



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

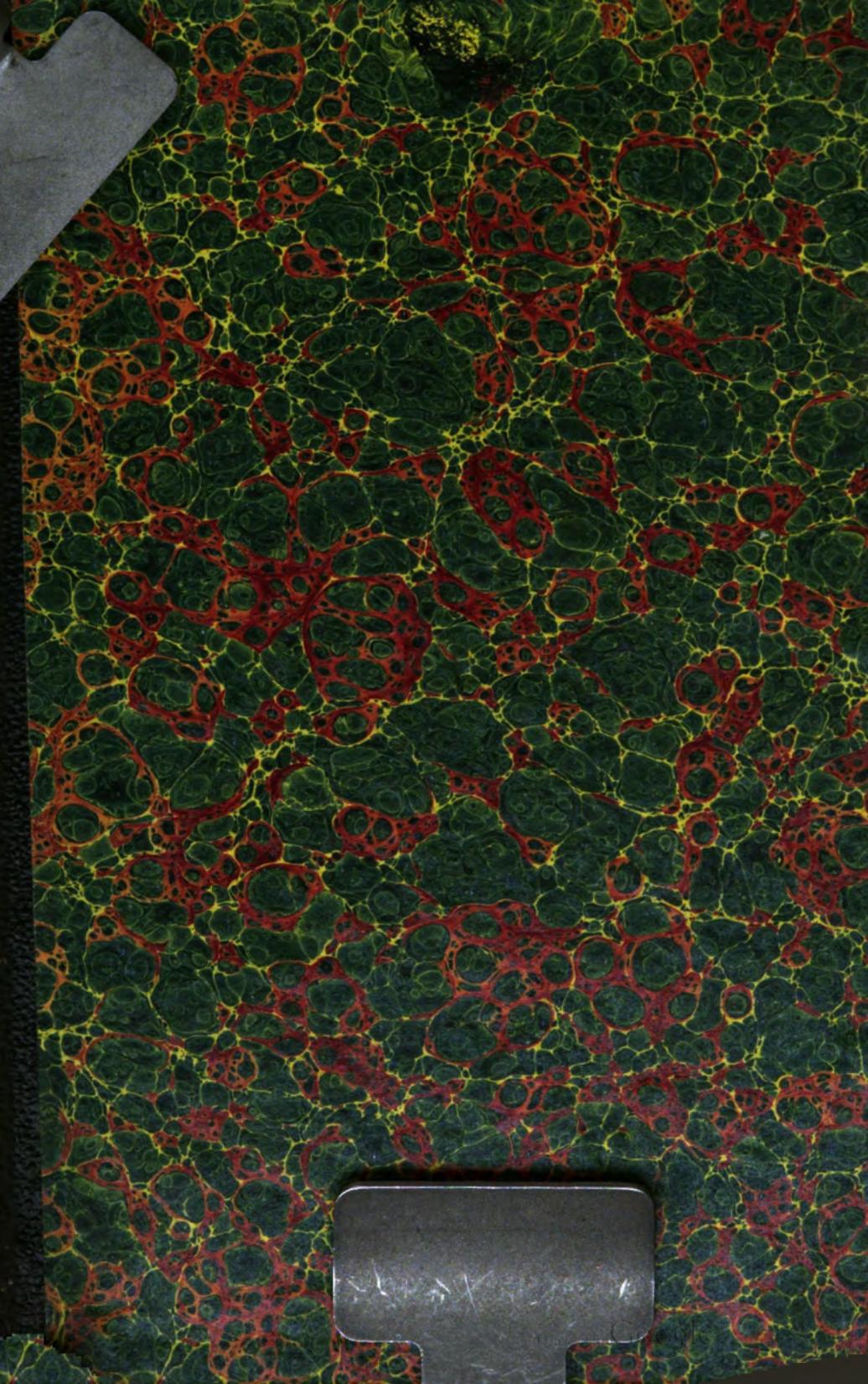
Nous vous demandons également de:

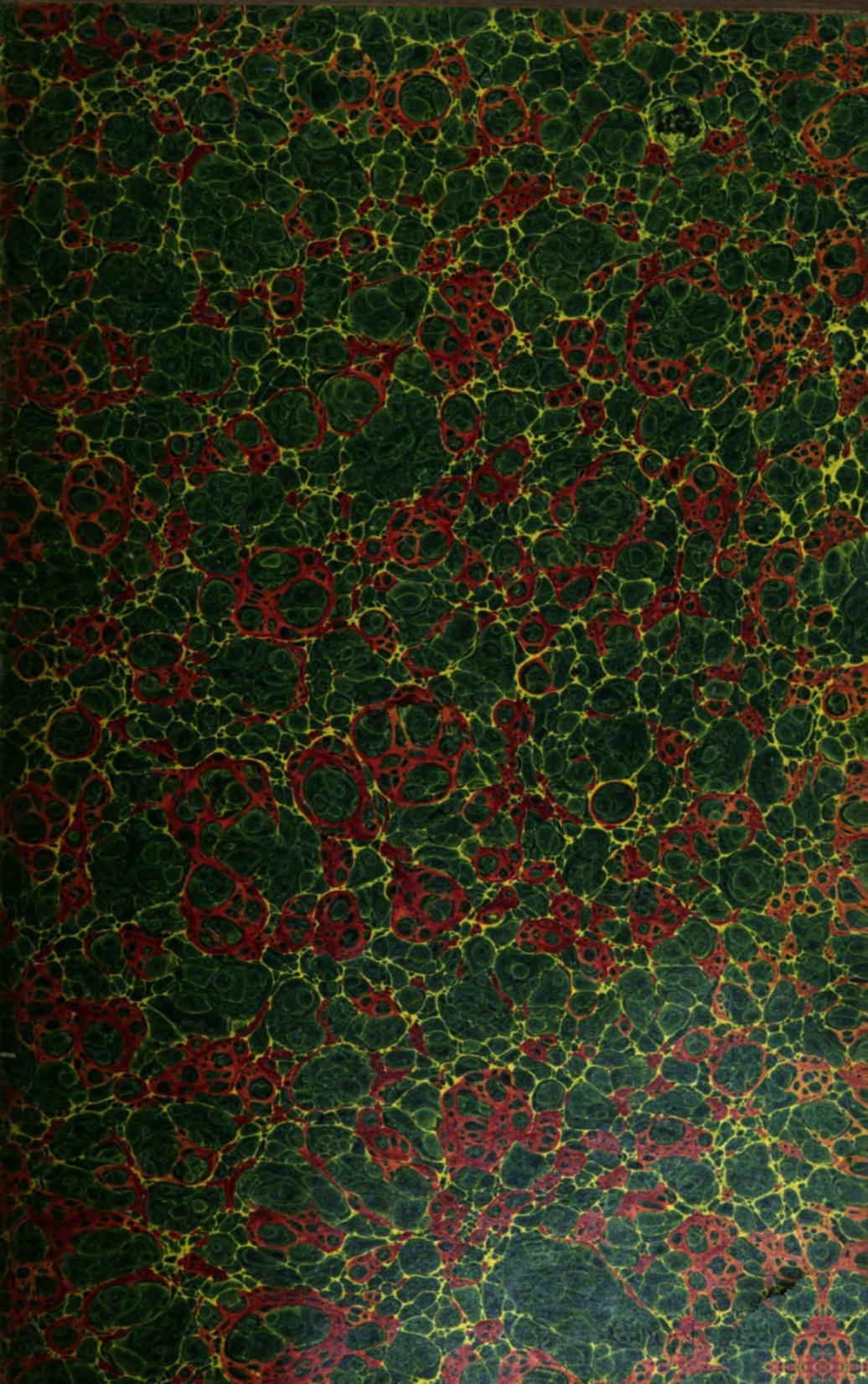
- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>







TH 415/
20

MANUEL
DE L'APOLOGISTE.

1

APPROBATION

DE L'ARCHEVÊCHÉ DE MALINES.

**Ayant fait examiner l'ouvrage intitulé : MANUEL DE L'APOLOGISTE ,
nous en permettons l'impression.**

Malines , le 8 novembre 1851 .

P. CORTEN , vic.-gén.

MANUEL
DE
L'APOLOGISTE

PAR
LE P. J.-B. BOONE,

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

NOUVELLE ÉDITION,
REVUE, CORRIGÉE ET AUGMENTÉE PAR L'AUTEUR.

TOME PREMIER.

BIBLIOTHÈQUE J.

Les Fontaines
60500 CHANTILLY

TOURNAI

TYPOGRAPHIE DE J. CASTERMAN ET FILS,
LIBRAIRES-ÉDITEURS,
IMPRIMEURS DE L'ÉVÊCHÉ.

1855



PROPRIÉTÉ

ET RÉSERVE POUR LA TRADUCTION.

AVIS.

Ce Manuel de l'Apologiste se compose de trois parties. La première est un *coup d'œil sur l'histoire de la religion, depuis la création du monde jusqu'à nos jours*. Comme la religion est un grand fait historique, ce coup d'œil servira de base et d'introduction aux deux autres parties.

La seconde partie est une suite d'analyses de conférences, qui ont eu lieu devant une société de jeunes gens. Elle expose les grandes vérités de la religion. Elle commence aux *preuves de l'existence de Dieu* et va jusqu'à *l'établissement de l'Eglise catholique*.

La troisième partie, la plus volumineuse et la plus importante, renferme tout ce qui a rapport à *l'Eglise*. Cette troisième partie fait à elle seule un

ouvrage complet. Nous osons le dire, c'est un travail de longue haleine qui a demandé beaucoup de lectures et de recherches.

Nous présentons avec confiance ce manuel à la jeunesse, qui a besoin plus que jamais de se prémunir contre tant d'erreurs, devenues, hélas ! populaires. Nous le recommandons même à l'homme fait. Il pourra y affermir de plus en plus sa foi et son attachement à l'Eglise catholique. Nous désirons vivement qu'il soit connu dans les maisons d'éducation, et qu'il contribue à y répandre l'étude et le goût de notre sainte religion.

Les plus grands soins ont été apportés à cette nouvelle édition.



PREMIÈRE PARTIE.

COUP D'OEIL

sur

L'HISTOIRE DE LA RELIGION

DEPUIS LA CRÉATION DU MONDE

JUSQU'A NOS JOURS.

*Jésus-Christ était hier, il est
aujourd'hui, et il sera le même
dans tous les siècles.*

HEBR. XIII, 8.

COUP D'ŒIL

SUR

L'HISTOIRE DE LA RELIGION (1).

Jésus-Christ, Fils éternel de Dieu, le véritable Messie, l'attente des nations, et le désiré des collines éternelles (2), annoncé pendant quarante siècles; Jésus-Christ apparaissant sur la terre dans la plénitude des temps, et conversant avec les hommes (3); Jésus-Christ gouvernant et animant de son esprit l'Église sainte qu'il a établie pour être jusqu'à la consommation des siècles la lumière du monde (4) et la maîtresse des nations, voilà le tableau que nous présentons ici comme l'abrégé des preuves les plus convaincantes de la sainte religion dont nous faisons l'apologie.

(1) V. Bossuet, *Disc. sur l'histoire universelle*. — L'Homond, *Histoire de la religion et de l'Église*. — A. M. D. G., *Histoire sainte et ecclésiastique*.

(2) Gen. XLIX, 26.

(3) Bar, III, 28.

(4) Matth. V, 14. XXVIII, 20.

PREMIÈRE ÉPOQUE.

LA CRÉATION.

L'an 4004 avant J.-C. (1).

Au commencement Dieu créa le ciel et la terre (2).
Dieu était de toute éternité, et rien n'était que lui

(1) *Remarque sur la Chronologie.* L'Écriture Sainte, seule source certaine et authentique de l'histoire primitive du genre humain, est aussi le seul livre auquel il faut recourir quand il s'agit de préciser l'époque de la création d'Adam; plusieurs circonstances se réunissent cependant pour rendre impossible une certitude complète à cet égard; en premier lieu, la manière de compter d'après des générations, adoptée par Moïse; ensuite, la différence qui existe entre le texte hébreu, le texte samaritain et la version grecque des Septante, par rapport aux dates chronologiques. Ceci explique suffisamment ce grand nombre d'hypothèses faites par les chronologistes, relativement à l'âge du genre humain. Les auteurs de *l'art de vérifier les dates* donnent une table de 108 différents calculs, dont les deux extrêmes diffèrent de plus de 2000 ans l'un de l'autre. Dans cette incertitude le célèbre Usher proposa d'adopter, comme nombre rond, 4000 ans; et ayant prouvé que l'année de la naissance de Jésus-Christ, telle que la donne l'ère vulgaire en comptant les années depuis la fondation de Rome, diffère de quatre ans de la date véritable, il ajouta ce nombre d'années. Il plaça donc l'année de la création d'Adam à l'an 4004 avant la naissance de J.-C. M. Ideler, un des chronologistes les plus distingués de nos jours, a pleinement adopté l'opinion d'Usher en ajoutant toutefois encore deux ans au nombre de 4004, parce que d'après les recherches profondes qu'il a faites sur l'année de la naissance de J.-C., cet événement doit être placé six ans plus tôt que ne le place l'ère vulgaire. V. *Annuaire de l'Université de Louvain*. 1839, p. 32.

(2) Gen. I.-V. *Manuel de l'Apologiste*, 2^e partie : *L'Existence de Dieu*.

seul. Lorsqu'il lui a plu, il a créé le ciel et la terre : il a fait toutes choses de rien par sa parole toute-puissante (1), il ne lui en a coûté que de *vouloir*. Dieu a employé six jours à ce grand ouvrage (2), pour montrer que ce qu'il fait, il le fait avec une souveraine liberté, appliquant sa vertu où il lui plaît, et autant qu'il lui plaît. Le sixième jour de la création Dieu fit Adam, le premier homme, à son image et à sa ressemblance (3). Il prit un peu de terre dont il forma le corps d'Adam, ensuite il anima ce corps de son souffle divin, c'est-à-dire, qu'il unit à ce corps une *âme spirituelle, immortelle, libre* (4), afin que l'homme fût capable de

(1) Ps. XXXII. 9. *Manuel de l'Apologiste*, 2^e partie : *Perfections de Dieu*.

(2) Les Pères et les Docteurs de l'Eglise, les savants anciens et modernes ont beaucoup écrit sur l'OEuvre des six jours ; différents systèmes de chronologie et de géologie ont été avancés. Mais la science est impuissante à faire disparaître les ténèbres dont le Seigneur veut couvrir son ouvrage. *Qui dies, cujusmodi sint, aut perdifficile nobis, aut etiam impossibile est cogitare, quanto magis dicere*. S. Aug. de civ. Dei. Lib. I. c. vi. Ne peut-on pas répéter ici la belle parole du Sage ? *Tout ce qu'il a fait est bon, et il a fait chaque chose en son temps. Il a livré le monde aux disputes de l'homme, sans que l'homme puisse connaître les ouvrages que Dieu a créés dès le commencement du monde et qu'il conserve jusqu'à la fin*. Eccles. III. 11. Le progrès des sciences naturelles, loin de nuire à la science religieuse, ne fait que la corroborer. Nos plus grands physiciens, nos plus savants géologues s'accordent avec la Genèse. v. p. 14, not. 3, et p. 20, not. 2. — Cantu, *Hist. univ.* t. I. 1^{re} période : *Antiquité du monde*.

(3) Gen. I, 26. Sap. II, 23. Eccles. XVII, 1.

(4) *Il leur* (à Adam et à Eve) *a donné le discernement, une langue pour parler, des oreilles pour entendre, un esprit pour penser, et il les a remplis de la lumière de l'intelligence*. Eccles.

connaître, d'aimer et de servir son Créateur. Dieu donna à Adam une compagne semblable à lui, Ève; il la forma d'une des côtes d'Adam, pour marquer, selon l'Écriture, l'union indissoluble (1) qu'il établissait entr'eux. Ainsi fut instituée la sainte société du mariage, dont Dieu lui-même est l'auteur : *que l'homme donc ne sépare pas ce que Dieu a joint si étroitement.* (Matth. XIX, 6.)

Quand le Tout-Puissant créa l'univers et l'homme dans l'espace de six jours, *il se reposa le septième, le bénit et le sanctifia* (Gen. II.) (2).

LE PÉCHÉ ORIGINEL.

L'origine du mal. La liberté de l'homme.

Adam et Eve ne jouirent pas longtemps du bonheur dans lequel ils avaient été créés. Ils furent créés dans l'état d'innocence et de justice, et placés dans un jardin délicieux. Dieu leur permit de manger de tous les fruits qui s'y trouvaient, excepté de ceux d'un seul arbre; il leur défendit d'y toucher, sous peine de mort.

XVII, V. *Manuel de l'Apologiste*, 2^e partie : *La spiritualité, l'immortalité, et la liberté de l'âme.*

(1) Le savant Muzzarelli dans son opuscule *du mariage* réfute les incrédules et les protestants qui admettent contre la doctrine de tous les siècles du Christianisme la *dissolubilité du mariage*. Voyez *Annal. de Phil. Chrét.* 1834. Janv. *Sur la tradition de la formation de la femme selon l'Écriture.*

(2) Le Seigneur renouvela l'institution du septième jour dans la loi écrite, en disant : *souvenez-vous de sanctifier le jour du sabbat.* Dans la loi nouvelle, le saint jour fut transféré au Dimanche pour honorer les grands mystères opérés en ce jour.

Dieu avait créé les Anges (1) dans la sainteté, il les avait placés dans le ciel, où ils pouvaient assurer à jamais leur félicité en se donnant volontairement à leur Créateur. Une partie de ces anges se laissèrent aller à l'orgueil, et aussitôt ces esprits lumineux devinrent esprits des ténèbres ; ils furent précipités dans les abîmes de l'enfer (2). Jaloux du bonheur de nos premiers parents, le démon résolut de les perdre avec toute leur postérité ; il se servit à cette fin du serpent, et s'adressant à Eve comme à la plus faible, il lui persuada que s'ils mangeaient du fruit défendu, ils auraient aussi bien que Dieu la connaissance du bien et du mal, et qu'ils ne mourraient pas, Eve, séduite par les promesses du tentateur, mangea du fruit fatal et en offrit à Adam, qui, par une lâche complaisance pour sa femme, partagea sa désobéissance. Aussitôt leurs yeux furent ouverts, ils virent ; hélas ! le bien qu'ils avaient perdu, et le malheur où leur crime les avait précipités ; alors leur esprit s'obscurcit, leurs sens se révoltèrent, leur volonté se déprava, et Dieu qui avait tout fait pour leur bonheur, changea en un

(1) L'existence des Anges a été admise par presque toutes les nations de la terre. Tert. *Apol.* c. XXII. S. Cyp. de *idol. vanitate*. L'existence des bons et des mauvais anges est comme le fondement de toute la théologie des Orientaux anciens et modernes. Ramsay, *Discours sur la mythologie*. On trouve des traces de cette doctrine parmi les sauvages même de l'Amérique. Carli Rubi, *Lettres américaines. Esse Angelos ex fide novimus*. S. Aug. Sermon. 1. in Ps. CIII.

(2) Dieu n'a point pardonné aux anges qui ont péché, mais il les a précipités dans l'abîme, où ils sont retenus par des liens, tourmentés et réservés jusqu'au jugement (ou pour le jugement) II Petr. II, 4. Judæ. V, 6. Ezech. XXVIII, 45. Le genre humain entier a admis l'enfer. V. *Théologie du P. Perrone*, p. 334. vol. 3. édit. Louvain.

moment tout en supplice. Ils ne purent plus se cacher leur honte, Dieu même leur devint insupportable. Ils cherchèrent les forêts. Le Seigneur fit paraître les coupables devant lui : *il maudit le serpent*, instrument de malheur ; *il condamna la femme à enfanter dans la douleur, et à être assujettie à l'homme. Il condamna l'homme lui-même à manger son pain à la sueur de son front, jusqu'à ce qu'il retournât dans la poussière d'où il avait été tiré.* Dieu les chassa ensuite du Paradis terrestre (1).

C'est ainsi qu'Adam et Ève se virent en un moment déchus, avec toute leur postérité, de l'état d'innocence et de justice, condamnés au travail, aux maladies et à la mort (2). Dieu regarde tous les hommes comme dans un seul homme, dans Adam, dont il veut tous les faire sortir (3).

(1) Gen. III. — La tradition de toutes les nations confirme l'état de félicité de nos premiers parents avant leur chute. La même tradition parle de cette chute ainsi que de l'origine du monde et de l'état de barbarie qui a suivi l'âge d'or, V. *Manuel de l'Apologiste*, 2^e partie : *Péché originel*. — Cantu, *Hist. univ.* 1^{re} Epoq. *Unité de l'espèce humaine*.

(2) *Par un seul homme le péché est entré dans le monde, et par le péché la mort, qui a passé ensuite à tous les hommes, tous ayant péché en lui.* Rom. IX, 12. Adam par son péché a perdu la sainteté et la justice, a encouru la colère de Dieu, la mort, la captivité sous l'empire du démon ; il a transmis à tous ses descendants, non-seulement la mort et les souffrances du corps, mais le péché, qui est la mort de l'âme. Ce péché propre et personnel à tous ne peut être ôté que par les mérites de Jésus-Christ. La tache de ce péché est pleinement effacée par le baptême. Telle est la doctrine de l'Eglise Catholique sur le péché originel. V. le *Concile de Trente*. V. sess. 4^{er}, 2^o, 3^o et 6^o canons.

(3) Des ennemis de la Révélation et du Catholicisme, tels que Desmoulins, Bory de St.-Vincent, Virey, Lamarck et autres, ont

PROMESSE D'UN LIBÉRATEUR. — LE MESSIE (1).

Déchu de cet heureux état, l'homme méritait d'être abandonné à son triste sort. Dieu cependant ne laisse pas nos premiers parents sans espérance : à peine ont-ils encouru par leur révolte la disgrâce du Créateur, qu'ils entendent de la bouche même de leur Souverain Juge la promesse d'un *Libérateur*, qui les affranchira de la servitude du péché et du démon. *Je mettrai*, dit Dieu au serpent, et en lui à l'esprit malin, *je mettrai une inimitié éternelle entre toi et la femme, entre sa race et la tienne, elle te brisera la tête* (par le Sauveur qui naîtra d'elle). Le sens de ces paroles mystérieuses est clairement déterminé par les plus anciennes traditions du peuple de Dieu (2).

Dès lors la foi au Rédempteur devint le fondement de la religion, dès lors tous les exercices de la religion, toutes les pratiques du culte et de la morale durent être appuyées sur ses mérites futurs, et n'eurent de valeur que par leur union avec les siennes. Les sacrifices et les

essayé de trouver dans l'étude sur la race humaine le moyen de contredire Moïse, qui fait descendre tous les hommes d'un seul homme. Ils ont invoqué la couleur, la physionomie et la conformation des différents peuples de la terre ; mais leurs efforts ont été vains. V. Wiseman, *Discours sur les rapports entre la science et la religion*. 3^e disc. t. 4. — La parole de S. Paul reste inébranlable : *fecitque ex uno omne genus hominum inhabitare super universam faciem terræ*. Act. XVII, 26. Sur l'*Antiquité du monde et l'unité de l'espèce humaine*, V. Cantu, *Hist. univ.* tom. 4^{or}. 4^{1e} époque.

(1) V. *Manuel de l'Apologiste*, 2^e partie : *Jésus-Christ est le vrai Messie*.

(2) V. *Lettres d'un rabbin converti*, par Drach.

offrandes (4) ne furent agréables à Dieu qu'en ce qu'ils représentaient le *sacrifice futur* du divin Rédempteur. Dieu enseigna les moyens pour s'appliquer les mérites futurs de ce Sauveur. Cette espérance soutint nos premiers parents dans leur longue pénitence, et leur en fit supporter la rigueur avec soumission. C'est par la foi au Rédempteur qu'ils obtinrent le pardon de leur péché.

Avant que d'obtenir ce Sauveur, il fallait que le genre humain connût par une longue expérience le besoin qu'il avait d'un tel secours ; il fallait aussi qu'il fût préparé longtemps à recevoir les lumières supérieures que le Sauveur lui communiquerait, et les vertus qu'il lui enseignerait.

ENFANTS D'ADAM.

Adam eut plusieurs enfants. L'Écriture n'en nomme que trois : Caïn, Abel et Seth. Caïn cultivait la terre ; Abel élevait des troupeaux. Le premier offrait à Dieu les fruits de la terre ; le second, la graisse ou le lait des animaux. Dieu agréa les dons d'Abel et n'eut point égard à ceux de Caïn. Celui-ci jaloux de la prospérité de son frère conçut contre lui une haine violente et le tua.

Ce crime fit sentir à nos premiers parents les suites terribles de leur péché.

La destinée d'Abel démontre que la récompense de la vertu n'est pas de ce monde.

(4) Le *sacrifice* fut toujours la base de toute espèce de culte, sans distinction de lieu, de temps, d'opinions ou de circonstances : il fut regardé comme le moyen le plus puissant pour apaiser la divinité et expier les crimes. Telle fut la croyance antique, et telle est encore, sous différentes formes, celle de tout l'univers.

Abel par sa foi (en la vie future) a offert à Dieu, dit saint Paul, de meilleurs sacrifices que Caïn. Il a mérité le nom de juste, et il parle encore après sa mort.

Dieu imprima à Caïn un signe pour empêcher qu'il ne fût tué. Dans sa justice il le traita avec beaucoup de bonté afin de ne pas l'exposer au désespoir. En punition de ce crime, il fut errant et vagabond sur la terre, il devint le père d'une race méchante. Dans les sacrifices de Caïn et d'Abel on voit déjà le culte rendu à la Divinité. Ce culte devient public sous Enos, qui, selon l'expression de l'Écriture, *commença à invoquer le nom de Dieu, c'est-à-dire, publiquement* (1).

DEUXIÈME ÉPOQUE.

CORRUPTION GÉNÉRALE. — LE DÉLUGE (2348).

Les descendants de Seth demeurèrent longtemps fidèles au Seigneur, ce qui leur mérita le nom *d'enfants de Dieu*; au lieu que les enfants de Caïn, qui suivirent les traces de leur père, furent nommés les *enfants des hommes*. Mais à la fin, les premiers ayant contracté des alliances avec les seconds se pervertirent également. De ces alliances naquirent des géants, ou une race d'hommes robustes, puissants et vicieux (2).

(1) *Manuel de l'Apologiste*, 2^e partie : *Culte public*.

(2) Dans une dissertation de la Bible d'Avignon, t. 1, p. 372, on a rassemblé une multitude de passages des historiens et des voyageurs qui prouvent qu'il y a eu des géants. Sans vouloir contester le fait ni les preuves, nous pensons qu'il n'est pas nécessaire d'y recourir pour justifier le récit de Moïse. Le mot qu'on traduit par *géants* peut signifier simplement des hommes forts, violents et ambitieux. Plusieurs pères et d'habiles commentateurs modernes sont de ce sentiment. *Dict. de Théol.* art. *Géants*.

La corruption devint si générale (1) que Dieu ne trouva que Noé de juste sur la terre. *Dieu pénétré de douleur jusqu'au fond du cœur* (2), et se repentant d'avoir fait l'homme, dit : *je perdrai l'homme que j'ai créé* (3). Il médita une vengeance dont il voulut que le souvenir ne s'éteignît jamais parmi les hommes, il résolut d'exterminer l'homme avec les animaux par un déluge universel, et de ne sauver que Noé et sa famille, qu'il réservait pour la réparation du genre humain (4). Il ordonna à ce saint homme de bâtir une arche. Noé fut cent ans à la construire, ne cessant d'exhorter les hommes à la pénitence ; mais ils demeurèrent incrédules, figure terrible de ce qui arrivera à la fin des

(1) Gen. VI. *Ils ont rempli toute la terre d'iniquité.*

(2) Pour se faire comprendre, l'Écriture s'exprime selon notre manière de penser et de parler.

(3) Gen. VI.

(4) Le déluge qui tient tout à la fois à l'histoire sainte, par conséquent à la théologie, à l'histoire profane, à l'histoire naturelle et à la physique, est un des points que les incrédules ont attaqué avec le plus d'acharnement.

L'universalité du déluge est démontrée 1° par la description qu'en fait Moïse. (Gen. VI, VII, VIII.) *Manuel de l'Apologiste*, 2° partie : *Vérité du Pentateuque.*

2° Par le témoignage de l'histoire profane et des écrivains de toutes les nations. — Le savant Huet a rassemblé ce qu'ils en ont écrit. *Quæst. Ainet.* l. 2. c. 12.

Jusqu'à présent on n'a pu encore découvrir un seul monument, ni un seul vestige d'industrie humaine antérieur au déluge, il faut donc que le genre humain ait été alors détruit et renouvelé.

3° Par l'inspection du globe terrestre, par les vallons étroits, par les rochers coupés, par la quantité prodigieuse de coquillages, de dents de poissons, de monstres marins qui se trouvent dans les entrailles de la terre à une très-grande distance de la mer et sur les plus hautes montagnes.

siècles. Au bout de cent ans, Noé fit entrer dans l'arche sa famille, qui ne se composait que de huit personnes, avec des animaux et des oiseaux de chaque espèce. Alors Dieu, qui n'a besoin que de lui-même pour détruire ce qu'il a fait, fit tomber une pluie effroyable qui dura quarante jours et quarante nuits; la mer se déborda de toutes parts; l'inondation fut si grande que les eaux s'élevèrent de quinze coudées au-dessus des plus hautes montagnes. Tout ce qui se trouvait hors de l'arche périt (1). La terre demeura couverte par les eaux durant cent quarante jours. Alors Dieu fit souffler un vent qui les dessécha peu à peu. Enfin, un an après son entrée dans l'arche, Noé en sortit avec ses enfants. Pour marquer sa reconnaissance au Seigneur, qui l'avait préservé de la ruine générale, il dressa un autel et offrit un sacrifice à Dieu. Le Seigneur agréa ce sacrifice et lui dit : *Je ne répandrai plus ma malédiction sur la terre à cause des péchés des hommes, car l'esprit de l'homme et toutes les pensées de son cœur sont portés au mal dès sa jeunesse* (2). Dieu bénit ensuite Noé et ses enfants, et il leur dit : *Croissez et multipliez-vous et remplissez la terre. Que tous les animaux de la terre et tous les oiseaux du ciel soient frappés de terreur et tremblent devant vous avec tout ce qui se meut sur la terre.* Il lui dit encore : *Je fais aujourd'hui alliance avec vous et avec vos descendants; et voici le signe de cette alliance pour toute la suite des siècles. Lorsque j'aurai couvert le ciel de nuages, mon arc paraîtra dans les nuées, en le voyant je me souviendrai de l'alliance que j'ai faite avec vous, il n'y aura*

(1) L'arche est la figure de l'Eglise. C'est le sentiment des Pères et des interprètes de l'Ecriture Sainte.

(2) Gen. VIII, 21.

plus à l'avenir de déluge qui fasse périr tout ce qui est vivant et animé (1). A ce moment commença une nouvelle révolution des siècles. La vie humaine fut abrégée de deux tiers (2). Les végétaux ne suffirent plus à sa subsistance, il lui fallut répandre le sang des animaux et se nourrir de leur chair.

La nature devint plus âpre, plus rebelle, moins salubre.

LA TRADITION CONSERVÉE.

Noé transmet à ses enfants les saintes vérités de la religion et particulièrement la tradition du Rédemp-

(1) Les anciens peuples regardaient l'arc-en-ciel comme un signe sacré. Stolberg (*Geschichte der Relig.*) trouve des traces de cette croyance dans la Perse, chez les Grecs et les Scandinaves.

(2) La mémoire du déluge dure encore dans toutes les nations aussi bien que celle des crimes qui l'ont attiré. Voyez Bérose et Lucien; et pour les nations modernes, voyez *Leçons de l'Histoire*. — *Annales de Philosophie Chrét.* Egyptiens, Babyloniens, Grecs, Indiens, tout est ici d'accord. Les incrédules n'ont pas cessé de chercher dans la nature, dans l'Astronomie, et dans les monuments de l'antiquité, de quoi contredire Moïse dans le récit de la Création et du déluge, mais tous leurs efforts ont eu l'avantage d'exciter les plus savants naturalistes à les réfuter. Il suffit de nommer Visconti, Letronne, Delambre, Champollion, Delomieu, Lacépède, Rossellini et les célèbres De Luc et Cuvier. — V. Wiseman, *Discours sur les rapports entre la science et la religion révélée*, t. 1. p. 325. t. 2. Disc. 7. 8. 9. — *Examen des questions scientifiques*, par Forichon. « S'il y a quelque chose de démontré en géologie, c'est que la surface de notre globe a été la victime d'une grande et soudaine révolution dont la date ne peut pas remonter beaucoup plus haut que cinq ou six mille ans. » Cuvier, *Discours*. p. 139. *Cantu, hist. univ.*, t. 1, 1^{re} époq., ch. III.

leur futur (†). Il conserva aussi les arts, tant ceux qui servaient de fondement à la vie humaine, et que les premiers hommes apprirent apparemment du Créateur, que ceux qui avaient été inventés après.

LA TOUR DE BABEL ET LA CORRUPTION GÉNÉRALE (2247).

Les enfants de Noé s'étant multipliés, et se trouvant trop resserrés entre les montagnes de l'Arménie, où l'arche s'était arrêtée, ils furent obligés d'en sortir; et comme ils parlaient de ce pays, qui est du côté de l'orient et qu'ils s'étendaient vers le midi, ils trouvèrent une vaste campagne dans le pays de Sennar où fut depuis bâtie la ville de Babylone, et ils y habitèrent. Et voyant que cette terre était très-propre à faire des briques et abondante en bitume, ils se dirent l'un à l'autre : *Allons, faisons des briques et cuisons-les au feu. Ils se servirent donc de briques, comme de pierres, et de bitume, comme de ciment; et ils s'entre-dirent encore : Venez, faisons-nous une ville et une tour qui soit si élevée qu'elle paraisse aller jusqu'au ciel : rendons ainsi notre nom célèbre à tous les siècles, avant que nous nous dispersions par toute la terre. Or, le Seigneur, irrité de ce dessein plein d'orgueil, descendit en quelque sorte du haut du ciel pour voir la ville et la tour que les enfants d'Adam bâtissaient sur la terre; et il dit: ils ne sont tous maintenant qu'un peuple, et ils ont tous le même langage (2), et ayant commencé à faire cet ouvrage, ils ne quitteront point leur dessein*

(1) V. *Manuel de l'Apologiste*, 2^e partie : Tradition.

(2) La science linguistique moderne a fait de grands progrès; et ces progrès appuient l'unité du langage primitif. V. *Annales de Philos. Chrét.*

qu'ils ne l'aient entièrement achevé. Venez donc, descendons en silence, et confondons-y tellement leur langage, qu'ils ne s'entendent plus les uns les autres. Dieu exécuta sur-le-champ son dessein ; il confondit leur langage, et les obligea à se séparer. C'est en cette manière que le Seigneur les dispersa de ce lieu dans tous les pays du monde et qu'ils cessèrent de bâtir cette ville. C'est aussi pour cette raison que cette ville fut appelée Babel, c'est-à-dire, confusion, parce que c'est là que fut confondu le langage de toute la terre, et le Seigneur les dispersa ensuite dans toutes les régions du monde (1). Tel est le récit de Moïse dans la Genèse, XI. Les trois races humaines issues des trois fils de Noé se partagèrent la terre, Sem en Asie, Cham en Afrique, et Japhet en Europe.

Les hommes après leur dispersion oublièrent bientôt leur Dieu, et prostituèrent aux créatures le culte suprême qui n'est dû qu'à leur auteur. Ils allèrent jusqu'à adorer des statues inanimées, et à attribuer la divinité aux ouvrages de leurs mains (2).

(1) Le souvenir de ce fait et de la *tour de Babel* se conserve chez les Chinois. Stolberg, *Gesch.* 4. Eusèbe dans sa *préparation évangélique* (l. 9. c. 14) nous a conservé un fragment de l'histoire d'Assyrie, écrite par Abidène, où ces deux grands événements sont rapportés : donc la tradition en était conservée sur le lieu même. Il cite encore Artapan et Eupolème qui disent la même chose. Il paraît que la guerre des Titans contre les dieux, dont parlent les poètes, n'est autre chose que l'entreprise de Babel déguisée par les fables.

(2) V. *Manuel de l'Apologiste*, 2^e partie : *Idolâtrie*.

TROISIÈME ÉPOQUE.

LA VOCATION D'ABRAHAM (1921).

Le commencement du peuple de Dieu.

« De peur qu'un si grand mal n'infectât tout le genre humain et n'éteignît tout à fait la connaissance de Dieu, ce grand Dieu appela d'en haut son serviteur Abraham (1), dans la famille duquel il voulait établir son culte, et conserver l'ancienne croyance tant de la création de l'univers et de sa providence particulière avec laquelle il gouverne les choses humaines, que de la venue d'un Libérateur (2). »

Dans cette perversion générale, il était de la bonté divine de parler d'une bénédiction générale. En effet, Dieu ordonna à Abraham de quitter son pays, la Mésopotamie, et d'aller dans la terre de Chanaan. Le Seigneur lui apparut et dit : *Sortez de votre pays, de votre parenté et de la maison de votre père, et venez en la terre que je vous montrerai (3). Je donnerai cette contrée à votre postérité, que je multiplierai comme les étoiles du ciel et comme les sables de la mer, TOUTES LES NATIONS DE LA TERRE SERONT BÉNIES EN VOUS, c'est-à-dire, dans celui qui naîtra de votre postérité.* Il lui renouvela son alliance, et pour signe de cette alliance, il ordonna à lui et à sa postérité, la *Circoncision (4).*

(1) Abraham descendit de Sem et ne partagea pas l'idolâtrie de ses concitoyens. Abraham fut toujours célèbre dans l'Orient. Voyez d'Herbolet, *Bibl. Orientale. — Histoire véritable des temps fabuleux*, par Guérin du Rocher.

(2) Bossuet, *Disc. sur l'Hist. univ.*

(3) Gen. XII.

(4) La tradition de la Circoncision s'est conservée chez plusieurs

LA NAISSANCE D'ISAAC (1896). — LE SACRIFICE D'ABRAHAM.
— PROMESSE A ISAAC.

Abraham était déjà fort avancé en âge, et Sara sa femme était stérile; cependant il ne douta aucunement des promesses que Dieu lui avait faites; il crut contre toute apparence; et à cause de cette foi admirable qu'il montra encore dans plusieurs autres circonstances difficiles, il fut trouvé digne d'être *le Père des Croyants*. Enfin ce que Dieu avait juré par lui-même et par son éternelle vérité, s'accomplit; Isaac vint au monde.

Dieu, souverain maître de la vie et de la mort, mit à l'épreuve la fidélité de son serviteur Abraham (1); il lui ordonna de sacrifier ce qu'il avait de plus cher sur la terre, son fils unique Isaac. Dans une circonstance si difficile, Abraham se garda bien d'écouter la voix de la nature. Il ne douta aucunement de la réalité des promesses que Dieu lui avait faites, de lui donner par Isaac *une postérité plus nombreuse que les étoiles du ciel*. Il savait que Dieu peut exiger le sacrifice de la vie de l'homme, puisqu'il en est le maître. Il se hâta donc d'exécuter ses ordres. Isaac, véritable figure de Jésus-Christ, qui devait être un jour immolé, apprit avec soumission la nouvelle de sa mort; il allait recevoir le

peuples. — L'implété ne craint pas de critiquer cette pratique, quoique un Dieu de toute sainteté l'ait ordonnée. — V. *la Bible vengée*, par Duclot.

(1) Dieu qui connaît le fond des cœurs, qui prévoit nos sentiments futurs, n'avait pas besoin de mettre Abraham à l'épreuve pour le connaître, mais Abraham avait besoin d'être éprouvé, et le genre humain avait besoin de cet exemple pour concevoir que Dieu est en droit d'exiger de nous des sacrifices héroïques. Bergier, *Dict. de Théol.* art. *Abraham*.

coup fatal , lorsqu'un Ange arrêta le bras d'Abraham. Dieu récompensa cette obéissance héroïque ; il renouvela avec serment la promesse de faire naître de leur race le Sauveur du monde. Ainsi le rejeton béni , promis à nos premiers parents , devint aussi le rejeton d'Abraham ; et remarquez que ce Messie , tant de fois prédit à nos Pères , est toujours prédit comme celui qui doit être le *Sauveur de tous les peuples du monde*.

Après avoir choisi Abraham du milieu des nations infidèles pour être le chef et la tige d'un peuple qui devait perpétuer son culte , conserver ses oracles , être dans ses divers états une preuve subsistante de sa providence , vivre dans l'attente d'un Sauveur , lui donner un jour la naissance , et enfin , dans cet intervalle , figurer le nouveau peuple que le Sauveur devait former ; après avoir choisi Abraham , il choisit Isaac , le fils unique qu'Abraham avait eu de Sara (1).

Dieu apparut à Isaac et lui renouvela la promesse faite à Abraham : *Je serai avec vous* , lui dit-il , *et je vous bénirai ; je multiplierai votre race , comme les étoiles du ciel , et toutes les nations de la terre seront bénies en celui qui sortira de vous , parce qu'Abraham a obéi à ma voix , et qu'il a gardé mes commandements* (2).

(1) Abraham eut plus d'une femme à la fois ; mais les Pères de l'Eglise soutiennent que dans ces temps primitifs , dans l'état de société domestique , qui a précédé l'état de société civile , la pluralité des femmes n'était défendue par aucune loi ; que Dieu l'avait permise en faveur des familles qui étaient encore isolées et nomades , et qui formaient autant de peuplades différentes ; que les Patriarches n'étaient point coupables pour en avoir fait usage. Bergier , *traité de la relig.* vol. IV , p. 488. Le divorce et la polygamie (la pluralité des femmes) sont sévèrement proscrits dans la loi nouvelle.

(2) Gen. XXVI.

LA NAISSANCE DE JACOB (1836).

Isaac eut de Rebecca , sa femme , deux jumeaux , Esau et Jacob. Des deux jumeaux Dieu choisit Jacob , à qui il donna le nom d'*Israël*. Isaac bénit Jacob au préjudice d'Esau son frère aîné , à qui appartenait par droit d'aînesse cette bénédiction , et , trompé en apparence par le stratagème de Rebecca , il exécuta les conseils de Dieu. Dieu fit servir cette surprise pour représenter ce qui devait arriver aux Juifs et aux Gentils. Histoire admirable! *C'est un événement passé, dit saint Augustin, et en même temps une prophétie des choses futures (1).*

Dieu renouvela à Jacob toutes les promesses faites à Abraham et à Isaac. Jacob eut douze enfants, qui furent les douze patriarches , les pères du peuple Juif , divisé en douze tribus (2). Joseph , fils de Jacob , vendu par ses frères , mais protégé de Dieu et élevé à la première dignité auprès du roi d'Égypte , devint le libérateur de ce pays et de sa famille. Jacob passa les dernières années de sa vie en Égypte où il vint joindre avec sa famille , composée de soixante-dix personnes , son fils bien-aimé Joseph.

(1) Les objections des impies sur la conduite de Jacob se trouvent réfutées dans Bergier , *Traité de la religion* , vol. V., et dans une foule d'autres ouvrages apologétiques , tels que Bullet , *Réponses critiques*. — *Lettres de quelques Juifs à Voltaire* , par Guénée. — *La Bible vengée* , etc.

(2) Tout ce que l'Écriture dit de ces personnages est confirmé par les auteurs profanes. V. d'Herbolet , *Bibliothèque Orientale*.

LA CÉLÈBRE PROPHÉTIE DE JACOB (4689).

Jacob , après avoir adopté les deux fils de Joseph , Manassé et Ephraïm , prédit à chacun de ses enfants ce qui arriverait à leur postérité ; il annonça clairement que ce serait de Juda que sortirait avec la race royale , le Christ , le Roi des Rois. *O Juda ! s'écria-t-il, comme tout hors de lui-même à la vue du Messie qu'il saluait de loin , ó Juda , tes frères te loueront et se prosterneront devant toi. Le sceptre et l'autorité ne sortiront point de Juda (c'est-à-dire, il y aura toujours des magistrats et des chefs qui gouverneront le peuple juif) , jusqu'à ce que vienne Celui qui doit être envoyé, et qui sera l'attente des nations (1).*

En mourant, Jacob s'écria : *J'attendrai, Seigneur, le Sauveur que vous devez envoyer (2)*. Ainsi mourut , au milieu de ses enfants , ce vénérable vieillard , ce grand prophète , cet homme de Dieu qui , à l'exemple de ses pères , avait toujours un respect profond pour la Divinité, un sentiment vif de sa présence, et une confiance entière en sa bonté et en sa puissance.

JOSEPH (1729).

Après la mort de Jacob, Joseph , bien loin de se ven-

(1) Gen. XLIX , 4-10. Il est certain que tous les Juifs anciens, soit avant Jésus-Christ, soit même pendant les premiers siècles du Christianisme , appliquaient , aussi bien que nous , au Messie l'oracle dont il s'agit. V. *Lettres d'un rabbin converti, ou les prophéties expliquées par les traditions de la synagogue*, par M. Drach. — *Herméneutique sacrée* de Janssens , revue , corrigée et augmentée par l'abbé Sionnet. 4^{or} supplément.

(2) Gen. XLIX.

ger de ses frères, qui l'avaient autrefois tant maltraité, répandit sur eux de nouvelles faveurs. Enfin, comblé de gloire devant les hommes, et plein de mérites devant Dieu, il mourut à l'âge de cent dix ans (1635). Ce saint patriarche est la figure la plus parfaite qu'il y ait de Jésus-Christ, dans l'Ancien Testament (1).

LA NAISSANCE DE MOÏSE (1574).

Les descendants de Jacob, sous le nom d'*Hébreux* ou d'*Israélites*, continuèrent d'habiter l'Égypte, et bientôt ils formèrent un peuple nombreux. Un nouveau roi qui n'avait pas vu Joseph, oublia ce que son royaume devait à ce sage ministre. Jaloux de la puissance du nouveau peuple, il résolut de le perdre. Il condamna donc les Israélites aux travaux publics, et ordonna de jeter dans le Nil tous leurs enfants mâles. Dieu, fidèle à la promesse faite à Abraham de fixer son peuple dans la terre de Chanaan, après une longue servitude dans un pays étranger (2), fit naître Moïse qui devait en être le libérateur. L'enfant fut exposé par ses parents sur les bords du Nil; mais Dieu le fit tomber entre les mains de la fille de Pharaon, roi d'Égypte. Elle l'adopta, l'éleva à la cour de son père et le fit instruire dans toute la sagesse des Égyptiens (3). A l'âge de quarante ans (1531), Moïse quitta la cour, aimant mieux être affligé avec le peuple de Dieu que

(1) V. *Essai sur les rapports de Joseph avec Jésus-Christ*, par M^r Carron.

(2) Selon la prophétie de Jacob. Gen. XLVIII, 21. Jacob dit à Joseph : *Dieu sera avec vous, et il vous ramènera au pays de vos pères.*

(3) Act. VI, 22.

de goûter plus longtemps les délices que lui offraient ses persécuteurs (1). Ce grand homme, perdant l'espérance de délivrer son peuple, en attendant un meilleur temps, paissait depuis quarante ans les troupeaux de son beau-père Jéthro (1491), prêtre du vrai Dieu chez le peuple de Madian (2), lorsque Dieu lui apparut dans un buisson ardent et lui ordonna de retourner en Égypte pour délivrer son peuple de la servitude, disant : *Je suis le Dieu de vos pères, le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob. Les cris des enfants d'Israël sont venus jusqu'à moi ; j'ai vu leur affliction et je veux vous envoyer vers Pharaon, afin que vous fassiez sortir mon peuple d'Égypte ; ne craignez rien, je serai avec vous, et vous connaîtrez que c'est moi qui vous ai envoyé.* Moïse dit à Dieu : *J'trai donc vers les enfants d'Israël et je leur dirai : Le Dieu de vos pères m'a envoyé. Mais s'ils me disent quel est son nom ? que leur dirai-je ?* Dieu dit à Moïse : **JE SUIS CELUI QUI SUIS.** *Voici,* ajouta-t-il, *ce que vous direz aux enfants d'Israël : CELUI QUI EST m'a envoyé vers vous* (3). Moïse fit encore quelques difficultés. Dieu le rassura. Alors plein de la pensée du Messie, il lui adressa cette prière : *Je vous prie, Seigneur, envoyez CELUI QUE VOUS DEVEZ ENVOYER.* Cependant il obéit. Moïse, accompagné de son frère Aaron, que Dieu lui avait donné pour aide, obligea Pharaon de laisser sortir les Israélites de l'Égypte. Ce ne fut qu'après avoir vu bien des miracles et après avoir été frappé par ordre de Dieu de divers fléaux, lui et son peuple, que ce roi rebelle permit au peuple

(1) Hebr. XI, 25.

(2) Les Madianites descendaient d'Abraham.

(3) Exod. III.

d'Israël de se retirer dans le désert pour y offrir leurs sacrifices à Dieu (1).

Les Israélites partirent donc furtivement de l'Égypte, sous la conduite de Moïse, au nombre de six cent mille, sans compter les femmes et les enfants. *L'Ange du Seigneur était leur guide, marchant devant eux dans une colonne de nuée pendant le jour, et dans une colonne de feu pendant la nuit.* Etant arrivés à la Mer rouge, Moïse étendit la main vers la mer qui s'entr'ouvrit. Les Israélites y marchèrent à pied sec au milieu des eaux qui s'élevaient, à leur droite et à leur gauche, comme de hautes montagnes. Les Egyptiens se mirent à leur poursuite, mais Dieu les submergea tous avec Pharaon.

LA PAQUE.

C'était pour conserver la mémoire de cette délivrance miraculeuse que les Israélites célébraient tous les ans la Pâque, figure visible de la Pâque des Chrétiens, qui seraient délivrés un jour de la servitude du démon par le sang de l'Agneau sans tache, figuré par l'agneau pascal. Sur ce passage miraculeux, Moïse a fait un cantique dont le style efface ce que nous avons de plus sublime dans les poètes. Un souvenir de ce prodige s'est conservé chez les historiens profanes (2).

Tous les miracles de Moïse opérés avant et après la sortie d'Égypte sont constatés par la tradition de tout un peuple, par les rites, par les prédictions et par la divinité de sa loi. Nous en trouvons des traces évidentes dans les auteurs profanes mêmes (3).

(1) V. *Manuel de l'Apologiste*, 2^e partie : *Miracles*.

(2) V. Justin, Diodore de Sicile.

(3) *Lettres de quelques Juifs*. Lett. V. — *Histoire vérit. des temps fabuleux*. vol. 3. — Huet, *Dém. évang.*

NÉCESSITÉ D'UNE LOI ÉCRITE.

Les vérités que Dieu avait gravées dans le cœur de l'homme, qu'il avait enseignées à Adam, et dont la connaissance avait passé des pères aux enfants, s'étaient altérées. L'ignorance et l'aveuglement s'étaient prodigieusement accrus depuis le temps d'Abraham. On adorait jusqu'aux bêtes et jusqu'aux reptiles; *tout était Dieu*, dit Bossuet, *excepté Dieu même : le monde que Dieu avait fait pour manifester sa puissance semblait être devenu un temple d'idoles*. Le genre humain s'égara jusqu'à adorer ses vices et ses passions; il crut divin tout ce qui est puissant, et comme il sentit la puissance tyrannique du vice, il en fit un Dieu. Il était temps de mettre de fortes barrières à l'idolâtrie qui inondait tout le genre humain. Jusque-là Dieu n'avait rien donné par écrit qui pût servir de règle aux hommes. Les enfants d'Abraham avaient seulement la *Circoncision* et ses cérémonies pour marque de l'alliance que Dieu avait contractée avec cette race élue. Séparés par cette marque des autres nations, qui adoraient les fausses divinités, ils se conservaient dans l'alliance de Dieu par le souvenir des promesses faites à leurs pères. Mais le temps était venu où la vérité, mal gardée dans la mémoire des hommes, ne pouvait plus se conserver facilement sans être écrite. Dieu ne voulut donc pas abandonner plus longtemps à la seule mémoire des hommes le mystère de sa religion, ayant résolu d'ailleurs de former son peuple à la vertu par des lois plus expresses et en plus grand nombre, il résolut en même temps de les donner par écrit (4).

(4) Bossuet, *Disc. sur l'Hist. univ.*

QUATRIÈME ÉPOQUE.

LA LOI DE MOÏSE (1491).

Ce fut le cinquantième jour après la sortie d'Égypte que Dieu commanda à Moïse de dire de sa part aux Israélites : *Vous avez vu de quelle manière je vous ai délivrés et comment je vous ai choisis pour être mon peuple ; si vous écoutez ma voix et si vous gardez mon alliance , j'établirai mon royaume au milieu de vous , vous serez la nation sainte.* Il lui donna ensuite sa loi sur le mont Sinaï. Il le fit au milieu des éclairs et des tonnerres pour imprimer au peuple une grande crainte de sa puissance et de la sévérité avec laquelle il punirait les transgresseurs de ses commandements. Dieu traça lui-même la loi sur deux tables de pierre. On l'appelle le DÉCALOGUE , c'est-à-dire les *dix commandements de Dieu* ; préceptes fondamentaux de la religion et de la société, base de toute législation véritable que la politique ne méconnut jamais sans causer les plus grands malheurs (1).

ALLIANCE AVEC DIEU.

Alors Moïse , en qualité de médiateur entre Dieu et son peuple, confirma l'alliance que le Seigneur contractait en ce jour avec les enfants d'Israël ; il accepta en même temps les engagements et les protestations d'obéissance et de fidélité qu'ils firent au Seigneur , après avoir entendu lire l'alliance écrite. Aux instruc-

(1) V. de Bonald. *Législation primitive. Manuel de l'Apologiste*, 2^e partie : *La divinité de la Révélation Mosaïque.*

tions salutaires qu'il donna au peuple, ce sage législateur ajouta par ordre de Dieu des cérémonies mystérieuses, des fêtes (1) qui leur rappelaient la mémoire des miracles par lesquels ils avaient été délivrés; et ce qu'aucun autre législateur n'avait osé faire, il assura au nom de Dieu que tout leur réussirait tant qu'ils vivraient soumis à la loi, au lieu que leur désobéissance serait suivie d'une manifeste et inévitable vengeance (2), ce qui arriva toujours.

LE SACERDOCE.

Pour maintenir la religion et toutes les traditions du peuple de Dieu parmi les douze tribus, une tribu est choisie, à laquelle Dieu donna en partage avec les *dîmes* et les *oblations* le soin des choses sacrées (3). Lévi et ses enfants sont eux-mêmes consacrés à Dieu comme la dîme de tout le peuple. Dans la tribu de Lévi, Aaron, frère de Moïse, est choisi pour être souverain pontife; et le sacerdoce est rendu héréditaire dans sa famille.

(1) Le grand nombre d'observances dont Moïse chargea le peuple, et qui sont un objet de critique et de dérision pour l'incrédule, étaient nécessaires pour le séparer des autres nations. Elles servaient de barrière contre l'idolâtrie. Les Juifs n'avaient pas d'autre religion, d'autres croyances, d'autre loi morale, ni même, pour l'essentiel, d'autre culte que les autres hommes plus ou moins nombreux dispersés parmi les nations; ce qui distinguait le peuple Juif, c'était, 1^o Une connaissance plus développée du médiateur attendu, et 2^o une loi *rituelle, cérémonielle*, à la fois *religieuse, politique et civile*, qui le préservait de l'idolâtrie et maintenait dans son sein un culte agréable à Dieu. Cette loi rituelle n'obligeait que les Juifs.

(2) Levit. XXVI.

(3) Cette tribu n'entra pas dans le partage de la terre promise.

Ainsi les autels ont leurs ministres, la loi a ses défenseurs particuliers. Le culte et le sacerdoce, qui remontent jusqu'à l'origine du monde (1), reçoivent un nouveau lustre (2).

Le législateur avait si bien réglé toutes choses dans sa loi que jamais on n'a eu besoin d'y rien changer. Moïse, éclairé de l'esprit de Dieu, avait tout prévu, même pour le temps où le peuple serait gouverné par des rois; aussi, jusqu'au temps du Messie, le peuple dans tous les temps et dans toutes les occasions ne s'appuie que sur Moïse. On avait besoin de la loi à chaque instant pour régler non-seulement les fêtes, les cérémonies et les sacrifices, mais encore les autres actions publiques et particulières, les contrats, les mariages, les successions, les funérailles et en général tout ce qui regarde les mœurs.

C'était là que les enfants apprenaient à lire. La seule règle d'éducation qui fût donnée aux parents était de leur apprendre, de leur inculquer et de leur faire observer cette loi sainte qui seule pouvait les rendre sages dès leur enfance (3). En un mot, le livre de la loi était un livre parfait qui, étant joint par Moïse à l'histoire du peuple de Dieu et à la tradition, lui apprenait tout ensemble son origine, sa religion, sa police, ses

(1) Dès les temps primitifs, sous les patriarches, c'était le chef, ou l'aîné des familles, qui faisait les fonctions du culte divin. Elles ne lui appartenaient cependant pas exclusivement. Bergier, *Traité de la rel.* V. 6.

(2) Le culte et le sacerdoce ne sont aucunement ni une suite de la crainte, ni l'invention des princes ou des prêtres.

(3) L'usage de tous les siècles et de tous les peuples réfute les sophismes de J.-J. Rousseau qui veut que l'homme ne commence à s'occuper de la religion qu'à un âge déjà avancé.

mœurs, sa philosophie, tout ce qui sert à régler la vie, tout ce qui unit et forme la société.

Moïse a recueilli l'histoire du peuple de Dieu dès le premier âge (1) Instruit par beaucoup de moyens qu'il ne s'agit pas de discuter ici, élevé au-dessus de l'homme par l'esprit de Dieu, il a écrit les œuvres de Dieu avec une exactitude et une simplicité qui inspire la croyance et l'admiration, non pas envers lui, mais envers Dieu même. Mais ce qu'il y a de plus beau dans cette loi, c'est qu'elle préparait la voie à une loi plus auguste et plus féconde en vertus. Moïse, pour tenir le peuple dans l'attente de cette loi du Messie, lui confirma la venue de ce grand prophète qui devait sortir d'Abraham, d'Isaac et de Jacob. *Dieu, dit-il, vous suscitera du milieu de votre nation, du nombre de vos frères, un prophète SEMBLABLE A MOI, c'est-à-dire, Législateur* (2).

MIRACLES OPÉRÉS EN FAVEUR DES ISRAËLITES (3).

Dieu avait déjà donné à son peuple dans le désert un pain miraculeux pour le nourrir; il avait fait sortir l'eau du rocher pour lui donner à boire; il avait mis en fuite ses ennemis; il s'était montré au milieu des éclairs et des tonnerres; il avait sévèrement puni les violations de la loi. Après tant de marques de sa protection spéciale, ne semble-t-il pas que les Israélites ne puissent plus se défier de sa providence? cependant, sur le point d'entrer dans la terre promise, ils recom-

(1) Les traditions de tous les peuples, leur chronologie certaine, l'état physique même du globe que nous habitons, rendent témoignage à la vérité du récit de Moïse. Voyez p. 45. 20.

(2) Deuter. XVIII. 45. — (3) V. *Manuel de l'Apologiste*, 2^o partie : *Miracles*; 3^o partie : *Je m'attache à l'Eglise cathol.*

mencèrent leurs murmures , perdirent courage et se révoltèrent même contre Moïse. Alors Dieu parut dans la nuée , sur le tabernacle , et fit entendre ces paroles terribles : « *Jusqu'à quand ce peuple m'outragera-t-il, jusqu'à quand demeurera-t-il incrédule malgré tous les miracles que j'ai faits en sa faveur? J'en jure par moi-même , tous ces hommes qui ont été témoins de tant de merveilles ne verront point la terre que j'ai promise à leurs pères , excepté Josué et Caleb , qui me sont demeurés fidèles ; ils mourront tous dans le désert , leurs enfants y entreront en leur place , après la mort de leurs pères* (1). Ils furent donc condamnés à errer dans le désert pendant quarante ans. Ils n'en devinrent pas plus dociles dans la suite , et renouvelèrent plusieurs fois leurs murmures ; mais Dieu leur fit sentir de nouveaux effets de sa colère jusqu'à ce qu'ils retournassent à lui. Enfin après des châtimens et des miracles sans nombre , Moïse les mena jusqu'à l'entrée de la terre promise et ne put y entrer lui-même. Averti de sa fin prochaine , il laissa ce qui restait à faire à Josué.

CANTIQUE DE MOÏSE. — SA MORT (1451).

Mais avant de mourir, il composa ce long et admirable cantique qui commence par ces mots : *Cieux, écoutez ma voix* (2), cantique qui rappelle tout ce que Dieu a fait pour ce peuple ingrat. Tout le peuple apprit par cœur ce divin cantique , par ordre de Dieu et de Moïse. Ce grand homme mourut à l'âge de cent vingt ans (1451), content comme un homme qui n'a rien oublié pour conserver parmi les siens la mémoire des

(1) Num. XIV. — (2) Deut. XXXII.

bienfaits et des préceptes de Dieu. Il a été admiré non-seulement de son peuple, mais encore de tous les peuples du monde, et aucun législateur n'a jamais eu un aussi grand nom parmi les hommes (1). Tous les prophètes, qui ont suivi dans l'ancienne loi, et tout ce qu'il y a eu d'écrivains sacrés, se sont fait gloire d'être ses disciples. Bossuet l'appelle avec raison *le plus ancien des historiens* (2), *le plus sublime des philosophes, et le plus sage des Législateurs.*

LE LIVRE DE JOB.

On croit que Moïse a écrit le livre de Job (3) de peur que les Juifs ne s'enorgueillissent en s'attribuant à eux seuls la grâce de Dieu ; il était bon de leur faire enten-

(1) Les anciens auteurs parlent de l'exposition de Moïse, de l'oppression en Egypte, des miracles de Moïse, de la mer rouge, de la loi écrite et des autres miracles. V. Euseb. *Demonstr. Ev.* — *L'historien véritable des temps fabuleux.* — *L'origine de l'idolâtrie païenne* de Faber. — Frayssinous, *Conférence de Moïse*, représente cet homme admirable comme un prodige de lumière et de sagesse, bien supérieur à tous les législateurs par la beauté de sa doctrine religieuse et morale, pour ceux mêmes qui auraient le malheur de ne voir en lui qu'un législateur humain, et non pas l'organe docile et fidèle du législateur suprême. On y voit toute l'excellence de la législation mosaïque. Toutes les objections des impies y sont réfutées avec une logique savante, claire et solide. — Cantu, *Hist. univ.*, t. 1, 2^e ép., ch. v.

(2) Moïse laissa aux Israélites toute leur histoire soigneusement rédigée, dès l'origine du monde jusqu'au temps de sa mort, (*les cinq livres du Pentateuque*). *Manuel de l'Apologiste*, 2^e partie : *Le Pentateuque.*

(3) L'art d'écrire existait du temps de Moïse. L'abbé Guénéé et d'autres Apologistes le démontrent d'une manière évidente.

dre que ce grand Dieu avait eu des élus même hors de son peuple et dans la race d'Esau (1).

La patience de Job devait aussi servir d'exemple au peuple affligé dans le désert; il devait apprendre à connaître quelle est la vertu des souffrances, et à goûter la grâce qui devait être un jour attachée à la croix.

ÉPREUVES DE MOÏSE.

Moïse avait goûté cette grâce lorsqu'il préféra les souffrances et l'ignominie, qu'il fallait subir avec son peuple, aux délices et à l'abondance de la cour du roi d'Égypte. Dès lors Dieu lui fit goûter les opprobres de Jésus-Christ, il les goûta encore davantage dans sa fuite précipitée et dans son exil de quarante ans; mais il avala jusqu'au fond le calice de Jésus-Christ, lorsque, choisi pour sauver ce peuple, il lui en fallait supporter des révoltes continuelles qui mettaient sa vie même en péril. Il apprit ce qu'il en coûte pour sauver les enfants de Dieu. Il fit voir de loin ce qu'une plus grande délivrance devait un jour coûter au Sauveur du monde.

Ce grand homme n'eut pas même la consolation d'entrer dans la terre promise, il la vit seulement d'une haute montagne et n'eut point de honte d'écrire qu'il en était exclu par une défiance qui, toute légère qu'elle paraissait, mérita d'être châtiée si sévèrement dans un homme dont la vertu était si éminente. Mais en même temps un haut mystère nous est montré dans l'exclusion de Moïse. Ce sage législateur qui ne fait que conduire les enfants de Dieu dans le voisinage de leur

(1) *Je vois bien que Dieu ne fait point acception des personnes; mais qu'en toute nation celui qui le craint et dont les œuvres sont justes lui est agréable. Act. X, 34, 35.*

terre, nous sert lui-même de preuve que *sa loi ne mène rien à perfection* (1), et que, sans nous donner l'accomplissement des promesses, elle nous les fait saluer de loin (2).

JOSUÉ (1455).

C'est un Josué, un Jésus, qui doit introduire le peuple de Dieu dans la terre sainte. Par les victoires de ce grand homme, devant qui le Jourdain retourna en arrière et donna un libre passage au peuple, les murailles de Jéricho tombèrent d'elles-mêmes, et *le soleil s'arrêta devant Gabaon au milieu du Ciel* (3), Dieu établit ses enfants dans la terre de Chanaan dont il chassa les peuples abominables. Par la haine que Dieu inspirait contre ces peuples à ses fidèles, il donnait à ceux-ci un extrême éloignement de l'impiété de ceux-là; en même temps il remplit son peuple élu de crainte de la justice divine en se servant de lui pour châtier ces peuples infâmes (4).

(1) Hebr. VII, 19.

(2) Hebr. XI, V. *Discours sur l'Hist. univ.* par Bossuet.

(3) On dit encore tous les jours, *le soleil se lève, le soleil se couche*, quoique selon le système de Copernic le soleil soit immobile, et que la terre se meuve. L'Écriture parle le langage reçu; et en parlant du miracle de Josué, elle n'entre dans aucun système astronomique; mais elle marque seulement l'effet sensible. Duclot, *la Bible vengée*, V, 4. — Bergier, *Traité de la religion*. C'est parce que Gallilée voulait faire d'un *système astronomique* une *vérité scripturistique* qu'il fut censuré à Rome. Les incrédules qui saisissent cette occasion pour accuser l'Église catholique d'ignorance, font eux-mêmes preuve d'ignorance ou de mauvaise foi.

(4) Les Juifs ne peuvent pas être accusés de cruauté, puisqu'ils ne faisaient qu'exécuter les ordres de Dieu.

**LA FIDÉLITÉ ET L'INFIDÉLITÉ DES ISRAÉLITES. LES
JUGES (1392 — 1444).**

Quand les Israélites furent en possession de la terre promise, ils demeurèrent fidèles au Seigneur pendant la vie des anciens qui avaient été les témoins des merveilles que Dieu avait opérées pour eux. Mais après la mort de ces vieillards, la mémoire de ces grands ouvrages s'affaiblit, et la pente universelle du genre humain les entraîna à l'idolâtrie. Autant de fois qu'ils y tombent, ils sont punis par l'esclavage; autant de fois qu'ils rentrent en eux-mêmes et ont recours à Dieu, ils sont délivrés par des hommes qu'il suscite dans sa miséricorde et à qui il inspire sa force pour les délivrer de l'esclavage (1).

Ainsi sous ses *Juges* (2) le peuple est diversement traité selon qu'il fait bien ou mal. La foi dans la Providence et dans la vérité des promesses et des menaces de Moïse se confirme de plus en plus dans le cœur des vrais fidèles. Mais Dieu préparait encore de plus grands exemples. Le peuple exaspéré par la mauvaise conduite des enfants de Samuel, homme selon le cœur de Dieu et le dernier des juges, demanda un roi comme les autres nations (3). Il n'y avait que le peuple de Dieu qui vécût sous un gouvernement théocratique, c'est-à-dire, sous un gouvernement dans lequel Dieu lui-même était le seul souverain et le seul législateur; tous les autres peuples constitués en corps de nations, avaient

(1) V. le *livre des Juges* et le *premier livre des Rois*. Les Israélites subirent dix servitudes.

(2) Les principaux Juges furent Gédéon, Jephthé, Samson, Héli et Samuel.

(3) 4 Reg. VIII, 5.

des rois. Au temps des servitudes, Dieu suscitait des juges qui commandaient les armées, mais il paraissait encore que le Seigneur gouvernait seul. C'était souvent lui qui réglait le temps et le mode du combat, et toujours il montrait que la victoire était due à lui seul. Dieu marqua son mécontentement et dit à Samuël : *Ce n'est pas vous, mais c'est moi qu'ils rejettent, afin que je ne règne point sur eux. Ecoutez donc ce qu'ils vous disent ; mais auparavant faites leur bien comprendre et déclarez-leur quel sera le droit du roi qui doit régner sur eux* (1). Il lui donna pour roi Saül (1095), qui fut réprouvé ensuite pour ses péchés (1054).

DAVID. — FAMILLE ROYALE (1054).

Le Seigneur résolut enfin d'établir parmi son peuple une *famille royale* d'où le Messie sortirait, et il la choisit dans la tribu de Juda (2). David, jeune berger sorti de cette tribu, le dernier des enfants de Jessé, fut sacré Roi par Samuel, dans Bethléem, la patrie de David. Ici, le peuple de Dieu prend une forme plus auguste. La royauté est affermie dans la maison de cet admirable berger. Grand roi, grand conquérant, David fut en même temps grand prophète, et digne de chanter les merveilles de la toute-puissance divine. Homme selon le cœur de Dieu, par sa pénitence, il a fait en quelque sorte tourner son crime à la gloire de son Créateur (3). Maître de Jérusalem, il y établit, par

(1) Reg. VIII, 4, 9.

(2) Souvenons-nous de la prophétie de Jacob, p 27.

(3) Voyez l'apologie de sa conduite dans le *Traité de la Religion*, par Bergier, vol. VIII, 70. Du reste, les livres saints n'approuvent pas ses fautes.

l'ordre de Dieu, le siège de la royauté et celui de la religion.

LE MESSIE, FILS DE DAVID.

Le Messie tant de fois promis comme le fils d'Abraham, devait être aussi le fils de David et de tous les rois de Juda (1). Ce fut en vue de ce divin libérateur et de son règne éternel que Dieu promit à David que son trône subsisterait toujours. Aussi, de son temps, et sous les rois ses successeurs, le mystère du Messie s'éclaircit-il plus que jamais par des prophéties magnifiques. David a vu ce Messie de loin, il l'a chanté dans ses psaumes avec une magnificence que rien n'égalera jamais. Il y parle de toutes les circonstances de sa vie, de sa mort (2), de sa résurrection et surtout de son Eglise et de la conversion admirable des Gentils (3). Dans ces cantiques sublimes; souvent il ne songe qu'à célébrer la gloire de Salomon son fils; mais tout à coup, ravi hors de lui-même et pénétré d'une lumière céleste, il aperçoit de loin celui dont Salomon était la figure. Non-seulement il voit, comme Abraham, toutes les nations de la terre bénies dans ce nouveau roi, mais il contemple avec admiration tous les peuples soumis à son empire et prosternés aux pieds du seul Dieu véritable. *Dans ces jours heureux, dit-il, on verra éclore la justice avec l'abondance de la paix, l'empire du nouveau roi s'étendra d'une mer à l'autre et jusqu'aux extrémités du monde. Les habitants du désert se prosterneront devant lui, et ses ennemis baiseront la poussière*

(1) *Traité de la Religion*, vol. VIII, 386. — Is. XI, 40.

(2) Ps. XXI. Ps. LXVIII.

(3) Ps. XXI.

de ses pieds. Tous les rois de la terre l'adoreront et toutes les nations lui seront assujetties (1).

**LE TEMPLE DE JÉRUSALEM PRÉPARÉ PAR DAVID EST BÂTI
PAR SALOMON.**

Quand David eut défait tous ses ennemis, paisible et victorieux, il tourna toutes ses pensées vers le culte divin auquel il voulait donner plus de magnificence; il désigna, par l'ordre de Dieu, la place du temple, il en fit tous les dessins, il y destina les dépouilles des peuples et des rois vaincus; mais ce temple qui devait être préparé par le conquérant, devait être construit par le roi pacifique.

En effet, à ce prince guerrier succéda un de ses plus jeunes enfants, Salomon, que le Seigneur combla de toute espèce de faveurs. Sage, juste, pacifique, Salomon était un prodige de science, de sagesse et de bonheur. Ses mains, pures de sang, furent jugées dignes de bâtir le temple de Dieu (2).

(1) Ps. LXXI, 7-11.

(2) Dieu n'a pas besoin de temples, dit l'incrédule. Sans doute, Dieu n'a pas besoin de temples pour lui-même comme un monarque a besoin d'un palais pour en faire le siège de sa grandeur; mais c'est nous qui avons besoin de ces lieux spécialement consacrés au culte de Dieu, soit pour aider notre faiblesse à nous élever jusqu'à l'auteur de tout bien, soit pour faciliter le moyen de lui adresser des prières plus ferventes, soit pour lui offrir, tous ensemble, des hommages plus solennels et nous présenter comme des enfants d'une même famille sous les yeux de notre Père commun. Que de pensées salutaires n'inspirent pas les temples? L'or et l'argent qui y sont employés pour en relever la majesté, servent en même temps de marques de notre dévouement. V. *Manuel de l'Apologiste*, 2^e partie.

CINQUIÈME ÉPOQUE.

DÉDICACE DU TEMPLE DE SALOMON (1005).

Au jour de la dédicace du temple, Dieu y parut dans sa Majesté et choisit ce lieu pour y établir son nom et son culte avec l'abondance de ses bénédictions. La prière que fit Salomon en cette occasion est sublime et touchante : *Seigneur d'Israël*, dit-il, *il n'est point d'autre Dieu que vous ni dans le ciel ni sur la terre ; est-il donc croyable que vous daigniez habiter avec les hommes ? Si toute l'étendue des Cieux ne saurait vous contenir, combien moins cette maison que j'ai bâtie pourra-t-elle recevoir une si grande majesté. Aussi n'est-elle destinée qu'à être le lieu où vous écoutiez favorablement les prières de votre serviteur et celles de votre peuple ; que vos yeux soient ouverts, Seigneur, que vos oreilles soient attentives aux très-humbles supplications que nous vous adressons en ce lieu. Exaucez-les du haut du Ciel où est votre trône, et faites-nous miséricorde* (1). Il y eut défense de sacrifier ailleurs. L'unité de Dieu fut démontrée par l'unité de son temple. Jérusalem devint une cité sainte, image de l'Eglise où Dieu devait habiter comme dans son véritable temple, et du Ciel où il nous rendra éternellement heureux par la manifestation de sa gloire.

CHUTE DE SALOMON.

Tant que Salomon imita la piété de David, son père, il fut heureux ; mais, hélas ! il finit par de honteuses

(1) III. Reg. VIII, 23-30.

faiblesses, et il s'abandonna à l'amour des femmes. Aussitôt son esprit baissa, son cœur s'affaiblit et sa piété dégénéra en idolâtrie. Chute terrible dans le plus sage des hommes ! Dieu qui épargna Salomon pour l'amour de son serviteur David, lui dénonça qu'il le punirait en la personne de son fils.

LE SCHISME DES DOUZE TRIBUS (980).

En exécution de ces décrets, Roboam successeur de Salomon, téméraire par lui-même, est livré à un conseil insensé de jeunes gens qui le flattent. Le peuple accablé d'impôts se révolte, et dix tribus se séparent de lui. Pendant que ces dix tribus se séparent de leur Dieu et de leur Roi, les enfants de Juda, fidèles à Dieu et à David dans la personne de Roboam, demeurent dans la foi et dans l'alliance d'Abraham. La tribu de Lévi se joint à eux avec la tribu de Benjamin. Ainsi le peuple de Dieu subsiste sous le nom de *Royaume de Juda*. La religion souvent obscurcie ne laisse pas de s'y conserver, tandis que dans le *Royaume d'Israël*, c'est-à-dire, dans les dix tribus séparées, règnent l'impiété et l'idolâtrie (1).

LE ROYAUME D'ISRAËL DÉTRUIT (718).

Cependant malgré la corruption effroyable d'Israël, Dieu se souvient de son alliance avec Abraham, Isaac et Jacob, dont les Israélites étaient les enfants; sa loi ne s'éteint pas parmi ces rebelles, il ne cesse de les rappeler à la pénitence par des miracles innombrables et par les continuels avertissements des pro-

(1) Les dix tribus d'Israël avaient leur roi.

phètes (1) ; mais les voyant endurcis dans leurs crimes il ne les peut plus supporter. Il suscite contre eux Salmanazar , roi d'Assyrie , qui met le siège devant la ville de Samarie , capitale du royaume d'Israël , l'emporte d'assaut et emmène les dix tribus qu'il transporte dans les diverses contrées de l'empire d'Assyrie , d'où elles ne revinrent jamais.

L'histoire de Tobie , rapportée à ces temps , nous fait voir la conduite des élus de Dieu qui restèrent dans les dix tribus séparées (2).

LES PROPHÈTES (3) (800—442).

Il n'y a rien de plus remarquable dans l'histoire du peuple de Dieu que le ministère des prophètes (4). Ces hommes , séparés du peuple par une vie retirée , pauvre et pénitente , vivant dans une espèce de communauté , sous un supérieur que Dieu leur donnait , étaient la figure de la mortification qui devait être annoncée et pratiquée sous l'Évangile. Dieu se communiquait à eux d'une manière particulière et faisait éclater aux yeux du peuple cette merveilleuse communication , surtout dans les temps de désordre , où il semblait que l'idolâtrie allait abolir la loi de Dieu. Durant ces temps mal-

(1) V. *les livres des Rois*. — V. l'article suivant : *les prophètes*.

(2) V. *Le livre de Tobie*.

(3) Le plus sublime de ces prophètes est Isaïe , qui est plutôt évangéliste que prophète. Voyez ch. II, XI, LII, LIII, LV, LXVI.

(4) Dieu ne cessa , depuis la loi écrite , de susciter , même parmi les Gentils , de véritables prophètes pour procurer à tous les hommes les moyens de parvenir au salut , et pour assurer en particulier celui des élus. (S. Aug. *de civ. Dei*. 4. 18. Clem. Alex. Strom. L. 6. S. Thom. 2. 2.). Balaam en offre un exemple.

heureux, les prophètes faisaient retentir de tous côtés, et de vive voix et par écrit, les menaces du Très-Haut; leurs écrits se trouvaient entre les mains de tout le peuple et soigneusement conservés en mémoire perpétuelle des siècles futurs. Ils encourageaient les gens de bien, qui s'unissaient à eux et qui demeuraient fermes dans l'alliance du Seigneur. Ainsi la société du peuple de Dieu subsistait toujours. Mais surtout le grand mystère du Messie s'éclaircissait de plus en plus par ces mêmes prophètes. Ils tracèrent d'avance l'histoire complète de Jésus-Christ jusqu'à marquer le temps où il devait paraître, la tribu d'où il devait sortir, la famille, le lieu de sa naissance, la Vierge-Mère, l'adoration des mages, sa vie publique, ses miracles, ses vertus, sa doctrine céleste, ses souffrances, sa mort, sa résurrection, sa gloire, son Eglise avec ses victoires, la vocation des Gentils et la réprobation des Juifs (1).

Non-seulement les prophètes ont parlé de Jésus-Christ et de son règne, mais encore ils en étaient la figure et représentaient ses mystères, principalement celui de la Croix, car presque tous ont souffert pour la justice. Mais ce que les prophètes ont vu le plus clairement et ce qu'ils ont aussi déclaré dans les termes les plus magnifiques, c'est la *bénédition des Gentils*. La connaissance de Dieu répandue par toute la terre est

(1) S. Chrysostôme nous donne un tableau frappant de toutes ces prophéties dans son *Homélie sur la divinité de Jésus-Christ. Quod Christus sit Deus*. — Le savant card. de la Luzerne, dans ses *Dissertations sur les prophéties*, a résumé une foule d'auteurs qui ont écrit sur cette vérité.

donnée comme le signe certain et comme le fruit de la venue du Messie (1).

JUDA PROTÉGÉ OU PUNI (980—587).

Le Royaume de Juda, loin de profiter des châtements d'Israël, en suit les mauvais exemples. Dieu ne cesse de l'avertir par ses prophètes *qu'il lui envoie coup sur coup, s'éveillant la nuit et se levant dès le matin*, comme il le dit lui-même, pour marquer ses soins paternels. Cependant malgré les prophètes (2), malgré les prêtres fidèles et le peuple uni avec eux dans la pratique de la foi et dans l'attente du Messie, l'idolâtrie qui avait ruiné Israël, entraîne souvent dans Juda même et les princes et le gros du peuple. Quand les rois, enfants de David, comme Josaphat, Ezéchias et Josias, suivent les bons exemples de leur père, Dieu fait des miracles surprenants en leur faveur (3); mais ils sentent, quand ils dégènèrent, la force invincible de son bras qui s'appesantit sur eux. Les rois d'Egypte, de Syrie et surtout d'Assyrie et de Babylone lui servent d'instrument pour sa vengeance (4).

(1) *Manuel de l'Apologiste*, 2^e et 3^e partie : *Les prophéties*. Toutes les prophéties n'ont, pour ainsi dire, qu'un seul but, ou trois faits, qui ont concouru ensemble : la désolation des Juifs, la conversion des Gentils, et la prédication de l'Évangile.

(2) Jérémie surtout ne cessa d'annoncer à Juda les maux que la vengeance divine allait accumuler sur lui.

(3) Sous Manassès, fils d'Ezéchias, Judith donne la mort à Holopherne, général des Assyriens, et délivre son peuple.

(4) *Disc. sur l'Hist. univ.*, par Bossuet.

LA CAPTIVITÉ DE BABYLONE (588).

L'impiété augmente. Indigné enfin de l'ingratitude des enfants de Juda, le Seigneur s'émeut contre eux et suscite en Orient un roi plus superbe et plus redoutable que tous ceux qui avaient paru jusqu'alors. C'est Nabuchodonosor, roi de Babylone, le plus terrible des conquérants. Dieu le montre au loin par ses prophètes aux princes et aux peuples pour les punir. Le vengeur approche et la frayeur marche devant lui. Il prend une première fois Jérusalem et transporte à Babylone une partie de ses habitants. On ne fait cependant pas pénitence; il revient, et le joug de Jérusalem est aggravé. Enfin l'iniquité vient à son comble, l'orgueil croît avec la faiblesse, et Nabuchodonosor met tout en poudre (1).

LE TEMPLE DÉTRUIT.

Dieu n'épargna pas même son sanctuaire. Ce beau temple, l'ornement du monde, qui devait être éternel, si les enfants de Juda eussent persévéré dans la piété, fut consumé par le feu des Assyriens. Jérusalem périt pour ses péchés plus d'un siècle après la destruction de Samarie. Cependant Dieu ne la laissa pas sans espérance (2). Isaïe, qui avait prédit sa perte, avait vu son glorieux rétablissement et lui avait même nommé Cyrus son libérateur, deux cents ans avant que ce prince fût né. Jérémie lui avait promis son retour après soixante-dix ans de captivité (3).

(1) *Disc. sur l'Hist. univ.*

(2) L'histoire de Suzanne et tant d'autres faits arrivés pendant la captivité, montrent qu'on n'avait pas ôté à Juda tout pouvoir.

(3) Is. XLIV et LXV. — Jér. XXV et XXXIX.

BABYLONE PUNIE.

Il n'en fut pas ainsi des autres peuples. Dieu , après avoir exercé sa justice par ces terribles conquérants , l'exerça ensuite sur eux-mêmes. Babylone , souvent menacée par les prophètes , et toujours superbe et impénitente , tombe et est livrée aux Mèdes , aux Perses et à Cyrus. Ainsi périt avec elle le royaume des Chaldéens qui avait détruit tant d'autres royaumes ; et *le marteau qui avait brisé tout l'univers fut brisé lui-même* (1). *Le Seigneur rompit la verge dont il avait frappé tant de nations* (2).

CYRUS.

Cyrus , devenu par cette conquête le maître de tout l'Orient , reconnu dans le peuple Juif , tant de fois vaincu et toujours subsistant , je ne sais quoi de divin. Ravi des oracles , qui avaient prédit ses victoires , il avoue qu'il doit son empire au Dieu du Ciel que les Juifs servaient (3). Il signale la première année de son règne par le rétablissement du temple et du peuple de Dieu , et exécute ainsi les décrets éternels du Tout-Puissant.

SIXIÈME ÉPOQUE.

LA FIN DE LA CAPTIVITÉ DE BABYLONE. LE RETOUR
DES CAPTIFS (538).

Dieu avait puni les Juifs comme des enfants désobéissants qu'on rappelle au devoir par le châtement, et

(4) Jérém. L, 23. — (2) Is. XLV, 5. — (3) I Esdr. I.

puis, touché de leurs larmes, il oublie leurs fautes. Babylone est détruite pour jamais; mais Jérusalem, rétablie par un changement merveilleux, voit après soixante-dix ans de captivité revenir ses enfants de tous les côtés du monde.

C'est Zorobabel, de la tribu de Juda et du sang des rois, qui les ramène de la captivité. Ceux de Juda reviennent en foule et remplissent tout le pays. Les dix tribus dispersées se perdent parmi les Gentils, à la réserve de ceux qui, sous le nom de Juda et réunis sous ses étendards, rentrent dans la terre de leurs pères (1). Enfin, l'autel se redresse, le temple se rebâtit (516), les murailles de Jérusalem sont relevées (442). La jalousie des peuples voisins est réprimée par les rois de Perse, devenus les protecteurs du peuple de Dieu. Le Pontife entre en ministère avec tous les prêtres qui prouvent leur descendance par les registres publics; les autres sont rejetés. Esdras, prêtre lui-même, et Néhémias, gouverneur, réforment tous les abus que la captivité avait introduits, et font garder la loi dans toute sa pureté. Esdras, profondément versé dans la loi, rassemble de toutes parts les Livres Saints et en rétablit le *Canon* (2). A la lecture de la loi, le peuple pleure avec Esdras et Néhémias les transgressions qui lui avaient attiré ces grands châtiments; il reconnaît que Moïse les avait prédits.

(1) Dieu s'est servi de la dispersion des Juifs pendant et après la captivité pour faire revivre dans bien des nations la tradition des plus grandes vérités.

(2) Les incrédules, qui ne reculent devant aucune extravagance, prétendent que les Livres Saints sont une invention d'Esdras. — Voyez la réfutation de cette erreur dans Bossuet, *Disc. sur l'Hist. univ.* et dans Muzzarelli, *Religion du philosophe*.

L'oracle de Jérémie et le retour de la captivité, tant promis, les étonnent et les consolent; ils adorent les jugements de Dieu, et, réconciliés avec lui, ils vivent en paix.

DERNIÈRES PROPHÉTIES (538—516).

Il restait environ cinq cents ans jusqu'aux jours du Messie. Dieu donna à la majesté de son Fils de faire taire les prophètes durant tout ce temps, pour tenir son peuple dans l'attente de celui qui devait être l'accomplissement de tous les oracles. Mais vers la fin des temps où le Seigneur avait résolu de mettre fin aux prophéties, il sembla qu'il voulait répandre toutes ses lumières et découvrir tous les conseils de sa providence, tant il exprima clairement les secrets des temps à venir.

LE PROPHÈTE DANIEL (1).

Le temps marqué dans les desseins de Dieu pour la captivité de Babylone, dont nous avons parlé plus haut, était près d'expirer, et Daniel offrait à Dieu les vœux les plus ardents pour la délivrance de ses frères. Tout à coup, il est élevé à la contemplation de mystères plus sublimes. Il voit une délivrance bien plus importante, la rédemption du genre humain arraché à la servitude du démon, et la bénédiction répandue sur la terre par le Messie. L'ange Gabriel lui apparaît et lui

(1) Daniel fut révééré pour sa piété, même par les rois infidèles, et employé pour sa prudence aux plus grandes affaires de leurs états. (Dan. I-IV, VIII.) Voyez de la Luzerne, *Dissertations sur les prophéties*, t. 4. art. 3. § 2. § 3.

dit : Dieu a fixé le temps à soixante-dix semaines (1) en faveur de votre peuple et de la ville sainte, afin que les prévarications soient abolies, que le péché trouve sa fin, que la justice éternelle règne sur la terre, que les prophéties soient accomplies et que le Saint des Saints reçoive l'onction. A la fin de ce temps (de ces 70 semaines), le Christ sera mis à mort, et le peuple qui le renoncera ne sera plus son peuple. Une nation étrangère viendra avec son chef, elle détruira la ville et le sanctuaire, et la guerre sera suivie d'une entière désolation (2). La dernière semaine confirmera l'alliance (du Christ) avec plusieurs. Au milieu de cette dernière semaine les hosties et les sacrifices seront abolis. L'abomination de la désolation sera dans le temple et durera jusqu'à la fin (3).

Qui ne voit dans cette prophétie la rédemption du genre humain par la mort de Jésus-Christ, le vrai Messie, la conversion des Gentils et la ruine de Jérusalem ? « Ce dernier événement, dit Bossuet, qui a suivi de si près la mort de Notre-Seigneur nous met au-dessus de tous les raffinements des chronologistes et fait entendre aux moins clairvoyants l'accomplissement de cette prophétie. (4). »

Quatre monarchies sont montrées au même prophète, sous lesquelles les Israélites doivent vivre encore. Elles disparaissent comme un torrent, et vers la fin, et comme dans le sein de ces monarchies, on voit le RÈGNE DU FILS DE L'HOMME. A ce nom on reconnaît Jésus-

(1) Dans le langage des Ecritures à 490 ans, ou à 70 semaines d'années.

(2) La destruction de Jérusalem et de son temple.

(3) Dan. IX, 24-27.

(4) *Disc. sur l'His. univ.* 2^e partie.

Christ. Tous les peuples sont soumis à ce grand et magnifique royaume (Dan. 44). L'éternité lui est promise, et il doit être *le seul dont la puissance ne passera pas à un autre.*

ZACHARIE, AGGÉE ET MALACHIE.

On dirait que le livre des décrets divins a été ouvert au prophète Zacharie, et qu'il y a lu toute l'histoire du peuple de Dieu depuis la captivité. Aggée préfère le second temple au premier, parce que le Messie honorerait le second de sa présence. La paix y sera établie; tout l'univers ému rendra témoignage à son Rédempteur. *Encore un peu de temps, dit le Seigneur, j'ébranlerai le Ciel, la terre, la mer et tout l'univers, je mettrai tous les peuples en mouvement, le DÉSIRÉ DES NATIONS viendra, et je remplirai cette maison de gloire. Oui, la gloire de cette maison surpassera celle de la première (Agg. 44).* Malachie voit que le Messie est le Dieu à qui ce temple est dédié. *Il voit un Sacrifice pur et sublime offert au Tout-Puissant, en tout lieu; Sacrifice qui remplace tous les anciens.* — Enfin il montre le Précurseur du Messie; ce doit être un nouvel Elie, remarquable par sa sainteté, par l'austérité de sa vie, par son autorité et son zèle. Ainsi le dernier prophète de l'ancien peuple marque le premier qui doit venir après lui et qui sera prophète et plus que prophète, saint Jean-Baptiste.

IL SE FAIT UN GRAND CHANGEMENT DANS LA MANIÈRE DE PENSER ET D'AGIR DES JUIFS.

A la loi de Moïse Dieu avait joint les prophètes et l'histoire du peuple de Dieu, dans laquelle étaient con-

firmées, par des expériences sensibles, les promesses et les menaces de la Loi. Tout était soigneusement écrit, tout était digéré par ordre de temps, et voilà ce que Dieu laissa pour l'instruction de son peuple quand il fit cesser les prophètes. De telles instructions firent un grand changement dans les mœurs des Israélites. Ils n'avaient plus besoin ni d'apparitions, ni de prédictions manifestes; les témoignages qu'ils avaient reçus leur suffisaient. C'est pourquoi depuis ce temps on ne les voit plus retourner à l'idolâtrie, à laquelle ils étaient si étrangement portés. Ils se souvenaient toujours de Nabuchodonosor et de leur ruine si souvent prédite. Ils n'étaient pas moins remplis d'admiration de leur rétablissement, fait contre toute apparence dans le temps et par celui qui leur avait été désigné. On ne vit plus parmi eux de faux prophètes. Ils ne s'abandonnaient plus à l'inclination qu'ils avaient de les croire, ni à la pente qui les menait à l'idolâtrie (1)

PAIX PROFONDE (836—220).

Tous les prophètes leur avaient promis une paix profonde (2). On lit encore avec joie la belle peinture que font Isaïe et Ezéchiel des bienheureux temps qui devaient suivre la captivité de Babylone (3). Ils en jouirent sous les rois de Perse. Hors d'une conjoncture, qui passa vite (4), ils furent toujours sans crainte. Instruits par leurs prophètes à obéir aux rois (5), à qui Dieu les avait soumis sans leur ôter le pouvoir souverain, leur fidélité fut inviolable. Aussi furent-ils toujours doucement traités. A la faveur d'un tribut léger, ils vivaient

(1) Zach. XIII. — (2) Is. LXI, LXIII, LII, LIV. — (3) Ezéch. XXXVI, XXXVIII. — (4) Esth. IV, V, VII. — (5) Jér. XXVI, XL.

d'après leurs propres lois. Les Pontifes conduisaient le peuple ; le conseil public , établi premièrement par Moïse , avait toute son autorité, et ils exerçaient entr'eux la puissance de vie et de mort , sans que personne se mêlât de leur conduite. La ruine de l'empire de Perse ne changea pas leurs affaires.

ALEXANDRE-LE-GRAND (332).

L'empire des Perses avait succédé à celui des Assyriens. Fidèle à sa mission , il avait rendu la paix et la liberté au peuple de Dieu. Ses destinées étaient donc accomplies , et il ne lui restait plus , suivant la prophétie de Daniel , qu'à disparaître devant l'empire des Grecs. Le moment marqué par la Providence était arrivé ; Alexandre , Roi de Macédoine , ayant attaqué les Perses , somma Jérusalem de se soumettre à sa domination. Les Juifs s'en excusèrent sur la fidélité qu'ils devaient au roi de Perse leur protecteur. Irrité de cette réponse , Alexandre marcha vers Jérusalem dans le dessein de massacrer tous ses habitants. Le grand-prêtre Jaddus eut recours au Seigneur. Dieu lui ordonna d'aller lui-même au-devant d'Alexandre. A la vue du grand-prêtre , revêtu de ses habits sacerdotaux , le redoutable conquérant, plein de respect , s'inclina profondément et le salua avec une vénération religieuse. Comme ses officiers s'en étonnaient , il leur dit que ce même grand-prêtre , revêtu des mêmes habits , lui était apparu en songe , lorsqu'il était encore en Macédoine , et lui avait promis que son Dieu le rendrait victorieux des Perses. Alexandre monta au temple et y offrit des sacrifices au vrai Dieu. On lui montra les prophéties de Daniel qui annonçaient que l'empire des

Perses serait détruit par un roi des Grecs. Alexandre plein de joie et d'admiration accorda aux Juifs toutes les grâces qu'ils lui demandèrent ; et depuis ce temps, il ne cessa de les protéger (1). Mais le prophète avait annoncé que le règne de ce prince ne serait point de longue durée. Après la mort de ce grand conquérant, les Juifs passèrent sous la domination des rois Grecs d'Égypte qui continuèrent de les protéger. Ptolomée ne trouvant pas dans tout son royaume de sujets plus fidèles que les Juifs, en remplit ses armées et leur confia ses places les plus importantes. On les voit se répandre par toute la Grèce, y vivre selon leur loi et y jouir des mêmes droits que les autres citoyens. Par une providence toute particulière de Dieu, qui préparait tout pour la venue du Messie, leur loi est traduite en grec (2) par les ordres de Ptolomée-Philadelphie, roi d'Égypte (261). La religion judaïque est connue parmi les Gentils ; leurs philosophes en profitent pour enrichir leurs écrits sur la Divinité et sur la morale.

Les Juifs vivent en paix et en liberté sous la puissance des rois de Syrie qui venaient d'enlever la Palestine à Ptolomée-Philopator, qui les avait persécutés pendant quelque temps. Le temple est enrichi par les rois et par les peuples. Les Juifs n'avaient guère goûté une telle tranquillité sous leurs propres rois.

LA PAIX EST TROUBLÉE.

Elle semblait devoir être éternelle cette paix, s'ils ne l'eussent eux-mêmes troublée par leurs dissensions. Il y avait trois cents ans qu'ils jouissaient de ce repos

(1) Josèphe *antiq.* XI, 8. *Contr. App. id. Antiq.* XII, 2.

(2) On l'appelle la *Version des Septante*.

prédit par leurs prophètes, quand l'ambition et les jalousies qui se mirent parmi eux, furent sur le point de les perdre (1). Quelques-uns des plus puissants trahirent leur peuple pour flatter les rois de Syrie. Ils célébraient des jeux comme les Gentils. Cette nouveauté éblouit les yeux du peuple, et l'idolâtrie, revêtue de cette magnificence, parut belle à beaucoup de Juifs. A ces changements se mêlèrent des disputes pour le souverain sacerdoce. Les divisions et les jalousies des particuliers ne tardèrent pas à causer de grands malheurs à tout le peuple et à la ville sainte. Juda même combattit alors contre Jérusalem (2), et cette ville fut trahie par ses propres citoyens.

LA PERSÉCUTION D'ANTIOCHUS. LES MACHABÉES (170).

Antiochus l'Illustre, roi de Syrie, conçoit l'idée de détruire ce peuple divisé, pour profiter de ses richesses. Il entre dans Jérusalem, il y exerce des cruautés inouïes. Son orgueil le porte aux derniers excès. Il vomit des blasphèmes contre le Très-Haut. *A cause des péchés du peuple, la force lui est donnée contre le sacrifice perpétuel* (3). Il profane le temple et le pille; il ordonne aux Juifs d'adorer les mêmes dieux que les Grecs, et entreprend de détruire la religion avec le peuple. Mais les excès de ce prince impie ont leurs bornes. Dieu inspire un zèle magnanime à toute une famille sacerdotale, dont le chef était Mathathias. Ce vénérable vieillard s'oppose à ces violences; il réunit les gens de bien, parcourt la Judée, renverse les autels

(1) 1 Mach. I. — 2 Mach. III, 4.

(2) Zach. XIV, 44. — Dan. VII, 8.

(3) Daniel l'avait prédit, VIII, 12.

des idoles et délivre la loi sainte de la servitude des infidèles. Après ces expéditions, Mathathias se voyant près de mourir appelle ses enfants et leur dit : *« L'orgueil et l'impiété se fortifient, nous sommes dans un temps d'épreuve, d'indignation et de colère. Maintenant donc, mes enfants, soyez remplis de zèle pour la Loi, et donnez votre vie pour maintenir l'alliance de vos pères. Souvenez-vous de ce qu'ils ont fait dans leur temps. Considérez tout ce qui s'est passé d'âge en âge, vous trouverez que nul de ceux qui mettent leur confiance en Dieu ne tombe dans l'affaiblissement. Ne craignez pas les menaces de l'impie, parce que sa gloire n'est que de la boue, et qu'il sera lui-même un jour la pâture des vers; armez-vous donc de courage, mes enfants, et combattez vaillamment pour la défense de la Loi; par là vous acquerrez une gloire immortelle. Simon, votre frère, est un homme de bon conseil, il vous tiendra lieu de père. Que Judas Machabée commande vos troupes. Rassemblez auprès de vous tous ceux qui sont attachés à notre sainte Loi, et vengez votre peuple (4). »* Il mourut après avoir béni ses enfants (166). Le vénérable vieillard ne se trompa pas; son discours eut tout le succès désiré. Judas Machabée avec une poignée de gens fait des exploits inouïs et purifie le temple de Jérusalem. Il poursuit les Iduméens et les autres Gentils qui se joignent à Antiochus, et leur ayant pris les meilleures places, il revient victorieux et humble, tel que l'avait vu Isaïe (2), chantant les louanges de Dieu qui avait livré entre ses mains les ennemis de son peuple. Il continue ses victoires malgré les armées prodigieuses des capitaines d'Antiochus.

(4) 1 Mach. II, 49-54, 64-67. — (2) Is. LXIII.

Daniel n'avait donné que six ans à ce prince impie pour tourmenter le peuple de Dieu ; et voilà qu'au temps prédit , il apprend à Ecbatane les faits héroïques de Judas , tombe dans une profonde tristesse et meurt , comme l'avait prédit le prophète , misérable , *mais non de main d'homme* , après avoir reconnu , mais trop tard , la puissance du Dieu d'Israël (1). Ses successeurs continuent la guerre contre la Judée. Judas Machabée termine sa glorieuse carrière au combat. Les victoires de ses deux frères Jonathas et Simon , successivement souverains pontifes , rétablissent la gloire ancienne du peuple de Dieu (2).

SIMON SOUVERAIN PONTIFE ET CHEF DU PEUPLE JUIF (444).

Simon , déjà Souverain Pontife , est choisi pour être aussi le chef de ce peuple. Les Juifs , en le choisissant , mirent à son pouvoir une restriction bien remarquable ; le décret porte qu'il jouira de l'autorité souveraine lui et sa postérité jusqu'à ce que s'élève parmi eux *le prophète fidèle* , c'est-à-dire , le Messie (3). Ainsi Simon prend en main le gouvernement en qualité de grand-prêtre et de prince des Juifs. Nous voyons ses descendants lui succéder dans cette dignité jusqu'à la venue de Jésus-Christ. Enfin malgré la haine et la jalousie des peuples qui les environnent , sous l'autorité des pontifes , qui sont devenus leurs rois , les Juifs fondent le nouveau royaume des Asmonéens ou des Machabées,

(1) 1. Mach. VI. II. Mach. IX. Dan. VIII.

(2) Au milieu de tant de maux , la confiance qu'ils eurent en Dieu les rendit intrépides et invincibles. Le peuple fut toujours heureux sous leur conduite. *Disc. sur l'Hist. univ.* 2^e partie.

(3) 1. Mach. XIV.

plus étendu que jamais , si l'on excepte le temps de David et de Salomon. Les Romains mêmes ne leur refusent pas leur amitié et leur protection. C'est ainsi que ce royaume absolument libre usa de son droit et pourvut à son gouvernement.

JUDA SUBSISTE TOUJOURS EN CORPS D'ÉTAT.

La postérité de Jacob , par la tribu de Juda et par les restes des autres tribus qui se rangèrent sous ses étendards , se conserva donc en corps d'état et jouit paisiblement de la terre qui lui avait été assignée. Voilà de quelle manière le peuple de Dieu subsista toujours parmi tant de changements ; et ce peuple , tantôt châtié et tantôt consolé , selon ses mérites , rend témoignage de la providence qui régit le monde. Mais en quelque état qu'il fût , il vivait toujours en attente des temps du Messie ; et dans le temps où Dieu ne faisait plus de nouvelles prédictions , cette foi du Messie était plus vive (4). Ils comptaient sur la foi des anciennes prophéties , et tout ce qui leur arrivait de jour en jour en était un perpétuel développement.

DÉPRAVATION GÉNÉRALE DES GENTILS. (2).

Toutefois comme la conversion de la gentilité était une œuvre réservée au Messie et le propre caractère de sa venue , l'erreur et l'impiété prévalaient partout. Les nations les plus éclairées et les plus sages , les Chaldéens , les Égyptiens , les Grecs , les Romains , étaient les plus ignorants et les plus aveugles sur la religion ;

(1) Josèphe 4.

(2) V. Bossuet , *Disc. sur l'Hist. univ.*

tant il est vrai qu'il faut y être élevé par une grâce particulière et par une sagesse plus qu'humaine (1). Dans quel abîme était le genre humain, qui ne pouvait supporter la moindre idée du vrai Dieu ! Toute la terre était plongée dans la même erreur. Qui oserait dépeindre les excès horribles de toutes les passions qui semblaient être arrivées à leur comble ? Qui croirait que des hommes, tels que Platon, le divin Platon ! le sage Plutarque, et Socrate fussent les plus ardents prôneurs de ces infâmies qui outragent la nature ? Les impudicités publiques faisaient la plus chère partie de la religion. Quels abominables mystères dans la plupart des fêtes des dieux ! Vénus avait partout ses temples, tandis que la pudeur et la fidélité conjugale étaient inconnues. Les Romains mêmes surpassaient toutes les autres nations en lubricité. Que dire des outrages faits à l'humanité par la manière barbare dont on traitait les esclaves ! Les païens ne connurent pas le droit des gens et de l'humanité. Un caprice suffisait pour déchirer à coups de verges ces hommes que la servitude mettait au niveau de la brute, leur briser les os, leur crever les yeux et les assommer. On les regardait comme des bêtes de charge, c'est l'expression de la loi même, *PECUDUM NUMERO*. La barbarie de ces temps malheureux fit entrer dans les réjouissances publiques, et ensuite dans les exercices de la religion, les combats cruels des gladiateurs, spectacles sanguinaires, qui devinrent même une partie des plaisirs de la table. Les usures les plus criantes faisaient gémir les débiteurs. Les créanciers avaient le droit de réduire en esclavage ceux de leurs débiteurs qui n'avaient pas payé au terme marqué

(1) Bossuet, *Disc. sur l'Hist. univ.*

les usures oppressives autorisées par les lois. Après cela, considérez ces bouleversements continuels des états et des empires, ces guerres barbares et exterminatrices, où l'on ne reconnaît aucun droit naturel, et ces assassinats fréquents des princes. L'extravagance la plus révoltante de l'idolâtrie était répandue partout (1). *Tout est dans la confusion*, dit l'Esprit-Saint parlant des païens idolâtres, *tout est dans le sang, le meurtre, le larcin, la tromperie, la corruption, l'infidélité, le tumulte, le parjure, le trouble des gens de bien, l'oubli de Dieu, l'impureté des âmes, le renversement de la nature, l'inconstance des mariages, et la dissolution de l'adultère et de l'impudicité, car le culte des idoles abominables est la cause et le principe et la fin de tous les maux* (Sap. 14).

SUPERSTITION ET SÈCTES PARMİ LES JUIFS.

A la fin des temps, les Juifs mêmes, qui étaient les dépositaires de la vraie religion, commencèrent non point à oublier le Dieu de leurs pères, mais à mêler à la religion des superstitions indignes de lui. On vit s'élever dans la Judée plusieurs sectes, qui y causèrent de grands troubles. On les connut surtout sous le nom de *Sadducéens* et de *Pharisiens* (2). L'orgueil et la présomption se mirent parmi les Juifs. Race élue et toujours bénie depuis deux mille ans, ils se jugèrent les seuls dignes de connaître Dieu, ils regardèrent les Gentils

(1) Voyez dans Cicéron l'affreuse peinture des divinités païennes. *de nat. Deorum*. et dans S. Augustin *de civit Dei*. — *Manuel de l'Apologiste*, 3^e partie : *Bienfaits de l'Eglise, conversion du monde*.

(2) Les *Sadducéens* ressemblaient assez à nos incroyables modernes; les *Pharisiens* aux Jansénistes.

avec un insupportable dédain , et se crurent saints par nature. Ce furent les Pharisiens , observateurs outrés de la Loi , qui introduisirent cette opinion. Dans les pratiques extérieures, ils étaient d'une sévérité désespérante pour les autres , tandis qu'ils n'observaient pas eux-mêmes ce que la Loi ordonnait avant tout. Bien que ces sentiments , non plus que ceux des Sadducéens , n'eussent point passé par décret public en dogme de la synagogue , ils se glissaient insensiblement parmi le peuple qui devenait inquiet , turbulent et séditieux. Il restait à peine soixante ans à s'écouler avant Jésus-Christ. Enfin les divisions qui devaient être , selon les prophètes (4) , le commencement de la décadence , éclatèrent à l'occasion des brouilleries survenues dans la maison des Asmonéens ou des Machabées. Hircan et Aristobule entrèrent en guerre pour le sacerdoce auquel la royauté était annexée depuis Simon. Les Romains , toujours attentifs à agrandir leur puissance , profitèrent de ces troubles pour se rendre maîtres absolus dans la Judée.

HÉRODE ÉTRANGER (40).

Le sceptre sort de Juda.

Enfin le royaume de Juda passe des Asmonéens à Hérode , étranger et Iduméen, que les Romains venaient d'établir. Hérode brouille tout , confond à son gré la succession des Pontifes, énerve l'autorité du conseil de la nation qui ne fait plus rien. Toute la puissance publique passe entre les mains des Romains dont Hérode n'est que l'esclave. Les Pharisiens et le peuple,

(4) Zach. XI.

courbés sous le joug des Gentils et n'écoutant plus que leurs sentiments, ne voulurent plus d'un Messie qui ne fût guerrier et redoutable aux puissances qui les captivaient. Ainsi, oubliant tant de prophéties qui leur parlaient si expressément de ses humiliations, ils n'eurent plus d'yeux ni d'oreilles que pour celles qui leur annonçaient des triomphes.

Dans ce déclin de la religion et des affaires des Juifs, au milieu du plus effroyable débordement des mœurs et de l'idolâtrie, arrive cette grande révolution qui rendit Auguste maître de l'empire Romain. Dieu, dans sa providence toujours admirable, destinait ce règne paisible à l'exécution de SON DESSEIN ÉTERNEL.

HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE.

PREMIÈRE ÉPOQUE.

L'ACCOMPLISSEMENT DES PROPHÉTIES. JÉSUS-CHRIST.

(l'an 4004 depuis la création du monde).

Alors furent accomplis les temps désignés par les prophètes. Jésus-Christ, le Fils éternel de Dieu, naquit à Bethléem de la Vierge Marie. Ce fut précisément à la chute du royaume de Juda, sous la quatrième monarchie, vers la fin des soixante-dix semaines marquées par Daniel, avant la ruine du second temple de Jérusalem, selon les oracles d'Aggée et de Malachie, quatre mille ans depuis la création du monde, deux mille ans depuis la loi écrite, au moment où l'on était

dans l'attente générale et prochaine de la venue du Messie (1).

Cet enfant admirable, appelé par Isaïe le *Dieu, le fort, le père du siècle futur, le prince de la paix* (2), paraît sur la terre avec tous les caractères que les divines Écritures et les plus anciennes traditions attribuent au Messie (3). Il naît de la Vierge Marie, qui était de la race d'Abraham, de la tribu de Juda et de la famille de David (4). Au moment de sa naissance une troupe d'anges l'annonce à des bergers, les airs retentissent de l'agréable nouvelle : *Gloire à Dieu au plus haut des Cieux, et paix aux hommes de bonne volonté* (5). Aussitôt après sa naissance, une nouvelle étoile, prédite

(1) De la Luzerne, *Dissertations sur les prophéties*, t. 2. art. 4. — « On doit tenir pour certain, dit Bossuet, (*Disc. sur l'Hist. univ.*) tant par les histoires que par le sentiment des Juifs et par l'état de leurs affaires, que vers le temps de Jésus-Christ ils perdirent entièrement l'autorité temporelle. Ils ne purent voir cette perte sans se souvenir de l'ancien oracle de Jacob. Un de leurs plus anciens auteurs avoue que le sceptre n'était plus alors dans Juda, ni l'autorité dans les chefs du peuple. Comme ils voyaient ce signe certain de la venue du Messie dont l'empire devait s'étendre sur tous les peuples, ils crurent en effet qu'il allait paraître. Le bruit s'en répandait, et on fut persuadé dans tout l'Orient qu'on ne serait pas longtemps sans voir sortir de Judée ceux qui règneraient sur la terre. Tacite et Suétone rapportent ce bruit comme établi par une opinion constante et par un ancien oracle qu'on trouvait dans les livres sacrés du peuple Juif. V. Suet. Vesp. Tacit. L. G. Josep. *de Bell. Jud.* I. VII, 42. I. VI, 5. thalm. Babil. sauch c. 14. Luc III. Joan. XIV., et XIX. »

(2) Is. IX, 6.

(3) *Les caractères du Messie vérifiés en Jésus de Nazareth*, par M. Clémence.

(4) De la Luzerne, *Dissertations sur les prophéties*, t. 1. art. 2. § 2, et t. 2. art. 4. § 4 et § 2. — (5) Luc II, 14.

depuis longtemps par Balaam (1), amène au Sauveur les prémices de la gentilité (les mages). Un peu après, ce Sauveur tant désiré vient à son temple, où le vénérable vieillard Siméon le reçoit dans ses bras, le regardant non-seulement comme *la gloire d'Israël*, mais encore comme *la lumière des nations* (2). A ces sentiments d'allégresse succèdent des prophéties bien tristes. Eclairé du Saint-Esprit, Siméon prédit à Marie *qu'un glaive de douleur percera son âme*, que ce Sauveur des hommes sera dans tous les siècles en butte à la contradiction des méchants, qui dans sa venue trouveront leur propre ruine (3). Il passe trente ans dans la vie obscure, soumis à sa sainte Mère et à son père nourricier. Le temps de prêcher son Évangile approche; saint Jean-Baptiste, son précurseur, prépare déjà ses voies en appelant les pécheurs à la pénitence, *car le royaume des Cieux approchait*. Une multitude de peuple vint entendre le grand prophète dans le désert. Jésus vint comme les autres se faire baptiser par le saint précurseur. Le Saint des saints se confondit avec les pécheurs, et sanctifia les eaux auxquelles il voulut donner la vertu de remettre les péchés dans le sacrement du Baptême. Saint Jean-Baptiste rendit témoignage que Jésus-Christ était le Fils de Dieu (4). *J'ai vu, dit-il, le Saint-Esprit descendre du ciel comme une colombe et demeurer sur lui. Je l'ai vu, et j'ai rendu témoignage que c'est lui qui est le Fils de Dieu... Voici l'agneau de Dieu, voici celui qui ôte les péchés du*

(1) Num. XXIV, 17.

(2) Luc II, 32.

(3) Luc II, 34.

(4) V. *Manuel de l'Apologiste*, 2^e partie : *Divinité de Jésus-Christ*.

monde... La loi a été donnée par Moïse, la grâce et la vérité sont venues par Jésus-Christ.

VIE, DOCTRINE, ET MIRACLES DE JÉSUS-CHRIST.

Aussitôt que Jésus-Christ fut baptisé, le Saint-Esprit le mena dans le désert, où il jeûna quarante jours et quarante nuits. Le démon vint le tenter, mais il fut repoussé avec honte. Jésus sortit du désert et commença à prêcher son Evangile : il eut bientôt un grand nombre de disciples. Parmi ces disciples, il en choisit douze qu'il appela ses *Apôtres*, c'est-à-dire ses *envoyés*. Pierre, un des douze, reconnut par une lumière d'en haut Jésus-Christ pour le véritable Fils de Dieu, et professa hautement sa Divinité. Alors Jésus-Christ lui dit : *Vous êtes bienheureux, Simon fils de Jean, car ce n'est point la chair ni le sang qui vous ont révélé ceci, mais mon Père qui est dans le ciel, et moi je vous dis que vous êtes Pierre et que sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle, et je vous donnerai les clefs du royaume des cieux : tout ce que vous lierez sur la terre, sera lié dans le ciel ; et tout ce que vous délierez sur la terre, sera délié dans le ciel.* D'après ces paroles, Pierre doit être le chef de tout le troupeau, l'autorité suprême lui est promise, tous les siècles futurs montreront que Pierre est le fondement immobile de l'Eglise, le centre de l'unité, le vicaire de Jésus-Christ, le docteur universel, le chef du peuple de Dieu. Aussi les Evangélistes auront-ils soin de l'appeler partout le premier (4).

Jésus-Christ parcourt toute la Judée qu'il remplit de sa doctrine, de ses miracles et de ses bienfaits. Il *prêche*

(4) *Manuel de l'Apologiste, 3^e partie : Constitution de l'Eglise.*

l'Évangile du Royaume des cieux. Il annonce de hauts mystères, des dogmes incompréhensibles (1), il confirme ces vérités par de grands miracles. *Les démons* (2) sont chassés, *les aveugles-nés reçoivent la vue*, *les sourds entendent*, *les morts ressuscitent*, *les péchés sont remis*. Isaïe l'avait prédit. Il promet que ses *disciples feront encore de plus grandes choses*, tant est féconde et inépuisable la vertu qu'il porte en lui-même (3).

Il parle de sa doctrine comme devant être prêchée, contredite, et reçue par toute la terre; nous en verrons l'accomplissement (4). Il ne cache pas aux siens les tristes épreuves par lesquelles ils devront passer; il leur fait voir les persécutions, les fausses doctrines, les hérésies, les faux frères, les scandales, les guerres au dedans et au dehors; mais il leur prédit aussi que *les forces de l'enfer ne prévaudront jamais contre son Église*. Ainsi on ne parle plus aux enfants de Dieu de récompenses temporelles, comme dans l'ancienne Loi. Jésus-Christ leur montre une récompense éternelle, et dans cette attente il leur apprend à se détacher de toutes les choses périssables; il leur recommande l'humilité, la douceur, la charité; la croix et la patience deviennent leur partage sur la terre, et le ciel leur est proposé comme *devant être emporté de force*.

Il prêche des vérités pures qui étourdissent les hommes grossiers et charnels, une morale simple sans aucun mélange d'erreurs, une morale qui s'adapte à

(1) *Manuel de l'Apologiste*, 3^e partie : *Mystères*.

(2) L'existence des démons est attestée par toutes les nations de la terre.

(3) V. *Manuel de l'Apologiste*, 2^e et 3^e partie : *Miracles*.

(4) *Manuel de l'Apologiste*, 3^e partie : *Accomplissement des prophéties*.

tous les climats comme à tous les gouvernements, une morale qui consacre et perfectionne toutes les vertus, qui épure toutes les affections légitimes et en prévient tous les excès (1).

Jésus-Christ se fait admirer de tout le monde. Ennemi mortel de l'hypocrisie, il découvre l'orgueil caché des Pharisiens et des docteurs de la synagogue qui corrompaient la loi par leurs interprétations. Par là, le plus saint, le meilleur de tous les hommes, l'HOMME-DIEU, devient le plus envieux et le plus haï (2). Il ne se rebute pas, et ne cesse de faire du bien à ses concitoyens; mais il voit leur ingratitude; il prédit leur châtement avec larmes, et dénonce à Jérusalem sa chute prochaine (3).

MORT DE JÉSUS-CHRIST.

Le moment était arrivé, où la synagogue devait être réprouvée. Le Pontife et tout le conseil condamnent Jésus-Christ, parce qu'il se disait le Christ, *le Fils de Dieu*. Le juste est condamné à la mort, et le plus grand des crimes donne lieu à la plus parfaite obéissance qui fût jamais (4). Jésus, *maître de sa vie* (5) et de toutes choses, s'abandonne volontairement à la fureur des méchants qui le crucifient.

(1) De la Luzerne, *Inst. pastor. sur l'excellence de la religion chrétienne*. Frayssinous, *Conférences. Manuel de l'Apologiste*, 3^e partie.

(2) *Enveloppons le juste dans nos pièges, parce qu'il est contraire à nos œuvres*. Sap. II, 12. Voilà aussi la cause de la rage de l'impie contre la religion.

(3) *Disc. sur l'Hist. univ.* — *Manuel de l'Apologiste*, 2^e partie.

(4) Phil. II.

(5) Joan. X.

A la vue de ce crime inouï, le soleil s'obscurcit et la terre se couvre de ténèbres (1).

A la croix, J.-C. regarde dans les prophéties ce qui lui restait à faire : il l'achève et dit enfin : **TOUT EST CONSOMMÉ**. A ce mot tout change dans le monde ; la Loi cesse, ses figures passent, ses sacrifices sont abolis par une oblation plus parfaite. Cela fait, **Jésus-Christ EXPIRE avec un grand cri** ; toute la nature s'émeut, le voile du temple se déchire en deux, la terre tremble, les pierres se fendent, les sépulcres s'ouvrent, et plusieurs corps des saints qui étaient dans le sommeil de la mort ressuscitent, et sortant de leurs tombeaux après sa résurrection, ils viennent en la ville sainte et sont vus de plusieurs (2). Le centenier et ceux qui étaient avec lui pour garder Jésus, ayant vu le tremblement de terre et tout ce qui se passait, sont saisis d'une extrême crainte, et disent : *cet homme était vraiment Fils de Dieu* (3).

Jésus-Christ est mis au tombeau ; mais de crainte que son corps ne soit enlevé par ses disciples pour faire illusion au peuple et dire qu'il est ressuscité, les Juifs y placent des gardes pour le surveiller.

(1) Les ténèbres qui couvrirent toute la face de la terre en plein midi et au moment où Jésus-Christ fut crucifié, sont prises pour une éclipse ordinaire par les auteurs païens qui ont marqué ce mémorable événement ; mais ils se trompent dans cette explication. Les premiers chrétiens, qui en ont parlé aux Romains comme d'un prodige, ont fait voir que ni au temps de la pleine lune, où Jésus-Christ était mort, ni dans toute l'année, où cette éclipse est observée, il ne pouvait en être arrivé aucune qui ne fût surnaturelle. Voyez Tert. *Apol.* 24. — Orig. 2 *contra Cels.* — Euseb. et hier. in *Cronolog. Jul. Afric.*

(2) Matth. XXVII, 50-53.

(3) Matth. XXVII, 54. — *Disc. sur l'Hist. univ.*

RÉSURRECTION ET ASCENSION DE JÉSUS-CHRIST.

Au troisième jour, selon les prophéties et sa propre prédiction, Jésus-Christ, vainqueur de la mort, ressuscite glorieusement et apparaît aux siens, à différentes reprises. Ils le voient, ils lui parlent, ils le touchent, ils sont convaincus. Un apôtre qui l'a écrit, assure que la plupart d'entr'eux vivaient encore dans le temps qu'il l'écrivait, et afin qu'on ne puisse douter de leur bonne foi, non plus que de leur persuasion, Jésus-Christ les oblige à sceller leur témoignage de leur propre sang (1).

Pendant en envoyant ses apôtres à la conversion du monde, Jésus leur communiqua son pouvoir et leur dit : *Toute puissance m'a été donnée au Ciel et sur la terre; allez donc, enseignez toutes les nations, les baptisant au Nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit; leur apprenant à observer toutes les choses que je vous ai commandées, et voici que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles* (2). *Allez donc partout l'univers prêcher l'Évangile à toute créature. Celui qui croira et sera baptisé, sera sauvé; mais celui qui ne croira pas sera condamné, et voici les miracles qui accompagneront ceux qui auront cru. Ils chasseront les démons en mon nom, ils parleront de nouvelles langues, ils manieront les serpents; et s'ils boivent quelque breuvage mortel, il ne leur fera point de mal; ils imposeront les mains sur les malades, et ils seront guéris* (3). Après avoir ainsi parlé, Jésus les mena hors de la ville, jusqu'à Béthanie, sur la montagne des oliviers, et ayant

(1) *Manuel de l'Apologiste*, 2^e partie : *Résurrection de J.-C.*

(2) Matth. XXVIII, 18-20. — (3) Marc XVI. 16-18.

levé les mains il les bénit, et en les bénissant il se sépara d'eux et monta au Ciel, où il est assis à la droite de Dieu (1).

DESCENTE DU SAINT-ESPRIT.

Mais pour répandre dans tous les lieux et dans tous les siècles les plus sublimes vérités de la Foi, et pour y mettre en vigueur, au milieu de la corruption, la pratique des plus hautes vertus, il faut une vertu plus qu'humaine. C'est pourquoi Jésus-Christ promit à ses Apôtres de leur envoyer le Saint-Esprit. *Je prierai mon Père, dit-il, et il vous donnera un autre Consolateur pour demeurer éternellement avec vous, l'Esprit de vérité que le monde ne peut recevoir. Le Consolateur, l'Esprit-Saint que le Père enverra en mon nom vous instruira de toutes choses (2).* Quand il sera venu, le Consolateur que je vous enverrai du sein du Père, lui qui est l'Esprit de vérité, qui procède du Père, c'est lui qui rendra témoignage de moi, et vous aussi, vous en rendrez témoignage. Vous recevrez l'Esprit-Saint qui descendra sur vous et vous me rendrez témoignage dans Jérusalem et dans toute la Judée et la Samarie, et jusqu'aux extrémités de la terre (3). Cependant tenez-vous dans la ville de Jérusalem jusqu'à ce que vous soyez ainsi revêtus de la force d'en haut (4).

En conséquence de l'ordre de Jésus-Christ, les Apôtres et les autres disciples avec la très-sainte Vierge Marie et les saintes femmes, qui l'avaient suivi, s'étaient tous rassemblés dans le Cénacle où ils se disposaient par la retraite et la prière à recevoir le Saint-

(1) Luc XXIV.

(2) Luc XXIV. — (3) Joan. XIV. — (4) Joan. XVI. Act. I.

Esprit, lorsque, le jour de la fête de la Pentecôte, vers la troisième heure du jour (1), on entendit tout à coup comme le bruit d'un vent impétueux, en même temps on vit paraître des langues de feu qui allèrent se reposer sur la tête de tous ceux qui étaient dans ce lieu. Aussitôt ils furent tous remplis du Saint-Esprit (2).

PRÉDICATION DES APÔTRES. PROPAGATION DE L'ÉVANGILE.

Revêtus d'une force céleste, embrasés d'un feu divin, les Apôtres se mirent à parler diverses langues et à publier hautement les merveilles de Dieu. Au bruit du prodige, les Juifs, qui s'étaient rassemblés à Jérusalem de tous les pays du monde pour y célébrer la Pentecôte (3), accoururent pour s'en assurer par eux-mêmes. Pierre, chef des Apôtres, prit de là occasion de leur rendre raison de cette merveille et de leur annoncer la Résurrection et la Divinité de Jésus-Christ, qu'ils avaient crucifié, leur déclarant, d'après les prophètes, qu'il était véritablement le Messie attendu par leurs pères depuis le commencement du monde. Il les exhorta à faire pénitence, et à recevoir avec le baptême la rémission de leurs péchés et le don du Saint-Esprit. Comme c'était le Saint-Esprit qui parlait par sa bouche, ses discours furent efficaces. En deux prédications huit mille Juifs se convertirent, pleurèrent leur erreur et furent baptisés. Les Apôtres rendirent partout témoignage à Jésus-Christ crucifié et ressuscité. D'après la prédiction de leur divin Maître,

(1) A neuf heures du matin, selon notre manière de compter.

(2) Act. II, 2, 3, 4.

(3) Il en était venu cette année un plus grand nombre, parce qu'on était persuadé que le Messie allait paraître.

les miracles suivirent leurs paroles, *leur ombre même guérit les maladies* (1).

MŒURS DES PREMIERS CHRÉTIENS.

Toute la multitude des nouveaux fidèles n'avait qu'un cœur et qu'une âme, ils mettaient tout en commun, il n'y avait point de pauvres parmi eux. Assidus à la parole de Dieu ils persévéraient avec joie dans la prière et dans la fraction du pain Eucharistique (2). D'intempérants, d'ambitieux, d'avares, de voluptueux qu'ils avaient été pour la plupart, ils étaient devenus par le baptême des hommes nouveaux, doux et humbles de cœur, chastes, mortifiés, détachés de tous les biens de la terre et prêts à tout perdre, à tout souffrir pour le nom de Jésus.

DISPERSION DES APÔTRES. -- CONVERSION DES GENTILS.

Cependant les Apôtres ne tardent pas à éprouver de grandes contradictions de la part des Juifs obstinés. Dieu se sert de leur indocilité et de leur méchanceté pour obliger les prédicateurs de l'Évangile à se disperser dans les différentes contrées de l'univers. Les Apôtres se partagent donc la terre. Mais avant de se séparer ils mettent en quelques articles le sommaire de leur doctrine (3). Fidèles aux dispositions du Ciel, ils vont éclairer les nations plongées dans l'idolâtrie et former dans les lieux où ils se réfugient d'autres églises composées de Juifs et de Gentils (4).

(1) Act. V, 15.

(2) Act. I, 4, 3, 4.

(3) Ce sommaire s'appelle *le Symbole des Apôtres*.

(4) *Histoire de l'Établissement du Christianisme tirée des histo-*

PREMIÈRE PERSÉCUTION. NÉRON (54-68).

Pendant que les Romains s'efforcent en vain de retenir trois continents sous leur puissance, il s'élève au milieu d'eux comme un peuple nouveau, qui dès son origine prend Rome même pour centre d'unité et tend à la domination spirituelle de l'univers.

Les Gentils, appelés à la connaissance du vrai Dieu et de son fils Jésus-Christ, se convertissent en foule. L'Empire Romain s'émeut contre l'Eglise naissante. L'empereur Néron, ennemi cruel du genre humain, est le premier persécuteur. Sa fureur barbare contre les chrétiens est consignée dans les monuments profanes et ecclésiastiques. Rome, maîtresse du monde et siège principal de l'idolâtrie, est consacrée par les sang de saint Pierre et de saint Paul (an 60) (1).

MARTYRS.

Jésus-Christ avait lui-même prédit aux Apôtres et à tous ceux qui les suivraient *qu'on les persécuterait, qu'on leur ôterait la vie et qu'ils seraient odieux à toutes les nations à cause de son nom* (2). Les sens, les passions, tous les intérêts combattirent aussitôt pour l'idolâtrie contre eux. La Religion chrétienne, chaste, sévère, ennemie des sens, ne pouvait plaire à des esprits corrompus. Les Chrétiens, qui ne prenaient aucune part aux fêtes des païens, devaient en être

riens Juifs, par Butlet. Saint Pierre établit l'Eglise de Jérusalem, qui fut confiée à saint Jacques; il siégea à Antioche, vint à Rome vingt-cinq ans avant sa mort, et y fut enfin crucifié.

(1) Butlet, *Vies de saint Pierre et de saint Paul*.

(2) Matth. XXIV, 9.

haïs, détestés. A ces motifs vint se joindre l'intérêt de l'Etat. La politique Romaine se croyait attaquée dans ses fondements, quand on méprisait ses dieux. Elle se croyait redevable de ses victoires à sa religion. Ainsi les chrétiens, ennemis de ses dieux, étaient regardés en même temps comme les ennemis de la République (1). En vain les Empereurs idolâtres se flattaient d'anéantir par le carnage une religion qu'ils haïssaient. Plus la persécution était violente, plus le nombre des Chrétiens augmentait; *le sang des Martyrs était une semence féconde qui les reproduisait au centuple*. A la fureur des tyrans ils n'opposaient que la patience, et selon la promesse de leur divin Maître, cette patience les faisait triompher de toute la rage des persécuteurs (2). Pendant tout ce temps le Seigneur donna à son Eglise de vigoureux défenseurs (3).

DESTRUCTION DE LA VILLE ET DU TEMPLE DE JÉRUSALEM (70).

Au milieu des persécutions sanglantes, l'Eglise se dilatait de plus en plus; elle voyait avec joie s'accomplir en elle les promesses de son divin Epoux. Le temps s'approchait où devait s'exécuter la terrible prédiction de Jésus-Christ contre la ville et le temple de Jérusalem (4).

(1) *Manuel de l'Apologiste*, 3^e partie : *Propagation de l'Eglise*.

(2) V. *Manuel de l'Apologiste*, 3^e partie : *Martyrs*. Il y a eu dix persécutions générales de 64 à 313.

(3) Les plus célèbres sont : Saint Justin, Athénagoras, Quadrat, saint Irénée, saint Clément d'Alexandrie, Origène, saint Cyprien, Tertullien.

(4) *Non remanebit hic lapis super lapidem qui non destruetur*. Matth. XXIV, 1.

Les Juifs toujours inquiets se révoltent contre les Romains ; ceux-ci viennent les assiéger de près. La famine, la guerre intestine dévorent Jérusalem ; la ville est prise, le temple est réduit en cendre et tout y est mis à feu et à sang. Il périt dans ce siège onze cent mille Juifs. Titus, qui avait dirigé le siège, déclara que ce succès n'était pas son ouvrage et qu'il n'avait été que l'instrument de la vengeance divine. Il est certain, de l'aveu des Juifs mêmes, que la vengeance divine ne s'est jamais plus terriblement ni plus manifestement déclarée que dans cette dernière désolation. C'est une tradition constante, attestée dans le Thalmud (1) et confirmée par les rabbins, que quarante ans avant la ruine de Jérusalem, ce qui revient à peu près au temps de la mort de Jésus-Christ, on ne cessait de voir dans le temple des choses étranges. Tous les jours il y paraissait de nouveaux prodiges, de sorte qu'un fameux rabbin s'écria un jour : *O temple, ô temple, qui est-ce qui t'émeut, et pourquoi te fais-tu peur à toi-même ?* Qu'y a-t-il de plus marqué que ce bruit affreux qui fut ouï par les prêtres dans le sanctuaire le jour de la Pentecôte, et cette voix manifeste qui sortit du fond de ce lieu sacré : *sortons d'ici, sortons d'ici*. Les saints Anges, protecteurs du temple, déclarent hautement qu'ils l'abandonnent parce que Dieu l'avait réprouvé. Josèphe, historien juif, et Tacite même ont raconté ce prodige. En voici un autre : quatre ans devant la guerre déclarée, dit Josèphe, un paysan se mit à crier jour et nuit : *Malheur, malheur à Jérusalem...* Aucune autre parole ne sortit de sa bouche ; il courait tout le pays en répétant sans cesse cette triste prédic-

(1) Livre respecté par les Juifs.

tion; il continua durant sept ans à crier de la sorte. Au temps du dernier siège de Jérusalem, il se renferma dans la ville tournant infatigablement autour des murailles et criant de toute sa force : *malheur au temple ! malheur à la ville ! malheur à tout le peuple !* A la fin il ajouta : *malheur à moi-même !* et en même temps il fut emporté d'un coup de pierre lancée par une machine. Ce prophète des malheurs de Jérusalem s'appelait Jésus. Il semblait que le nom de Jésus, nom de paix et de salut, devait être pour les Juifs, qui le méprisaient en la personne de Notre-Seigneur, un funeste présage. Les restes de cette malheureuse nation furent dispersés dans l'étendue de l'Empire. Chassés de leur terre et esclaves par tout l'univers, ils n'ont plus ni temple, ni autel, ni sacrifice, ni pays; et l'on ne voit en Juda aucune forme de peuple (1).

Pendant comme ils doivent un jour revenir au Messie, qu'ils ont méconnu, et que le Dieu d'Abraham n'a pas encore épuisé ses miséricordes sur sa race quoique infidèle, la Sagesse divine a trouvé le moyen, dont il n'y a dans le monde que ce seul exemple, de conserver les Juifs dans leur ruine plus longtemps même que les peuples qui les ont vaincus (2).

(1) Bossuet, *Disc. sur l'Hist. univ.* — « *Et cadent in ore gladii, et captivi ducentur in omnes gentes, et Jerusalem calcabitur a gentibus, donec impleantur tempora nationum.* » Luc. XXI, 44.

(2) Leur endurcissement sert au salut des Gentils et leur donne cet avantage de trouver en des mains non suspectes les Ecritures qui ont prédit Jésus-Christ, ses mystères, l'aveuglement et les malheurs des Juifs.

PROPAGATION DE L'ÉVANGILE PAR TOUTE LA TERRE. —
VERTUS DES CHRÉTIENS.

Tandis que l'ancien peuple est réprouvé pour son infidélité et que tout périt en Juda, le nouveau peuple chrétien s'augmente tous les jours. L'Eglise, établie d'abord parmi les Juifs, reçoit de plus en plus les Gentils pour faire avec eux un même peuple de croyants, héritiers de toutes les promesses faites à Abraham, dont ils deviennent enfants par la foi. Malgré toute la puissance romaine, et au milieu de persécutions inouïes jusqu'alors, on voit l'Eglise, sans causer de révolte et sans troubler l'empire, mais en souffrant tous les supplices, changer la face du monde et s'étendre par tout l'univers.

La promptitude inouïe avec laquelle se fit ce grand changement est un miracle visible (4). Mais le miracle des miracles, si l'on peut parler de la sorte, c'est qu'avec la foi des mystères incompréhensibles, les vertus les plus éminentes, et les pratiques les plus pénibles se répandirent par toute la terre. Souffrir tout pour la vérité, c'était parmi les Chrétiens un exercice ordinaire pour imiter leur Sauveur persécuté. Ils couraient aux tourments les plus affreux avec plus d'ardeur que les autres aux délices. On ne peut compter les riches qui préférèrent la pauvreté à l'opulence, ni les vierges qui imitèrent sur la terre la vie des anges; ni les pasteurs qui donnèrent leur vie pour leur troupeau. Les déserts se peuplèrent de pénitents. La doctrine de l'Eglise produisit dans tous les rangs une infinité de saints qui rendaient témoignage à la vé-

(4) *Manuel de l'Apologiste*, 3^e partie : *Propagation de l'Eglise*.

rité (1); ses persécuteurs mêmes ne servirent qu'à la faire briller d'un nouvel éclat. Leur fin malheureuse montra la vengeance divine (2).

DEUXIEME ÉPOQUE.

CONVERSION DES PRINCES. — CONSTANTIN-LE-GRAND (312).

Dieu, qui sait que les plus fortes vertus naissent parmi les souffrances, a fondé l'Eglise dans le sang des martyrs et l'en a arrosée pendant trois cents ans. Après qu'il eut fait voir, par une si longue expérience, qu'il n'avait pas besoin du secours humain ni des puissances de la terre pour l'établir et la soutenir par toute la terre, il y appela enfin les empereurs. Ce fut par un miracle éclatant qu'il fit du grand Constantin un défenseur zélé du Christianisme. Voici le fait. Constantin, proclamé empereur, eut une guerre terrible à soutenir contre Maxence, son rival, qui lui était supérieur en forces. Dans ce danger, il songea à se rendre favorable le Dieu des Chrétiens que son père Constantin Chlore avait connu. Il le pria avec les vœux les plus ardents de se faire connaître. Il fut exaucé. Vers l'heure du midi, lorsqu'il marchait à la tête de ses troupes, par un temps calme et serein, il aperçut dans le Ciel une croix éclatante au milieu de laquelle était tracés, en caractères de lumière, ces mots : *Par*

(1) *Manuel de l'Apologiste*, 3^e partie : *Sainteté*.

(2) Il existe un ouvrage en ms. de M. Duvivier, mort il y a quelques années, Vicaire-Gén. à Tournai, qui démontre que tous les moyens qu'ont employés les princes de tous les siècles et de tous les pays pour persécuter l'Eglise, ont tourné contre eux. V. *Manuel de l'Apologiste*, 3^e partie : *Persécution*.

ce signe vous serez victorieux. Toute l'armée vit ce prodige. La nuit suivante, pendant son sommeil, Jésus-Christ lui apparut avec le même signe et lui ordonna de faire sur ce modèle un étendard, appelé depuis le Labarum, pour le porter dans les combats. Encouragé par cette double vision, l'empereur livre bataille à son ennemi, le bat et entre victorieux à Rome. Alors il appela auprès de lui les évêques pour l'instruire des vérités de la religion chrétienne et il en fit une profession publique. Rien n'est plus certain dans l'histoire que cette vision miraculeuse, rapportée par Eusèbe de Césarée, qui tenait ce fait de l'empereur même, et d'une infinité de témoins oculaires qui vivaient encore; il a été confirmé par une multitude d'écrivains et de monuments (1). Constantin mit fin aux persécutions, et fit restituer aux évêques les biens confisqués des martyrs; il bâtit des églises magnifiques à Rome, et à Byzance, où il fixa le siège de son empire et qui prit le nom de Constantinople. Il ordonna le repos du dimanche, autorisa les jugements des évêques et fit plusieurs lois en faveur de la religion.

Depuis la conversion de Constantin les princes de la terre accoururent à l'Eglise (2), et tout ce qui avait été écrit dans les prophètes s'accomplissait à la lettre aux yeux de l'univers. C'est aussi depuis ce temps que commencent les grandes donations faites à l'Eglise et

(1) Duvoisin, *Dissertation sur l'apparition de la croix à Constantin.*

(2) Les princes chrétiens protecteurs et défenseurs-nés de l'Eglise sont soumis à ses lois comme le reste des fidèles. La qualité de prince ne leur donne aucune autorité sur l'Eglise; ils en sont les enfants.

au Clergé (4). La paix donnée à l'Eglise y fit éclater la majesté du culte. On bâtit et l'on orna les Eglises avec magnificence. Les solennités de Pâques et de la Pentecôte, celles de Noël et des Martyrs, les dédicaces des nouveaux temples avec leurs cérémonies, les panégyriques et le concours des évêques et des peuples, donnèrent à la liturgie une forme auguste et pompeuse. Des pèlerinages s'établirent aux tombeaux des martyrs, et surtout à Jérusalem. La croix et les images furent honorées.

ARIUS ET AUTRES HÉRÉTIQUES.

Invincible devant les attaques du dehors, l'Eglise ne l'est pas moins pour résister aux divisions intestines. Les hérésies, tant prédites par Jésus-Christ, sont arrivées déjà du temps des Apôtres, qui en prédisaient de nouvelles. Ils étaient déjà nombreux, dès le commencement, les antechrists dont parle saint Jean dans ses épîtres. Ce fut pour réfuter les ennemis de la Divinité de J.-C. qu'il écrivit son Evangile. Mais s'il y avait déjà eu des hérésies, elles n'eurent ni autant d'éclat, ni des suites aussi funestes que celles dont nous devons parler en ce moment.

L'enfer, dit saint Cyprien, voyant les idoles renversées, chercha plus que jamais à altérer la foi et à rompre l'unité catholique. Mais en lui livrant de nouvelles attaques, il lui fournit la matière de nouveaux triomphes. Ce fut surtout depuis le quatrième siècle qu'il fit ses plus grands efforts pour détruire l'Eglise

(4) Les dons et les offrandes des fidèles étaient employés à soulager les pauvres, à entretenir le clergé et à décorer les sanctuaires.

de Jésus-Christ. Le premier qui se présente est l'impie Arius. Prêtre apostat, il ose attaquer la *Divinité de Jésus-Christ* (1), vérité fondamentale de la foi pour laquelle tant de millions de martyrs venaient de donner leur vie et leur sang. Ce sectaire fougueux trouble l'Orient et l'Occident, entraîne des peuples entiers dans l'hérésie, trompe des princes chrétiens, et suscite des persécutions atroces (2). Macédonius, autre apostat, le suit de près et nie la *Divinité du Saint-Esprit*. Un peu plus tard Nestorius, évêque de Constantinople, le sacrilège Nestorius prétend, contre le sentiment unanime de l'Eglise, qu'il faut admettre deux personnes en Jésus-Christ. Eutychès, moine rebelle, invente un autre blasphème : il confond en Jésus-Christ la Divinité avec l'humanité, et n'admet en lui qu'une seule nature. Les infâmes Jovinianus, Vigilantius et Helvidius attaquent la chasteté et rejettent la *Virginité de Marie*. Pélage, plus fourbe encore que ses devanciers, s'élève contre la *Grâce divine* et méconnaît sa nécessité. Le Manichéisme, ancienne hérésie, qui admet toutes les abominations en fait de dogme et de morale, étend de nouveau ses ravages (3). Dans cette confusion de sectes qui se succèdent pendant trois siècles, et que des princes aveugles soutiennent tour à tour, Dieu n'abandonne pas son Eglise. Aussitôt que l'erreur se

(1) *Manuel de l'Apologiste*, 2^e partie : *Divinité de Jésus-Christ*.

(2) Voyez sur cette époque intéressante la belle *Vie de saint Athanase*, par Mæbler.

(3) Qu'on ne s'étonne donc pas si les empereurs et les rois catholiques ont souvent porté des lois sévères contre les sectaires qui troublaient et l'Eglise et l'Etat. V. Muzzarelli, *Opuscules. Tolérance*. — *Manuel de l'Apologiste*, 3^e partie : *Tolérance*.

montre , il suscite un nombre immense de généreux et d'éloquents défenseurs de la foi. Ce ne sont pas des esprits vulgaires qui se rangent autour de l'Eglise pour la défendre contre ses sectaires : ce sont les Athanase, les Hilaire , les Jérôme , les Basile , les Chrysostôme , les Grégoire , les Augustin , les Léon , tous les esprits cultivés qui feront l'admiration de tous les siècles (1). Ce sont les évêques de la catholicité , qui , juges naturels de la foi et conservateurs fidèles de la tradition , s'assemblent souvent en *Concile* pour confirmer la foi ancienne et pour la faire triompher avec plus d'éclat de toutes les ruses des sectaires.

C'est surtout le Souverain Pontife , le chef et le docteur de l'Eglise universelle, qui , environné de ses conseillers , confond et terrasse l'hérésie (2). La divine Providence sut toujours conserver à l'Eglise un caractère d'autorité que les hérétiques ne pouvaient prendre (3). La foi triomphait de l'idolâtrie dans l'empire et s'étendait au dehors ; le culte et la discipline étaient réglés dans les conciles ; la religion était défendue , et la doctrine évangélique expliquée par les plus beaux génies et les plus grands docteurs de l'Eglise.

(1) Les SS. Pères ont réfuté d'avance les sophismes des esprits-forts : ils ont découvert les ruses des hérétiques , et ils se sont rendus dignes de la confiance des peuples ; voilà pourquoi l'incrédulité les regarde comme des brouillons et des fanatiques. V. Cantu , *hist. univ.* tome 3. 7^e époque. *Les Saints Pères*.

(2) L'histoire des hérésies et des conciles généraux présidés par les Souverains Pontifes , ou par leurs légats , et toujours confirmés par eux , en est une preuve évidente.

(3) V. *Manuel de l'Apologiste* , 3^e partie : *Apostolicité de l'Eglise*.

JULIEN L'APOSTAT (355).

Au milieu de ses combats contre l'hérésie, l'Eglise eut encore à lutter contre un autre ennemi astucieux. L'empereur Julien conçut le projet insensé de rétablir le culte des idoles sur les débris du Catholicisme (1), projet digne d'un faux philosophe et d'un apostat ! Pour y parvenir, il employa la séduction, il fomenta la division parmi les catholiques et les hérétiques afin d'affaiblir les uns par les autres. La liberté de religion, qu'il laissait en apparence aux catholiques, n'était au fond qu'un dur esclavage. Toutes les faveurs furent prodiguées aux païens, les catholiques n'éprouvèrent de sa part que vexations, que disgrâces. Il s'appliquait surtout à avilir le clergé, et dans cette vue, il ôta aux ecclésiastiques leurs privilèges, il supprima leurs pensions, dépouilla les églises, tâcha de gagner par des promesses les catholiques faibles, regarda la fermeté de ceux qui résistaient à ses innovations comme un crime d'état, leur fit enfin défense d'enseigner les lettres humaines. Ce genre de persécution (2) aurait été peut-être plus funeste à l'Eglise que la cruauté de Néron et des Dioclétien, si Dieu n'eût mis des bornes étroites à la vie de ce prince impie.

JULIEN VEUT REBÂTIR LE TEMPLE DE JÉRUSALEM (363).

Julien connaissait les prophètes qui avaient annoncé la ruine irréparable du temple de Jérusalem. Pour donner un démenti aux Ecritures, il entreprend de le re-

(1) V. *La vie de l'empereur Julien*, par l'abbé de la Bletterie.

(2) C'est la tactique des persécuteurs modernes. V. *Manuel de l'Apologiste*, 3^e partie.

lever. Saint Cyrille de Jérusalem , contemporain , se moquait de ses vains efforts. En effet , lorsque les fondements de l'ancien temple furent démolis , et *qu'il ne resta plus pierre sur pierre* , il survint un horrible tremblement de terre qui combla les fouilles , dispersa les matériaux , renversa les édifices voisins et blessa ou tua les ouvriers. Revenus de leur frayeur , les Juifs , dont l'empereur se servait , remettent la main à l'œuvre ; alors des globes de feu sortent du sein de la terre , repoussent sur les ouvriers les pierres qu'ils s'efforcent d'y placer et consomment les outils de fer. Le feu reparut autant de fois qu'on recommença , et ne cessa que quand on eut abandonné la téméraire entreprise. A la vue de cette merveille , beaucoup de Juifs et encore plus d'idolâtres confessèrent la Divinité de Jésus-Christ et demandèrent le baptême. L'empereur fut déconcerté sans être éclairé ; mais son impiété fournit une nouvelle preuve de la Divinité de J.-C. et de la vérité des divins oracles. Ce fait a été attesté non-seulement par les auteurs ecclésiastiques , mais par les païens même (1). Julien entreprit alors contre les Perses une guerre où il périt misérablement. Sa mort , comme celle de tant d'autres persécuteurs , fut regardée comme l'effet de la vengeance divine (2).

(1) V. de la Bletterie , *Vie de l'empereur Julien*, et Waburton , *Dissertation sur le projet de Julien l'apostat, concernant le temple de Jérusalem* , 2 vol. in-12. Paris, 1764. — Ammien Marcellin.

(2) S. Grég. de Nazianze, *Orat. 2. Adv. Jul.* Butler , *Vie de saint Cyrille de Jérusalem. Manuel de l'Apologiste*, 3^e partie.

MOYEN AGE (1).

ÉTABLISSEMENTS DES PEUPLES BARBARES SUR LES RUINES DE
L'EMPIRE ROMAIN (V^e, VI^e, VII^e, VIII^e, IX^e ET X^e SIÈCLES).

PREMIÈRE INVASION DES BARBARES (449-624).

A peine l'Eglise se remet-elle de l'astuce d'Arius, de la persécution perfide de Julien, des blasphèmes de Nestorius et d'Eutychès, et de la fourberie de Pélage qu'elle se voit exposée à de nouvelles épreuves. L'empire romain est de tous côtés entamé par les Francs, les Visigoths, les Anglo-Saxons, les Bourguignons et les Lombards. Les Ostrogoths et les Lombards portent le fer et le feu en Italie et jusque dans Rome. Les Bourguignons subjuguent une partie des Gaules, les Visigoths s'emparent de l'Espagne et persécutent cruellement la religion en Afrique. Le féroce Attila, vrai fléau de Dieu, s'avance en Italie à la tête des Huns pour saccager Rome. Le Pape saint Léon, plus fort que les armées romaines, arrête le barbare et l'oblige de retourner sur ses pas. Un peu plus tard, Rome est prise par les Hérules, enfin l'Italie presque toute entière

(1) L'histoire du *moyen âge* est la suite et l'ensemble des événements qui nous montrent comment par l'invasion des barbares, apprivoisés peu à peu par l'Eglise, les États modernes s'élevèrent sur les ruines de l'empire romain, et comment l'Eglise, quoique combattue de temps en temps par ses propres enfants, devenue dominante, protège les peuples et les empires de son ombre tutélaire, jusqu'au moment où une partie de ses sujets se révolte, se sépare d'elle et s'enfoncé rapidement dans les voies de l'erreur. V. Cantu, *Hist. univ.* tome IV, *Moyen âge. Disc. prélim.*

est asservie par les Lombards (1). Au milieu de la plus profonde affliction , le Seigneur console son Eglise par la constance de milliers de martyrs et par la conversion de ces mêmes barbares , dont elle venait d'éprouver toute la cruauté.

TROISIÈME ÉPOQUE.

CONVERSION DE CLOVIS (496).

CONVERSION DES BARBARES.

Abandonnés des rois et des empereurs, qui tous étaient alors ou barbares ou hérétiques , l'Eglise reçoit dans son sein Clovis , roi des Francs , attiré à la foi par la vertu de la reine Clotilde et par la victoire miraculeuse de Tolbiac. A l'exemple de son roi, la belliqueuse nation des Francs reconnaît que le Dieu de Clotilde est le vrai Dieu , et se convertit. Seul chrétien orthodoxe de tous les princes de l'Occident , Clovis soutient la foi catholique et mérite , pour lui et pour ses successeurs , le titre glorieux de *roi très-chrétien et de fils aîné de l'Eglise* (2). Parmi les saints personnages qui illustraient

(1) Rome enivrée du sang des martyrs (Apoc. XVII.) est livrée aux barbares. « Je sens quelque chose en moi qui me porte à détruire Rome , » dit Alaric à l'ermite qui le menace de la colère céleste. « Où allons-nous ? » demande le pilote à son maître Genseric : Contre ceux que Dieu veut punir , » répond le roi des Vandales , le fléau de la mer. Attila se qualifie lui-même du titre de *Fléau de Dieu*.

(2) La France , qu'un savant historien a appelée *une monarchie fondée par des évêques*, ne saurait jamais montrer assez de reconnaissance envers l'Eglise catholique pour les avantages qu'elle en a reçus dans tous les siècles. Voir *l'Histoire de l'Eglise Gallicane* , par Charlevoix, etc. et *Tableau histor. et pittor.*, de Paris V. 1. p. 330.

alors l'Eglise par l'éclat de leur vie et de leurs miracles on distingue saint Remi, évêque de Reims, qui fut l'apôtre des Francs et qui baptisa Clovis, et saint Benoît, que Dieu destinait à être le père de la vie monastique en Occident (1). Les Visigoths en Espagne, les Lombards en Italie, les Bourguignons dans les Gaules, jusqu'alors Ariens, embrassent la foi catholique. Saint Grégoire-le-Grand fait prêcher l'Évangile aux Anglo-Saxons par saint Augustin, son disciple, qu'il met à la tête de ses religieux (597). La religion pénètre jusque dans la Chine.

La conversion de ces peuples dédommageait l'Eglise des pertes qu'elle allait faire en Orient. Remarquons l'économie de la sagesse de Dieu qui fait passer le flambeau de la foi d'un pays à un autre, de manière que l'Eglise gagne dans un pays ce qu'elle perd dans un autre (2).

EMPIRE D'ORIENT (395—578).

L'Orient, sous le titre de *Bas-Empire* ou d'*Empire Grec*, se soutint plus longtemps et montra plus de vigueur que l'Occident. La postérité du grand Théodose n'a pas de durée plus longue à Constantinople qu'à Rome. S. Pulchérie, sœur de Théodose-le-jeune, termine la race Théodosienne. Sous Justin 4^{or}, prince non moins orthodoxe que vaillant, l'Eglise retrouve le calme, les provinces le bonheur.

Justinien gouverne l'Orient pendant quarante ans. Ses deux généraux, Bélisaire et Narsès, sont vainqueurs des Perses en Orient, des Vandales en Afrique

(1) V. *Manuel de l'Apologiste*, 3^e partie : *Des ordres religieux*.

(2) Matth. II. 43.

et des Ostrogoths en Italie. Justinien se rendit célèbre par son recueil des lois anciennes, qu'on appelle le droit romain, et qui a été suivi dans presque toute l'Europe.

Peu de temps après Justinien, le trône éprouva des révolutions sanglantes. En même temps l'Asie-Mineure, la Syrie, les plaines de l'Euphrate continuent d'être le théâtre d'une guerre longue et destructive entre les impériaux et les Perses qui pressent vivement l'Empire de ce côté; d'un autre côté, les Thraces ont franchi le mur d'Anastasia et dressent leurs tentes à la vue de Byzance.

QUATRIÈME ÉPOQUE.

MAHOMET (622).

A peine les Barbares ont-ils achevé de ravager l'empire romain, de démembrer ses provinces et de réduire Rome même à la plus extrême désolation, que commence à paraître le Mahométisme qui porte partout la désolation, et la mort.

Le faux et cruel Mahomet se donne pour prophète inspiré de Dieu, met l'Orient à feu et à sang, prêche aux passions la volupté, le cimeterre à la main, et condamne ses disciples à une incurable stupidité (1). La Syrie, la Palestine, l'Arménie, la Perse, l'Égypte, provinces jadis si florissantes, deviennent le siège de l'ignorance et de la barbarie, tant il est vrai qu'il y a oubli de Dieu et oppression de l'homme, absence par

(1) La religion que Mahomet prêchait était un mélange monstrueux de Judaïsme, de Christianisme et de Paganisme. Comme cet imposteur ne savait ni lire ni écrire, il fit rédiger sa doctrine par un moine apostat et il donna au livre qui la contenait, le nom d'*Al-Coran*, livre par excellence.

conséquent de toute civilisation, partout où il n'y a pas connaissance et adoration de l'Homme-Dieu (1). A ces maux se joignit l'hérésie des Monothélites, qui, en reconnaissant deux natures en Jésus-Christ, n'y admettait qu'une volonté. Les Iconoclastes, briseurs d'images, parurent un peu plus tard. Pour comble de malheur, les empereurs d'Orient se mêlèrent de religion et embrouillèrent tout. Les Sarrasins, appelés aussi Maures, envahissent l'Égypte, la Lybie, une grande partie de l'Afrique; ils abordent en Espagne, favorisés par la trahison du comte Julien. Ils soumettent toute la Péninsule, à l'exception des Asturies, ils pénètrent même dans les Gaules. Charles Martel arrête cette effrayante invasion, sauve la France et toute la Chrétienté.

CINQUIÈME ÉPOQUE.

EMPIRE D'OCCIDENT—L'ALLEMAGNE—CHARLEMAGNE (800).

La religion eut un sujet de grande consolation au milieu de son affliction. Toute l'Allemagne, la Bavière en particulier, ressentit les effets du zèle apostolique de saint Boniface (755). De toutes parts, les temples des idoles furent abattus ou changés en Églises consacrées au vrai Dieu. Mais rien ne la relevait tant de toutes les pertes qu'elle venait de faire que le zèle ardent et éclairé de Charlemagne qui fonda le second empire d'Occident. Ce grand homme employa sa puissance, son courage et toute sa législation à étendre le royaume de Jésus-Christ. Il aida les Evêques à rétablir la

(1) M. de Bonald. V. Bossuet, *Panegyrique de S. Pierre Nolastique*, 4^{er} point.

discipline ecclésiastique qu'il soutint de ses lois , protégea les Souverains Pontifes contre les usurpations des Lombards , amena les Saxons à la foi catholique , releva l'étude de la religion et des lettres tombées par tant de révolutions , dota l'Eglise , son Clergé et ses établissements , et mourut enfin plein de gloire , de vertu et de mérites (1). Grand empereur , sage législateur , défenseur zélé de l'Eglise , prince que le monde a mis au nombre des héros et à qui l'impiété ne pardonnera jamais d'avoir tant favorisé le Clergé (2). Deux grands papes gouvernent successivement l'Eglise de ces temps Adrien I et Léon III.

SCHISME DES GRECS (864).

L'Eglise universelle jouissait de quelque repos au commencement du neuvième siècle , et Dieu la consolait par la conversion des Danois (3) , des Suédois , des Slaves , des Russes et des Bulgares ; mais , hélas ! elle fut bientôt troublée par l'intrusion scandaleuse de Photius dans le siège de Constantinople (864). L'Eglise Orientale nourrissait depuis longtemps dans son sein son propre malheur ; fière de son antiquité , elle enviait à Rome la primauté , et posa le fondement du malheureux schisme qui allait un jour la séparer de l'Eglise-Mère.

(1) Quelques contrées de l'Allemagne l'honorent comme un saint.

(2) Charlemagne vengé des calomnies des philosophes par Bergier , *Traité de la religion* , t. XI. 586. — *L'Histoire de Charlemagne* , par M. de la Bruyère réfute celle de M. Gaillard. Rigoley de Juvigny a vengé ce prince des calomnies de Voltaire.

(3) Alfred-le-Grand monte sur le trône au moment où le royaume d'Angleterre est sur le penchant de sa ruine ; il reste vainqueur des Danois et les convertit au christianisme.

SECONDE INVASION DES BARBARES (837 — 912), DÉSORDRES.
— LA FOI CONSERVÉE. — SAINTS PERSONNAGES.

Dans le neuvième et le dixième siècle, l'Eglise catholique eut beaucoup à souffrir de la férocité des peuples barbares qui ravagèrent successivement toutes les provinces de l'Empire d'Occident. Les Sarrasins arrivèrent du midi, les Normands de l'ouest, les Slaves du nord et les Hongrois de l'orient. Les Normands, les Slaves, les Hongrois et autres peuples sauvages parcoururent, le fer à la main, l'Allemagne, l'Angleterre, la France, la Flandre, l'Italie, l'Espagne et laissèrent partout des marques de leur fureur. Les études furent abandonnées, l'ignorance produisit l'affaiblissement de la discipline ecclésiastique et la corruption des mœurs; les scandales se multiplièrent. L'Eglise en gémissait; mais jamais il ne parut plus sensiblement que c'est la main de Dieu qui la soutient (1). Au milieu de tant de désordres, la foi se maintint toujours pure. Dieu ne permit pas que l'on donnât dans l'enseignement public la moindre atteinte à la morale ni à la croyance catholique. L'histoire l'atteste. On ne cessa de réclamer contre les vices et les abus, et de renouveler, dans les Conciles, les lois de la discipline de l'Eglise. Dieu suscita même un grand nombre des saints personnages qui s'opposaient comme une digue puissante au torrent de l'iniquité. Saint Odon et Dunstan en Angleterre, Saint Brunon et ses disciples en Allemagne; Saint Bernon et ses religieux en France; le Pape Léon IX et ses successeurs; Saint Pierre Damien et autres grands saints travaillèrent de concert et de toutes leurs

(1) V. *Manuel de l'Apologiste*, 3^e partie : *Abus*.

forces à réformer les abus ; et l'Eglise , que l'esprit de Dieu n'abandonne jamais , trouva en elle-même un principe de vie qui lui fit prendre une nouvelle vigueur. Les sciences et les arts trouvèrent en ce temps un asile dans le clergé et dans les monastères , où le goût de l'étude et l'amour de la science avec tous les monuments de l'antiquité se conservèrent toujours (1).

En ces temps calamiteux Dieu consola son Eglise par la conversion des Normands (912).

Othon I, dit *Le Grand* (936), le premier prince d'Allemagne qui ait réellement porté le titre d'empereur , sut non-seulement se faire respecter au-dehors , mais il rétablit au-dedans une partie de l'empire de Charlemagne. C'est à lui principalement que le clergé d'Allemagne est redevable de ses richesses et de sa puissance. Malgré ses grandes qualités , nous découvrons dans sa manière d'agir vis-à-vis le S. Siège le germe de pré-tentions que nous verrons plus tard se développer pendant le règne de ses successeurs.

Ce fut sur la fin du x^e siècle que les Hongrois , peuple encore plus féroce que les Normands , furent convertis à la foi catholique par S. Etienne , leur roi et leur apôtre.

Vers le milieu du onzième siècle , la paix de l'Eglise fut troublée pendant peu de temps par l'orgueilleux Bérenger , archidiacre d'Angers , qui osa nier la *présence réelle de Jésus-Christ dans la Sainte Eucharistie*, (2), mystère adorable , que dix siècles consécutifs avaient respecté et adoré. Aussitôt un cri unanime de réprobation s'éleva par toute l'Eglise contre le sacrilège ; l'hérésie fut anathématisée et l'auteur se rétracta

(1) V *Manuel de l'Apologiste*, 3^e partie : *Sciences, Arts*.

(2) V. *Manuel de l'Apologiste* , 3^e partie : *Eucharistie*.

plusieurs fois. Cette erreur anéantie alors , ne reparut que plusieurs siècles après , lorsque les protestants renouvelèrent les anciennes hérésies.

ABUS A ROME.

Tandis que la violence de plusieurs petits tyrans , qui dominaient à Rome , place sur la chair de S. Pierre quelques Pontifes indignes de ce haut rang , Dieu qui veille sur son Eglise ne permet pas que les scandales arrêtent ses progrès. Les princes et les peuples ne perdaient rien du respect dû au vicaire de Jésus-Christ. La plus entière soumission de tous les catholiques à ces mêmes Pontifes montrait aux yeux de tout le monde qu'ils ne regardaient en eux que l'autorité suprême dont ils étaient revêtus d'en haut , sans se laisser détourner du centre de l'unité à cause des vices et des abus qui venaient de l'homme.

Sans cesse on revient sur les scandales qui ont souillé parfois le Siège de Rome. Pour quelques Pontifes indignes , on a l'injustice d'oublier le grand nombre de ceux qui se sont rendus recommandables par les plus nobles vertus. Dans l'espace de huit cents ans , il n'en est que trois ou quatre qui ne soient pas en vénération pour leursainteté. Dans le cours des trois derniers siècles , il n'en est pas un seul qui n'ait eu des mœurs irréprochables. Trouvez-moi sur la terre un trône occupé pendant dix-huit siècles par une série de princes aussi imposante , aussi éclairée et aussi vénérable que celle des Pontifes Romains (1).

(1) V. *Manuel de l'Apologiste* , 3^e partie : *Abus, Domination.* Cantu , *Histoire universelle*, t. IV. 8^e époq. *Les Papes*.

SCHISME DES GRECS FOMENTÉ PAR MICHEL CÉRULAIRE
(4053).

Les évêques de Constantinople voyaient toujours avec peine la prérogative du Siège de Rome, *de ce Siège principal qui doit unir toutes les autres Eglises* (1). Michel Cérulaire, plus fougueux que Photius, osa rompre ouvertement avec l'Eglise Romaine et se séparer du centre de l'unité : il s'efforça d'en séparer aussi les autres Patriarches d'Orient. Ses impostures réussirent auprès de plusieurs évêques, mais le schisme ne fut pas encore général ; il ne fut consommé que plus d'un siècle après.

DÉMÊLÉS ENTRE LE SACERDOCE ET L'EMPIRE.

Nouvelles épreuves, nouvelles afflictions ! Il s'élève entre les Papes et les Empereurs d'Allemagne de grands démêlés qui ont des suites bien fâcheuses. Ces malheurs sont occasionnés par le trafic honteux que faisaient les empereurs des dignités ecclésiastiques. Les Pontifes Romains, en reconnaissance des services rendus à l'Eglise, leur avaient donné le privilège de la nomination des sujets aux évêchés et aux autres dignités ecclésiastiques avec quelques autres prérogatives lucratives. L'ambition et l'avarice des empereurs faisaient servir ces privilèges au grand détriment de l'Eglise. S. Grégoire VII (2) et ses successeurs, zélés

(1) S. Iren.

(2) Voyez Marchetti, *Critique de l'histoire Ecclésiastique de Fleury*. — Muzzarelli dans son opuscule, *Grégoire VII*. Apologie solide de la sagesse et de la prudence de ce saint Pontife. Ce grand Pape a été vengé par un illustre écrivain protestant, Voight, *Histoire de Grégoire VII et de son siècle*, traduite par l'abbé Jager.

défenseurs des droits de l'Eglise, s'opposèrent avec vigueur à ces abus ; de là les contestations et les dissensions entre l'Empire et le Sacerdoce. Les Souverains Pontifes ne doutant aucunement de ce qu'ils pouvaient pour le bien de l'Eglise en des circonstances critiques et extraordinaires, donnèrent des exemples d'un pouvoir extraordinaire (1). L'Eglise sort victorieuse de ces nouvelles épreuves par une suite de plusieurs Pontifes, hommes courageux que Dieu lui suscite, comme jadis il suscita les juges aux Israélites. L'action de l'Eglise sur les peuples, bien loin de diminuer, ne fait qu'augmenter, surtout durant les temps des Croisades.

SIXIÈME ÉPOQUE.

DEPUIS LA PREMIÈRE CROISADE JUSQU'À LA HUITIÈME ET DERNIÈRE, ET LA MORT DE SAINT LOUIS (1099-1270).

LES CROISADES (2).

Les croisades furent des entreprises justes et légitimes, puisqu'elles avaient pour but de protéger les chrétiens d'Orient contre l'oppression cruelle des Mahométans, et de défendre l'Europe elle-même contre la fureur de ces barbares qui menaçaient alors de tout envahir. Il ne s'agit pas de dissimuler les abus d'un

(1) La conduite des Souverains Pontifes à l'égard des princes au moyen âge a été expliquée et victorieusement défendue par un grand nombre de savants. Voyez le Cte de Maistre, *Du Pape*. Milner, *Excellence de l'Eglise Catholique*. Ch. Butler, *Eglise Romaine*. Voltaire lui-même a fait leur apologie ! Voyez encore, *Histoire du pape Innocent III et de ses contemporains*, par Hurter, traduite par MM. l'abbé Jager et Vidal. Cette traduction paraît plus soignée que celle de St Chéron et Haiber.

(2) V. *Manuel de l'Apologiste*, 3^e partie : *Croisades*.

grand nombre de croisés , ni la manière imprudente dont elles furent conduites dans bien des points ; on trouve tout cela dans les guerres les plus justes. Il s'agit de les considérer dans leur ensemble. Si la plupart des croisades ont peu réussi, il faut l'attribuer aux perfidies des Grecs et aux désordres trop communs des croisés. Si elles n'ont pas sauvé l'Orient , elles ont eu du moins pour l'Occident les suites les plus avantageuses. Elles sauvèrent la civilisation et le christianisme (1) ; elles délivrèrent les peuples d'Europe de leurs propres fureurs ; elles firent cesser plus d'une fois les guerres que se faisaient les rois chrétiens ; elles éteignirent les guerres civiles , qui , depuis deux cents ans, tenaient armés les seigneurs particuliers les uns contre les autres. Elles améliorèrent le sort du peuple qui s'affranchit en prenant part à ces glorieuses expéditions ; elles augmentèrent considérablement l'influence des Papes , qui furent les protecteurs-nés des nations. Enfin il est incontestable qu'elles ranimèrent le goût du commerce , des sciences, des lettres et des arts , et qu'elles préparèrent cette révolution qui devait amener les siècles de Léon X et de Louis XIV. Elles ont eu le suffrage des plus grands hommes et des plus saints personnages de leurs temps ; elles ont été solennellement autorisées par l'Eglise à qui certainement l'assistance Divine n'a pas manqué dans cette circonstance ; enfin , elles ont été ratifiées par les miracles qui en ont plus d'une fois accompagné la publication (2).

(1) L'Italie que les sectateurs de Mahomet avaient si longtemps désolée , fut mise à couvert de leurs excursions. Leur puissance s'affaiblit considérablement en Espagne.

(2) V. *Tableau hist. et pitt. de Paris* , par M. de Saint-Victor ,

ORDRES RELIGIEUX MILITAIRES.

Les croisades donnèrent lieu à l'établissement de plusieurs Ordres, tout à la fois religieux et militaires, qui prirent les armes contre les ennemis de la religion et de la civilisation. Fiers et terribles à l'égard des infidèles, ces chevaliers étaient dans l'intérieur de l'hôpital d'humbles serviteurs, des pèlerins et des malades (1).

NOUVEAUX ORDRES RELIGIEUX (2).

Vers le même temps, l'Eglise vit avec joie s'élever de nouveaux Ordres religieux qui contribuèrent efficacement à sa gloire et à sa prospérité. Les principaux

V. I. 2^e partie. page 688. — Michaud, *Histoire des Croisades*. Cette intéressante histoire est défigurée par une foule de passages, qui sont contraires aux vrais principes de l'Eglise catholique. La 6^e édition est plus à l'abri de ce reproche. V. *Manuel de l'Apologiste*. 3^e partie : *Croisades*.

(1) V. *Manuel de l'Apologiste*, 3^e partie : *Ordres militaires*. Il y avait à Jérusalem, avant les croisades, un hôpital de S. Jean pour le service des pèlerins ; il devint si utile sous les chrétiens, que le B. Gérard et les autres qui y servaient, obtinrent du pape (1104) d'être érigés en congrégation des *Frères hospitaliers de S.-Jean-de-Jérusalem*. Outre les trois vœux de religion, sous la règle de S. Augustin, ils s'engageaient à défendre les pèlerins des insultes des Sarrasins. Ils furent nommés chevaliers de S. Jean, puis de Rhodes, ou de Malte, selon le chef-lieu de l'ordre. L'ordre des *Templiers*, qui habitèrent d'abord sur l'emplacement du temple de Jérusalem, fut établi à la même fin, et reçut des constitutions de S. Bernard (1128). Il y eut encore, au douzième siècle, l'ordre des *Chevaliers du S. Sépulcre*, des *Chevaliers Teutoniques*, du S. Esprit, de Calatrava, de S. Jacques de Compostelle, et quelques autres. — Miræi origin. milit. ord.

(2) V. *Manuel de l'Apologiste*, 3^e partie : *Ordres religieux*.

furent celui des Chartreux fondé par saint Brunon (1084), celui des Prémontrés fondé par saint Norbert, et celui de Citeaux fondé par saint Robert. Saint Bernard devint la lumière des Clairvaux (1115). Saint Jean-de-Matha suscita l'ordre des Trinitaires pour la délivrance des esclaves chrétiens. Un peu plus tard saint François et saint Dominique (1215) fondèrent deux ordres célèbres (1), qui, presque en naissant, produisirent deux des plus grandes lumières du monde, saint Bonaventure le docteur séraphique, et saint Thomas appelé pour sa profonde science, l'ange de l'école.

SEPTIÈME ÉPOQUE (1270).

POUVOIR DU PAPE. (1100-1299).

Pendant le XII^e siècle l'ordre public et les lois adoucirent les peuples et facilitèrent le rétablissement de la discipline ecclésiastique. Les Papes, qui étaient l'âme des croisades, attiraient tous les regards, et l'autorité du S. Siège était de plus en plus respectée.

Le XIII^e siècle vit la puissance des Papes à son apogée. Les ordres religieux se multiplièrent. Il y eut trois conciles généraux, et les Grecs se réunirent à l'Église Romaine.

CROISADE CONTRE LES ALBIGEOIS (2).

Les Albigeois, qui remplirent de troubles et de désordres la France et toute l'Europe au XIII^e siècle,

(1) L'ordre des *Franciscains* et l'ordre des *Dominicains* ou des *Frères-Prêcheurs*.

(2) V. *Histoire des croisades contre les Albigeois*, par le P. Langlois. — V. *Manuel de l'Apologiste*, 3^e partie: *Intolérance*.

étaient un amas de toutes les sectes ennemies du clergé et du ministère ecclésiastique. La plupart ne savaient que blasphémer Jésus-Christ et la sainte Vierge ; d'autres niaient ouvertement l'incarnation , rejetaient les sacrements et les pratiques du culte ; tous haïssaient les prêtres et déclamaient contre l'opulence et les désordres des gens d'églises. Ils firent des ravages affreux par les massacres , les incendies , les pillages. Le pape Innocent III envoya des missionnaires et saint Dominique pour les convertir , et engagea le roi de France et les seigneurs à une croisade contre eux (1).

UNIVERSITÉS (2).

Les écoles des monastères et des cathédrales commencèrent dès le XI^e siècle , à relever les études. Il y avait à l'extérieur du cloître des écoles pour les séculiers, et les concours des étudiants devint très-considérable pendant le XII^e siècle. Les études s'étendirent successivement à toutes les sciences (3).

L'université de Bologne devint célèbre pour le droit canonique et civil ; celle de Paris, pour la théologie ; et celle de Montpellier, pour la médecine ; mais on y cultivait aussi la philosophie. Frédéric II fonda l'université de Vienne , saint Louis celle de Toulouse , et les Papes favorisèrent ces établissements par de grands privilèges. Naples, Padoue, Salamanque, Cambridge, Oxford, Orléans eurent des universités.

(1) V. *Manuel de l'Apologiste* , 3^e partie : *Inquisition* .

(2) *Ibid.* *Universités* .

(3) Du Boulay, *Hist. de l'Univ.*

TEMPS DE TRANSITION DU MOYEN AGE AUX TROIS DERNIERS
SIÈCLES (1305).

SCHISME D'OCCIDENT (1378).

L'Eglise gémissait encore du schisme des Grecs qui se séparaient de plus en plus de l'Église-Mère. Elle devait bientôt pleurer pendant quarante ans un autre schisme causé par une double élection de Souverains Pontifes. Clément V, français, transfère le S. Siège dans la ville d'Avignon (1305); Grégoire XI passe en Italie, et par sa mort prématurée donne naissance au grand schisme d'Occident. Toute la chrétienté se trouva partagée entre deux Papes qui furent reconnus l'un par une nation, et l'autre par une autre. Dieu n'abandonna pas son Eglise dans le péril extrême où elle se trouvait. Martin V élu et reconnu par toute l'Église y rétablit la paix. Il anathématisa les Hussites qui attaquaient les lois de l'Église, l'autorité des premiers pasteurs et plusieurs autres articles de la foi catholique (1417). Le schisme tout déplorable qu'il était en lui-même, ne nuisit en rien à la foi (1).

(1) On était partagé sur le droit des concurrents, mais on n'en demeurait pas moins attaché à la Chaire Apostolique. On pouvait être de bonne foi et en sûreté de conscience dans l'un ou dans l'autre parti. Car quoiqu'il soit nécessaire de croire qu'il n'y a qu'un seul chef visible de l'Eglise, s'il arrive cependant que deux Souverains Pontifes soient créés en même temps, il n'est pas nécessaire de croire que celui-ci ou celui-là est le pape légitime, mais il faut croire seulement que le vrai pape est celui qui a été canoniquement élu, et le peuple n'est pas obligé de discerner quel est ce pape, il peut suivre en cela le sentiment et la conduite de ses pasteurs. En effet, il y eut de saints personnages dans les deux obédiences. D'ailleurs un pape douteux n'est pas pape; par consé-

HÉRÉSIE DE WICLIF ET DE HUS (1377-1410).

Wiclif, docteur en théologie à Oxford, se mit à prêcher contre le Pape et les moines avec une violence et un entraînement extraordinaire. Il prétendait dans ses discours ordinaires que les Apôtres n'ont établi que des prêtres et des diacres, que les évêques et le Pape sont le fait des empereurs; qu'un prêtre peut conférer tous les sacrements; que la confession est inutile à qui a la contrition; que Jésus-Christ n'est pas réellement dans l'Eucharistie; qu'un prêtre en péché mortel n'a plus la puissance de l'ordre, ni un seigneur le domaine temporel; qu'il est contre l'Écriture que l'Église ait des possessions; que les princes doivent les lui reprendre, etc. (1).

Jean Hus, recteur de l'université de Prague, puisa dans les écrits de Wiclif un esprit d'invective et de réforme qu'il étendit des abus à la doctrine. Il soutint que l'Église est fondée sur Jésus-Christ; que ses membres sont les prédestinés, et non les réprouvés; que dans les sacrements, les évêques et les prêtres ne font que déclarer l'opération de Jésus-Christ; que la règle des chrétiens est l'Écriture, et non l'enseignement des ministres, etc. Wiclif, Hus et Jérôme de Prague préludèrent, comme on le voit, aux erreurs de Luther et de Calvin. Ils furent condamnés dans le Concile de Constance.

quent tout le temps du schisme peut être regardé comme un interrègne où le siège pontifical est vacant et où, par une providence toute particulière de Dieu, l'unité catholique se conserve intacte.

(1) Labbe XI. Cochleii, *hist. hussitar.* Th. Walsingham ap. Savil. *anglic. rer. scrip.*

HUITIÈME ÉPOQUE.

DEPUIS LA FIN DU GRAND SCHISME D'OCCIDENT (1447) JUSQU'À L'ABJURATION DE HENRI IV (1593).

RÉUNION DES GRECS AUX LATINS (1439). — SCHISME COMPLET (1455).

Depuis que l'Eglise grecque était tombée dans le schisme, les Souverains Pontifes avaient fait plusieurs tentatives pour rétablir l'union; mais aucune n'avait réussi; enfin dans le concile œcuménique de Florence, ils se réunirent une seconde fois à l'Eglise latine. En abjurant le schisme, ils donnèrent une profession de foi conforme à celle de l'Eglise Romaine, dans laquelle ils reconnaissaient en particulier que le *Saint-Esprit procède du Fils comme du Père, et que le Pape est le chef suprême de l'Eglise universelle*. Cette union répandit une joie vive dans toute l'Eglise catholique; mais, hélas! elle dura peu. Ils renoncèrent bientôt à ce qu'ils avaient solennellement juré à Florence, et le schisme fut établi sans retour. Ils se détachèrent de l'autorité du successeur de saint Pierre pour tomber bientôt, en punition de leur endurcissement, sous le joug des infidèles Mahométans, de qui ils n'ont jamais dû attendre que l'oppression et l'esclavage (4) (1455).

(4) Les Russes qui ont embrassé le schisme et les erreurs des Grecs furent d'abord catholiques. La foi catholique a été portée dans ce vaste empire vers la fin du X^e siècle. Ce fut au milieu du XV^e qu'un certain Photius, archevêque de Kiow, étendit le schisme dans toute la Russie. — L'union de l'Eglise russe schismatique à celle de Constantinople a duré jusqu'en 1588. Ce fut en 1719 que Pierre-le-Grand se déclara chef souverain de l'Eglise de Russie.

Ce malheur leur avait été prédit quelques années auparavant par le pieux Pontife Nicolas V, qui leur écrivit en ces termes « Il y a longtemps que les Grecs abusent de la patience de Dieu en persévérant dans le schisme. Selon la parabole de l'Évangile, Dieu attend pour voir si le figuier, après avoir été cultivé avec tant de soin, portera enfin fruit, mais si dans l'espace de trois années que Dieu leur accorde encore, il n'en porte point, l'arbre sera coupé par sa racine et les Grecs seront entièrement accablés par les ministres de la justice divine que Dieu enverra pour exécuter l'arrêt qu'il a déjà prononcé dans le ciel. »

Le XV^e siècle est fameux par l'invention de l'imprimerie et la découverte de l'Amérique, par la destruction de l'empire de Constantinople et la ruine de la domination des Maures en Espagne.

APOSTASIE DES PEUPLES.

LA PRÉTENDUE RÉFORME (1) (1517).

Nous voici arrivés à cette époque déchirante qui fait pleurer encore l'Église catholique. Le luthéranisme en Allemagne, le calvinisme en France, et l'anglicanisme en Angleterre, font revivre les erreurs les plus monstrueuses, troublent presque toute l'Europe et jettent

(Bergier, *Dict. de Théologie*. art. *Russie (Église de)*. A l'article *Grecs*, Bergier réfute les calomnies des Schismatiques contre l'Église Romaine.

- (1) V. les *Histoires de Luther et de Calvin*, par M. Audin; deux grands monuments élevés contre la prétendue réforme en faveur de l'Église catholique. Cependant ces ouvrages ne doivent pas être lus de tout le monde à cause des citations de ces deux hérésiarques impies et immoraux.

le fondement de l'incrédulité et de l'athéisme qui souilleront les siècles suivants. L'auteur du luthéranisme, la plus terrible et la plus funeste hérésie qui ait attaqué l'Eglise depuis l'arianisme, fut un moine allemand, esprit inquiet et ardent, qui, jaloux de ce qu'un autre ordre paraissait être préféré par le Pape au sien, se mit à écrire contre des vérités que quinze siècles avaient admises et défendues contre toute innovation. Le purgatoire, les indulgences, la liberté de l'homme, les saints sacrements, la confession, la sainte Eucharistie, et surtout la primauté et l'autorité du Pape, le célibat et les vœux monastiques furent successivement attaqués par un homme aussi impudent dans son langage que corrompu dans ses mœurs. Cet amas d'erreurs qu'il avait empruntées en grande partie aux hérétiques précédents, aux Hussites, aux Wicleffites, etc., il le qualifia de *Réformation*. Pour s'assurer un appui, Luther engagea les princes d'Allemagne à s'emparer des biens ecclésiastiques. L'appât était attrayant; il alla jusqu'à permettre à l'un d'eux, contre la défense expresse de Jésus-Christ, d'avoir deux épouses à la fois; lui-même, prêtre et religieux, ou plutôt apostat corrompu, perdu de mœurs et de religion, eut l'audace de se marier publiquement, et ce fut une religieuse qu'il épousa. Une secte si favorable aux inclinations corrompues de l'homme, s'étendit avec rapidité dans un temps, où l'ignorance et la corruption des mœurs régnaient non-seulement parmi le peuple, mais encore dans le clergé.

Expliquer la réforme par la rivalité de deux ordres religieux, et supposer que si Léon X eût chargé les Augustins de prêcher les indulgences, l'Europe serait encore Catholique, serait se méprendre étrangement

sur la nature des révolutions qui bouleversent la société (4).

Les grands mouvements politiques ou religieux sont des siècles à se préparer, et ils s'opèrent dans les esprits avant de se manifester extérieurement. Quand le temps est venu et que les matériaux sont prêts, peu importe d'où parte l'étincelle qui fait éclater l'incendie. Au seizième siècle, l'Europe était mûre pour cette déplorable réforme. Le schisme, dont nous avons déjà parlé, avait porté un coup funeste au pouvoir spirituel ; ce même pouvoir avait été affaibli en Angleterre et en France. Il y avait de plus en Allemagne un germe de haine contre Rome, nourri par les anciennes et violentes querelles entre le Sacerdoce et l'Empire. Les mœurs et l'instruction du clergé allemand laissaient beaucoup à désirer par suite de la négligence qu'apportaient dans les fonctions Episcopales les principaux Prélats qui, étant presque tous princes séculiers et ne devant leurs dignités qu'à leur naissance, honoraient peu le caractère sacerdotal. L'imprimerie, nouvellement découverte, avait répandu et multiplié des ouvrages où l'on appelait le peuple à l'indépendance politique et religieuse, et il régnait dans les esprits une grande fermentation, quand Luther parut (2).

(4) V. l'*Histoire de Léon X*, par M. Audin. Cette histoire complète les deux *histoires de Luther et de Calvin* ; elle est une nouvelle conquête en faveur du Catholicisme et de l'Eglise Romaine. M. Audin y étudie les causes de la prétendue réforme et en retrace rapidement l'histoire.

(2) Le savant Lingard réfute, par le simple récit des faits, toutes les erreurs ridicules qui ont été dites sur la prédication des indulgences et sur l'*imprudente avidité des papes*. *Hist. d'Angl.* v. VI. ch. II. Ce chapitre montre très-bien l'origine et le progrès de la

Lorsque Luther eut donné l'exemple du mépris pour l'autorité de l'Eglise, il s'éleva aussitôt plusieurs autres prétendus réformateurs dont le plus fougueux et le plus cruel fut Calvin (1534).

Ce novateur ajouta aux erreurs de Luther de nouveaux blasphèmes. Il osa enseigner cette horrible proposition : *Que Dieu a créé la plupart des hommes pour les damner , non à cause de leurs crimes , mais parce qu'il lui plaît ainsi.* Il rejeta la présence réelle de Jésus-Christ dans la sainte Eucharistie, et presque tous les Sacrements. Il ne voulait ni Pape, ni évêques, ni prêtres, ni fêtes, ni aucune des cérémonies saintes usitées dans l'Eglise Catholique depuis les Apôtres. A l'exemple de Luther, il proclama chacun juge de la foi et interprète des Saintes Ecritures. Par un travers d'esprit que la seule dépravation du cœur humain explique, on rejeta l'autorité de seize siècles pour s'attacher à celle de chaque individu.

LA RÉFORME SE RÉPAND DANS LES DIFFÉRENTS PAYS.

La prétendue réforme naît en Allemagne et s'y répand comme un torrent dévastateur (1517 — 1540). Elle fait le tour de l'Europe, sous des formes différentes, et se pliant à tous les intérêts comme à toutes les passions, elle est partout intolérante et spoliatrice.

En Suisse, elle commence d'abord dans le Canton de Zurich. La doctrine de l'hérésiarque Zwingle y est reçue par délibération politique (1525). Elle s'établit plus tard à Genève (1528).

réforme ; il peut servir d'une excellente apologie en faveur de la religion catholique.

Frédéric I. Duc de Holstein , élevé au trône d'Allemagne , fait apostasier le Danemark (1526).

Gustave Wasa , élu roi de Suède , abolit l'ancienne religion du pays et y établit le Luthéranisme (1523).

L'Apostasie du grand-maître de l'ordre teutonique entraîne aussi la Prusse dans le Luthéranisme (1525).

François I, voulant rétablir l'honneur des lettres , donne occasion à l'esprit de la réforme de pénétrer dans le sein même de l'université de Paris (1525). La contagion se répand jusque dans les classes les moins lettrées , et prépare les guerres terribles qui coûteront tant de sang à la France. La longue et triste rivalité de François I et de Charles-Quint , l'appui que prête le premier au Protestantisme contre son adversaire sert malheureusement beaucoup à donner plus de consistance à la réforme en Allemagne et dans les autres états.

La réforme n'est pas moins l'ennemie des trônes que des autels. Animée d'un nouvel esprit par Calvin , elle veut républicaniser les peuples , et comme en France et en Ecosse elle a semé le trouble, elle va bouleverser les Pays-Bas (1556) et l'Angleterre.

LA RÉFORME EST SANGUINAIRE.

Le protestantisme , marchant sur les traces des anciennes sectes , renouvela les scènes affreuses des Ariens , des Manichéens , des Donatistes , des Iconoclastes et des Hussites. L'Allemagne , la Suisse , la Suède , le Danemarck , la Norwège , la France et les Pays-Bas devinrent le théâtre de la guerre civile. La haine contre toute autorité fut dans tous les temps le caractère de l'erreur (1). *Il faut répandre du sang pour*

(1) *Lettres de Cobbett. Milner, Excellence de l'Eglise Catholique.*

établir l'Évangile, disait le fougueux Luther. Au rapport de Brantôme, le Calvinisme et toute autre nouvelle secte tendaient à la destruction des royaumes et des monarchies. En effet, Calvin déclama dans ses écrits contre l'autorité sanguinaire des rois et leur licence féroce. On sait avec quel zèle le réformateur Knox, que Calvin appelait son coadjuteur, et que Bèze qualifiait d'apôtre de l'Écosse, excitait les peuples à la révolte. Un des premiers prédicants qui introduisirent la réforme à Genève, nous est dépeint par Erasme comme le plus menteur, le plus violent et le plus séditieux des hommes. Partout où les disciples de Calvin ont été en force, dit Grotius, ils ont troublé l'état. *Calvini discipuli ubicumque invaluable imperia turbârunt*. En Allemagne, les Luthériens s'attroupèrent, prirent les armes et portèrent le ravage partout; ils pillèrent et brûlèrent les églises, détruisirent les monastères et les châteaux, massacrèrent les prêtres et les religieux (1). Que de sang le Calvinisme n'a-t-il pas répandu en France et dans les Pays-Bas (2) ?

Lettres à un prébendaire. — Ch. Butler *Eglise Romaine. Essai sur l'influence de la religion en France*, 1^{er} vol. Ces ouvrages montrent le génie de l'hérésie. Le calvinisme devait nécessairement enfanter des guerres civiles, et ébranler le fondement des états. « Il n'y a point de pays en effet où la religion de Calvin et de Luther ait paru sans exciter des persécutions et des guerres civiles. » Volt. *Siècle de Louis XIV.* •

(1) Lisez l'*Histoire des variations des Eglises protestantes*, par Bossuet, et vous connaîtrez à fond l'origine, les erreurs avec leur réfutation, ainsi que les fruits amers du protestantisme. Ajoutez l'*Histoire de la révolution religieuse à Berne*, par de Haller.

(2) V. *Manuel de l'Apologiste*, 3^e partie : *Intolérance. Révocation de l'édit de Nantes. La Saint-Barthélemi.*

L'ANGLICANISME (1534).

Dans le temps où le Protestantisme fit de si grands ravages par toute l'Allemagne, en France, en Suisse et dans les Pays-Bas, Henri VIII, roi d'Angleterre, précipita cette île dans le schisme le plus déplorable. Il s'était d'abord signalé par son zèle pour la foi catholique, afin d'empêcher que le luthéranisme n'infectât son royaume (1). Mais, ô faiblesse du cœur humain, il tomba comme Salomon. Ayant conçu une passion coupable pour Anne de Boulen, il entreprit de l'épouser et de répudier la reine sa femme, avec laquelle il avait vécu pendant dix-huit ans. Le Souverain Pontife, de qui il voulait obtenir l'autorisation de divorcer, refusa de séparer ce que Dieu avait uni. Alors ce prince passionné, se livrant à tout son ressentiment, ne voulut plus reconnaître l'autorité du Pontife Romain, et par un acte solennel du parlement il se fit déclarer chef suprême de l'Eglise Anglicane; il soutint cette démarche schismatique par une violente persécution contre ceux qui ne voulurent pas souscrire à la déclaration de sa suprématie ecclésiastique. Toutes les histoires s'accordent sur l'origine de cette honteuse défection (2).

(1) Le pape Léon X l'honora du titre de *défenseur de la foi*, titre qu'il sollicitait depuis plusieurs années. Après la séparation de l'Eglise catholique, Henri retint ce titre, il fut même annexé à la couronne par le Parlement en 1543, et rendu héréditaire, quoi qu'il fût originairement personnel. Que d'inconséquences ! Un titre personnel accordé par un Souverain Pontife à un prince encore zélé catholique et rendu héréditaire pour des princes oppresseurs de la foi catholique. V. Lingard, *Hist d'Angl.* vol. VI. ch. 11.

(2) V. Sanderus, *de Schismate Anglie.* — Milner, *Lettres à*

Les ennemis de l'Eglise n'objectent ici que la précipitation du Souverain Pontife, mais cette inculpation ne peut venir que de l'ignorance ou de la mauvaise foi, puisqu'il est prouvé que le Souverain Pontife employa dans cette conjoncture tous les moyens possibles de prudence et de lenteur, et que la séparation entière et complète était déjà faite avant que la décision pontificale pût être connue en Angleterre. (1).

Sous le règne de Marie, fille de Henri VIII, l'Angleterre revint pour quelques années à la foi Catholique; mais Elisabeth, la cruelle Elisabeth, qui lui succéda, la replongea dans le schisme. Depuis ce temps l'Angleterre devint le centre et le foyer de toutes les erreurs.

LA COMPAGNIE DE JÉSUS (2) (1534).

En ces temps calamiteux, Dieu suscita saint Ignace de Loyola pour fonder une société dont l'institution devait être par sa nature, une ennemie déclarée du protestantisme. Destinée à défendre jusqu'à la mort la doctrine et les droits de l'Eglise Apostolique contre tous ses ennemis, elle devait s'attendre à partager avec elle ses vicissitudes et ses persécutions. Un des premiers compagnons d'Ignace, François Xavier, gagne à Jésus Christ des contrées immenses dans les Indes et au Japon, et répare les pertes que l'Eglise venait de

un prébendaire. — Cobbett, *Lettres.* — Lingard, *Hist. d'Angl.* vol. VI. ch. IV, V, vol. VII ch. VIII.

(1) V. Lingard, *Hist. d'Anglet.* vol. VI.

(2) V. la *Vie de S. Ignace*, par Bouhours; la même par le P. Bartoli très-estimée. *Histoire religieuse, politique et littéraire de la Compagnie de Jésus*, par Créteineau-Joly, nouvelle édition corrigée. Voir la *suppression de la Compagnie de Jésus*.

faire en Europe par l'apostasie de Luther , de Calvin et de Henri VIII (4).

LE CONCILE DE TRENTE (2) (1545-1563).

Pour mettre des bornes aux progrès de l'hérésie toujours croissante , pour défendre avec plus de majesté et d'éclat les anciennes vérités de la foi , et réformer les mœurs , l'Église catholique s'assembla en concile à Trente.

Le Concile de Trente , dix-huitième et dernier concile œcuménique , commencé en 1545 , souvent interrompu à cause des guerres continuelles excitées par l'hérésie , fut enfin terminé en 1563 sous Pie IV. Tous les ordres , toutes les nations Catholiques applaudirent à cette sainte et vénérable assemblée. Des prélats de tous les pays du monde catholique , aidés d'orateurs et de théologiens distingués , présidés par les légats du S. Siège , hommes d'une science profonde , d'une érudition vaste , d'une rare perspicacité , remplis de piété et de prudence , animés de zèle pour la conservation de la foi dont ils étaient les témoins et les dépositaires , éclairés et assistés d'en haut par le Saint-Esprit , d'après la promesse de Jésus-Christ , employant en même temps tous les moyens humains pour mettre la

(4) V. *Vie de S. François Xavier* , par Bouhours.

(2) V. *Histoire du Concile de Trente* , par le card. Pallavicini , *Histoire du Concile de Trente* chez Périsse , 1851 , 2 vol. In-8°. écrite avec autant d'exactitude que de goût par le savant continuateur de *l'histoire de l'Église Gallicane*. — Voir aussi l'intéressant chapitre II. de *l'autorité du Concile de Trente* dans l'ouvrage du P. Nampon , *étude de la doctrine catholique dans le Concile de Trente*.

vérité dans tout son jour , ne dissimulant aucune difficulté , répondant à tous les arguments des hérétiques , discutant trois et quatre fois les points en controverse , de tels hommes , *unis au chef de l'Eglise* , ne pouvaient pas manquer de confirmer *infailliblement* la foi de l'Eglise , et de mériter la vénération , l'obéissance et la plus entière soumission de tout vrai catholique. Ils ne pouvaient pas manquer de *réformer* avec sagesse tous les abus qui s'étaient glissés dans la discipline ecclésiastique et dans les mœurs. Aussi on est forcé de s'écrier , en lisant ce Concile , *Digitus Dei est hic ; ie doigt de Dieu est ici*. Tout y est admirable. L'authenticité des livres saints , la doctrine sur le péché originel et sur la justification de l'homme , sur les sacrements , sur le saint sacrifice de la messe et sur la communion sous les deux espèces ; le purgatoire , les indulgences , le culte des Saints , tout ce qui a rapport à la *réformation des mœurs et de la discipline ecclésiastique* ; l'abolition des abus et des superstitions qui peuvent se glisser dans les choses saintes , l'exclusion de tout intérêt , de toute simonie et de toute irrévérence dans l'administration des sacrements et dans la célébration des saints mystères ; la suppression des chants et des symphonies qui respirent trop la mollesse ; des ordonnances pour chaque grade ecclésiastique ; des lois et des règlements salutaires pour le mariage , rien n'y est passé sous silence. On n'y a pas négligé les ordres religieux , les synodes , les visites des diocèses , les séminaires épiscopaux et les bénéfices. Enfin on y exhorte et l'on y conjure les princes mêmes à remplir leur devoir et à maintenir les immunités ecclésiastiques. Voilà en abrégé ce dont ce célèbre Concile s'est occupé (1).

(1) Les faussetés et les calomnies d'un Fra-Paolo sur ce S. Con-

Les fruits du Concile de Trente , vénéré de tous les catholiques , furent grands et durables ; mais on peut dire qu'ils sont tous renfermés dans l'esprit de zèle et de lumières dont ce saint et savant Concile anima un grand nombre d'ouvriers apostoliques qui travaillèrent à guérir les plaies que l'ignorance , la corruption des mœurs , le schisme et l'hérésie avaient faites à l'Eglise (1). Leur zèle ne se borna pas à régénérer l'Europe , ils allèrent annoncer la foi catholique en Grèce , en Egypte , dans le cœur de l'Afrique et de l'Asie , à la Chine et dans presque toute l'étendue de l'Amérique (2).

NEUVIÈME ÉPOQUE.

Le retour de Henri IV , roi de France (1593), à la foi de ses aïeux contribua encore à augmenter cet élan.

LA PAIX DE WESTPHALIE (1648).

Cette paix fatale multiplia en Allemagne les chances et la durée du luthéranisme , autant et plus encore par ses invasions sacrilèges , que toutes les réclamations

ne doivent pas ébranler le catholique. Il y a longtemps que le savant cardinal Pallavicini dans sa mémorable *Histoire du Concile de Trente* a démasqué les mensonges du sectaire.

(1) Depuis le Concile de Trente on a vu par toute l'Eglise Catholique une véritable réforme dans les mœurs et dans la discipline , réforme qui s'est faite par l'Eglise elle-même , sans trouble et sans secousse , à la grande édification des fidèles. L'éducation morale et scientifique du clergé , et la fréquentation des sacrements parmi les fidèles ont renouvelé la face de l'Eglise. On ne vit jamais plus de zèle pour multiplier les communautés religieuses.

(2) V. la collection des *Lettres édifiantes et curieuses* et l'*Histoire de l'Eglise* , par Berault-Bereastel , édition d'Henriou.

du chef de l'Eglise ne purent empêcher, que par l'égalité qu'elle établit entre l'erreur et l'impiété et la vraie foi.

LE JANSÉNISME (1640-1713).

L'épouse de J.-C. se consolait de la perte de tant d'enfants que l'hérésie et le schisme lui avaient arrachés, lorsque une nouvelle hérésie, plus astucieuse que toutes les autres, vint la troubler dans quelques-unes de ses plus fidèles provinces (1).

Jansénius, hollandais, Evêque d'Ypres, donna son nom à cette nouvelle secte. Le *Jansénisme*, qu'on peut appeler un *Calvinisme mitigé*, ne tarda pas à être condamné par l'Eglise (1653). La condamnation portée par Clément VIII et autres Pontifes fut confirmée par Clément XI. Toute l'Eglise reçut avec respect et soumission la célèbre bulle *Unigenitus*, et dit anathème aux cinq fameuses propositions tirées de l'ouvrage de Jansénius, intitulé : *Augustinus* (2) (1713). Le fameux système du Jansénisme peut se réduire à ce point capital, que depuis la chute d'Adam le *plaisir* (3) est

(1) Lafiteau, *Histoire de la bulle Unigenitus. — Considérations sur la France*, par le C^{te} de Maistre. *Histoire des variations de l'Eglise d'Utrecht*, par Mozzi, 3 vol. traduite de l'italien et publiée à Gand. Le Jansénisme est encore très-bien décrit dans l'*Histoire de l'Eglise* de Berault-Bercastel. Dans toute cette triste affaire du Jansénisme on voit avec horreur à quelles ruses, à quelles calomnies l'homme peut se livrer une fois abandonné à son sens réprouvé pour avoir rejeté la voix de l'Eglise.

(2) Parmi ces propositions blasphématoires il y en a une qui dit qu'il y a des commandements de Dieu qui sont impossibles à observer.

(3) La délectation.

l'unique ressort qui remue le cœur de l'homme ; que ce plaisir est inévitable quand il vient, et invincible quand il est venu ; si ce plaisir vient du Ciel ou de la grâce , il porte l'homme à la vertu ; s'il vient de la terre ou de la concupiscence , il *détermine* l'homme au vice , et la volonté se trouve *nécessairement* entraînée par celui des deux qui est actuellement le plus fort. Ainsi l'homme fait *invinciblement* , quoique *volontairement* , le bien ou le mal selon qu'il est dominé par la grâce ou par la concupiscence. Il ne résiste donc jamais ni à l'un ni à l'autre. N'est-ce pas là donner le libre cours aux passions les plus fougueuses , n'est-ce pas là excuser les plus grands forfaits ? Il est surprenant que ce système , qui fait de l'homme une machine et de Dieu un tyran , système qui répugne au sentiment intérieur de tous les hommes et à la conviction qu'ils ont de leur liberté , ait cependant eu tant de partisans ? Les Jansénistes diffèrent essentiellement des autres sectaires en ce qu'ils se sont obstinés à vouloir rester dans le sein de l'Eglise catholique , sans doute pour la déchirer avec d'autant plus de malice et d'hypocrisie. Ils ont gardé les *formes extérieures* de l'Eglise-Mère , les mêmes rites dans l'administration des Sacrements , les mêmes cérémonies publiques. Il est arrivé de là qu'en se couvrant du masque de catholiques , ils ont plus de facilité à gagner la confiance d'un grand nombre de personnes , et à leur faire adopter leurs sentiments erronés et hérétiques : faction dangereuse qui n'a rien omis pour ébranler l'autorité de toutes les puissances et pour détourner les fidèles de la vertu en les éloignant de la confiance en Dieu , et en les portant au désespoir par un rigorisme outré. Condamnés par les Pontifes et par les Evêques , à l'exemple de tous les hérétiques ,

ils invoquèrent l'autorité séculière ; dès lors les Parlements en France , qui par le seul mot d'*appel comme abus* avaient déjà commencé à établir une suprématie plus qu'anglicane , en s'arrogeant l'examen des constitutions ecclésiastiques , des ordonnances des Evêques et des bulles apostoliques , poursuivirent les Evêques qui se distinguaient par leur zèle contre l'erreur.

LIGUE DES JANSÉNISTES AVEC LES PHILOSOPHES MODERNES
POUR OPPRIMER L'ÉGLISE CATHOLIQUE.

Les Jansénistes s'entendirent parfaitement bien avec les Philosophes modernes pour opprimer l'Eglise catholique. De peur que les Catholiques ne sonnassent l'alarme à la vue de la nouveauté, ils parlèrent d'abord comme eux , et dirent *que les portes de l'enfer ne prévaudraient jamais contre l'Eglise* ; ils gémissaient de voir la foi languissante ; ils admirèrent l'autorité du Souverain Pontife , mais ils tâchèrent de l'expliquer , de l'interpréter de manière à ne lui laisser qu'un fantôme de pouvoir, un vain titre d'honneur , et non pas la juridiction suprême. Ils en imposèrent par une vaste érudition ; mais leur critique mensongère décela l'esprit de parti ; il s'agissait toujours de déprimer l'autorité Pontificale ; de là les raisons politiques qu'ils firent valoir auprès des princes pour les porter à se défendre contre ce qu'ils appelaient les *prétentions de la Cour de Rome* ; de là le *droit de précaution* , *Jus cavendi* , qui veut que tout ce qui a rapport à l'administration ecclésiastique soit vu et examiné par l'autorité civile. Le grand pas était fait. Ils continuèrent à susciter des questions , des contestations , des doutes sur l'autorité du Souverain Pontife , afin de perdre dans l'esprit et dans le cœur des catholiques la profonde vénération

qu'ils doivent au chef de l'Eglise. L'union des évêques avec Rome leur était redoutable ; ils travaillèrent donc à l'affaiblir et à la détruire , et voici comment. Ils élevèrent d'abord la dignité épiscopale et parlèrent de ses droits primordiaux et essentiels. Ils firent entendre que le Pape étendait trop sa domination, qu'il n'en était pas ainsi au commencement de l'Eglise , qu'il ferait beaucoup mieux de laisser plus de liberté aux évêques, *que l'Esprit-Saint avait établi pour gouverner l'Eglise.* Une autre prétention des Jansénistes était de démocratiser le gouvernement de l'Eglise en donnant aux simples prêtres le droit de la gouverner et d'être un corps délibérant. Ensuite ils mirent tout en œuvre pour faire regarder Rome d'un œil critique et jaloux ; on invoqua la puissance séculière ; on fit sonner bien haut que le prince est évêque pour l'extérieur. Tout devait devenir du ressort de cette autorité. Pour y réussir , on commença par distinguer les choses *essentiels* des choses *accidentelles* , c'est-à-dire , les choses *purement spirituelles* d'avec les choses *mixtes* ; on voulut bien accorder à l'autorité spirituelle le pouvoir sur les choses essentielles et *purement spirituelles* ; mais on prétendit que les choses *mixtes* fussent du ressort de l'autorité civile. Remarquez le piège ; bientôt tout devint *accidentel* et *mixte* , et par conséquent dépendant de l'autorité civile.

Ces prétendus réformateurs donnèrent à leur zèle les plus belles couleurs. A Dieu ne plaise qu'ils voulussent déprimer l'Eglise catholique ! ils voulaient au contraire la rendre plus respectable et plus forte , ils gémissaient de l'état déplorable de la discipline moderne. Ils parlaient sans cesse du relâchement et des abus dans la morale , tandis que toutes leurs démar-

ches tendaient à dépouiller l'Eglise de son éclat et de ses richesses , à entraver toutes les saintes pratiques qui portent le peuple à la dévotion (1).

L'INCREDULITÉ MODERNE.

Conçue en Allemagne par le protestantisme , l'incrédulité naquit en Angleterre , grandit en France , et parcourut bientôt presque toute l'Europe.

Après qu'on eut secoué le joug de l'obéissance qu'on doit à l'autorité divine établie dans l'Eglise catholique, on fit de la raison humaine l'unique juge de la foi. Voilà le protestantisme. Bientôt des esprits orgueilleux refusèrent de croire ce que la raison ne comprend pas; on rejeta donc les mystères de la religion , c'est ce que firent les *Sociniens* ; on ne se tint pas là , on alla jusqu'à combattre la révélation , c'est ce que firent les *Déistes* ; du déisme au matérialisme et à l'athéisme le pas est glissant. En effet , on commença à attaquer la spiritualité et l'immortalité de l'âme. Enfin le Pyrrhonisme couronna l'œuvre impie et fit douter de tout. Tels furent les hommes qui se décorèrent du titre fastueux de *Philosophes* , de régénérateurs du genre humain , et d'esprits-forts (2).

LA SUPPRESSION DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS (1763—1773).

Un des grands obstacles au progrès de l'incrédulité était la Compagnie de Jésus , ennemie déclarée des

(1) V. *Ligue de la théologie moderne Janséniste avec la philosophie contre l'Eglise de Jésus-Christ*. Excellente brochure.

(2) *Manuel de l'Apologiste* , 2^e partie : *Ecrivains incrédules du XVIII^e siècle*.

protestants, des jansénistes et des philosophes. On travailla donc à la construction d'une société dont on redoutait le zèle et les talents. « Il y a longtemps, dit Clément XIII à Louis XV, que les ennemis de notre sainte religion ont eu pour objet la destruction de ces religieux ; ils l'ont regardée comme absolument nécessaire au succès de leur complot. » Ce complot tramé dans presque toutes les Cours de l'Europe par des ministres impies et corrompus, l'emporta sur les réclamations de Clément XIII et des évêques de tous les pays catholiques. Les jésuites furent donc expulsés de l'Espagne, du Portugal, de la France et du royaume de Naples en 1763. C'était peu pour les ennemis de la Compagnie de l'accabler de persécutions et d'outrages, ils voulurent encore obtenir du Chef de l'Eglise sa suppression générale ; mais, au lieu de s'y prêter, Clément XIII soutint la cause des jésuites, les vengea des calomnies, et confirma leur institut (1).

Clément XIV, son successeur, n'opposa pas la même fermeté aux instances et aux menaces ; il hésita longtemps ; enfin pressé plus vivement que jamais, il crut ce que les ennemis de l'ordre lui assuraient, que le seul moyen de rétablir l'union et la concorde entre le

(1) Le saint Concile de Trente l'avait déclaré pieux, et dix-neuf Papes l'avaient successivement approuvé et confirmé. V. *La vérité démontrée par des faits* ; et l'excellente collection des *Documents historiques et critiques sur la compagnie de Jésus*, 3 vol. in-8°. — *Nouvelle conspiration contre les Jésuites*, par Dallas, 1 vol. — *Lettre pastorale de Mgr Christophe de Beaumont*, archev. de Paris. — *De l'existence et de l'institut des Jésuites* ; par l' P. de Ravignan ; 1 vol. — *Les Jésuites, par un jésuite*. — *Histoire de la Compagnie de Jésus*, par Créteineau-Joly. *Clément XIII et Clément XIV*, par le P. de Ravignan, 2 vol. 1854.

Saint-Siège et les Cours étrangères était l'anéantissement des jésuites. Il donna donc, le 21 juillet 1773, un bref qui supprima leur compagnie par toute la catholicité. Ce bref d'extinction, qui avait été donné dans l'intention de ramener la paix, fut au contraire comme le signal d'une insurrection presque générale contre le Saint-Siège et contre tous les ordres religieux. De nombreux écrivains attaquèrent les prérogatives et la juridiction du chef de l'Eglise. Par la suppression des jésuites un grand vide fut fait dans l'éducation religieuse de la jeunesse ; aussi l'on en verra le terrible résultat dans moins d'un quart de siècle.

JOSEPH II. — INNOVATIONS DANS L'EMPIRE (1780—1790).

Dès que l'empereur Joseph II eut succédé à sa mère, l'illustre Marie-Thérèse, dont les dernières années, hélas ! ne furent pas sans tache, on le vit faire des innovations funestes. Aux écoles chrétiennes, il fit succéder des écoles normales (primaires), et au lieu des séminaires épiscopaux et des écoles de théologie, il fit établir des séminaires généraux indépendants des évêques. Il supprima ou réforma les maisons religieuses, introduisit la tolérance civile, facilita la propagation de l'hérésie et de l'incrédulité, permit le divorce, s'érigea presque en juge de la foi. Ce fut alors qu'on vit les trois électeurs ecclésiastiques d'Allemagne et l'archevêque de Salzbourg usurper des droits essentiels et inhérents à la Primauté du Pape. Ainsi la hiérarchie de l'Eglise fut bouleversée par ceux mêmes qui auraient dû en être les plus fermes appuis.

INNOVATION EN ITALIE.

En Italie, Ricci, évêque de Pistoie et de Prato, imbu des principes du jansénisme et du fébronianisme alla plus loin encore, il attaqua la discipline, le gouvernement et toute la hiérarchie de l'Eglise. Le grand duc de Toscane, Léopold, qui en fut d'abord le puissant protecteur, reconnut enfin le danger de ces innovations et revint à de meilleurs principes. La réforme de Ricci fut frappée d'anathème par l'immortel Pie VI dans sa bulle : *Auctorem fidei*.

LA BELGIQUE S'OPPOSE AUX INNOVATIONS (1787).

Dans ce temps malheureux, où l'on s'élevait de toutes parts contre les droits de l'Eglise Catholique, il n'y eut pas de pays qui s'opposât avec plus de fermeté et d'unanimité à toutes les innovations de ce genre que la Belgique. Le cardinal de Franckenberg, archevêque de Malines, fut l'âme de cette noble résistance ; il sut dévoiler les intrigues de l'erreur et dénoncer au monde catholique l'hétérodoxie de l'enseignement du séminaire général ; sa déclaration fut approuvée du chef de l'Eglise. Les Evêques eurent le courage de porter leurs remontrances jusqu'au pied du trône, d'exposer au Souverain toute la perversité des innovations, et d'en présager les suites funestes. Joseph reconnut enfin, mais trop tard, la justesse de leurs réclamations ; la révolution Brabançonne avait éclaté. La mort empêcha l'empereur de réparer le mal qu'il avait fait. Le retour de Joseph II au moment où la vérité se présente ordinairement sans nuage, fut un triomphe pour la religion.

DIXIÈME ÉPOQUE.

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE (1) (1789).

Longtemps à l'avance, les principes anarchiques dans l'Église et dans l'Etat préparèrent la révolution la plus étonnante qui fût jamais (1789) (2). Les anciens sophismes qui firent chanceler tous les trônes, au seizième siècle, retentirent plus que jamais dans les académies et se reproduisirent sous mille formes différentes dans tous les ouvrages du temps. Helvétius dans son livre de *l'Esprit*, l'apostat Raynal dans *l'Histoire philosophique des établissements des Européens aux deux Indes*, D'Alembert, Diderot et consorts dans le fameux *Dictionnaire de l'Encyclopédie*, Voltaire dans *la Bible enfin expliquée*, dans son *Dictionnaire philosophique* et dans cent autres productions impies et sacrilèges, J. J. Rousseau dans le *Contrat social* et dans *l'Émile*, Boulanger dans le *Système de la nature* et dans le *Christianisme dévoilé*, répétèrent les erreurs impies d'Hobbes, de Spinoza, de Collins, de Tindal, de Bollingbroke et du sceptique Bayle (3). La prétendue liberté, d'abord religieuse, ensuite nationale, allait prendre un nouvel essor. La prétendue philoso-

(1) *Histoire de l'Église de France pendant la révolution* de 93, par l'abbé de Jager, 3 vol. in-8°. Ouvrage très-bien écrit et excellente réfutation de *l'histoire de la révolution française*, par Thiers. — *Histoire de la révolution française et de l'Empire*, par Gabourd. 10 vol. Autre bonne réfutation de Thiers.

(2) Il y a dans la révolution française un caractère *satanique* qui la distingue de tout ce qu'on a vu et peut-être de tout ce qu'on verra. Le C^o de Maistre, *Considérations sur la France*, p. 69.

(3) *Dictionnaire de Bayle*.

phie parvint enfin à se saisir de l'autorité souveraine en France. Le règne de la liberté commença. Dieu, qui voulait donner une grande leçon à l'univers et lui apprendre qu'après dix-huit cents ans, la foi Catholique peut encore faire des martyrs, et sortir victorieusement de la plus terrible des persécutions, permit à l'impiété de s'armer du glaive et d'attaquer à force ouverte l'Eglise de Jésus-Christ (1). Nous ne retracerons pas ici toutes les horreurs de la révolution; l'Eglise de France successivement dépouillée; ses pasteurs livrés à la haine et à la calomnie, proscrits, persécutés, saisis, égorgés, ou chassés de leurs foyers et de leur patrie; le christianisme détruit, ses autels renversés, ses temples dévastés, profanés, vendus à l'encan, en partie démolis; la propriété attaquée, envahie, confisquée; les liens sociaux dissous, les mœurs perverses, l'erreur, l'imposture, le vol, le brigandage et la rébellion mis en honneur, la royauté abolie, l'autorité abaissée et méprisée; tel était l'état de ce vaste royaume (2); il suffit de dire que ce fut le règne de la haine la plus forcenée contre toute autorité, de l'athéisme le plus cruel mis en pratique, de la dégradation la plus monstrueuse de l'homme corrompu; le règne de la Raison adorée à la place de Dieu.

Après avoir sacrifié Louis XVI, roi de France, à sa haine, l'impiété fit marcher ses armées vers la capitale

(1) *La Religion prouvée par la Révolution*, par M. l'abbé Clausel de Montals. On y voit que la révolution française qui semblait devoir être le tombeau de l'Eglise Catholique n'a servi qu'à faire mieux éclater sa beauté inaltérable et sa force divine.

(2) Voir *histoire de l'Eglise de France pendant la révolution*, par l'abbé Jager.

du monde chrétien. Le Vicaire de Jésus-Christ, à l'exemple de son divin Maître, se remit lui-même entre les mains de ses persécuteurs. L'étendard de la rébellion fut planté au milieu de Rome : après quelques mois de la plus dure captivité, le vénérable Pie VI, victime de son zèle apostolique, mourut à Valence (1799). Au moment de sa mort, le Tout-Puissant, qui avait entendu les blasphèmes de l'impie, appela du Nord de l'Europe une armée de Russes qui poussa brusquement les Français hors de l'Italie. Les cardinaux délivrés se rassemblèrent à Venise et donnèrent à l'Eglise le chef le plus digne de la gouverner dans des temps aussi orageux, l'immortel Pie VII (1800).

A peine les Russes ont-ils rempli la mission que la divine Providence leur avait imposée, que, malgré leur nombre et leurs forces, ils sont chassés à leur tour et disparaissent de l'Italie.

BONAPARTE. — CONCORDAT (1802).

Après quelques années d'anarchie et d'horreurs, l'autorité et la puissance suprême du gouvernement français vint enfin entre les mains de Bonaparte, premier Consul, dont la Providence se servit pour rétablir l'ordre. L'état sembla sortir de ses ruines. Le nouveau Pontife conclut avec la France un concordat qui fit rentrer dans l'unité de l'Eglise Catholique la partie du peuple français que le schisme en tenait séparée depuis douze ans. On vit alors reparaître ces généreux athlètes de la foi qui avaient souffert les persécutions et l'exil.

La situation de la religion en France, le bien de la paix et de l'unité demandait alors de la part des

Evêques toute espèce de sacrifices. Le Saint-Siège, de concert avec le gouvernement, fit une nouvelle circonscription des diocèses de France. En conséquence le S. Père anéantissait toutes les Eglises Episcopales alors existantes, et créait à leur place soixante nouveaux sièges partagés en dix métropoles. Exemple mémorable et unique dans l'histoire ecclésiastique qui marque le pouvoir suprême du chef de l'Eglise.

Le plus grand nombre des Evêques donnèrent leur démission; d'autres firent de respectueuses réclamations; il n'en restait de tenaces que cinq ou six, dont deux ou trois surtout professaient la résistance ouverte contre le Saint-Siège et perpétuaient l'esprit de schisme (1).

ARTICLES ORGANIQUES DU CONCORDAT.

A la suite du concordat, le gouvernement français fit adopter par le corps législatif des *articles organiques*, source féconde de tous les désordres qui affligèrent bientôt l'Eglise et l'Etat. Ces articles organiques, qui n'avaient pas été communiqués au Pape, rendaient l'Eglise entièrement dépendante, et mettaient tout sous la main du gouvernement. Bonaparte avait d'abord paru l'ami de la religion; mais il en devint bientôt l'opresseur.

Les ruses, les récompenses, les honneurs, les dignités, les menaces, l'exil et la prison servirent de moyen de séduction. Le gouvernement se mêla de tout. L'instruction tomba sous le despotisme le plus désastreux, la société entière allait se gâter dans sa source (2).

(1) *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique pendant le XVIII^e siècle*, t. III.

(2) V. *Le monopole universitaire destructeur de la religion*.

L'épiscopat fut méprisé ; Pie VII lui-même fut attaqué, non-seulement dans sa puissance spirituelle, mais aussi dans son pouvoir temporel. Il résista ; on le jeta dans les fers (1809). En vain la séduction et la persécution se réunirent pour abattre ou corrompre les cardinaux ; ils restèrent fidèles à leur devoir, et donnèrent à l'univers des exemples sublimes de constance et de résignation (1).

CHUTE DE NAPOLEON (1814).

Napoléon se livra à toutes les fureurs de l'ambition. Tout trembla, tout fléchit devant lui jusqu'au moment marqué par la Providence. Dieu souffla, et le colosse disparut.

Tandis que presque tous les royaumes de l'Europe se voyaient délivrés du fléau, le vicaire de Jésus-Christ, le vénérable Pie VII, suivi du Sacré Collège, entra dans Rome. Le premier acte solennel de son autorité pontificale fut le rétablissement général de la Compagnie de Jésus (2). Vingt-trois ans de travaux, de fatigues et une longue persécution n'avaient pas encore épuisé l'infatigable Pontife, lorsqu'il plut au Seigneur de l'appeler à la récompense.

(1) V. *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique pendant le XVIII^e siècle*, t. III. Les *Mémoires du Card. Pacca*, si intéressants, et la belle *Vie de Pie VII*, par le chev. Artaud.

(2) Rétablie par le chef suprême de l'Eglise, la compagnie de Jésus trouvera dans cette autorité sa force et sa consolation. Qu'elle se prépare à être de nouveau en butte aux attaques de la basse jalousie, aux soupçons de ceux qui ne la connaissent que par ses ennemis, aux calomnies, aux persécutions et à la rage de l'impiété et de l'hérésie ; si elle a le bonheur de se dévouer à l'Eglise, elle

ÉTAT DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE APRÈS LA CHUTE DE
NAPOLÉON (1814-1840).

Les souverains, qui dans ces derniers temps réglèrent les intérêts de la politique et voulurent sans doute assurer le repos de l'Europe et la stabilité des gouvernements, ne remplirent que la moitié de leur tâche. On peut s'étonner qu'après avoir été instruits par tant et de si terribles leçons ils n'aient pas entrepris de rasseoir l'édifice sur ses véritables et plus sûrs fondements, et qu'ils n'aient pas senti la nécessité pressante et conçu la noble ambition de rendre à la religion, sinon tout ce qu'elle avait perdu, au moins plus de force et d'influence (4).

Affaibli sous les coups qu'on lui a portés depuis tant d'années, l'Église cherche à se relever. Elle se trouve presque partout dans cet état d'agitation et d'inquiétude qui suit un long orage. Elle n'est point rétablie en Italie des secousses qu'elle a essayées. La dilapidation des biens ecclésiastiques, la destruction des ordres religieux, l'affaiblissement de la discipline, un système de despotisme et de confusion introduit dans l'administration, tout cela laisse des traces difficiles à effacer. L'esprit révolutionnaire y compte beaucoup de partisans. En France, des écrivains forcenés sèment le poison à pleines mains et préparent de nouvelles révolutions. En Allemagne, l'Église catholique est dans un état véritablement effrayant de désolation et de

en partagera les revers; inviolablement attachée à Jésus-Christ, elle sera en butte à la contradiction.

(4) V. *Mémoires pour servir à l'hist. ecclés. pendant le XVII^e siècle*, vol. III.

ruines. On n'y compte presque plus d'évêques. Le temporel a été entièrement envahi et le spirituel dépérit chaque jour. L'esprit dominant dans les universités tend à éteindre tout à fait le flambeau de la foi. Le congrès de Vienne n'a apporté aucun remède à cet état de choses; au contraire, il a consommé les invasions du temporel et n'a pris aucune mesure pour le spirituel. L'Espagne, battue par tant de secousses, et théâtre de tant de dévastations, n'est pas encore sans troubles. Ce n'est encore que le commencement des douleurs futures. Le Portugal est déchiré par la guerre civile. Le Mexique, le Pérou et les autres parties de ce vaste continent sont en proie à des guerres intestines. La Belgique est sacrifiée à la prépondérance protestante de la Hollande. L'Irlande gémit dans son affreuse misère sous des lois iniques. Les missions manquent d'ouvriers évangéliques. L'Eglise est presque partout en souffrance (1).

Un quart de siècle se passe (1814-1840) et, pendant ce court espace de temps, des révolutions s'organisent sur différents points du globe, de nouvelles sectes s'élèvent, les sociétés secrètes s'étendent, la licence de la presse fait partout d'affreux ravages, les peuples s'agitent, les trônes tombent, et les successeurs de l'immortel Pie VII Léon XII, Pie VIII, et Grégoire XVI emploient tout ce qu'ils ont de sollicitude et d'autorité pour remédier à tant de maux.

(1) V. *Mémoires pour servir à l'hist. ecclés. pendant le XVIII^e siècle*, t. III.

COUP D'OEIL SUR L'ÉTAT DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE EN EUROPE
DEPUIS 1840 JUSQU'À 1850.

Parcourons les différents pays de l'Europe. « Pour dépeindre l'état de la religion catholique dans le Nord et surtout en Russie et dans l'infortunée Pologne, je ne trouve aucune parole, dit monseigneur Cadolini (1), que celles des souverains pontifes, quand ils préconisent en consistoire les sièges épiscopaux des pays infidèles, *status plorandus non describendus*, état qu'on ne peut exprimer que par des larmes.

» L'Ibérie et la Lusitanie (l'Espagne et le Portugal) voient tomber chaque jour leurs institutions religieuses les plus vénérables, et les augustes monuments de l'antique piété de leurs habitants, fils si tendres et jadis champions si puissants de la foi catholique. — Non moins grandes sont les afflictions et les persécutions qu'éprouve l'Eglise helvétique. »

« En Allemagne, le Panthéisme (2) du philosophe de Kœnigsberg (Kant) grandissant de plus en plus sous l'influence des ouvrages de Fichte, de Schelling, de Goethe, de Lessing, d'Hégel, d'Eichorn, de Bauer,

(1) V. la *Dissertation* de Monseigneur Ignace Cadolini, archevêque d'Edesse et secrétaire de la sacrée congrégation de la Propagande, lue à l'Académie de la Religion Catholique à Rome, le 17 septembre 1840, et le *Discours* du cardinal Pacca, prononcé à Rome à l'ouverture solennelle de l'Académie de la Religion Catholique en l'année 1843. Les paroles de ces deux illustres et savants prélats ont d'autant plus de poids que leur éminente position les met à même de juger l'époque avec pleine connaissance de cause.

(2) Système impie qui n'admet d'autre Dieu que le grand tout, l'universalité des êtres.

de Nicander et Schleimacher, pour ne point parler de tant d'autres, est peut-être plus funeste que ne le fut le sensualisme voltairien désormais tombé dans le mépris. Mais l'impiété n'a pas vu ses progrès renfermés dans les bornes de l'Allemagne. Les doctrines sociennes (1), favorisées par l'épiscopat anglican lui-même, font les plus déplorables conquêtes en Angleterre. Les vieilles extravagances de Spinoza, rajeunies par la philosophie allemande, ont fait invasion en France. Les sciences métaphysiques, morales et historiques y ont été corrompues. Elles ont rejeté le vrai Dieu et substitué à son autorité l'idée de la civilisation humaine. La poésie n'a pu se soustraire à la contagion. Ce qu'avaient déjà fait pour l'amener à une sorte de prostitution et l'allemand Goethe et l'anglais Byron, en présentant le poison pestilentiel du Panthéisme caché sous la séduisante beauté d'une versification brillante, Lamartine l'a dernièrement renouvelé en France. Dans le même pays est né le nouvel *Éclectisme* (2) ayant pour auteur Cousin, qui s'est approprié les doctrines de Kant et d'Hégel. On voit paraître dans ce camp les Jouffroi, les Damiron, les Michelet, les Lerminier et les Guizot.

» Les écrivains que nous venons de nommer ne semblent tous avoir invoqué l'autorité des siècles, de l'histoire et des traditions que pour mieux combattre et ruiner l'autorité de l'Eglise (3). Pour ajouter encore

(1) Qui rejettent les mystères de la religion et particulièrement la divinité de J.-C.

(2) On appelle éclectisme la doctrine des philosophes qui choisissent dans les divers systèmes les opinions qui leur paraissent les plus vraisemblables.

(3) Cadoli ni.

à la confusion et au désordre, de nouveaux ennemis ont paru, ce sont les faiseurs de religions nouvelles, avec leurs systèmes extravagants et sacrilèges, les saint-simoniens et les socialistes (1). Passons sous silence la laborieuse activité des mille sectes opposées, de ces fils des ténèbres, biblistes, méthodistes, unitaires et dissidents de toute espèce, qui dans leur zèle bien plus actif que celui des fils de la lumière, dépensent chaque année plus de 45 millions de francs pour propager l'erreur sur tous les points du globe les plus éloignés. Mais qui pourrait s'empêcher de verser les larmes les plus amères en voyant l'éducation de plus en plus vicieuse et corrompue, et l'enseignement que l'on donne à la jeunesse devenir une sorte d'empoisonnement mortel caché sous les perfides apparences de la bienveillance (2).

» Tandis que dans les lycées et les académies s'élève une génération gâtée par les doctrines sceptiques et panthéistes, le peuple voit s'ouvrir pour lui une école plus déplorable encore. Nous voulons parler de la licence des théâtres. Des poètes dramatiques osent mettre en scène des forfaits atroces qui endurent le cœur de l'homme, porter en triomphe les vices les plus honteux, et reproduire impudemment sur le théâtre les sacrés mystères et les plus augustes cérémonies de l'Eglise (3). Faut-il ajouter à ce tableau la profanation ouverte des jours du Seigneur ?

» L'Italie, subissant toutes les révolutions sans en être jamais plus heureuse, empruntant tantôt à la France et tantôt à l'Allemagne leurs épidémies mo-

(1) Pacca.

(2) V. *Le monopole universitaire destructeur de la religion.*

(3) Pacca.

rales, est bien loin d'avoir échappé à la contagion universelle (1). »

La Belgique, pays toujours si éminemment catholique, est travaillée comme les autres pays par le faux libéralisme et par la licence de la presse (2).

A peine le nouveau roi de Hollande, Guillaume II, promet-il d'être juste envers ses nombreux et fidèles sujets catholiques, que le protestantisme, aidé de la franc-maçonnerie (3), pousse un cri de fureur et veut intimider par ses menaces le prince équitable.

Partout le mal est grand et profond. L'esprit d'indépendance mine la société entière. Grâce au prétendu progrès humanitaire, on dirait qu'il n'y a plus rien de stable ni de sacré. Principes, morale, religion, législation, pouvoir paternel, soumission, tout est livré à la discussion et au doute. Après tant de tristes leçons, qui ont ébranlé tous les trônes, les gouvernements ne comprennent pas encore leurs véritables intérêts. La plupart se défient de cette Eglise sainte qui est leur plus ferme appui contre des ennemis acharnés. A quels temps sommes-nous donc réservés ?

Cependant ne nous abattons point. Ce que Dieu a fait pour l'Eglise catholique dans tant de circonstances critiques nous avertit de ne pas désespérer (4). Attendons tout de cette Providence aussi miséricordieuse que puissante, qui sait tirer le bien du mal même, et qui se déploie avec plus d'éclat dans les grands dangers

(1) Cadolini.

(2) V. la *Lettre pastorale des Evêques de Belgique sur les mauvais livres*, 1813.

(3) A l'occasion des négociations avec le Saint-Siège pour l'exécution du concordat de 1828 les loges ont été convoquées.

(4) *Dieu a fait guérissables les nations de la terre*, Sap. 1.

Aussi malgré tant de sujets de tristesse et d'amertume, nous trouvons déjà de quoi nous consoler. Les historiens les plus consciencieux, les géologues les plus renommés, les archéologues les plus érudits redeviennent, ce qu'ils doivent être nécessairement, apologistes catholiques dans toutes leurs découvertes. Les conversions nombreuses et importantes en Angleterre, et le mouvement religieux extraordinaire qui se manifeste en Allemagne en faveur du catholicisme promettent des fruits incalculables.

C'est en vain que l'incrédulité moderne entonne son chant de victoire : *Le Catholicisme a fait son temps. Le Catholicisme est mort.* — LE CATHOLICISME N'EST PAS MORT, et grâce à l'assistance divine, qui lui a été promise jusqu'à la consommation des siècles, le Catholicisme ne mourra pas. Retenant sa première vigueur, il ne perdra jamais rien de sa fécondité, ni de sa force miraculeuse. Il se soutient depuis dix-huit siècles parmi les plus grands orages; il se perpétuera jusqu'à la fin du monde, malgré les tempêtes qui lui surviendront encore dans la suite des temps. *Que les vents soufflent, que l'orage éclate contre cette maison, elle ne croulera pas, puisqu'elle est bâtie sur le roc* (1).

(1) Matth. VII, 25. V. *Manuel de l'Apologiste*, 3^e partie. *Péripétuité de l'Eglise*.

DEUXIÈME PARTIE.

ANALYSES

DE

CONFÉRENCES SUR LA RELIGION.

Hoc unum gestit ne ignorata damnetur.
La Religion ne demande qu'une chose ,
qu'on ne la condamne pas sans la connaitre.

Tert. Apol. c. 1.

Examinez comme moi , et comme moi ,
vous croirez. Id.

INTRODUCTION.

*Parati semper ad satisfactionem omni
poscenti vos rationem de eâ quæ in vobis
est spe.*

Soyez toujours prêts à répondre pour
votre défense à tous ceux qui vous de-
mandent raison de l'espérance que
vous avez. I Petr. III, 15.

Nous voyons que notre sainte religion est attaquée de toutes parts avec plus d'astuce et d'acharnement que jamais (1). Sans doute, la meilleure réponse à opposer à toutes les objections et à toutes les calomnies de ses ennemis, c'est *de conserver en tout une conscience pure afin que ceux qui décrivent notre bonne conduite en J.-C. rougissent de nous diffamer* (2); cependant cette bonne conduite ne suffit pas, il faut encore que les vrais fidèles soient bien *instruits* dans la foi *pour être toujours prêts à répondre à tous ceux qui leur demandent raison de l'espérance qui est en eux* (3). Cette instruction religieuse ne fut jamais plus indispensable que de nos jours, où tout est mis en question.

1° L'instruction solide et approfondie de la religion est tout particulièrement nécessaire aux personnes, qui par leurs talents et leur position sociale sont appelées à exercer une grande influence sur la société, mais qui par là même se trouvent au milieu de tout ce qui peut affaiblir leur foi et énerver leur cœur.

(1) Allocution de N. S. P. le Pape, Pie IX, tenue en consistoire secret, le 20 mai 1850.

(2) I Petr. III, 16. — (3) I Petr. III, 15.

Cette instruction est plus nécessaire encore dans la Capitale, où l'erreur se répand de mille manières différentes, avec une étonnante rapidité, où les préjugés sont reçus par le grand nombre avec une espèce de bonhomie inconcevable, et où les divertissements incessants impriment une grande légèreté à un caractère facile et accommodant.

Il faut une *foi forte et éclairée* pour résister à l'erreur et pour ne pas se laisser aller à ces funestes entraînements; *cui resistite fortes in fide* (1).

Oui, *l'étude de la religion* est nécessaire à ceux qui veulent non-seulement conserver leurs principes religieux intacts, et triompher de la corruption du siècle, mais encore rendre raison de leur foi à ceux qui l'attaquent, ou qui leur demandent des lumières.

2° Si l'instruction religieuse *intellectuelle*, ou *l'étude de la religion* est nécessaire; l'instruction *du cœur*, celle que donne *le Maître, qui parle intérieurement*(2), n'est pas moins indispensable. L'étude éclaire l'esprit, elle nourrit l'intelligence; mais l'onction du S. Esprit *éclaire les yeux de notre cœur* (3); elle nourrit notre volonté, elle enflamme notre amour.

Il est à remarquer que le cœur a ses lumières, ses raisons, ses motifs et sa conviction à lui; il y a donc une instruction, une *science du cœur*. Mais cette instruction ou cette *science du cœur*, qui perfectionne si admirablement la science de l'esprit, et qui donne le goût de tout ce qui est véritablement bon ou vrai, ne s'acquiert que par la **Prière**. *Si quelqu'un de vous manque de sagesse*, dit l'apôtre S. Jacques, *qu'il la demande à Dieu, qui donne à tous libéralement... mais*

(1) 1 Petr. VI, 9. — (2) S. Aug. — (3) Eph. I, 18.

qu'il la demande avec foi, sans défiance; car toute grâce excellente et tout don parfait vient d'en haut et descend du Père des lumières (1). Dieu s'appelle lui-même le Seigneur des sciences.

Ainsi, cher lecteur, tandis que j'aurai le bonheur de vous rendre raison de cette espérance qui est en vous, et que je tâcherai d'éclairer de plus en plus votre intelligence, vous prierez; vous prierez par la disposition et par la préparation de votre cœur (2), et l'onction divine, qui enseigne toutes choses (3), vivifiera ces conférences au fond de votre âme; alors vous goûterez et vous verrez (4) combien le Seigneur est bon et admirable dans l'œuvre de sa droite, dans notre sainte Religion.

Si jamais Dieu vous fait la grâce de se servir de votre zèle pour arracher une âme à la puissance des ténèbres et la transférer dans le royaume de son Fils bien-aimé (5), veuillez mettre en pratique à son égard ce que nous venons de dire pour votre propre avancement dans la piété solide et éclairée... Instruisez-la, résolvez ses doutes, procurez-lui de bons livres, mais avant tout recommandez-lui bien la **Prière**. L'illustre Archevêque de Cambrai, Fénelon, dans ses lettres adressées à des personnes protestantes (6), revient souvent sur la nécessité de prier, de chercher la vérité avec simplicité et avec défiance de soi-même. « Si chacun était occupé de la Prière, dit-il, du recueillement, du mépris de soi-même et du renoncement à une vaine réputation d'esprit et de science, toutes les disputes seraient bientôt apaisées... Ceux qui s'égarent

(1) Jac. I, 5, 6, 17. — (2) Ps. IX, 47. — (3) I Joan. II, 27.

(4) Ps. XXXIII, 9. — (5) Col. I, 43.

(6) *Lettres sur l'autorité de l'Eglise.*

eux-mêmes, ne tombent dans ce malheur que faute de chercher la volonté de Dieu avec un cœur humble et soumis à l'Eglise. L'hérésie (ou l'incrédulité) ne les séduit qu'à cause qu'elle les trouve vains, curieux, présomptueux, dissipés... C'est sur ce fondement que S. Cyprien dit : que personne ne croie que les bons peuvent se retirer de l'Eglise. Le vent n'enlève point le bon grain, et la tempête n'arrache point un arbre solidement enraciné. O Père, Seigneur du Ciel et de la terre, s'écrie J.-C., *je vous rends gloire de ce que vous avez caché ces choses aux sages et aux prudents, et que vous les avez révélées aux petits* (1). Il dit encore : *S'il y a là un enfant de paix, c'est sur lui que votre paix reposera* (2). »

3° Pour compléter l'instruction religieuse, il faut ajouter à l'étude et à la prière la **pratique** d'une vie véritablement chrétienne. C'est en *pratiquant la vérité par la charité* (3) que nous nous affermirons merveilleusement dans notre sainte Religion, et que nous assurons notre vocation et notre élection (4). Les autres en voyant notre conduite régulière rougiront de nous diffamer (5), et, touchés à la vue de nos bonnes œuvres, ils finiront peut-être par glorifier le Père Eternel qui est dans les cieux (6).

(1) Matth. XI, 25. — (2) Luc. X, 6. — (3) Eph. IV; 15.

(4) I Petr. I. — (5) I Petr. III. — (6) Matth. V, 46.

ANALYSES

DE

CONFÉRENCES SUR LA RELIGION.

CHAPITRE PREMIER.

L'EXISTENCE DE DIEU.

En commençant ces conférences religieuses (1), qui selon mon dessein doivent former un **Cours d'Apologie** solide de notre sainte religion, je dois dire un mot sur *l'indifférence en matière de religion* (2).

Je demande : avons-nous des devoirs religieux à remplir ici bas ? Existe-t-il au-dessus de nous un maître qui nous a manifesté sa volonté à cet égard ? Y a-t-il une autre vie à attendre après cette vie mortelle ? Dans cette autre vie, serons-nous récompensés ou punis ? En

(1) Dans les conférences, nous ne faisons le plus souvent qu'abrégé les excellentes *Dissertations* du Card. de la Luzerne, et la *Démonstration des fondements de la Foi*, par Bouvet. Nous écartons les matières accessoires et moins importantes, qui pourraient entraver la marche naturelle et méthodique, sans laquelle les intelligences, peu exercées à la polémique religieuse, ne pourraient se former des idées claires et précises.

(2) V. *Pensées de Pascal* 2^e partie, art. II. Cet article est commenté dans l'*Essai sur l'indifférence en matière de religion* vol. I chap. I jusqu'au ch. VIII.

cas que la récompense ou le châtement existe, que faut-il faire pour mériter l'une et éviter l'autre ?

Voilà, sans doute, des questions vitales à l'égard desquelles l'homme raisonnable ne saurait être *indifférent*. Comment, il serait indifférent sur son bonheur ou son malheur éternel, lui qui s'agite tant pour le bien d'un moment !

« Cette étrange insensibilité pour les choses les plus terribles dans un cœur si sensible aux plus légères est une chose monstrueuse, c'est un enchantement incompréhensible et un assoupissement surnaturel (1). » C'est une insigne folie, une protestation impie et mensongère contre le langage et le sentiment de tous les peuples et contre la voix puissante de la conscience. « En vérité, il est glorieux à la religion d'avoir pour ennemis des hommes si déraisonnables (2). »

Abordons maintenant la vérité fondamentale de toutes nos discussions, **l'Existence de Dieu** (3).

On peut connaître Dieu, et prouver son Existence de deux différentes manières, par la **foi** et par la **raison**. La première manière est plus excellente que la seconde, d'abord parce que par la foi on connaît Dieu, non-seulement comme auteur des biens naturels, mais encore comme auteur des biens surnaturels, de la grâce et de la gloire, ce dont la raison ne dit rien. Ensuite, parce que par la foi on connaît Dieu plus promptement, plus facilement, avec plus de certitude et sans mélange d'erreur (4). Ainsi nous, qui avons le bonheur de

(1) Pascal, *Pensées* 1^{re} partie, art. II.

(2) Pascal, *Pensées* 2^e partie, art. II.

(3) V. Fénelon, *Traité de l'existence de Dieu*. De la Luzerne, *Dissert. sur l'existence et les attributs de Dieu*.

(4) S. Thom. 2, 2. 2. art. IV.

croire, nous n'avons pas besoin de recourir à la raison pour nous convaincre de l'existence de Dieu ; la révélation divine, Dieu lui-même, qui s'est manifesté, nous en est un sûr garant. Quand nous accourons à la raison, c'est pour aider ceux qui n'ont pas la foi, et pour les amener à la foi par la raison ; ou encore pour confondre l'impie dans son impiété ; ou enfin pour nous réjouir d'autant plus de notre foi en Dieu que nous le voyons par toutes les lumières de la raison.

Les preuves de l'existence de Dieu que la raison nous offre sont en grand nombre. Voici les principales.

1° **Les merveilles de la nature** (1).

Le nom de Dieu est écrit dans le Ciel, et sur la terre. *Les Cieux racontent la gloire de Dieu* (2), et *les animaux de la terre en parlent. Interrogez-les*, dit le prophète, *et ils vous diront que le Seigneur a tout fait* (3) ; embrassez, si vous pouvez, ce vaste univers, qui n'est qu'un système de choses visibles et manifestées invisiblement (4) ; voyez les innombrables créatures avec toutes leurs qualités admirables, et dites qui a pu faire tout cela avec tant d'ordre, de poids et de mesure, si ce n'est Dieu, la toute-puissante sagesse ? Lyonnet a compté 4000 intentions divines dans la chenille qui ronge le bois de saule.

S'il a fallu le génie de Newton, dit Diderot lui-même,

(1) V. *Le livre de la nature*, par Cousin-Despréaux, nouvelle édition de Desdouts. Bullet, *l'existence de Dieu démontrée par la nature*. Dulard, *la grandeur de Dieu dans les merveilles de la nature*.

(2) Ps. XVIII. — (3) Job. XII, 9. — (4) Hebr. XI, 3.

pour découvrir une des lois qui règlent les mouvements des corps célestes, il a fallu un génie infiniment supérieur pour créer cette loi et toutes les autres qui régissent l'univers. *Il n'y a donc que des hommes vains et sans réflexion qui n'aient point appris par ses ouvrages à connaître l'ouvrier* (1). « Si une horloge prouve un horloger, si un palais annonce un architecte, comment en effet l'univers ne démontre-t-il pas une intelligence suprême (2)? » Vous jugez que j'ai une âme intelligente, parce que vous apercevez de l'ordre dans mes paroles et dans mes actions ; jugez donc , en voyant l'ordre de ce monde, qu'il y a une âme souverainement intelligente (3).

On demandait un jour à un pauvre arabe du désert, comment il s'était assuré qu'il y a un Dieu. De la même manière , répondit-il , que je connais par les traces marquées sur le sable s'il y a passé un homme ou une bête (4).

2° Le consentement unanime de tous les peuples.

Ce que la nature annonce avec tant d'éclat et de majesté, nos Pères nous l'ont répété et transmis d'âge en âge , et il se trouve établi parmi toutes les nations de l'univers. Les écrivains des temps les plus reculés, les monuments de la plus haute antiquité des temps antérieurs à l'histoire , les hiéroglyphes , les statues , les vases égyptiens , étrusques et autres, les ruines de plu-

() Sap. XIII, 4. V. les beaux passages de S. Paul. Rom. I, XIX, XXII, XXVIII. Bossuet, *Connaissance de Dieu et de soi-même*.

(2) Volt. *not. sur les cabales*.

(3) Platon. — (4) Davioux, *Voyage en Arabie*.

sieurs temples, tous ces témoins attestent que l'homme de tous les siècles, de tous les pays a reconnu la Divinité (1). « Vous pourrez trouver, dit Plutarque, des cités privées de murailles, de maisons, de gymnases, de lettres; mais un peuple sans Dieu, sans prières, sans rites religieux, sans sacrifices, nul n'en vit jamais (2). »

Pour les nations modernes, après avoir fouillé dans les histoires les moins crues, dans les relations des voyages les plus décriées, les incrédules n'ont pu alléguer que quelques malheureuses peuplades, en si petit nombre et tellement dépourvues de toutes lumières, que leur contradiction n'altère point l'unanimité du genre humain.

L'humanité est donc en possession de l'idée de Dieu. — Prouvez que Dieu n'est pas. — Le silence de l'impie élèvera la meilleure preuve de l'existence de Dieu; c'est la *preuve du sens commun* qui coupe court à toute argumentation. « C'est la voix de la nature qui ne saurait tromper (3). »

3° Le sens intime, la conscience.

Cette voix de la nature, qui proclame l'existence de Dieu par la bouche de tous les peuples, est le cri de la conscience, le cri du cœur humain. En effet, descendez en vous-même, et interrogez-vous. Quel penchant presque irrésistible ne trouvez-vous pas à croire à un Dieu Tout-Puissant, Créateur du ciel et de la terre? Quelle facilité extraordinaire, dans l'enfant même, à admettre cette grande vérité? N'est-ce pas le Seigneur

(1) Cic. *de legib.* l. 1. c. 3. — (2) *Adv. Colot.*

(3) Cic. *Tusc.* l. 1. n. 44. *De Senect.* c. 24.

lui-même qui se révèle à notre esprit, et qui se fait sentir à notre cœur? *Seigneur, nous portons la lumière de votre visage imprimée dans notre cœur, aussi vous réjouissez notre âme* (1).

4° L'histoire du genre humain.

En parcourant les Annales du monde, et en particulier celles du *Peuple de Dieu* et de l'*Eglise Catholique*, il n'est pas possible d'y méconnaître le doigt de Dieu. Rappelons ici deux chefs-d'œuvre, où l'action providentielle de Dieu est décrite avec la profondeur et la magnificence que demande un pareil sujet, la *Cité de Dieu* de saint Augustin, et le *Discours sur l'histoire universelle* de Bossuet.

5° L'être contingent. — Le mouvement.

Si nous aimons à nous occuper des vérités abstraites et à nous élancer dans la métaphysique, nous y trouverons encore les preuves les plus évidentes de l'Existence de Dieu.

1° *Quelque chose existe*; qui peut en douter? donc quelque chose a toujours existé. Je prouve la conséquence.

Ce quelque chose qui existe tient l'existence ou de soi-même, ou d'un autre être; s'il tient l'existence de soi-même, il existe par soi-même, et il existe toujours. Or, cette chose qui existe par elle-même et qui existe toujours, c'est ce qu'on appelle *Dieu*, être essentiel, subsistant par lui-même, être éternel. Si elle tient l'existence d'un autre être, alors cet autre être tient

(1) Ps. VI. 7.

l'existence de lui-même ou d'un autre être , et le raisonnement que nous venons de faire, revient. Donc.

2° *Le mouvement existe* ; (tout est mouvement dans l'univers) ; donc il existe un premier moteur ; ce premier moteur est Dieu ; donc Dieu existe. En effet, la matière étant inerte de sa nature, ne peut se donner le mouvement , elle doit donc le recevoir d'ailleurs , d'un autre être ; or, cet autre être, qui donne le mouvement et qui ne le reçoit pas, est nécessairement le premier moteur ; ce premier moteur est Dieu ; donc.

Dieu explique le monde , et le monde prouve Dieu ; mais l'athée nie Dieu dans sa présence (1).

Ainsi , soit que nous nous élevions au ciel , ou que nous descendions dans les abîmes ; soit que nous interrogeons les nations de la terre, ou notre propre cœur ; soit que nous consultions l'histoire ou la métaphysique, nous rencontrons partout notre Dieu. *En lui nous vivons, nous avons le mouvement et l'existence* (2).

Que penser après cela de ces prétendus Esprits-forts qui , méconnaissant le témoignage de toutes ces voix solennelles , et se mettant au-dessus de tout, ne craignent pas d'avancer que tout existe par ce qu'ils appellent , sans se comprendre eux-mêmes , les *forces de la nature* , que penser de ces autres grands philosophes modernes , qui prétendent que *tout est Dieu* ? Hélas ! *comme ils n'ont fait aucun état, ni aucun usage de la connaissance qu'ils avaient de Dieu* , et qu'ils ont abusé des lumières dont il avait éclairé leur raison , *Dieu aussi les a livrés à un sens dépravé. Ils sont devenus fous en s'attribuant le nom de Sages* (3).

(1) Rivarol.

(2) Act. XVII , 28. — (3) Rom. I , 22 , 28.

LE POLYTHÉISME, L'ATHÉISME ET LE PANTHÉISME (1).

Après avoir donné les preuves que la raison nous fournit de l'Existence de Dieu, nous devons montrer les grandes erreurs opposées à cette vérité fondamentale, afin qu'elle brille avec d'autant plus d'éclat. Dans cette conférence nous verrons jusqu'à quel point l'homme peut s'égarer, quand une fois il s'abandonne à ses propres forces, et qu'il méprise le guide qui peut diriger avec assurance ses pas incertains et chancelants.

Le **Polythéisme**, l'**Athéisme** et le **Panthéisme** sont les trois grandes erreurs que nous avons à combattre.

§ 1^{er} Le Polythéisme.

Le Polythéisme admet la pluralité des dieux. Le Paganisme est le polythéisme joint à l'idôlatrie, et l'idôlatrie est le culte des faux dieux dans les idoles ou dans les simulacres qui les représentent; ou le culte de ces idoles ou simulacres comme dieux. Avant la venue de Jésus-Christ cette abominable erreur dominait presque par toute la terre. Elle existe encore de nos jours dans plusieurs pays éloignés, où l'Évangile n'a pas encore dissipé les épaisses ténèbres de la barbarie. Inutile d'entrer ici dans les détails de tous les dieux, demi-dieux et héros du paganisme. La Mythologie nous a mis au courant de toutes ces extravagances dès notre enfance. Une réfutation est superflue. L'erreur

(1) V. Bergier. *Dict. Théol. — Démonstration des fondements de la Foi*, par Bouvet.

et la corruption sont par trop palpables. Disons plutôt comment cette abomination a pu rentrer dans le monde et s'y propager d'une manière si universelle. Cependant avant d'exposer les *Causes du Polythéisme* et de sa *Propagation*, indiquons deux erreurs relatives au polythéisme ; erreurs que les incrédules font valoir contre notre sainte religion.

Ils prétendent que *le polythéisme et l'idolâtrie ont été la première religion du genre humain*, et qu'*avant le Christianisme tous les peuples n'étaient pas plongés dans un aveuglement aussi profond que le supposent les Apologues Catholiques.*

La première assertion est fautive. L'Écriture-Sainte, le livre le plus ancien et le plus authentique qui existe, nous apprend que, dès la Création, Dieu a instruit lui-même nos premiers parents et leur postérité, et que si les hommes avaient tous été fidèles à conserver le souvenir de ces leçons primitives, aucun ne serait tombé dans l'erreur.

Une preuve positive de la vérité de cette tradition, c'est qu'après la naissance même du polythéisme et de l'idolâtrie, presque tous les peuples ont conservé une notion vague et faible d'un seul Dieu auteur et souverain maître de la nature. Ainsi du temps d'Abraham, de Jacob et de Joseph, nous voyons encore le vrai Dieu connu, respecté et craint par les Chaldéens, par les Chananéens et par les Égyptiens. (Gen. c. 12, 13, 14). L'histoire de Job, celle des sages-femmes d'Égypte, de Jéthro, de Balaam, montre la même notion subsistante dans les temps postérieurs ; malheureusement elle n'influa en rien sur le culte, sur la morale, ni sur la conduite de la majeure partie des nations qui s'étaient plongées dans l'idolâtrie. Le même fait est prouvé par

le témoignage des auteurs profanes les plus anciens et les mieux instruits (1).

2° Les Déistes prétendent qu'*avant le Christianisme tous les peuples n'étaient pas plongés dans un aveuglement aussi profond que le supposent les Apologistes Catholiques.*

La question n'est pas de savoir si les païens ignorants ou philosophes ont admis un premier être créateur du monde, qu'on peut appeler le Dieu suprême; mais s'ils lui ont attribué une providence, une attention, une action, une inspection sur ce qui arrive dans le monde, et principalement sur le genre humain. Un premier être sans providence, n'est ni Dieu, ni maître, ni souverain. Or, il n'y a aucun vestige de cette croyance dans les anciens monuments. Il y a même des preuves positives du contraire. Donc le culte des polythéistes ne se rapportait pas à un Dieu suprême. Platon lui-même attribue la providence, non à l'être suprême, mais aux *dieux* en général. Le polythéisme était la croyance de plusieurs dieux souverains et indépendants, puisque chacun d'eux l'était dans son département.

Les païens connaissaient si peu le vrai Dieu que quand les Chrétiens vinrent l'annoncer au monde, ils furent regardés comme des Athées, parce qu'ils ne voulaient pas adorer les dieux populaires.

Il faut donc croire, contre l'auteur de l'*Essai sur l'indifférence*, que les anciens peuples furent polythéistes, que leur idolâtrie était non-seulement un crime et la violation d'un précepte, mais encore une erreur et la négation d'un dogme.

(1) Bullet, *Démonstration de l'exist. de Dieu. — Traité de la relig.* Berg. t. I. Le Seigneur s'est toujours réservé un peuple fidèle.

Venons aux *Causes du Polythéisme et de l'idolâtrie.*

L'auteur du livre de la Sagesse déplore l'aveuglement des hommes *qui ne connaissent pas Dieu ; qui, à la vue de ses bienfaits, n'ont pas su remonter à celui qui est, ni reconnaître l'ouvrier en considérant ses ouvrages, mais qui ont pris le feu, l'air, le vent, les astres, la mer, le soleil et la lune pour des dieux* (1). Il s'étonne de ce que des philosophes, qui ont cru connaître l'univers, n'ont pas su en apercevoir le Seigneur. Il juge encore plus coupables ceux, *qui ont appelé des dieux les ouvrages des hommes, l'or, l'argent, la pierre ou le bois artistement travaillé, des figures d'hommes ou d'animaux*, qui leur bâtissent des temples, qui leur adressent des vœux et des prières. Il dit que ce désordre a été la source de la corruption des mœurs. Il reproche aux païens d'avoir adoré de même l'image des personnes qui leur étaient chères, d'un fils dont ils pleuraient la mort, d'un prince dont ils éprouvaient les bienfaits, et d'en avoir aussi fait des dieux. Il fait observer que les lois des princes et l'industrie des artistes ont contribué à cet usage insensé. Il conclut que *le culte des idoles a été l'origine et le comble de tous les maux* (2).

Ce sont donc les passions, c'est ce fond de corruption et de perversité naturelle, c'est l'amour de l'indépendance, l'ignorance, le respect ou l'amour exagéré pour les morts et pour les princes, c'est l'action enfin du malin esprit, qui a introduit le polythéisme et l'idolâtrie dans le monde.

(1) Sap. XIII, 4, 2.

(2) On peut voir le détail de toutes les absurdités et de tous les crimes du Paganisme dans les *Livres de la Cité de Dieu* de S. Augustin.

§ II. L'Athéisme.

L'Athéisme qui nie l'existence de Dieu est la plus affreuse monstruosité imaginable. C'est l'impiété, c'est l'extravagance, c'est le crime par excellence, c'est l'assemblage de toutes les erreurs, de tous les maux à l'exclusion de tous les biens, c'est l'enfer sur la terre.

Pour l'honneur du genre humain, on doute, et non sans raison, s'il se trouve réellement de vrais athées; car pour les athées *pratiques*, qui vivent comme s'il n'y avait pas de Dieu, et qui ne lui rendent aucun hommage, leur existence n'est malheureusement que trop réelle. Des hommes éclairés prétendent donc qu'il n'y a pas de véritables athées, qui nient de sang froid, et avec une espèce de conviction, l'existence de Dieu. Ils disent que c'est le cœur seul de l'insensé qui désire qu'il n'y ait pas de Dieu : *l'insensé a dit dans son cœur*, et non dans son esprit, *il n'y a pas de Dieu* (1).

En effet, comment l'homme raisonnable pourrait-il se persuader un seul instant, que toutes les merveilles de la nature existent par hasard, que la matière inerte et limitée est éternelle et infinie, qu'elle s'est faite elle-même, qu'il y a de l'ordre sans régulateur, du mouvement sans premier moteur, des effets sans causes; que dans l'ordre moral tout est sans sanction, qu'il n'y a aucune différence réelle entre ce qu'on appelle *bien et mal, vertu et vice*; que *lois, conscience, religion, récompenses et châtiments*, sont de vains noms; car si Dieu n'existe pas, tout cela en résulte nécessairement. Sans Dieu tout est inexplicable, tout est absurde, « puisque Dieu, dit Leibnitz, est la première raison de toutes choses. »

(1) Ps. XIII, 1.

§ III. Le Panthéisme.

Le *Panthéisme* peut être appelé le Polythéisme et l'idolâtrie, ou le *Paganisme moderne*; ce n'est pas assez, il doit être flétri du nom d'*Athéisme*.

Selon ce système abominable il n'y a qu'une *réalité*, et cette réalité est *Dieu-univers*. Tout est Dieu, tout est une même substance, une même existence. Dieu est l'univers et l'univers est Dieu. Or, dire que Dieu est l'univers ou la matière, et que l'univers ou la matière est Dieu, ou que Dieu est tout à la fois esprit et matière, et que l'esprit et la matière sont Dieu, c'est nier Dieu, c'est être athée.

Cette erreur monstrueuse est soutenue et propagée de nos jours en Allemagne et en France par ceux qu'on appelle les *grands philosophes de l'époque* !

Les **absurdités** qui découlent nécessairement du Panthéisme sont si grossières et si palpables qu'on ne conçoit vraiment pas comment cette erreur peut avoir cours au XIX^e siècle ! Il faut les lumières de la foi pour expliquer ce phénomène moral ; aussi l'avons-nous déjà fait observer en parlant de ceux qui méconnaissent Dieu, que c'est l'orgueil qui aveugle et qui jette l'homme dans les derniers excès de l'erreur et de la corruption.

1^{re} Absurdité.

Le Panthéisme détruit l'idée de Dieu et de la matière.

Dans ce système impie, Dieu, qui de sa nature est immuable, infini, parfait et nécessaire, est en même temps comme matière, variable, fini, limité, imparfait et contingent; et la matière, qui de sa nature est variable, finie, bornée, imparfaite et contingente, est en même temps, comme Dieu, immuable, infinie, parfaite

et nécessaire. Il suit encore de là que l'esprit est matière et que la matière est esprit.

2° *Absurdité.*

Le Panthéisme admet des effets sans causes. Toutes les parties de l'univers sont contingentes, donc l'ensemble est contingent. Le Contingent est l'effet d'une cause; où est la cause dans le système du Panthéisme? on ne la trouve pas.

L'ordre demande une cause distincte qui le produise; cette cause n'existe pas, puisque tout est identique.

3° *Absurdité.*

Le Panthéisme est contraire au Sens Intime. Je sens à ne pouvoir en douter que je suis *moi*, et non un autre; or, le Panthéisme prétend que je suis identique avec l'univers et avec toutes ses parties; le Panthéisme est donc contraire au Sens Intime.

4° *Absurdité.*

Le Panthéisme est contraire au Sens Commun. Ce que nous en avons dit suffit abondamment pour le prouver. Le Panthéisme est donc une véritable folie; mais une folie criminelle, et voici pourquoi.

5° *Absurdité.*

Le Panthéisme ouvre la porte au Vice, et il anéantit la Vertu, parce qu'il détruit toute idée de législateur, de loi, de sanction, de conscience, de devoir, de récompense, de châtement; car tout est identique. Ensuite, dans ce système, tout est nécessaire; or, là où il y a nécessité, il n'y a ni vertu, ni vice, ni devoir, ni récompense, ni châtement.

A la vue de toutes ces erreurs anciennes et modernes, remercions le *Père des miséricordes* et le *Dieu de toute consolation* de nous avoir transférés des ténèbres

à sa lumière admirable (1). Attachons-nous de plus en plus à la sainte Église, qui est la base et la colonne de la vérité (2). Que deviendrait le monde, si l'Église infallible n'était pas là pour arrêter les extravagances humaines ? Il deviendrait ce qu'il était au beau siècle d'Auguste, un cadavre tombant en pourriture. On peut appliquer à l'Église ce que le divin Sauveur a dit de lui-même : *tandis que je suis dans le monde, je suis la lumière du monde* (3).

CHAPITRE II.

LES PERFECTIONS DE DIEU (4).

Je parlerai brièvement des Perfections de Dieu ; j'exposerai tout simplement ce que la raison nous en dit. Si je cite la Révélation, ce sera pour montrer que la foi est toujours d'accord avec la raison. Je me garderai bien de vouloir sonder la Majesté suprême, de crainte d'être accablé par le poids de sa gloire (5).

Je commence par faire deux réflexions préliminaires, l'une sur l'incompréhensibilité de Dieu, et l'autre sur les perfections divines en général.

1° Nous concevons Dieu, mais nous ne le comprenons pas, tout comme nous concevons notre âme sans la comprendre (6). Nous concevons Dieu par ses œuvres,

(1) I Petr. II, 9. — (2) I Tim. III, 15. — (3) Joan. IX, 5.

(4) V. De la Luzerne. *Dissert sur l'Existence et les Attributs de Dieu*. — (5) Prov. XXV, 27.

(6) Concevoir une chose c'est avoir une idée de son existence ; la comprendre, c'est connaître la manière dont elle existe.

mais nous ne le comprenons pas, parce que son être est infini. Il est contradictoire que le fini, l'homme, puisse embrasser l'infini, Dieu. Rien ne nous donne une idée plus magnifique de Dieu que l'impossibilité de le comprendre. Son infinie perfection le découvre et le cache tout à la fois aux hommes(1).

Le Seigneur a un Nom que personne ne connaît que lui (2). Pourquoi voulez-vous savoir mon Nom qui est admirable (3). Le Tout-Puissant est au-dessus de tous ses ouvrages. Vous qui bénissez le Seigneur, relevez sa grandeur autant que vous pouvez ; ne vous laissez point de cet exercice, car vous ne comprendrez jamais ce qu'il est (4).

2° Il faut avouer que notre esprit est trop borné, et que nos lumières sont trop faibles pour concevoir l'immensité de l'excellence divine, qui n'étant qu'une seule et très-simple perfection, renferme néanmoins toutes sortes de perfections sans confusion, sans limitation et d'une manière si éminente qu'elle échappe à la pénétration de notre esprit. Nous sommes donc contraints, pour parler de Dieu, de recourir à la multiplicité des noms, et de l'appeler tantôt sage, tantôt bon, puis tout-puissant, fidèle, juste, saint, infini, immortel, etc. Car Dieu est tout à la fois et toujours tout ce que nous lui attribuons de parfait, et il est infiniment plus que tout ce que nous lui attribuons, parce qu'il est tout cela d'une manière si excellente, si éminente et si simple, que tout ce qu'il y a de beauté, de bonté, de grandeur et de puissance, en toutes sortes de perfections, est en Dieu une perfection unique. Comme nous ne connaissons Dieu que par ses œuvres, et non tel qu'il est en

(1) Tert. Apol. 47. — (2) Apoc. XIX, 42. — (3) Judic. I.

(4) Eccles. XLIII, 30, 33.

lui-même, nous en parlons comme s'il y avait dans son essence une grande multitude de perfections différentes, et nous lui donnons différents noms selon les différentes manières dont nous l'envisageons.

« Le soleil nous paraît tantôt rouge, tantôt pâle, tantôt vert. Cependant le soleil n'éprouve aucune de ces vicissitudes; la différence de vapeurs qui se mettent entre le soleil et nous est la cause de ces changements de couleur. La même chose nous arrive, quand nous parlons de Dieu (1). »

Après ces deux observations préliminaires sur *l'incompréhensibilité* et sur les *Perfections de Dieu en général*, disons quelques mots sur les *Perfections en particulier*.

1° **La nécessité d'être.**

Cet attribut ne convient qu'à Dieu. Il se l'est attribué lui-même, quand il a dit : *Je suis celui qui suis* (2). De cet attribut s'en suivent tous les autres. L'être nécessaire qui existe de soi-même, n'a point de cause, il est lui-même la cause de tout ce qui existe hors de lui, et en possède toutes les perfections.

2° **L'Éternité.** Elle est une conséquence immédiate de la nécessité d'être. Ce qui est nécessaire a toujours existé; comme l'éternité est l'infini, notre esprit borné et fini s'y perd. S. Augustin a dit en s'adressant à Dieu : *Votre aujourd'hui, c'est l'éternité. Hodiernus tuus æternitas est.*

3° **L'Infinité.** Dieu, être nécessaire, existant de soi-même, n'est borné par aucune cause, c'est donc l'être infini. Par qui le nécessaire et l'éternel serait-il borné?

(1) V. S. François de Sales, *Traité de l'Amour de Dieu.*

(2) Exod. III, 44.

4° L'Immensité est un attribut par lequel Dieu est présent partout, non-seulement par sa connaissance et par sa puissance, mais encore par son essence. Un être nécessaire ne peut être borné par aucun lieu; il est donc immense. Avant la création, il n'y avait ni lieu, ni espace, et Dieu était; donc.

La manière dont notre âme sent et agit dans les différentes parties de notre corps, nous donne une faible idée d'un Dieu qui est présent et agissant en tout lieu.

5° La Spiritualité. Dieu est nécessaire, éternel, infini, immense. La matière au contraire est contingente, finie et limitée; Dieu ne peut donc pas être matière, il est donc esprit.

Spiritus est Deus (1) *Dieu est esprit*, dit la révélation d'accord avec la raison. Tous les hommes ont distingué naturellement la substance vivante, active, principe de mouvement, d'avec la substance morte, passive, incapable de se mouvoir. Ils ont nommé la première *esprit*, et la seconde *corps* ou *matière* (2).

6° L'Immutabilité. Dieu est immuable, parce qu'il est nécessaire et éternel. Tout est éternel en lui, donc tout est immuable en lui. Il dit lui-même: *Je suis celui qui suis, je ne change point* (3). *Vous avez créé, Seigneur, le ciel et la terre, ils passeront, mais vous demeurez, vous les changerez comme on retourne un habit, mais vous êtes toujours le même et vos années ne s'écouleront point* (4). De toute éternité il a prévu avec une certitude entière tout ce qui a été, tout ce qui est et tout ce qui sera. Cette éternité correspond à tous les instants de la durée des êtres. A l'égard de Dieu il n'y

(1) Joan. IV, 44.

(2) V. la *Spiritualité de l'âme*.

(3) Malach. III. 6. — (4) Ps. CII, 28.

a ni passé, ni futur, tout est présent à son entendement divin.

7° La Liberté. Dans son immutabilité Dieu est souverainement **libre**, non pas de cette liberté qui admet du changement comme la nôtre qui est imparfaite et bornée, mais d'une liberté infinie et éternelle. Nous ne pouvons avoir de la liberté de Dieu qu'une idée analogue à notre propre liberté, et celle-ci ne peut s'exercer sans qu'il nous survienne un changement. C'est pour cela même que l'Écriture Sainte qui nous parle des actions de Dieu comme de celles de l'homme, semble lui attribuer des affections humaines, de nouvelles connaissances, de nouvelles volontés, etc. Quand nous prions Dieu de nous accorder telle grâce, nous ne supposons point que Dieu changera de volonté ou de résolution, mais nous supposons que Dieu de toute éternité a prévu la prière que nous faisons et veut y avoir égard.

Nous ne comprenons pas comment l'immutabilité s'accorde avec la liberté, comme nous ne comprenons pas l'accord de la bonté infinie avec la justice infinie; cependant nous concevons très-bien que ces deux perfections existent essentiellement en Dieu et qu'elles ne peuvent se contredire. Il serait souverainement déraisonnable de rejeter des vérités incontestables, parce que nous ne comprenons pas le lien mystérieux qui existe entre elles, lien qui par sa nature est nécessairement incompréhensible parce qu'il est infini.

8° La Toute-Puissance.

Le pouvoir de Dieu est sans bornes. Qui le bornerait? Dieu peut le possible, mais il ne peut pas l'absurde ou l'impossible. La Toute-Puissance de Dieu est démontrée par la Création. De toute éternité Dieu est Tout-Puis-

sant, mais c'est dans le temps qu'il met cette Toute-Puissance en exercice en tirant tout du néant. Ce n'est pas sans raison que ces idées sont réunies dans le symbole : « Je crois en Dieu *Tout-Puissant*, *Créateur* du Ciel et de la terre. »

9° **La Science.**

Dieu connaît toutes choses; tout ce qui est, et tout ce qui peut être. *Dieu voit les extrémités du monde et considère tout ce qui est sous le ciel* (1), *il atteint tout d'un bout à l'autre avec force et il le règle avec douceur* (2). *Il appelle les choses qui ne sont point, comme celles qui sont* (3). L'intelligence de Dieu est infinie, éternelle, immuable. Elle s'étend à tout par un seul acte. De toute éternité Dieu a tout vu, tout connu pour toute la durée des siècles; rien de nouveau ne peut se présenter à son esprit. Cette science infinie et immuable de Dieu ne blesse aucunement notre liberté. Les choses n'arrivent pas parce que Dieu les voit; mais Dieu les voit parce qu'elles arrivent, et il les voit telles qu'elles arrivent, c'est-à-dire, *librement*, comme nos actes libres; et *nécessairement*, comme le mouvement de la terre. L'action que je fais actuellement, je ne la fais pas parce que Dieu l'a prévue; mais Dieu l'a prévue parce que je la fais.

10° **La Sagesse.**

Nous appelons Sagesse Divine, l'intelligence infinie par laquelle Dieu connaît ses propres desseins, voit le plan de conduite qui convient le mieux à la nature des êtres qu'il a créés, et prend les moyens les plus propres pour exécuter ce qu'il a résolu. La Sagesse de Dieu

(1) Job. XXVIII, 24.

(2) Sap. VIII, 1.

(3) Rom. IV, 17.

atteint tout d'un bout à l'autre avec force , et elle dispose et coordonne tout avec douceur (1).

Nous ne pouvons connaître que très-imparfaitement les desseins de Dieu et les moyens par lesquels il les exécute dans l'ordre de la nature. On admire cette Sagesse infinie dans la Création de l'univers et dans le gouvernement du monde. Dans l'ordre de la grâce nous ne connaissons les raisons de la conduite de Dieu qu'autant qu'il a daigné nous les révéler. Dieu ne peut avoir en vue que sa gloire. La Sagesse Divine ordonne tout à cette fin, et tout ce qui est exécuté par la Puissance de Dieu n'est qu'un ordre de moyens proportionnés à cette fin. La fin est unique , les moyens sont variés à l'infini.

Nous terminons ici nos réflexions sur les Perfections Divines. Nous parlerons dans une conférence particulière de la *Providence de Dieu* , et là nous aurons l'occasion de dire un mot de la *Bonté* , de la *Justice* et de la *Sainteté* de Dieu.

En parcourant rapidement des matières que les Esprits Célestes même n'épuiseront jamais, nous nous sommes écriés à chaque pas : *O profondeur des trésors de la Sagesse et de la Science de Dieu* (2)! Notre faible intelligence n'a pu regarder fixement les clartés de ce soleil éblouissant, mais notre cœur s'est enflammé à ses ardeurs. Et comment pourrions-nous rester insensibles à la vue d'un Dieu éternel, infini, immense, qui dans sa souveraine liberté décrète avec une sagesse infinie d'employer sa Toute-Puissance pour manifester sa bonté et son amour infini pour les hommes. Oh! sans doute, l'amour d'un Dieu éternel, infini,

(1) Sap. VIII, 4.

(2) Rom. XI, 33.

immense et tout-puissant nous presse de nous donner sans réserve à *celui qui nous a aimés le premier* (1).

La Providence de Dieu. (2).

« Dieu ne se mêle pas des choses humaines, dit l'incrédule insensé, tout est hasard ici-bas. Voyez comme le désordre règne partout. Comment concilier tous les maux physiques et moraux avec une Providence paternelle ? » Répondons à ces blasphèmes, et vengeons la Providence de notre Dieu.

I.

Votre Providence, Seigneur, gouverne le monde (3). **Il y a une Providence**, c'est-à-dire, « une action constante et universelle par laquelle Dieu règle et conduit tout et chaque chose à des fins dignes de lui (4). » Pour le prouver, nous invoquons l'**autorité de la Raison**, le **Témoignage de tous les peuples** et l'**histoire de la religion**.

1° La **Raison** dit 1° que Dieu est le Créateur du Ciel et de la terre, le principe de tout; or, l'idée d'un Dieu Créateur renferme l'idée d'une Providence, car, Dieu, être infiniment intelligent et sage, doit faire tout pour une fin digne de lui; pour parvenir à cette fin, il doit en employer les moyens. Rien ne peut lui résister. Voilà la Providence.

(1) II Joan. IV.

(2) V. Bergier, *Dict. Théol.* — De la Luzerne, *Dissert. sur la loi Naturelle et la Révélation.* — *La démonstration des fondements de la Foi*, par Bouvet.

(3) Sap. XIV, 3.

(4) V. *Sagesse de Dieu*.

Dieu laisse la liberté à l'homme ; mais dans sa puissance et dans sa sagesse infinies, il sait diriger les actes libres de l'homme au but qu'il s'est proposé de toute éternité.

Ne craignons pas que Dieu s'embarrasse ou se fatigue pour le gouvernement le plus détaillé de l'univers. Dieu embrasse tout sans effort.

S'il est occupé une fois des choses humaines sans s'avilir, pourquoi s'avilirait-il en leur continuant ses soins ? Si la Création de l'univers et de toutes ses parties n'a pas été au-dessus de lui , pourquoi le gouvernement de ce vaste empire le serait-il ?

Nous parlons improprement, quand nous disons que Dieu s'occupe *encore* des choses d'ici-bas, car l'action divine est une et immuable. C'est la même qui a créé tout , et qui conserve , gouverne et conduit tout à ses fins.

La raison dit : 2° que s'il n'y a pas de Providence , Dieu est nul pour nous ; la morale n'est qu'une vaine spéculation , et la religion une absurdité ; car là , où il n'y a pas de Providence , il n'y a pas d'ordre en principe , ni de désordre , parce qu'il n'y a ni loi pour l'homme , ni sanction de loi. — Il n'y a plus aucun rapport entre Dieu et l'homme , par conséquent il n'y a pas de religion. Or, tout cela est absurde ; donc il y a une Providence, comme il y a un Dieu.

2° Tous les peuples de la terre ont admis la Providence. Les sacrifices, les prières, les cérémonies religieuses et les temples en rendent témoignage. Tous eurent recours à la divinité dans leurs besoins ; ils la faisaient présider à tout. Les Champs Elysées pour les bons et le Tartare pour les méchants marquaient encore l'idée de la Providence ,

qui approuve et récompense, ou qui désapprouve et punit les actions humaines.

3° **L'Histoire admirable du peuple de Dieu, et l'histoire de l'Eglise, plus étonnante encore, peut être appelée l'histoire de la Providence de Dieu.** Il est impossible d'y méconnaître le doigt du Tout-Puissant. Nous l'avons déjà fait remarquer en prouvant l'Existence de Dieu.

II.

Parlons maintenant des **maux physiques et moraux** de cette vie, que l'incrédulité fait valoir contre la Providence, et montrons que ces maux se concilient très-bien avec la bonté providentielle de Dieu (1).

1° Nous pouvons considérer les **maux physiques et moraux** comme une suite de notre nature, qui est bornée et imparfaite pour le corps, pour l'âme, pour le physique et pour le moral.

2° L'âme ne périt pas avec le corps, elle est immortelle (2); donc la Providence est justifiée, dit J.-J. Rousseau lui-même. L'autre vie répare tout. Tout n'est donc pas abandonné au hasard; tout n'est pas désordre.

3° La plupart de nos maux physiques et moraux viennent souvent de nos passions et de nos excès. Nous ne devons donc pas nous en prendre à Dieu, mais à nous. S. Chrysostôme prouve, dans un de ses traités, que l'homme ne souffre que de lui-même. *Nemo læditur nisi a seipso.*

(1) V. *Les soirées de St-Pétersbourg*. Tom. 1, 3^e entretien.

(2) V. *Manuel de l'Apologiste*, 2^e partie : *L'immortalité de l'âme.*

4° Les maux , que nous souffrons , sont peut-être des châtimens de la justice divine pour nos fautes passées (1). Dieu , qui est la sainteté même , aime souverainement le bien et il hait souverainement le mal. Il impose à sa créature l'obligation de pratiquer l'un et d'éviter l'autre. Il engage à faire le bien par la promesse des récompenses futures , et il détourne du mal par la menace des peines à infliger. Voilà la *Justice de Dieu* , mais aussi sa *Bonté* et sa *Sainteté*.

5° On voit des justes qui sont malheureux , et des méchants qui sont heureux. Comment concilier cela avec la Providence ? Dieu exerce les justes ici-bas par des malheurs : 1° pour faire éclater en eux la force de sa grâce ; 2° pour leur procurer le moyen de satisfaire , en ce monde , à sa justice pour des fautes qui leur échappent tous les jours ; 3° pour leur donner une grande idée de sa Sainteté et de sa Justice ; 4° pour augmenter par la patience leur mérite et leur récompense éternelle ; 5° pour les détacher de plus en plus des choses terrestres et pour leur inspirer le désir de la patrie céleste. Sans les maux , la terre serait presque dénuée de vertus , et le Ciel ne serait pas peuplé de Saints.

La prospérité des méchants prouve la Justice de Dieu et l'existence d'une autre vie. Dieu , toujours juste envers tout le monde , récompense , pendant leur vie , les méchants pour le peu de bien qu'ils font quelquefois. Il leur donne une récompense bien passagère , il est vrai , mais pour des œuvres mortes. Il les attend dans l'autre vie pour leur infliger les châtimens que méritent leurs péchés. Si Dieu récompensait ou punis-

(1) *Le péché rend les peuples misérables.* Prov. XIV, 34.

sait toujours ici-bas, on pourrait croire que tout se termine à cette vie et l'on ne travaillerait qu'en vue de ce qui passe.

6° L'existence du mal moral, du péché, n'est pas contraire à la Providence divine. Dieu donne la liberté à l'homme, *il le laisse dans la main de son conseil* (1); il lui accorde sa grâce pour faire le bien et pour éviter le mal. L'homme peut abuser du libre arbitre et repousser la grâce divine. Il n'y a là rien qui soit contraire à la Providence. Dieu ne veut pas le mal, il le déteste. Il le permet pour des desseins dignes de sa sagesse. Il est si bon et si puissant qu'il tire le bien du mal même (2). Prétendre que Dieu ne peut pas permettre le mal, c'est dire que Dieu ne peut pas créer l'homme libre, qu'il doit le pousser invinciblement au bien, et par conséquent lui ôter tout mérite.

Concluons que le mal physique et moral ne répugne pas à la Providence Divine. Si nous ne comprenons pas comment ces deux choses peuvent coexister, attribuons-le à la petitesse de notre esprit et à la sublimité du mystère, et disons de nouveau avec l'Apôtre : *O profondeur des trésors de la Sagesse et de la Science de Dieu, que ses jugements sont incompréhensibles et ses voies impénétrables* (3) !

(1) Eccles. XV, 14. — (2) S. Aug.

(3) Rom. XI, 33.

CHAPITRE III.

L'ÂME HUMAINE.

Dieu avec ses Perfections infinies a été le sujet de nos premières conférences. Nous parlerons maintenant de la noble créature de Dieu , de l'**homme**.

Nous avons vu que Dieu est *Esprit* , qu'il est souverainement *libre* , et qu'il est *immortel*. La révélation nous dit que l'homme a été créé de Dieu à *son image et à sa ressemblance* (1), qu'il a été doué d'une âme spirituelle, libre et immortelle. La raison toujours d'accord avec la révélation confirme ces trois vérités ; elle démontre que l'âme est *spirituelle* , qu'elle est *libre* et qu'elle est *immortelle*.

§ I. La spiritualité de l'âme (2).

Dans le but de détruire la religion , les impies (3) ont prétendu que l'âme humaine est matérielle. En effet, si l'âme est matérielle , elle périt , elle se dissout avec le corps ; par conséquent , elle n'a rien à espérer ni à craindre après cette vie ; la récompense ou la punition éternelle est un fantôme , et la religion entière , sans

(1) Gen. I , 26.

(2) V. *La démonstration des fondements de la Foi* , par Bouvet. — Bergier , *Dict. Théol. art. âme*.

(3) Boulanger , *Système de la nature* Helvétius , *Livre de l'Esprit*. Cabanis , *Traité des rapports du physique et du moral*. Lamarck , *Philosophie Zoologique*. Broussais , *de l'irritation et de la folie*.

base et sans sanction , est une invention des hommes , une invention des prêtres ou des rois , disent les incrédules , pour contenir les peuples dans leurs devoirs. Mais il n'en est pas ainsi ; *l'âme humaine est spirituelle.*

Cette vérité est prouvée :

1° *Par la croyance universelle.*

2° *Par le sentiment intérieur.*

3° *Par la sensation.*

4° *Par la pensée et la volonté.*

5° *Par la force motrice.*

1° **La croyance universelle.** Tous les hommes ont distingué dans l'homme la substance vivante , active , pensante , *l'âme* , d'avec la substance passive , incapable de se mouvoir d'elle-même , de penser ; le *corps*. Ils ont appelé la première *esprit* , et la seconde *matière*. La spiritualité de l'âme a été admise par l'école de Pythagore. Cicéron dans ses *Tusculanes* a prouvé la spiritualité de l'âme aussi solidement que Descartes , et il fait profession de répéter les leçons de Platon , de Socrate , d'Aristote et de Xénocrate. Que ce sentiment universel soit venu de la tradition primitive , du sentiment intérieur , ou de la réflexion sur nos opérations , cela est égal. Ce sentiment existe. — Pourquoi ne serait-il pas venu de ces trois sources ensemble ?

2° **Le sentiment intérieur.**

Je sens ma propre existence , et je me sens distingué de tout autre être qui n'est pas *moi*. Je ne sens ni l'existence , ni la figure , ni le jeu de mon cerveau ; donc toutes ces parties ne sont pas *moi* , je ne suis donc pas matière , je suis esprit.

3° **La sensation.**

L'être sensitif est un être simple ; la matière n'est pas un être simple , donc elle ne peut pas être sensitive. On

ne peut pas supposer un assemblage d'êtres qui aient la faculté de sentir sans reconnaître qu'ils l'ont chacun en particulier ; que , par conséquent chacun doit sentir à part. Il s'en suit qu'un tout composé de parties sensibles ne peut pas former une *âme*, ou un être sensible *individuel* ; or, je puis au même moment éprouver plusieurs sensations différentes et en juger ; il y a donc un *moi* indivisible qui reçoit au même moment ces différentes sensations. Toute matière organisée est étendue et divisible , il est donc impossible que ce moi indivisible soit matière ; il est donc esprit.

A l'occasion des sensations de l'homme, faisons quelques remarques sur *l'union de l'âme avec le corps*.

L'âme dépend du corps. Le corps est l'instrument de l'âme. Sans lui elle ne saurait déployer ses facultés ; mais elle les possède sans lui. Elle en dépend actuellement dans beaucoup de circonstances. Ce n'est pas aux instruments, mais aux musiciens qu'on attribue l'honneur d'un beau concert. L'union de l'âme avec le corps existe, c'est un fait indubitable ; mais comment cela existe-t-il ? voilà le mystère. Comment l'âme est-elle présente à tout notre corps ? c'est un autre mystère.

4° **La pensée et la volonté.**

La nature de la pensée répugne à la nature de la matière. La pensée est un acte simple, indivisible, instantané ; la matière, au contraire, est étendue, divisible ; donc.

Penser, juger, douter, raisonner, vouloir, désirer, choisir, sont des actes simples qui ne sont point susceptibles d'étendue ou de parties et qui ne peuvent pas naître d'un principe divisible tel que la matière ; donc.

5° **La force motrice.**

L'âme est douée de la force motrice ; elle pense , elle raisonne , elle veut , elle meut son corps ; or cette propriété est incompatible avec l'inertie de la matière ; l'âme n'est donc pas matière.

Après avoir donné les preuves que la raison nous fournit de la spiritualité de l'âme, nous devons observer avec le savant Leland que les arguments métaphysiques quoique justes en eux-mêmes, ne prennent que sur des âmes vraiment philosophiques. Ils ne sont pas à la portée du commun des hommes , qui , accoutumés aux objets sensibles , ne sauraient se former une notion distincte d'un être qui n'est point matière (1) ; aussi Dieu a daigné venir en aide à la faiblesse de la raison et se mettre au niveau de toutes les intelligences par la révélation (2).

En attendant que nous démontrions cette révélation divine , indiquons brièvement ce qu'elle nous dit de la spiritualité de l'âme.

Elle enseigne que Dieu Créateur a tout fait par un simple acte de sa volonté ; par conséquent il est pur esprit ; que Dieu , pur esprit , a fait l'homme à son image et à sa ressemblance (3) ; par conséquent , l'homme n'est pas seulement corps, il est aussi esprit. Elle dit que Dieu souffla sur le visage de l'homme et que dès ce moment ce corps fut vivant (4) , animé , doué du mouvement et de la parole. En effet , c'est sur le visage que brille la vie , l'intelligence , l'activité. *Le souffle du Tout-Puissant donne l'intelligence* (5). Cette même révélation montre Dieu agissant avec l'homme comme avec

(1) *Démonstr. évangél.* part. 3. c. I. V. Muzzarelli, *Usage de la logique.*

(2) V. Manuel de l'apologiste , 4^{re} partie : *Existence de Dieu.*

(3) Gen. I , 27. — (4) Gen. II. — (5) Job. XXXII , 8.

un être intelligent , libre , maître de ses actions , digne de récompense ou de châtiment , et lui donnant l'empire sur les animaux.

§ II. La liberté de l'âme (1).

Quand on dit que l'homme est libre, on entend non-seulement que dans toutes ses actions réfléchies il est le maître d'agir ou de ne pas agir , mais qu'il est libre de choisir entre le bien et le mal moral , de faire une bonne œuvre ou de pécher , d'accomplir un devoir ou de le violer.

Faisons quelques *réflexions préliminaires* pour éclaircir cette importante matière.

1° Il y a trois choses que l'on confond souvent dans le langage ordinaire , le *spontané* , le *volontaire* , le *libre*.

Le *spontané* comprend tout ce que l'on fait de soi-même , soit avec connaissance et attention , soit sans connaissance ou attention ; par exemple , ce qui se fait dans le sommeil est spontané.

Le *volontaire* est ce que l'on fait en le connaissant et en y pensant.

Le *libre* est ce que l'on fait non-seulement avec connaissance et attention , mais avec délibération et par choix. Nous ne sommes pas libres dans les choses où nous sommes passifs ; par exemple , il n'est pas dans notre pouvoir d'éprouver ou de ne pas éprouver des sensations ; ce en quoi nous sommes libres , c'est de nous arrêter à telle idée ou sensation , ou de l'éloigner.

2° Deux choses peuvent détruire la liberté. L'une extérieure , qui est la *contrainte* (l'homme enchaîné

(1) V. De la Luzerne , *De la liberté de l'âme*. — *La démonstration des fondements de la Foi* , par Bouvet.

n'est pas libre d'aller où il veut); l'autre intérieure, qui est la *nécessité* (l'homme n'est pas libre d'agir contre sa nature, par exemple, de croire contre l'évidence, de se haïr.

3° La **liberté** peut avoir deux objets : les *actes intérieurs* de la volonté et les *actes extérieurs*. De là résulte la faculté qu'a la volonté de se déterminer selon son gré à une chose ou à une autre, et la faculté qu'a l'agent (l'homme) d'exécuter la détermination de sa volonté; la *liberté de vouloir*, et la *liberté de faire* ce qu'on veut.

La **liberté de vouloir** est celle dont il s'agit le plus spécialement ici, et qui est l'objet principal de la contestation qui existe entre les Apologistes de la religion et les incrédules Fatalistes.

4° Les *Fatalistes* anciens soutenaient que tout se faisait par le destin; d'autres assignaient l'influence des astres; ceux-ci la puissance d'un mauvais principe; ceux-là les décrets déterminants et inflexibles de la divinité. Les *Matérialistes* modernes prétendent que les pensées mêmes sont nécessitées et contraintes; ce sont, selon eux, des ébranlements communiqués au cerveau (1). D'autres disent que les déterminations de la volonté sont le résultat *nécessaire* des motifs qui agissent sur elle; que ces motifs dépendent du caractère, du tempérament, des circonstances, de sorte que nous sommes toujours déterminés par notre caractère, par notre tempérament, etc...

5° Des *Hérétiques* ont osé soutenir que, par le péché d'Adam, l'homme avait perdu absolument le pouvoir de faire le bien et qu'il n'avait plus que celui de faire le mal. C'est une erreur que l'Eglise Catholique a con-

(1) V. *Exposition des Dogmes*, par l'abbé Barran. T. 2. Entret. 39. sur la *Phrénologie*. — Bergier, *Dict. Théol.* art. *Phrénologie*.

damnée. L'Eglise enseigne que l'homme n'est plus capable de faire une bonne œuvre *surnaturelle* et *méritoire pour le salut* sans le secours de la grâce. Le péché d'Adam a détruit une liberté, savoir celle que l'homme avait dans le Paradis, de conserver une parfaite justice avec l'immortalité. Il a perdu cette espèce d'équilibre de la volonté entre le bien et le mal; par la concupiscence il est beaucoup plus porté au mal qu'au bien, et il a besoin du secours de la grâce pour rétablir en lui cette espèce d'équilibre que l'hérétique Pélage admettait en lui sans la grâce; mais il n'est pas plus contraint nécessairement au mal, qu'il n'est obligé nécessairement au bien.

« La grande question est de savoir si l'homme est libre; si lorsqu'il agit, il le fait par nécessité ou par choix, si sa conscience le trompe lorsqu'elle lui fait sentir qu'il est le maître de choisir entre le bien et le mal. »

Preuves de la liberté ou du libre arbitre.

Il y a des *preuves directes* et des *preuves indirectes* de la liberté (4).

I. Les *preuves directes* sont tirées du *sentiment intime*, du *raisonnement* et de la *croyance du genre humain*.

1° **Le sentiment intime.** Notre âme a la conscience de ses pensées, de ses facultés, de ses opérations; elle est avertie de son état, de ce qu'elle éprouve, de ce qu'elle est, par un sentiment vif, profond, dont elle ne peut se défendre; or, que chacun de vous s'écoute, se consulte, et il sentira qu'il est

(4) Frayssinous, *Confér.*

libre , comme il sent qu'il pense et qu'il existe. Si cette liberté est une chimère , comment puis-je la sentir de cette manière ? ce qui n'est qu'un néant peut-on le sentir aussi positivement que ce qui est très-réel ? Si je ne dois pas croire au sentiment de ma liberté , comment voulez-vous que j'ajoute foi au sentiment de la vérité de vos raisonnements ? Pour me prouver que je ne suis point libre , vous êtes obligé de supposer que je le suis.

2° Le raisonnement. La liberté est possible. Tous les hommes en ont l'idée. Et pourquoi Dieu n'aurait-il pu donner cette faculté à l'homme ?

La raison éclairée par l'expérience nous dit qu'il n'est point de motif , point d'inclination naturelle qui nous entraîne irrésistiblement ; donc , l'homme est libre avant d'agir , puisqu'il peut choisir , et libre dans l'action , puisqu'elle est de son choix.

3° La croyance du genre humain. Dans les choses qui se font sentir à tous , qui se lient à la conduite ordinaire de la vie , qui sont la règle universelle des actions et des jugements de tous les hommes , on ne peut qu'être frappé de la conviction universelle , constante , imperturbable des nations et des siècles. Entre les esprits les plus sublimes et nous , il existe un lien de communication Sans cela comment pourraient-ils se faire entendre ? Ce lien , c'est le sens commun. Or , dans tous les temps et dans tous les lieux les hommes ont senti , parlé , agi , comme doivent le faire des êtres libres ; donc.

II. Les **preuves indirectes** de la liberté sont tirées **des absurdités et des conséquences affreuses qui découlent du système du Fatalisme.**

1° Dans ce système il n'y a dans la réalité ni bien, ni mal ; ni vice, ni vertu ; puisque tout est nécessaire.

2° Le remords est une chimère ; car le remords suppose le mal, et là où il n'y a que nécessité, il n'y a pas de mal. Aussi le seul parti sage à prendre est d'étouffer le remords s'il se fait sentir.

3° Dans ce système impie, il n'y a pas de Dieu. Le fataliste est forcé de rejeter Dieu, ou de le faire auteur de tout le mal qui souille la terre ; or, rendre Dieu auteur du mal, c'est le dépouiller de la sainteté, c'est l'anéantir.

Aux preuves tirées de la **raison**, ajoutons celle de la **révélation**, en renouvelant la remarque bien importante que nous avons faite en parlant des preuves de l'existence de Dieu et de la Spiritualité de l'âme.

Il n'est aucune vérité plus clairement révélée, ni plus souvent répétée dans les livres saints que le libre arbitre de l'homme. Le P. Pétau a prouvé que tous les Pères de l'Eglise ont admis le libre arbitre dans le sens Catholique.

Dieu a créé l'homme à son image. Si l'homme était dominé par l'appétit comme les brutes, ressemblerait-il à Dieu ? Le Seigneur lui parle et lui impose des lois. Il le punit quand il pèche. Après la chute d'Adam, Dieu dit à Caïn : *Si tu fais bien, rassure-toi ; si tu fais mal, ton péché demeurera ; mais tes penchants te seront soumis, et tu en seras le maître* (1). Dieu punit le genre humain corrompu. Il donne sa loi à Moïse. Comment Dieu nous donne-t-il des lois, demande saint Augustin, s'il n'y a plus de libre arbitre (2) ? *Je vous ai proposé, dit le Seigneur, le bien et le mal, les bénédictions et les malédictions, la vie et la mort ; choisissez la vie... Ne*

(1) Gen. IV, 7. — (2) *l. de grat. et lib. arb. c. 2, n. 4.*

dites point, dit l'Ecclésiastique, Dieu me manque... Dès le commencement il a créé l'homme, et lui a remis sa conduite entre les mains. Il lui a donné des lois et des commandements ; si vous voulez les garder, et lui être fidèle, vous serez en sûreté (1).

Jésus-Christ appelle sa morale *un joug agréable et un fardeau léger (2)*. Le serait-il si Dieu ne l'allégeait par sa grâce et si la concupiscence était un joug invincible. *Dieu ne permettra pas que nous soyons tentés au-dessus de nos forces (3)*.

§ III. L'immortalité de l'âme (4).

Nous avons fait observer en parlant de la spiritualité de l'âme que c'est dans le but d'en détruire l'immortalité que l'incrédule en combat la spiritualité. Il ne veut pas de l'immortalité de l'âme, parce qu'il ne veut pas de la religion qui est tout entière basée sur elle.

Confondons l'erreur et faisons briller la vérité d'un nouvel éclat.

1° **La nature de l'homme** et

2° **La nature de Dieu** prouvent l'immortalité de l'âme.

I. La nature de l'homme.

1° Par là même que notre âme est un *être simple*, la mort du corps, être composé, n'entraîne pas celle de l'âme, et tout nous porte à croire qu'elle n'est pas anéantie par une volonté positive du Créateur. Si l'anéantissement du moindre atome est sans exemple

(1) Ecclis. XV, 44. — (2) Matth. XI, 30. — (3) I Cor. X, 43.

(4) V. Bergier, *Dict. Théol.* art. *âme*. — Frayssinous, *Confér. l'immortalité de l'âme*. — Nicolas, *Etudes sur le Christianisme*.

dans l'univers depuis la création, ne suis-je pas fondé à croire que l'âme est aussi hors du danger d'être anéantie? « Voilà, dit Fénelon, le préjugé le plus raisonnable, le plus constant, le plus décisif. C'est à nos adversaires à venir nous en déposséder par des preuves claires et décisives. »

2° L'âme vit et respire dans un élément immortel, la vérité; donc elle ne meurt pas. Tout dans la nature a un principe d'existence analogue à ce dont il se nourrit; c'est la *loi d'assimilation*. Il n'y a qu'une seule chose que l'âme veuille et qu'elle appelle avec ardeur, avec amour, c'est la vérité, la vérité sous toutes ses formes et dans toutes ses applications, *la vérité cette viande des esprits*, comme l'appelle Malebranche. Or, la vérité est immortelle, et l'on veut que ce qui se repaît d'immortalité soit mortel? « Je ne conçois pas, dit La Bruyère, qu'une âme que Dieu a voulu remplir de l'idée de son être infini et de ses vérités éternelles puisse être anéantie (1). »

3° Tout a un *but* dans la nature. Chaque être est organisé en vue d'une destination quelconque. Interrogeons notre organisation morale. Or, le premier trait dominant, universel de cette organisation est un vaste dégoût, un profond malaise. Dégoût qui s'accroît d'autant plus que l'homme est plus comblé de la possession des biens de ce monde. S'il était uniquement fait pour ce qui est ici-bas, ses désirs seraient bornés à cette destination. Mais non, c'est l'inverse qui a lieu. Cet inconcevable phénomène ne se fait voir que dans l'homme seul. La fin de l'homme étant le bonheur, et le bonheur n'étant pas ici-bas, cette fin doit être nécessairement au-delà de cette vie; donc.

(1) *Caract.* ch. XVI.

L'homme met l'idée de l'immortalité dans tout ce qui le concerne. L'immortalité est le premier instinct de son être. Tout est inexplicable sans cela.

4° Il faut nier la *Conscience* (1), ou croire à l'immortalité de l'âme. Celui qui ne veut pas admettre l'immortalité de l'âme est forcé de nier la justice, la morale, le devoir, la conscience, car la conscience et la justice humaine n'ont de valeur que par la conviction d'une justice infaillible et suprême qui en est le type. Cette justice ne se conçoit pas sans la certitude d'une pleine satisfaction; or, cette satisfaction n'existe pas ici-bas; donc il faut à la conscience l'immortalité pour issue, ou il faut étouffer la conscience.

5° Tous les êtres se *perfectionnent* d'autant plus qu'ils obéissent à leur nature; or, l'homme puise évidemment, dans l'application du principe de l'immortalité de l'âme, le plus puissant véhicule de son perfectionnement; donc l'immortalité de l'âme est dans la nature de l'homme. Donc elle existe.

6° Enfin la voix de la nature de l'homme se fait entendre sur cette vérité par la *croissance universelle*. De l'aveu de l'impie Bolingbroke lui-même, la doctrine de l'immortalité de l'âme et d'un état futur de récompense et de châtement paraît se perdre dans les ténèbres de l'Antiquité. Elle précède tout ce que nous avons de certain. Plusieurs philosophes ont enseigné l'immortalité de l'âme et un état futur de récompenses et de peines, non comme une opinion qu'ils eussent inventée, mais comme une ancienne tradition qu'ils avaient adoptée et qu'ils appuyaient des meilleurs arguments

(1) La Conscience est le sentiment que tout homme porte au dedans de lui-même du bien et du mal, du juste et de l'injuste, du mérite et du démérite.

que la philosophie pût leur fournir (1). « Telle est, dit Cicéron, la doctrine des Anciens et des Grecs (2). » Les Egyptiens, les Chananéens, les Chaldéens, les Perses, les Indiens, les Chinois, les Scythes, les Celtes, les anciens Bretons et les Gaulois ont cru à l'immortalité de l'âme. Nous convenons cependant que chez les païens cette croyance n'a jamais fait partie de la religion publique, et c'est ce qui démontre la faiblesse de ces cultes. — La croyance des peuples relativement à l'immortalité de l'âme se manifeste jusque dans leurs superstitions et leurs pratiques les plus ridicules. C'est elle qu'indiquent les Apothéoses, les rêveries de la métempsycose, l'Elysée et le Tartare de la Mythologie, le jugement de Minos et de Rhadamante, l'évocation des ombres et la crainte puérile des morts.

Le culte religieux des morts, connu de la terre entière, dans l'antiquité comme aujourd'hui, n'a-t-il pas une liaison manifeste avec la doctrine de la vie future ?

II. La nature de Dieu.

1° Dieu est le *Créateur* de l'homme; or, toute la nature de l'homme réclame son immortalité. Dieu, la vérité même, n'a pu mentir à l'homme, en plaçant en lui un instinct tout à la fois invincible et trompeur.

2° Dieu est un *législateur* puissant, intelligent et juste; il doit donc sanctionner sa loi, c'est-à-dire, établir des récompenses pour les observateurs, et des peines pour les transgresseurs; or, Dieu ne sanc-

(1) Leland, *Dém. Evang.* T. IV. Plat. de Leg.

(2) *Tusc.* l. I, c. 30.

tionne pas sa loi par des récompenses et des peines en cette vie ; donc il doit le faire dans l'autre.

Il y a des actions , comme le dévouement à la mort pour la bonne cause , le suicide , etc., qui ne peuvent être récompensées , ni punies ici-bas. Donc.

Le remords ne suffit pas pour punir le coupable. Les plus grands criminels seraient souvent les moins punis, puisqu'à force de crimes ils parviendraient à étouffer le remords.

S'il n'y avait pas d'autre vie , il y aurait plus de motifs de transgresser la loi et de faire indistinctement le bien et le mal selon les intérêts du moment, que de se soumettre à la loi. Donc.

Souvent l'impie prospère ici-bas et le juste expire dans les chaînes ; Dieu ne punit point l'un et ne récompense pas l'autre sur la terre ; donc il doit le faire dans l'autre vie ; donc.

3^o Dieu est *l'auteur de la religion , de la vertu et des vraies consolations*. « Oter le dogme de l'immortalité de l'âme , dit Bayle lui-même , c'est ôter à la religion toute sa force par rapport à la pratique de la vertu. » C'est bannir la vertu que de lui ôter ses motifs. Plutarque a solidement démontré aux Epicuriens que la doctrine, qui rejette la Providence de Dieu et l'immortalité de l'âme , prive l'homme de consolations pendant la vie et le réduit au désespoir à la mort.

III. La Révélation a mis encore beaucoup plus en lumière la grande et importante vérité de l'immortalité de l'âme. — Elle a dissipé toutes les ténèbres, et détruit tous les doutes.

Dieu a créé l'homme immortel (1). Le souffle de vie de la bouche du Seigneur ne meurt point (2). — Dieu pro-

(1) Sap. II, 23. — (2). Gen. II, 7.

met un Rédempteur à Adam. En quoi cette promesse pouvait-elle l'intéresser, si elle ne devait pas être accomplie pendant sa vie et s'il devait mourir tout entier ? — Le juste Abel, loin de recevoir la récompense de ses vertus en ce monde, en a été la victime. — Jacob veut *dormir avec ses pères* (1), être enterré avec eux. — La mort ne peut être un sommeil qu'autant qu'il y a un réveil à espérer. *J'attends de vous ma délivrance et mon salut.* Il n'était point question là de guérison. Jacob savait bien qu'il ne se relèverait pas de sa maladie. Les Patriarches *se regardaient comme des étrangers et des pèlerins sur la terre, ils attendaient une autre cité, ils regardaient une autre récompense* (2), *Leur espérance était pleine de l'immortalité* (3). Job parle ouvertement de *la résurrection et de l'espérance de voir son Rédempteur* (4). David, étonné de la prospérité des pécheurs, de leur insolence et de leur impiété, avait été tenté de désespérer des récompenses de la vertu et de regarder les justes comme des insensés. *J'ai voulu, dit-il, comprendre ce mystère; j'ai eu de la peine jusqu'au moment où je suis entré dans le secret de Dieu et où j'ai considéré leur dernière fin* (5). *Réjouissez-vous pendant votre jeunesse, à la bonne heure, mais sachez, dit Salomon, que Dieu sera votre juge sur tout cela* (6). L'immortalité de l'âme respire dans tout le livre de l'Ecclésiastique.

Lorsque Jésus-Christ parut sur la terre, la philosophie épicurienne, les fables des poètes sur les enfers, et la corruption des mœurs avaient presque entièrement détruit chez les païens la croyance de l'immortalité de

(1) Gen. XLVII, 30. — (2) Heb. XI, 13.

(3) Sap. III, 4. — (4) Job. XIX, 25.

(5) Ps. LXXII, 16, 17. — (6) Eccles. XI, 9.

l'âme. — Malgré les arguments de Platon et de Cicéron, Juvénal nous apprend que chez les Romains, personne, excepté les enfants, ne croyait plus à la fable des enfers. — Par une vieille habitude, on honorait encore les mânes ou les âmes des morts, et l'on faisait des Apothéoses; mais personne ne savait ce qu'il fallait penser des âmes. La foi à la vie future n'entraînait pour rien dans la morale. Il ne restait à la vertu, pour se soutenir, que l'instinct de la nature et un faible pressentiment des peines et des récompenses futures. Cette même foi était ébranlée chez les Juifs par les sophismes des Sadducéens. — On sentait le besoin d'un maître plus grand que les docteurs de la loi et les philosophes.

Le Fils de Dieu annonça *la vie éternelle* pour les justes, et le *feu éternel* pour les méchants; il fonda ce dogme non sur des arguments philosophiques, mais sur sa parole qui était celle de son Père; il le prouva, non-seulement par les résurrections qu'il opéra, mais par sa propre résurrection. Il assura non-seulement la vie éternelle de l'âme, mais la résurrection future des corps. Il fit de ce dogme capital la base de toute sa morale; par là, il consola et encouragea la vertu, il fit trembler le vice, il forma des disciples capables de mourir comme lui en bénissant Dieu, et il imposa plus d'une fois silence aux frivoles objections des Sadducéens. Lorsqu'ils voulurent argumenter contre le dogme de la résurrection future, il leur dit: *N'avez-vous pas lu ce que Dieu vous a dit: Je suis le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob? Il n'est pas le Dieu des morts mais des vivants* (1).

(1) Matth. XXII, 32.

Ainsi J.-C. a mis en lumière la vie et l'immortalité par l'Évangile (1).

L'Éternité des peines (2).

Comme appendice à l'immortalité de l'âme , nous ferons ici quelques réflexions sur l'*éternité des peines*.

La révélation qui nous enseigne l'éternité des peines comme celle des récompenses , nous apprend en même temps que Dieu veut sérieusement et sincèrement que tous les hommes soient sauvés , qu'il leur en présente les motifs les plus frappants , les promesses les plus magnifiques , les menaces les plus effrayantes , les avertissements intérieurs , la satisfaction de la vertu , le remords du vice et mille autres moyens de salut , connus de lui seul , qui en est le distributeur miséricordieux. Ne séparons pas de la révélation ces diverses instructions qui ont entr'elles une liaison intime , et voyons d'après ces vérités aussi certaines que l'éternité des peines , (puisqu'elles partent de la même source) , en quoi cette éternité malheureuse répugne à la bonté et à la justice infinies.

Pour prouver que les peines éternelles sont en contradiction avec la bonté et la justice divines, il faudrait montrer qu'à raison de ses attributs, Dieu ne peut pas donner à l'homme la liberté de se rendre éternellement , selon son choix , ou heureux ou malheureux ; surtout en lui donnant une multitude de motifs et de moyens de faire son bonheur éternel. Pour opposer à la bonté de Dieu le pouvoir qu'a l'homme de se damner, il faudrait prouver ou que Dieu doit à l'homme tout

(1) II. Tim. I, 40.

(2) V. De la Luzerne , *De la loi naturelle*.

le bonheur qu'il peut donner , ou que ce n'est pas un bienfait de sa part de mettre sa créature dans l'alternative qui dépend d'elle , de l'éternelle félicité ou de l'éternel malheur. Enfin pour mettre la damnation volontaire de l'homme en opposition avec la justice divine , il faudrait connaître d'abord cette justice , ensuite toute la grièveté du péché , toute l'ingratitude du pécheur , la quantité de secours qu'il a reçue , le degré de résistance qu'il y a opposé. Quel est celui , sinon l'Être infini, qui puisse tenir cette balance exacte entre la sévérité des peines et l'énormité des fautes ?

CHAPITRE IV.

NÉCESSITÉ D'UNE RELIGION , OU D'UN CULTE RELIGIEUX (1).

Nous connaissons Dieu et l'homme ; Dieu avec ses perfections infinies , avec sa Providence qui s'étend à tout ; l'homme créature de Dieu , doué d'une âme spirituelle , libre et immortelle. De là résultent des rapports naturels, essentiels et obligatoires de l'homme à Dieu. Or , ces rapports constituent la **religion** , ou le **culte religieux** ; donc une religion , un culte religieux existe (2).

(1) *Etudes sur le Christianisme* , par Nicolas. — *Démonstration des fondements de la Foi* , par Bouvet.

(2) Entre Dieu créateur de l'homme et l'homme créature de Dieu, il existe un lien naturel et nécessaire, c'est la religion naturelle ; à ce lien Dieu en a gratuitement ajouté un autre plus parfait , dont le but est de conduire l'homme à la possession et à la vue immédiate de Dieu dans le ciel , bonheur surnaturel , c'est-à-dire auquel

§ 1^{er} Le Culte. — Le Culte Intérieur.

Prouvons qu'il existe des rapports naturels et obligatoires de l'homme à Dieu.

1^o Rapport de dépendance.

L'homme a reçu de Dieu l'existence, le mouvement et la vie; c'est de lui qu'il tient encore à chaque instant sa conservation, il doit donc reconnaître sa dépendance et être porté à adhérer à cet auteur comme à son principe et à son soutien.

2^o Rapport de reconnaissance.

L'homme est la créature de Dieu, et sa créature de prédilection, élevée au-dessus de toutes les autres par son esprit et par son cœur, environnée de mille bienfaits que le Seigneur lui accorde avec tant de profusion; de là, sa reconnaissance envers Dieu.

3^o Rapport d'admiration et d'amour.

Tous les objets qui excitent les sentiments de l'homme n'ont d'attrait à ses yeux que parce qu'ils paraissent doués de quelques perfections; mais ces perfections n'ont été répandues sur eux, que par celui qui les a faites et qui doit être, par conséquent, la beauté, la bonté, l'ordre, la sagesse, la puissance infinies; c'est donc en Dieu que l'homme doit reporter l'admiration et l'amour que fait naître en lui la vue de ses merveilles.

4^o Rapport d'adoration.

L'homme éprouve d'autant plus le besoin d'acquitter envers Dieu la dette de la reconnaissance et de

l'homme n'avait aucun droit, et qui ne découlait pas de sa simple nature; or, cette union surnaturelle et gratuite est appelée religion surnaturelle, nouveau lien, lien de plus, ou lien par excellence.

l'amour , qu'il est le seul être dans la nature qui soit capable de cet hommage, et qu'il le doit non-seulement pour lui-même , mais pour toutes les créatures qui ont été mises sous son empire. Il voit que s'il a été constitué Roi de l'univers, c'est pour en être le *Pontife*. C'est ainsi que les premiers rapports de dépendance , de reconnaissance et d'amour pour Dieu se complètent par un rapport plus solennel d'adoration.

5° Rapport de ressemblance.

Dieu se communique intérieurement à l'homme par la vérité à son esprit , par la justice à sa conscience , par le sentiment de l'ordre , et par la bonté de la morale à son cœur.

Cette vérité , cette justice et cette beauté morale , qui ne sont que les diverses applications de la raison suprême, réclament perpétuellement , au dedans de lui , un culte. — Il ne s'y refuse jamais sans trouble , sans désordre, sans malheur. Par l'âme , nous sommes plus près de Dieu que de notre corps , plus semblables à lui qu'à toutes les autres créatures ; et la proximité et la similitude des êtres étant la base de leur société , notre société avec Dieu , la religion , est plus conforme à notre nature que nos rapports avec le monde extérieur et sensible qui nous environne. De là , cette profonde parole de la Genèse : *Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance*, c'est-à-dire , intelligent comme nous , aimant la vérité , fait pour la posséder comme nous.

6° Rapport de désir et de destinée.

Une insatiabilité d'esprit et de cœur , une soif ardente de connaître et d'aimer , un dégoût profond de tout ce qui passe , une tendance invincible vers des biens impérissables , tout atteste que quelque chose

m'attend au-delà du tombeau ; il suit de là que la religion , en établissant une communication avec l'infinie perfection de Dieu , répond essentiellement à la première loi de notre nature , indéfiniment perfectible et immortelle.

7° Rapport de responsabilité.

Nous sommes justiciables de Dieu et comptables de nos vices envers lui. La première loi de notre être étant d'en faire hommage à son auteur , le premier compte que nous aurons à lui rendre sera celui de notre conduite à l'égard de cette première loi.

Ainsi tout en moi , comme autour de moi , proclame la nécessité d'une religion (1).'

§ II. Le Culte extérieur.

Le culte dont nous venons de parler est *intérieur* , comme on voit. Mais ce culte intérieur , tout essentiel qu'il est , doit se produire au dehors , se manifester par des signes sensibles, par les sacrifices, les prostrations, le chant des louanges de Dieu , et les autres cérémonies religieuses ; le culte doit donc être aussi *extérieur*. Prouvons-le.

1° La saine raison nous dit que l'homme doit faire à

(1) *La religion* , dit saint Augustin , *est le lien qui unit l'homme à Dieu*. C'est la société de l'homme avec Dieu , ou l'ensemble des rapports qui existent entre l'homme et Dieu... Il résulte de là 1° que la religion est unique et immuable , fondée de la part de Dieu sur ses qualités de créateur , de père et de fin dernière de l'homme , et de la part de l'homme sur ses qualités de créature , d'enfant et d'être indigent mais avide de l'infini. Il résulte de là 2° que la religion ne vient pas de l'homme mais de Dieu qui l'a révélée à l'homme ; sans quoi l'homme n'aurait jamais pu la connaître ni l'observer.

Dieu *l'hommage* de son être tout entier , de son corps aussi bien que de son esprit et de son cœur. Or , par le culte extérieur l'homme fait hommage de son corps.

2° La raison dit que *l'homme doit honorer Dieu selon sa nature* ; or , il est impossible à l'homme d'éprouver une pensée profonde , un sentiment vif sans qu'on le voie s'incarner en quelque sorte immédiatement , et se peindre dans ses sens.

3° Appuyée de l'expérience , la raison dit encore que *le culte extérieur est un puissant moyen pour entretenir le culte intérieur*. Otez le premier , et l'autre s'évanouira bientôt. Le culte intérieur sans le culte extérieur se réduira à des spéculations abstraites et stériles. Il faut prendre l'homme tel qu'il est. Son esprit est faible , son imagination est volage , son cœur est prompt à s'égarer. On ne doit donc négliger aucun moyen propre à fixer son inconstance , à éveiller son attention , et à nourrir son âme de pieux sentiments.

4° *Le culte extérieur est l'expression sensible et visible de la croyance et des règles des mœurs*. C'est une suite de tableaux exposés aux regards de tous , où tous , sans effort et sans travail , peuvent voir tracés la doctrine qu'ils doivent croire , et les préceptes qu'ils doivent observer. Aussi , il y a déjà longtemps que de célèbres écrivains protestants se sont plaints de la nudité de leur religion. Ce qui reste encore du Protestantisme du XVI^e siècle désire revenir à quelques cérémonies du culte extérieur de l'Eglise catholique. La Prusse nous en donne quelques exemples.

5° Ce que nous venons de prouver par les lumières de la *raison* se trouve confirmé par *les cérémonies religieuses , par les temples et par les sacrifices de tous les peuples*.

§. III. Le Culte public (1).

Nous avons vu que le culte intérieur doit se manifester extérieurement et devenir culte extérieur. Ce culte extérieur doit devenir *culte public* ; en voici les raisons :

1° Nous pourrions appliquer au culte public ce que nous venons de dire du culte extérieur.

2° Dieu n'est pas moins le créateur , le conservateur , le législateur , le juge , la vie et la règle **des sociétés** que des individus ; donc les sociétés , comme les individus , doivent à Dieu soumission , adoration , amour et reconnaissance pour les bienfaits qu'elles en ont reçus. Le culte doit donc être public.

3° *Le culte public est nécessaire pour donner aux peuples une haute idée de la majesté de la religion et des devoirs qu'elle impose.* Les cérémonies publiques parlent au cœur de l'homme. L'effet salutaire des cérémonies publiques de l'Eglise Catholique a été reconnu et avoué par plus d'un protestant et plus d'un incrédule.

4° *Le culte public est un puissant moyen d'entretenir l'homme dans l'amour de ses devoirs , car l'exemple public exerce un grand empire sur lui.*

5° *Le culte public est un lien de société ; il inspire des sentiments de fraternité.* En maintenant la religion , il maintient l'ordre et la paix , car ce qu'on dit de la reli-

(1) *Du culte public* , par Jauffret , 2 vol. in-8°. Excellent ouvrage. Le culte y est considéré dans tous ses rapports avec la nature de l'homme , avec la morale des nations , avec l'existence morale politique et religieuse de ses ministres , avec l'éducation , la tradition primitive , la durée des empires , etc. La 2° partie traite du culte Catholique.

gion on doit le dire du culte , puisque sans lui , il n'y a pas de religion , le culte étant la religion en pratique.

6° *Le culte public est un monument propre à rappeler le souvenir des faits sur lesquels repose sa foi ; il est aussi une leçon de morale qui rappelle à l'homme ses devoirs.*

7° *Enfin le genre humain reconnu toujours la nécessité du culte public.* Les temples et les cérémonies religieuses publiques le démontrent.

§ IV. **Les Cérémonies religieuses. — Les Temples. — La Prière (1).**

Ce que nous venons de dire du culte *intérieur*, *extérieur* et *public* suffit abondamment pour réfuter ce que l'incrédulité fait valoir contre les cérémonies religieuses , les temples et la prière ; néanmoins ajoutons quelques réflexions particulières.

1° Pour relever le trône et la majesté des lois , on les environne de pompe et d'éclat. On encourage les sciences par le prestige des cérémonies ; dans les bals et sur le théâtre , la vanité étale tout ce qui peut flatter les sens et émouvoir les passions , et la religion seule serait condamnée à être dépouillée de toute cérémonie , de tout ornement , de toute action sensible sur le cœur de l'homme , et à rester comme emprisonnée sans pouvoir se produire au dehors !

2° Sans doute , l'Être Suprême n'a pas besoin de **temples** , tout l'univers est son temple ; mais *nous* en avons besoin , parce que nous avons besoin de la religion ; et nous savons , même par expérience , que la religion n'existe pas sans temples. Les impies le

(1) V. *Manuel de l'Apologiste*, 3° partie : *Cérémonies religieuses*.

savent aussi bien que nous , puisqu'ils commencent toujours par détruire les temples dès qu'ils ont le pouvoir de persécuter la religion. C'est l'histoire de toutes les révolutions anticatholiques. Diminuer , même en temps de paix , le nombre des édifices consacrés au culte, c'est exercer une persécution sourde et perfide ; car c'est infailliblement affaiblir la religion. En augmenter le nombre , c'est relever la religion , et par conséquent consolider la société.

Les fidèles ne prétendent pas *renfermer la Divinité dans un temple* ; mais , éclairés par la révélation , ils savent que Dieu se plaît à exaucer favorablement les prières qu'on lui adresse dans un lieu tout spécialement consacré à son culte et avec des cérémonies qui honorent sa majesté divine. Ils savent que ces prières , adressées à Dieu en commun , produisent les plus merveilleux effets pour la paix et la concorde entre tous les citoyens.

3^o **La prière** est une partie essentielle du culte. On peut même dire que tout le culte est prière ; car la prière est la manifestation des désirs et des vœux de l'homme adressés à Dieu ; et le culte est également la manifestation des désirs et des vœux de l'homme adressés à Dieu *intérieurement, extérieurement et publiquement*. Le culte peut être appelé la prière complète.

Le déiste dit : « J'adore Dieu , je l'admire ; mais je ne le prie pas , je ne lui demande rien , ce serait douter de sa Providence et de sa bonté. » Mendiante de Dieu, il dédaigne d'honorer sa majesté par sa dépendance , il dédaigne de tendre la main pour recevoir avec reconnaissance ce que sa bonté lui accorde. Est-ce douter de sa Providence que d'attendre tout d'elle avec d'autant plus de confiance que nous sommes plus pénétrés de

notre pauvreté. *Nous exposons nos besoins à Dieu*, dit saint Jérôme, *non pas pour les lui faire connaître comme s'il les ignorait, mais pour implorer son assistance.* *Nous prions*, dit saint Augustin, *afin que nos désirs se réveillent, s'enflamment par la prière et que notre cœur, dilaté par elle, reçoive avec plus de plénitude les biens que Dieu nous prépare.*

La prière honore les perfections divines, la puissance, la sagesse et la bonté infinies. Elle pratique les plus excellentes vertus. Elle croit, elle espère, elle aime, elle s'humilie, elle gémit, elle demande pardon, elle promet une meilleure vie; aussi *elle a tout pouvoir sur le cœur de Dieu; elle est miraculeuse*: l'histoire de la religion le prouve à chaque page; elle est toute-puissante, dit saint Chrysostôme; et cela se comprend par les lumières de la foi, puisqu'elle vient du Saint-Esprit qui prie en nous par des gémissements inénarrables, qu'elle est appuyée sur les mérites infinis de Jésus-Christ, et qu'elle est adressée au Père éternel par son Fils unique, Notre-Seigneur, qui prie avec nous.

La prière est le premier besoin de notre faiblesse, le premier cri de la douleur et de l'infortune. Elle est un instinct que Dieu a mis en nous. On a toujours prié, et malgré les sophismes de l'incrédulité, on priera toujours.

L'homme doit à Dieu un culte intérieur, extérieur et public; cela est prouvé à l'évidence. Mais en quoi consiste ce culte? La *Loi Naturelle* et la *Loi Révélée* nous l'indiqueront.

CHAPITRE V.

LA LOI NATURELLE (1).

1° **Notion de la loi.**

Quand Dieu, par sa bonté, se déterminait à la création, quand il l'effectuait par sa puissance, il était nécessairement dirigé par sa souveraine Sagesse. La Sagesse consiste en deux choses, dans les fins qu'elle se propose, et dans les moyens qu'elle emploie pour y parvenir. Ces moyens que Dieu donne à ses créatures pour leur faire atteindre la fin à laquelle il les destine (dans l'ordre physique ou moral), sont des *lois* qu'il leur impose.

Selon saint Thomas (2) « l'ordre de la divine sagesse qui dirige tout vers une fin convenable a force de **loi**; en conséquence, la loi éternelle n'est autre chose que la raison de la divine sagesse, en tant qu'elle dirige toutes les actions et tous les mouvements. »

Dieu, en vertu de sa puissance créatrice et de sa suprême sagesse, a le droit de donner des préceptes aux êtres intelligents et libres, de les leur intimer, de les sanctionner par des peines et des récompenses. Du droit de Dieu de nous donner des lois résulte pour nous l'obligation d'y obéir. Sans droit, il n'y a point d'obligation, et sans obligation le droit est illusoire.

(1) V. De la Luzerne, *Dissertation sur la loi Naturelle.*

(2) 1. 2. *Quæst.* 83. art. 4.

2° Notion de la loi Naturelle.

La loi naturelle s'appelle ainsi, d'abord parce qu'elle est une conséquence, on pourrait même dire, une partie de la nature de l'être raisonnable et libre; ensuite parce qu'elle est promulguée et notifiée à l'homme par les lumières naturelles et qu'une publication extérieure ne lui est pas absolument nécessaire. Nous disons bien qu'elle vient de Dieu; mais Dieu l'a attachée à notre nature, et c'est par la raison qu'il a mise en nous, qu'il nous fait connaître cet ordre moral qu'il ordonne de suivre et qu'il défend de troubler.

3° Existence de la loi Naturelle.

La loi naturelle existe s'il existe un ordre moral. — Si Dieu auteur de cet ordre en prescrit l'observation. — Si cet ordre est sanctionné et promulgué. Or, tout cela existe. Donc.

§ 1^{er} Il existe un ordre moral.

1^{re} preuve. **L'instinct moral.** Nous avons en nous deux instincts; l'instinct physique, qui nous avertit de nos besoins physiques, et l'instinct moral, qui nous fait connaître le vice et la vertu par un sentiment plus prompt et plus universel que la réflexion.

De même que nous éprouvons du plaisir quand nous suivons l'attrait de l'instinct physique, et de la douleur toutes les fois que nous lui faisons violence; de même nous n'obéissons pas à l'instinct moral sans en ressentir une satisfaction, et nous n'agissons pas contre ce qu'il nous inspire sans en éprouver de la honte et du remords.

2^{me} preuve. **La Raison.** Ce que l'instinct moral nous fait apercevoir, la raison nous le montre avec plus d'étendue.

La raison nous certifie la vérité des principes que le sens moral nous avait présentés ; elle réprime les passions qui pourraient empêcher l'application des principes ; elle multiplie ces principes en tirant des conséquences qui deviennent elles-mêmes des principes de conduite.

La raison fait connaître à l'homme que sa volonté, comme son intelligence, a une destination ; que de même que l'intelligence a des principes qui dirigent les opérations intellectuelles de l'homme, de même la volonté doit avoir des maximes qui dirigent sa conduite.

La raison découvre à l'homme ses diverses relations, fondements de ses différents devoirs. Comme créature, il a des relations avec son Créateur ; comme être social, il en a avec ses semblables ; comme intéressé à sa conservation et à son bien-être, il en a avec lui-même. — Enfin la raison lui fait sentir les affreuses conséquences du système qui détruit l'ordre moral. Donc la raison prouve l'existence de l'ordre moral.

3^e preuve. **Le Sens Commun.** Les *idées naturelles* sont celles que l'esprit aperçoit facilement, ou qu'il saisit promptement, aussitôt qu'elles lui sont présentées ; car, la sociabilité faisant partie de la nature et de la constitution humaine, les lumières que les hommes se communiquent les uns aux autres sont des moyens naturels d'instruction. De là naît le *sens commun*. Jetez les yeux sur toutes les nations du monde, parcourez toutes les histoires ; parmi tant de cultes inhumains, bizarres, vous trouverez partout les mêmes idées et les mêmes notions du bien et du mal.

Il n'y a pas un sage , pas un vrai philosophe qui n'ait enseigné le dogme de la distinction du bien et du mal.

On peut se tromper sur l'application des principes moraux ; le sens moral peut se dépraver chez quelques-uns ; mais ce sont là des monstruosité dont on ne peut tirer aucune conséquence.

§ II. Dieu auteur de l'ordre moral,

L'ordre moral existe ; or , il n'est point d'effet sans cause, l'ordre moral a donc un auteur. Il est fondé sur la nature de l'homme , il a donc pour auteur celui qui en créant l'homme lui a donné sa nature.

Dieu ordonne le maintien de cet ordre.

1° L'homme a des rapports avec Dieu (nous l'avons prouvé en parlant du *culte*) et avec ses semblables ; ces rapports, qui constituent l'ordre moral, ont Dieu pour auteur. Dieu n'établit pas des rapports sans vouloir qu'ils soient observés. Donc Dieu veut le maintien de l'ordre moral.

2° La sagesse infinie de Dieu, en créant l'homme , lui a donné d'abord une destination , ensuite des moyens pour y parvenir qui sont des lois ; cette destination et ces lois sont nécessairement analogues à la nature de l'homme. Dieu l'a créé , d'abord , *intelligent*, capable de connaître le bien et le mal , de discerner l'un de l'autre ; ensuite *libre* de faire à son gré l'un ou l'autre ; il n'a pu lui donner cette raison et cette liberté que pour une fin, et la fin pour laquelle Dieu les a données a déterminé évidemment l'usage qu'il voulait que l'homme fit de sa raison et de sa liberté. Cet usage de la raison et de la liberté doit être relatif aux objets de

ces deux facultés , c'est-à-dire , à la pratique du bien et à la fuite du mal. L'être infiniment parfait veut nécessairement le bien et hait le mal. Il veut donc nécessairement le maintien de l'ordre moral.

3° Un Dieu sans amour de l'ordre moral serait un Dieu sans amour de ses propres perfections. S'il les aime en lui-même, il doit les aimer dans ses créatures qu'il a rendues , jusqu'à un certain degré , susceptibles de ces perfections.

§ III. Sanction de la loi naturelle , ou de l'ordre moral.

En donnant à l'homme des préceptes naturels, Dieu les a sanctionnés par les récompenses et les châtimens qu'il a attachés à leur observation ou à leur infraction. Il est certain que nous ne voyons pas dans ce monde les effets de cette sanction ; on en infère qu'après cette vie il doit y avoir un ordre de choses différent et que ce sera alors que l'âme , survivant au corps , recevra le salaire de ses actions bonnes ou mauvaises (1).

§ IV. La Promulgation de la loi Naturelle , ou de l'ordre moral est démontrée par les preuves qui établissent son existence. (V. p. 496)

(1) V. *Manuel de l'Apologiste* , 2° partie : *l'Immortalité de l'âme*.

CHAPITRE VI.

LA RÉVÉLATION (1).

Il existe une loi morale naturelle, manifestée aux hommes par leur seule raison; mais il ne résulte pas de là que cette loi soit unique. Nous croyons même que jamais l'homme n'a été absolument abandonné aux seules lumières de la raison sur la connaissance de ses devoirs envers Dieu et envers ses semblables. Nous savons qu'aussitôt qu'il y a eu des hommes, Dieu leur a notifié des préceptes positivement et extérieurement; c'est ce que l'on appelle la **loi révélée**.

Les incrédules prétendent, tantôt que la révélation est impossible, tantôt qu'elle est inutile ou qu'on ne peut pas la discerner des fausses révélations; et enfin qu'elle n'existe pas. C'est pourquoi nous les confondrons sur ces quatre points, en montrant la *possibilité*, la *nécessité*, les *marques* et l'*existence de la révélation divine* (2).

§ I. **La possibilité de la Révélation divine.**

Dieu peut tout ce qui n'est pas contraire à ses divins attributs. Or, *la révélation non-seulement ne contrarie*

(1) V. De la Luzerne, *Dissertation sur la révélation*. Nampon, *Etude de la doctrine catholique dans le concile de Trente*, vol. 4, chap. 4. *de l'autorité de l'Eglise catholique et de son chef*.

(2) La révélation divine a été défendue contre les incrédules, non-seulement par les Apologistes Catholiques, mais encore par bon nombre de savants protestants tels que Euler, *Défense de la révélation contre les objections des esprits-forts*. Leibnitz, *Système Théologique*. Deluc, Bacon, *tel qu'il est*.

pas les divins attributs , mais elle leur est conforme ; donc la révélation est possible.

1° Je trouve entièrement conforme à sa *majesté* infinie , qu'il prenne un soin particulier de ceux qu'il a créés par sa puissance ; à sa *bonté*, qu'il daigne se communiquer ainsi à moi ; à sa *sainteté*, qu'il me donne de nouveaux motifs de vivre dans la vertu (1) ; à sa *sagesse* , que , pour m'exciter au bien , il prenne un moyen aussi adapté à ma nature ; à sa *justice* , qu'il me manifeste avec toute clarté les lois par lesquelles il doit me juger. Combien la contemplation d'un Dieu qui daigne se révéler à moi , ennoblit mon être , par les relations qu'elle me découvre avec l'être suprême !

Il est digne de Dieu d'éclairer mon intelligence par ses instructions , de diriger ma volonté par ses préceptes ; d'instruire ma liberté par des leçons et de l'engager par des motifs déterminés à pratiquer le bien et à éviter le mal.

La loi révélée n'impose pas un joug onéreux et ne gêne pas la liberté dans le sens des impies. Ce joug est léger pour les bons. Toute la loi , même la loi naturelle , est onéreuse pour les méchants.

On parle des gênes qu'elle impose , et on ne dit rien des maux dont elle préserve. Il faut bien qu'elle gêne la mauvaise liberté. Elle laisse à l'homme sa liberté, quoiqu'elle lui en prescrive l'usage. En l'obligeant elle ne le nécessite pas, et quoique par les motifs les plus puissants elle lie la volonté à l'observation , elle ne lui ôte pas le pouvoir de l'infraction.

(1) La loi révélée a été dictée pour empêcher de pécher. Ses préceptes portent à la vertu et ses conseils à la perfection. Elle donne de la Sainteté de Dieu les plus magnifiques idées. Elle n'est donc pas contraire à la Sainteté de Dieu.

D'après ce que nous venons de dire , on voit qu'il ne répugne pas à Dieu de révéler quelques vérités; on voit aussi qu'il ne répugne pas à l'homme de recevoir ces vérités , et que ces vérités contribuent à la gloire de Dieu et au bonheur de l'homme ; par conséquent que la révélation est possible.

2° *La possibilité de la révélation divine fut toujours une des croyances du genre humain.* La preuve s'en trouve dans tous les monuments de l'antiquité , dans l'histoire de toutes les religions (4).

3° Et pourquoi Dieu ne pourrait-il pas se manifester à l'homme? Où sont les preuves de cette impossibilité? On dit que l'on ne comprend pas comment Dieu peut révéler à l'homme des vérités surnaturelles. Est-il raisonnable de nier une chose, parce qu'on ne la comprend pas? Comprend-on comment il a fait l'oreille pour entendre et la langue pour parler ?

§ II. Nécessité de la Révélation divine.

On ne peut pas affirmer que la révélation soit nécessaire purement et simplement , soit relativement à Dieu , soit relativement à l'homme. Elle n'est ni une dette du Créateur , ni , comme la loi naturelle , un appendice , une conséquence de la nature humaine. Dieu pouvait nous réduire à ce que la raison nous fait découvrir des vérités religieuses; mais dès qu'il a voulu que nous connussions des vérités qui sont au-dessus de notre raison , il a été nécessaire qu'il nous en instruisît autrement que par notre raison; en ce sens la révélation est nécessaire , elle est nécessaire d'une nécessité non absolue , mais hypothétique.

(1) V. *La nécessité de la révélation.*

1° *La nécessité de la révélation divine est prouvée par la nature de la religion.*

La religion consiste dans les *dogmes*, le *culte* et la *morale*.

La révélation est nécessaire pour connaître les dogmes inaccessibles à la raison (1). Les dogmes abandonnés à la dépravation de l'homme ont produit la corruption de la morale. La doctrine révélée est le fondement de l'observation de la plus saine morale. Vous ne trouverez pas un dogme qui ne soit un principe fécond de conséquences morales.

La révélation est nécessaire au *culte* intérieur, extérieur et public. Pour le culte intérieur la chose est évidente, puisqu'il résulte des dogmes inaccessibles à la raison. Le culte extérieur et public doit être conforme au culte intérieur. D'ailleurs il faut une autorité pour fixer le culte extérieur public, aussi bien que pour le culte intérieur. Faire la raison juge du culte, c'est multiplier les cultes. Les temps modernes le prouvent autant que les temps anciens.

La révélation est nécessaire, relativement à la *morale*, parce que :

1° La totalité de la morale naturelle n'est pas évidente.

2° La connaissance de toute la morale naturelle est difficile à acquérir, surtout au vulgaire. — Le précepte a une grande supériorité sur la discussion.

3° La raison humaine manque d'autorité pour faire observer la loi naturelle.

(1) Par la révélation on connaît plus facilement, avec plus de certitude et sans mélange d'erreur, les vérités mêmes que la lumière de la raison nous fait découvrir, comme la *spiritualité*, la *liberté* et l'*immortalité de l'âme*.

4° La révélation divine rend claire toute la morale, et elle appuie ses préceptes sur des motifs qui ont une grande force.

2° *La nécessité de la révélation est prouvée par l'impuissance de la raison.*

Pour éclairer l'homme, encore bien imparfaitement, sur ses croyances et ses devoirs, il lui faudrait un jugement sain, une intelligence dégagée des préjugés et des passions mauvaises, une attention soutenue, et une constante persévérance dans ses recherches; or, ces qualités n'existent pas généralement dans l'homme. Donc.

La sagesse des philosophes mêmes, n'a jamais pu ramener à la vraie connaissance de Dieu et à la pureté des mœurs les pauvres peuples égarés. Tout est contradiction, incertitude et doute chez eux. Il n'est point d'absurdité qui n'ait été soutenue par quelque philosophe. Cette sentence de Cicéron peut s'adresser aussi à nos philosophes modernes.

Que voit-on encore de nos jours dans les contrées où l'Évangile n'a point pénétré (1)? Et dans les pays chrétiens mêmes, à mesure que la révélation s'affaiblit, l'erreur et la corruption se répandent d'une manière effrayante.

3° *La nécessité de la révélation est prouvée par le consentement universel.*

Dans tous les temps les hommes ont tellement senti la nécessité de la révélation divine qu'on ne citera jamais un seul peuple qui n'ait cru sa religion fondée sur une révélation divine.

Les anciens philosophes ont été plus modestes et de meilleure foi que ceux d'aujourd'hui; les plus célèbres

(1) V. *Manuel de l'Apologiste*, 3^e partie : *Bienfaits de l'Église*.

ont avoué la nécessité d'une lumière surnaturelle pour connaître la nature de Dieu, la manière dont il veut être honoré, la destinée et les devoirs de l'homme (1).

§ III. Les marques de la vérité de la Révélation divine.

Nous avons vu que la Révélation divine est *possible*, qu'elle est *nécessaire* ; examinons maintenant les *marques de sa vérité*. Cette partie de notre travail est encore très-importante ; car l'homme ne doit pas ajouter foi à la parole de quiconque vient lui dire : *écoutez : voici ce que Dieu m'a révélé*. Il doit examiner les *titres* ou les *marques* de sa mission divine. Or, d'après le sentiment commun, ces titres, ces marques sont principalement les **miracles** et les **prophéties**.

Faisons remarquer ici que les déistes et les rationalistes, qui rejettent toute *révélation surnaturelle*, rejettent également les *miracles* et les *prophéties* qui tiennent à l'ordre surnaturel. Dans leur système impie, la religion *surnaturelle*, c'est-à-dire, la religion chrétienne ou catholique, n'est autre chose que la religion *naturelle* proposée au nom de la divinité sous une *forme positive*, revêtue de quelques cérémonies *arbitraires*, et enveloppée dans des *Mythes* ou des *symboles* pour faire autorité auprès du peuple.

I. Les miracles, 1^{re} marque de la vérité de la révélation divine (2).

Au seul nom de miracles, bien des esprits, séduits

(1) Bergier, *Dict. Théol.* art. *Révélation*.

(2) Muzzarelli, *des Miracles*. — V. *Manuel de l'Apologiste*, 3^e partie.

par la mauvaise lecture, sourient de pitié et s'étonnent qu'il existe encore des hommes assez simples pour s'occuper sérieusement de miracles; comme si l'ignorance, la crédulité et la simplicité des uns, et la fourberie des autres, pouvaient seules accréditer comme merveilleux ce qui ne l'est pas. Écoutons ici deux grands philosophes chrétiens qui valent bien, je pense, nos prétendus *esprits-forts*.

« Il ne serait pas convenable, dit Lactance (1), que Dieu parlât aux hommes en philosophe qui disserte; il doit plutôt parler en maître qui décide, et appuyer sa religion, non par des arguments, mais par des œuvres de sa Toute-Puissance. Sa parole est vérité; y obéir, c'est le partage de l'homme; et quoi de plus digne de Dieu, que de lui commander l'obéissance par des actes visibles qui attestent l'obéissance que lui rend toute la nature. » Ce moyen est très-courtois et très-populaire. « Je conviens, dit Origène (2), que si la multitude était capable d'étude, le raisonnement pourrait être la route de la vérité; mais les besoins de la vie et la faiblesse humaine rendent ce moyen impraticable, en pourrait-on en imaginer un plus sûr que celui que J.-C. a choisi (3)? » *Demonstratio per opera et signa clarior est illa, quid fit verba*. S. Chrys.

II. Mais qu'est-ce qu'un miracle ?

On appelle miracle un fait ou un événement qui arrive par une dérogation aux lois constantes de la na-

(1) *Instit.* III, 4. — (2) *Contr. Cels.*

(3) *Les œuvres que je fais au nom de mon Père rendent témoignage de moi.* (Joan. XI, 32, 38.) *Si vous ne voulez pas me croire, croyez à mes œuvres.* Ibid. V. 38.

ture (1) et qui n'a lieu que par l'intervention spéciale de Dieu (2). C'est, d'après Lactance, une œuvre de la Toute-Puissance de Dieu. Dieu seul peut opérer des miracles, mais pour les opérer il emploie souvent le ministère des Anges et des hommes. S. Augustin fait remarquer que dans un sens, tout est miracle dans la nature; mais ces miracles ne nous frappent pas, parce qu'ils sont communs; les autres nous étonnent, parce qu'ils sont rares.

III. L'incrédule prétend que le miracle n'est pas possible.

4° Comment! Dieu, qui a créé le monde et qui, avec une pleine liberté, a établi toutes ses lois, ne pourrait pas déroger à ces lois? Le bon sens accuse ici l'incrédule de folie. Or, cette dérogation aux lois établies est un miracle, donc le miracle est possible. Cette dérogation, qui se fait dans le temps, ne suppose aucun changement en Dieu, pas plus que la création même. *Deus opera mutat, non consilium*, dit S. Augustin (3). En décrétant ces lois, Dieu a en même temps arrêté que, pour la manifestation de sa gloire, pour l'honneur de ses amis, et pour la consolation des fidèles, il y aurait à telle époque, dans telle circonstance, à l'occasion de telle prière, une dérogation aux lois ordinaires de la nature.

(1) « La nature est le système des lois établies par le Créateur pour la conservation et la reproduction des êtres. » Buffon.

(2) Le Miracle est un fait sensible, merveilleux, contraire à l'ordre ordinaire de la Providence et aux lois de la nature, qui se fait par une intervention toute particulière de Dieu. S. Thom. *Contr. Gent.* 1, 3, c. 104. Perrone, *Inst. Théol.*

(3) *Conf.* I, 4, c. IV.

Pour parler plus exactement encore, on peut dire que dans un fait miraculeux il n'y a ni dérogation, ni exemption à une loi générale ou ordinaire quelconque. Il n'existe pas réellement de *lois générales*. Dieu gouverne tout et fait tout subsister *individuellement*. Quand il veut, par exemple, qu'une planète s'arrête dans sa course, il ne déroge à aucune loi déjà établie par lui; mais il veut que cette planète se meuve jusqu'à tel temps, qu'elle s'arrête alors, et qu'ensuite elle continue sa course. Tout est ici également loi; le repos comme le mouvement. Tout se fait par la même volonté divine.

2° *Le sentiment commun de toutes les nations* de la terre, qui est la voix de la nature, prouve la possibilité des miracles. Tous les peuples ont cru aux miracles avec la conviction la plus inébranlable. Tous ont prétexté, en faveur de leur religion, des miracles vrais ou faux; or, pour appuyer sa religion sur des miracles, il faut croire à leur possibilité. Donc.

IV. On peut très-bien discerner les miracles d'avec les faits naturels.

La raison demande que dans l'examen des faits merveilleux, on use de la plus grande prudence. Si l'on ne doit pas admettre légèrement comme miracle tout ce qui est merveilleux, il serait également déraisonnable de rejeter sans examen tout événement surnaturel, parût-il même le plus extraordinaire. Qu'on se rappelle ici l'ânesse de Balaam qui parle (4).

4° L'homme ne connaît pas, il est vrai, toutes les lois de la nature; mais il en connaît assez quelques-

(4) Muzzarelli, *des Miracles*.

unes pour s'assurer si le fait merveilleux, dont il est question, est contraire à ces lois; il peut donc constater le miracle.

Nous savons, par exemple, qu'il existe dans la nature une loi en vertu de laquelle l'homme mort ne ressuscite pas; et l'aveugle ne voit pas à la voix d'un autre homme; si cela arrivait, qui oserait nier le miracle?

Pour prouver la révélation, la Divine Providence se sert de miracles si évidents, qu'il est impossible de s'y tromper.

2° Les *démons* peuvent opérer des merveilles qui surpassent les forces naturelles de l'homme. Le Seigneur peut permettre ces prodiges pour exercer les bons et punir les méchants; mais il ne permettra jamais qu'ils soient tels qu'on ne puisse les discerner d'avec les vrais miracles; il ne permettra jamais que ces prodiges affaiblissent l'autorité des vrais miracles, ou induisent nécessairement l'homme en erreur. J.-C. a prédit qu'il s'élèverait de faux prophètes qui feraient des prodiges capables d'induire en erreur, s'il était possible, les justes mêmes (1); mais on pourra toujours en découvrir la fraude, d'une manière quelconque. C'est ainsi que tout prodige qui tend à affaiblir la foi ou les mœurs sera regardé comme diabolique; et qu'au contraire, tout miracle fait en faveur d'une doctrine qui nourrit la piété et les bonnes mœurs, sera accepté comme divin. C'est donc en vain que le démon, *singe de Dieu*, selon l'expression énergique de Tertullien, tâche d'imiter les œuvres du Seigneur et se transforme en ange de lumière (2) pour tromper les hommes. Ses fraudes seront toujours démasquées.

(1) Matth. XXIV, 24. — (2) II Cor. XI, 14.

3° On cite contre la doctrine des vrais miracles, les prétendus miracles de Vespasien, d'Esculape, de Paul Novatien, etc., qui ont été opérés en faveur de l'idolâtrie et de l'hérésie.

Les critiques ont prouvé que ces histoires merveilleuses sont dénuées de fondement. On en trouve la réfutation dans toutes les Apologies du Christianisme (1). Le savant Bingham, protestant (2), avoue ingénument que jamais miracle n'a été opéré par des hérétiques.

4° En vain attribue-t-on les miracles aux *forces secrètes de l'homme*, à l'activité prodigieuse de son imagination, à l'énergie de sa volonté, au *Magnétisme animal*.

Qu'on essaie d'expliquer par les forces secrètes de l'homme, par exemple, la multiplication des pains, le changement de l'eau en vin, la résurrection de Lazare. Sans doute, la force de l'imagination et l'énergie de la volonté peuvent avoir pour effet de déplacer les humeurs et de faire cesser ainsi certaines maladies, (aussi l'Eglise ne regarde pas ces guérisons comme miraculeuses); mais il faudrait avoir perdu le bon sens pour prétendre que toutes les guérisons merveilleuses peuvent s'expliquer par la force prodigieuse de l'imagination, ou par l'énergie de la volonté.

Quant au **Magnétisme animal**, voici notre manière de penser :

1° Il y a dans le *Magnétisme animal* des effets naturels, mais singuliers, comme le *Somnambulisme*.

(1) V. Bergier. *Traité de la Religion* et *Dict. de Théol.* art. *Miracles*.

(2) Orig. *et antiq. Eccles.* I, XVI, c. 5, § 7.

2° Il y a aussi beaucoup de charlatanisme , cela est également prouvé.

3° Si certains phénomènes extraordinaires que beaucoup de personnes lui attribuent et qui dépassent certainement les forces de la nature, sont réels, il faut de toute nécessité y admettre l'intervention du démon ; car la plupart de ces phénomènes sont indignes de Dieu et ne peuvent , par conséquent , lui être attribués. Qu'on ne s'étonne pas de l'intervention du démon. Le magnétisme peut lui servir d'excellent instrument pour le mal. Le contact entre le magnétiseur et la personne magnétisée et la grande sympathie qui s'établit entre l'un et l'autre , sont des choses au moins très-dangereuses, très-suspectes, et le démon y trouve facilement son compte. Ensuite nous sommes encore à nous demander , s'il est permis à l'homme raisonnable d'abandonner , en quelque sorte , jusqu'à sa volonté à la merci d'un magnétiseur ? Enfin nous nous défions beaucoup d'une chose qui a eu parmi ses propagateurs et ses prôneurs des hommes qui , pour la plupart , ne se recommandaient guères par leur foi , ni par leur conduite ; nous nous défions du magnétisme animal, parce qu'il semble tendre à expliquer d'une manière naturelle les miracles , les prophéties , les visions , les extases et autres merveilles que Dieu opère dans les Saints , et à affaiblir ainsi la foi catholique en confondant les faits du somnambuliste avec les faits surnaturels (1).

(1) V. *Exposition raisonnée des dogmes*, etc., par l'abbé Barran. Tom II. 36 *entretien* p. 101 etc., où cette matière est traitée en détail.

V. Comment on peut s'assurer de l'existence des miracles.

1° Le moyen de s'assurer de l'existence des miracles est celui par lequel les hommes peuvent connaître et connaissent, en effet, avec certitude les faits naturels. On peut s'assurer aussi bien que le même homme a été boiteux et qu'il ne l'est plus, qu'il a été mort et qu'il a été ressuscité, qu'on peut s'assurer que le même homme a continué à boîter et qu'il est mort sans revenir à la vie. Par conséquent, si le fait miraculeux a été opéré à notre présence, au grand jour, en présence de plusieurs personnes qui l'ont vu comme nous et sur lesquelles il a produit les mêmes impressions que sur nous, nous devons le croire sous peine de déraison.

2° Si le fait miraculeux s'est passé dans un temps ou dans un lieu éloigné de nous; si nous le connaissons par le témoignage des hommes, mais par un témoignage *nombreux, constant et uniforme*, alors ce fait devient incontestable, parce qu'il est hors de doute 1° que les témoins n'ont pas été trompés, 2° qu'ils n'ont pas été trompeurs, et 3° qu'ils n'auraient pas pu tromper, quand même ils l'auraient voulu.

II. Les Prophéties (1).

La seconde marque de la vérité de la Révélation divine est la **Prophétie**.

La prophétie est la prévision certaine et la prédiction des choses futures (2), dont la connaissance ne peut être

(1) V. *Manuel de l'Apologiste*, 3° partie.

(2) *Futures* aux yeux des hommes, car devant Dieu tout est présent.

acquise par les causes naturelles. Elle consiste à prédire des actions libres que les hommes feront dans telles ou telles circonstances, ou des événements surnaturels et miraculeux sur lesquels l'observation de l'homme, réduit aux seules forces de sa raison, ne peut avoir aucune prise.

La prophétie est le témoignage authentique de Dieu qui seul connaît ses volontés et les volontés libres des créatures (1). *Idoneum testimonium divinitatis est veritas divinationum* (2). Aussi nous voyons que J.-C. ne séparait pas cette démonstration de sa mission divine de celle qu'il tirait de ses miracles; en même temps qu'il disait aux Juifs: *les œuvres merveilleuses, que mon Père m'a donné le pouvoir de faire, ces œuvres que vous me voyez opérer témoignent que c'est lui qui m'a envoyé* (3), il ajoutait immédiatement: *étudiez les Ecritures, vous qui croyez qu'elles contiennent les paroles de vie; ce sont elles qui rendent témoignage sur moi* (4). A la suite de leur divin maître, les Apôtres présentaient aux peuples, qu'ils instruisaient, et spécialement aux Juifs, la preuve résultant des oracles de l'ancienne loi accomplis en J.-C. (5). C'était sous le double fondement des miracles et des prophéties que les premiers prédicateurs de la loi chrétienne l'avaient établie, et c'est de même par cette double autorité que les Saints Pères l'ont défendue contre les attaques de ses ennemis (6).

(1) Orig. *Contr. Cels.* — (2) Tert. *Apol.* c. XX.

(3) Joan. V, 36. — (4) Ibid. 39.

(5) Act. II, 22. 24. III, 45. 48. XIII, 26. XVII, 2. 3. XVIII, 26. XXVIII, 23. Hebr. 4. I Petr. 4, 10.

(6) Orig. *Contr. Cels.* l. 4. n. 2. I. 8 n. 9. — S. Aug. *de Civ. Dei.* 4. 22. c. 6. n. 4. — « Just. *Cohort. ad. Græc.* c. 35.

1. La prophétie est possible.

1° Comme nous avons démontré la possibilité du miracle par la Toute-Puissance de Dieu, de même par sa prescience nous prouvons la possibilité de la prophétie. Pour contester cette vérité, il faudrait soutenir que Dieu, ou ne prévoit pas tous les événements, ou ne peut pas donner à l'homme la connaissance. Or, refuser à Dieu la connaissance des événements futurs, c'est nier la prescience (1), attribut essentiel de la divinité; c'est borner un être infiniment parfait; c'est détruire l'idée de Dieu (2). D'un autre côté, quelle répugnance peut-il y avoir à admettre que Dieu communique la connaissance des événements futurs? La prophétie n'implique contradiction ni du côté de Dieu, ni du côté de l'homme; elle est donc évidemment possible.

2° Puisque la vraie prophétie exclut les connaissances naturelles, il est évident qu'elle est de l'ordre surnaturel et qu'elle ne peut venir que de Dieu. Elle est un genre de miracle que Dieu seul peut opérer, soit par lui-même, soit par ceux à qui il donne le pouvoir. Celui-là seul peut donner une connaissance certaine des événements profondément cachés dans l'obscurité de l'avenir, qui est le maître de les déterminer, et qui, étant la cause première de tout ce qui existera, peut donner

(1) La vue que Dieu a de mes actions futures ne m'empêche pas d'être parfaitement libre de faire le bien ou le mal. L'action que je fais actuellement, je ne la fais pas parce que Dieu l'a prévue, mais Dieu l'a prévue parce que je la fais. V. *Mes doutes*. V. *Liberté de l'homme*, p. 38.

(2) *Cognovit enim Dominus omnem scientiam et inspezit in signum ævi; annuntians quæ præterierunt, et quæ superventura sunt revelans vestigia occultorum.* Eccl. XLI. 49.

à ses prédictions l'accomplissement, sans déroger aux causes secondes qu'il dispose à son gré, sans faire violence aux causes libres, et sans rien retrancher aux causes nécessaires (1).

3° La prophétie est donc la parole de Dieu, comme le miracle est son œuvre; et il serait déraisonnable autant qu'injuste de n'y pas ajouter une foi entière. Lors donc que nous voyons une religion pré-lite de cette manière, longtemps avant son établissement, nous sommes obligés de la regarder comme véritable, et de nous y soumettre. C'est ainsi qu'ont raisonné tous les anciens Apologues du Christianisme (2). S. Irénée déclare que les instructions des prophètes ont dû rendre facile la foi en J.-C. Origène dit que Celse a omis à dessein la preuve la plus forte au sujet de J.-C. : celle des prophéties, parce qu'il sentait l'impossibilité d'y répondre. Saint Augustin dit que la voix prophétique a, pour convaincre les incrédules, quelque chose de plus fort que la voix même descendue du ciel (3).

II. Marques distinctives des prophéties.

Lorsque Dieu daigne annoncer aux hommes des choses futures pour leur salut, il est de sa justice, de sa bonté, de sa véracité, de donner des moyens certains auxquels nous puissions reconnaître que c'est véritablement de lui que vient la prophétie; car des imposteurs pourraient prétendre que Dieu les inspire. La prophétie,

(1) De la Luzerne. *Dissert. sur les prophéties*, Tom. 4. p. 9.

(2) Les Justin, les Théophile, les Athénagore, les Clément d'Alex., les Origène, les Lactance, les Jérôme, les Augustin.

(3) *Habemus firmiorem propheticum sermonem*, II Petr. I. S. Aug. *Serm. 43. de Verb. Is. ac de Verb. Ap. XXVI. n. 5.*

étant une chose surnaturelle, fait partie de l'ordre surnaturel de la Providence ; or, tout cet ordre se rapporte au salut de l'homme et à la vraie religion qui en est le moyen ; la prophétie ne peut donc pas avoir un autre but, soit direct, soit indirect. Tel est le raisonnement de S. Hilaire (4).

Marques des fausses prophéties.

1° Ceux qui conviennent eux-mêmes *que ce n'est pas au nom de Dieu* qu'ils prédisent, déclarent par cela même qu'ils ne font pas de véritables prophéties. Tels sont ceux qui se disent sorciers et qui prétendent annoncer l'avenir d'après les révélations du démon.

2° Quand on connaît celui qui se donne pour prophète comme un *homme vicieux*, on est légitimement fondé à croire que Dieu n'en a pas fait son organe. — Le fait de Balaam montre que Dieu se sert *quelquefois* de pareils ministres pour manifester sa volonté ; mais un exemple et peut-être encore un très-petit nombre d'autres ne doivent pas former un principe.

3° La *fausseté de la doctrine* pour laquelle est faite la prophétie est une marque certaine de la fausseté de la prophétie.

Marques des vraies prophéties.

1° Le *miracle* est le sceau de la Divinité, la lettre de créance que le Tout-Puissant donne à ses envoyés ; lors donc qu'un homme, s'annonçant comme un prophète du Seigneur, opère de vrais miracles, et prouve qu'il est en effet le ministre du Très-Haut et que foi doit être ajoutée à ses paroles, comme émanées de la vérité

(4) In Ps. LXI.

divine; si ces paroles sont des prédictions, il est évident à tous ceux qui ont la certitude des miracles, que ce sont de vraies prophéties, et que refuser d'y croire c'est refuser croyance à Dieu même.

Nous voyons souvent dans l'Ancien Testament les prophètes accréditer leur mission en faisant des miracles, et dans le Nouveau, Jésus-Christ confirmer ses oracles par les prodiges qu'il opère (1).

2° Un autre moyen par lequel Dieu confirme la vérité des prophéties qui ne doivent se réaliser que dans des temps reculés, c'est de produire d'autres prophéties dont le terme est très-rapproché. Ceux, qui voient l'accomplissement actuel de celles-ci, ne peuvent pas douter de l'accomplissement de celles-là. Jésus-Christ prédisant ce qui devait arriver incessamment à lui-même, à ses disciples, au peuple juif, donnait à la génération même, qui voyait se réaliser ces prophéties, la certitude des prophéties qui annonçaient des évènements plus éloignés, comme l'étendue et la perpétuité de sa religion, et son second avènement.

3° Une dernière preuve de la prophétie, et celle-là est la plus décisive, celle qui captive le plus communément l'assentiment, c'est son accomplissement; mais il faut que cet accomplissement n'ait pu ni avoir lieu par hasard, ni être naturellement prévu. Il est évident, d'une part, qu'un évènement qui n'a pu être connu que par Dieu, n'a pu être prédit que par lui; et de l'autre part, il est également évident qu'une prédiction, qui ne se réalise pas, ne vient point de Dieu, qui n'a pu ni se tromper, ni vouloir tromper.

(1) S. Chrys., *adv. jud. Quod Christus sit Deus.* n. 11.

III. Objections contre les prophéties.

Pour la solution des objections faisons remarquer :

1° La prophétie et sa réalisation forment conjointement une démonstration ; c'est-à-dire , la prophétie prouve par son accomplissement , et l'accomplissement prouve par la prophétie qui en avait été faite , une troisième chose ; mais ces deux choses ne se prouvent pas réciproquement. Il n'y a donc pas de *cercle vicieux*.

2° Pour s'assurer de la vérité d'une prophétie, il n'est pas nécessaire d'avoir été *personnellement témoin* de la prédiction et de son accomplissement , comme le prétend Rousseau (1) ; car on peut assez aisément être certain par des monuments historiques de ces deux points. — On prouve l'authenticité , l'intégrité et la vérité d'une prophétie de la même manière qu'on prouve tous les faits publics et importants , soit contemporains , soit passés.

3° Il est faux que l'accomplissement d'une prophétie claire et chargée d'un grand nombre de circonstances, puisse se faire *par hasard* , surtout lorsque Dieu seul peut opérer ce qui est prédit. Il y a des choses auxquelles la prévoyance humaine ne peut atteindre ; il y a des évènements futurs que la sagacité humaine ne peut pressentir ; il y a des combinaisons d'évènements qu'il serait insensé d'attribuer au hasard. Les miracles, par exemple , ne peuvent pas être prévus naturellement , puisqu'ils dépendent d'une cause surnaturelle. — La sagacité humaine peut-elle pressentir avec certitude les destinées futures et lointaines des empires ?

(1) *Emile*, liv. 4.

— Un évènement principal est un fait qui, s'il était isolé, aurait pu être imaginé peut-être d'avance, mais les particularités qui y sont jointes sont autant de faits différents que leur ensemble, leur réunion, leur concours au même effet, mettent au-dessus et de la prévoyance humaine et des combinaisons de la fortune.

4° C'est un absurde raisonnement de dire : on a vu de *fausses prophéties*, par conséquent il n'y en a pas de véritables. C'est au contraire parce qu'il a existé de vraies prophéties qu'il en a été présenté de fausses. La manière ordinaire dont se produit l'imposture est de contrefaire la vérité.

5° Nos adversaires font valoir contre les prophéties, les *prédications des Aruspices*, des *Augures*, et les *Oracles du Paganisme*.

1° Les **Aruspices** et les **Augures** étaient les ministres de l'idolâtrie, laquelle est une religion absurde. 2° Très-souvent ce qu'annonçaient ces prétendus connaisseurs de l'avenir ne se réalisait pas. 3° Les **Oracles**, de quelque genre qu'ils fussent, avaient toujours pour objet de satisfaire la curiosité de ceux qui les consultaient, et presque toujours de flatter leur vanité, leur ambition, leurs passions; rien de semblable ne se trouve dans les prophéties. 4° Les oracles du paganisme sont en petit nombre, relatifs chacun à un seul point, n'ayant aucune suite ni aucune liaison; au contraire, les prophéties de l'Ancien Testament sont extrêmement multipliées; elles sont toutes relatives au même objet, au Messie, à sa Religion, et elles sont intimement liées à toute l'histoire Judaïque. 5° Enfin, on dit que le démon peut faire des prophéties, puisque les Pères de l'Eglise lui attribuent la plupart

des oracles du paganisme. C'est une question, qui partage les savants, de décider si les anciens oracles du paganisme étaient tous des impostures humaines, ou si quelques-uns étaient des œuvres diaboliques. Van Dale et Fontenelle, d'un côté, ont soutenu qu'il n'y avait dans toutes les prédictions que des fourberies; le père Balthus et M. Seigneur de Correvon ont prétendu, au contraire, que parmi ces oracles il y en avait dont le démon était auteur. Personne n'a osé réfuter le père Balthus; et Fontenelle a été forcé d'avouer que le diable avait gagné sa cause. Ce ne sont pas seulement les auteurs modernes qui sont partagés sur cette question, mais encore les anciens; car, si parmi les SS. Pères on en trouve qui attribuent au démon divers oracles, on en voit d'autres qui les traitent tous de fables et d'œuvres de l'imposture (1). Parmi les philosophes de l'antiquité il y avait plusieurs sectes qui traitaient de mensonges les oracles que le peuple vénérail.

Nous avouons que le démon peut prévoir des événements futurs auxquels nos lumières naturelles ne peuvent atteindre; cependant on ne peut pas lui accorder la prévoyance des choses qui dépendent de volontés libres, sur lesquelles il n'a point de puissance et qu'il ne peut pas connaître; au reste, quelles que soient les choses que ses lumières naturelles lui font prédire, ce ne sont pas là des prophéties. Si jamais le démon peut faire des prophéties de l'ordre surnaturel, ce n'est que par une permission particulière de Dieu; mais Dieu ne lui permettra pas d'en faire de telles, sans nous donner un moyen d'en découvrir l'auteur.

(1) V. De la Luzerne, *Dissert. sur les prophéties*. T. 1, p. 33.

§ IV. L'existence de la révélation divine.

Après avoir prouvé la *possibilité*, et la *nécessité de la révélation divine*, après avoir donné les *marques* auxquelles on peut en reconnaître la *vérité*, il faut montrer que **cette révélation existe**.

Puisque l'homme ne pouvait, par les seules forces de la raison, parvenir à la connaissance de ses devoirs et de sa destinée, Dieu lui-même les lui a fait connaître. C'est là une vérité de *raison universelle*. — Les peuples, en effet, crurent dans tous les temps la société basée sur une *Loi-Principe* apportée du Ciel.

C'est la **croissance des Juifs**, qui affirment que Dieu donna sa loi au peuple d'Israël par le ministère de Moïse et lui promit d'envoyer, dans la suite des temps, un autre prophète plus grand que lui, le Messie.

Les **Chrétiens**, comme les Juifs, croient que Dieu a parlé aux hommes et leur a dicté ses volontés saintes. La différence entre ces deux peuples consiste en ce que les Chrétiens assurent que le Messie, encore attendu par les Juifs, est arrivé; ce Messie est Jésus-Christ (1).

Ces deux peuples croient donc que Dieu a instruit l'homme par le ministère d'hommes *inspirés*, dont il a conduit la langue et dirigé la plume pour écrire des *livres*, où il explique ses volontés, donne les règles de notre conduite et établit le fondement de la religion (2).

(1) Voir ci-après : *Jésus-Christ est le vrai Messie*.

(2) *Dieu ayant parlé autrefois à nos pères en diverses manières par les prophètes, nous a enfin parlé tout nouvellement et de nos jours par son propre fils*. Hebr. 1, 1.

Ces livres, que nous appelons **Ecriture Sainte**, ou **Bible** (*livre par excellence*), forment comme une longue lettre que le Tout-Puissant adresse à ses créatures. (S. Aug.).

Les livres de la Sainte Ecriture qu'admettent les Chrétiens se divisent en deux parties : l'**Ancien** et le **Nouveau Testament** (1).

Outre l'*Ecriture Sainte*, qui est la première source de la révélation divine, il y a une seconde source qui est la **Tradition**.

CHAPITRE VII.

LES LIVRES SAINTS (2).

Les ennemis de la religion ont senti toute la force de la vérité des livres saints en faveur de la révélation divine. Aussi se sont-ils tous particulièrement attachés à les combattre.

Les Apologistes de l'Eglise Catholique leur opposent d'abord un argument tout simple, mais péremptoire. L'Eglise Catholique, disent-ils, qui, indépendamment des livres saints, est démontrée être l'Eglise infallible de Jésus-Christ admet l'*authenticité*, l'*intégrité*, la *vérité* et l'*inspiration divine* de ces livres; donc ces livres sont authentiques, intègres, véridiques et divinement inspirés : mais ces mêmes Apologistes ne se tiennent pas à ce seul argument, ils emploient toute

(1) Voir Appendice. *L'Ancien et le Nouveau Testament*.

(2) Voir *Etude de la doctrine catholique dans le Concile de Trente*, par le père Nampon. Vol. I, chap. III. *De l'Ecriture*.

la science humaine , l'histoire avec ses monuments, et la critique avec ses règles , pour démontrer à l'évidence que le jugement que porte l'Eglise sur l'Écriture Sainte est un jugement solidement motivé et à l'épreuve de la critique la plus exigeante (1). Voici à quoi se réduisent ces preuves :

1. L'ancien Testament est authentique (2).

On appelle un livre *authentique* , quand il est de l'auteur dont il porte le nom. La meilleure preuve de l'authenticité d'un livre est une tradition constante de siècle en siècle. Or , en examinant les livres de l'Ancien Testament , je trouve qu'on les a constamment attribués aux auteurs dont ils portent le nom. Donc l'Ancien Testament est authentique. Commençons par le *Pentateuque*.

§ I. Authenticité du Pentateuque.

Ce livre est attribué à **Moïse**.

1° Ce fait repose sur la tradition universelle , constante , et uniforme des *Juifs* anciens et des modernes. — Dans tous les livres de l'ancien Testament , autres que le Pentateuque , la loi Juive , renfermée dans ces livres , est attribuée à Moïse. Donc.

(1) V. *Les réponses critiques de Bulet*. — *La Défense des livres de l'Ancien Testament*, par l'abbé Clémence, excellente réfutation de la *Bible enfin expliquée* , par Voltaire. — *Lettres de quelques Juifs* , par l'abbé Guinée. — *L'autorité des livres de Moïse établie et défendue contre les incrédules*, par Duvoisin. — *L'autorité du Nouveau Testament établie et défendue* , par le même. — *Introduction à l'Écriture Sainte* , par l'abbé Glaire , 6 vol. — *Abrégé*, par le même.

(2) V. Bouvet, *Démonstration des Fondements de la Foi*.

2° Les *Samaritains*, ennemis acharnés des Juifs depuis leur séparation, attribuent aussi le livre de la loi à Moïse. Donc.

3° Les auteurs *païens* eux-mêmes, qui parlent des Juifs, parlent aussi de Moïse et de sa loi. (Tacite, Juvénal, Celse, Porphyre et Julien l'Apostat)

4° C'est aussi la foi constante de tous les *Chrétiens*. Or, ceux-ci ont eu les plus puissants motifs de bien examiner ce fait important, et tous les moyens de parvenir à connaître la vérité. Donc.

5° La religion, la police et les mœurs du peuple Juif ont été formées sur ces livres, qui furent toujours entre leurs mains, depuis leur entrée dans le désert, comme un *Code universel*. Enfin, on ne peut révoquer en doute l'authenticité de ce livre qu'en niant l'histoire entière du peuple hébreu.

Voltaire et ses adeptes ont prétendu que le Pentateuque est l'ouvrage d'Esdras; que Moïse n'a pu l'écrire, puisque l'écriture n'était pas encore inventée, et qu'il n'y avait ni encre, ni plume, ni papier dans le désert (1).

Nous répondrons que les Juifs possédaient ces livres avant Esdras. Esdras l'assure lui-même en disant, au chap. 6 et 7, que les Hébreux, arrivés avant lui à Jérusalem, y vivaient selon la lettre du livre de Moïse. Donc.

Ensuite les Samaritains, séparés des Juifs longtemps avant Esdras, n'auraient pas reçu, comme écrit par Moïse, un livre composé par les Juifs leurs ennemis, dans le temps même de leur schisme et de leur haine.

(1) V. *Lettres de quelques Juifs*, par l'abbé Guénée, 3 part. lett. 3 et suiv., qui réfute d'une manière si piquante les mille et une erreurs de Voltaire.

Quant à l'objection qui affirme que Moïse n'a pu écrire le Pentateuque , écoutons le savant auteur des *Rapports entre la Religion et les Sciences* dans les *Annales de Philos. Chrét.*, t. V, n° 26 : « Tous les documents que MM. Champollion et Lenormant ont rapportés de l'Égypte, qu'ils avaient parcourue, et ceux qu'ils avaient déjà explorés en Europe avant leur départ, ont démontré les récits de Moïse, ou éclairci des passages regardés jusqu'ici comme obscurs, ou sujets à contestation. Cela étant, Voltaire ne demanderait plus aujourd'hui comment et sur quoi le législateur des Hébreux a pu écrire le Pentateuque, puisqu'on a la preuve que de son temps on écrivait sur le papyrus. Il ne demanderait plus comment on put retrouver dans le temple de Jérusalem, après un intervalle d'environ mille ans, l'autographe de la loi divine, parce que des papyrus et des contrats de l'époque des Pharaons subsistent et sont lisibles encore. Il ne demanderait plus comment Moïse a pu faire exécuter, dans le désert, tant d'objets d'art pour le tabernacle, pour les vases et pour les vêtements sacrés, puisqu'alors tous les arts florissaient en Égypte, où Moïse en avait pris connaissance. »

§ II. Intégrité du Pentateuque.

Le Pentateuque est venu jusqu'à nous sans altération.

1° Toute la nation Juive a toujours cru posséder le livre composé par Moïse, et tel que Moïse l'avait écrit. Au rapport de Josèphe, l'historien, ce livre était si familier aux Juifs qu'ils savaient combien de fois la même lettre se trouvait répétée dans tout le volume.

2° Il est impossible de donner aucune preuve que ce livre ait été falsifié. Donc.

3° Tous les autres livres du vieux Testament, si conformes en tout au livre de la loi, auraient dû être tous altérés en même temps et par la même main ; or, cela est absurde. Donc.

4° Les *Samaritains*, ennemis des Juifs, possèdent substantiellement le même livre que les Juifs, donc, si l'altération avait eu lieu, on eût réclamé de l'un ou de l'autre côté.

La Providence semble avoir permis la séparation de Juifs et des Samaritains sous Roboam, comme devant un jour servir à démontrer l'authenticité et l'intégrité des livres que le peuple de Dieu tient de son conducteur Moïse, prophète du Seigneur.

§ III. **Véracité du Pentateuque.**

Le Pentateuque ne contient aucun fait qui ne soit très-certain.

Voici les raisons qui prouvent la *vérité* du récit de Moïse relatif aux temps *antérieurs* à lui.

1° Le caractère de Moïse le met à l'abri de tout soupçon d'avoir voulu tromper, — partout il se montre exempt d'ambition et de vanité. Les écrits de ce grand homme portent à chaque page l'empreinte de la candeur, de la sincérité et du plus parfait désintéressement. Il n'est ni enthousiaste, ni flatteur. Il raconte avec un ton et une simplicité qui visiblement ne sont pas de l'homme, et sa simplicité sublime étonne et transporte.

2° Il ne pouvait tromper quand même il en aurait conçu le dessein. Les hommes vivaient longtemps à cette époque. Dès lors, entre Moïse, qui écrivit l'histoire des temps passés, et les premiers hommes, il y avait réellement peu de générations. Les faits racontés

par Moïse , publics de leur nature et de la plus haute importance , ont dû facilement être mentionnés de génération en génération ; Moïse a pu les connaître par une constante et fidèle tradition. Or , cette tradition eût découvert l'imposture de Moïse s'il fût venu raconter aux Hébreux des évènements dont ils n'avaient jamais entendu parler : d'ailleurs il a été possible à Moïse de prendre connaissance des faits , qu'il rapportait , dans les monuments érigés en leur mémoire , et ces mêmes monuments sont une preuve de la vérité de son récit.

II. Les évènements que Moïse raconte comme *arrivés de son temps* sont également certains et incontestables.

1° Moïse a écrit son histoire dans le temps même , où ces évènements arrivaient , et sous les yeux du peuple qui les voyait actuellement.

2° Le peuple Juif n'a jamais douté que le récit de Moïse ne fût très-fidèle , quoique le plus souvent il eût intérêt à le désavouer , tant il était à sa honte ou à celle de ses chefs.

3° Toute l'histoire Juive , qui n'est d'un bout à l'autre que la continuation de l'ouvrage commencé par Moïse , atteste la vérité de ces évènements qui sont comme sa base nécessaire.

Les livres de Moïse sont donc *authentiques , intègres , véridiques* ; ils méritent donc la plus grande confiance et sont de la plus grande autorité.

Objection. Comment Moïse a-t-il pu savoir ce qu'il dit de la création du monde ? — Par révélation. Il ne lui était pas possible de le savoir autrement. La révélation de Dieu à Moïse est évidente dans les miracles éclatants , par lesquels le conducteur d'Israël prouve au peuple , qui lui est confié , que Dieu l'envoie pour être son législateur et son guide.

Contester le récit de Moïse , c'est se mettre en opposition avec les *croyances universelles de toutes les nations* , avec *l'histoire* et avec les *sciences naturelles*.

D'abord on sait que tous les peuples parlent : 1° d'un commencement et d'un *chaos* qui précéda l'ordre et la disposition actuelle du monde ; 2° d'un état de bonheur et d'innocence qu'ils appellent *âge d'or* , antérieur à tout autre temps et à tout autre âge ; 3° d'une *dégradation originelle* (1) et de la longue vie des hommes des premiers temps , de la simplicité et de la naïveté de leurs mœurs ; 4° d'un *déluge* ou d'une inondation qui a bouleversé la terre ; 5° d'une *révélation* qui leur a été apportée du Ciel ; 6° d'un *prophète* , d'un envoyé de Dieu , qui devait sauver le monde. Les *croyances universelles* des peuples confirment donc le récit de Moïse.

2° *L'étude approfondie de l'histoire* oblige aujourd'hui les savants d'avouer que tout prouve la vérité des paroles de Moïse , affirmant que le monde est encore moderne et ils conviennent que reculer les commencements de la société humaine à des cent mille ans , c'est évidemment mentir à l'histoire (2).

L'histoire des langues montre que toutes les langues dérivent d'une seule ; et aujourd'hui c'est un point convenu. Ainsi se prouve la vérité du récit de Moïse , qui fait descendre tous les hommes d'un seul et même couple , et toutes les langues d'une seule langue.

3° *L'étude de la terre* fait dire à plusieurs savants que la création eut lieu , non d'un seul jet , mais à

(1) « La chute de l'homme dégénéralisé , dit Voltaire , est le fondement de la Théologie de toutes les anciennes nations. »
(*Questions sur l'Encyclop.*)

(2) *Annales de Phil. Chrét.*

diverses époques ou jours (1); ils croient même découvrir dans les données scientifiques, que ces différentes créations ont été faites dans l'ordre assigné par l'auteur de la Genèse. D'autres savants soutiennent que ces six jours de la création ne s'appliquent à d'autres époques qu'à autant de révolutions diurnes. Wiseman et Perrone abandonnent cette question à la dispute des savants.

Les observations de tous les géologues distingués les conduisent à reconnaître unanimement la *nécessité d'un déluge*, qui ne doit pas remonter très-haut, et par lequel la plupart des bouleversements qu'ils aperçoivent dans le globe, auraient été produits. Sur ces points on peut lire les ouvrages des Cuvier, des Paravay, des Humboldt, des Férussac et des Champollion, ces hommes célèbres dont le témoignage ne peut être suspect, et qui ont si victorieusement réfuté, de nos jours, les ignorantes objections des Voltaire, des Dupuis (2) et autres sophistes du dernier siècle (3).

Autorité des autres livres de l'ancien Testament (4).

L'authenticité, l'intégrité et la vérité des livres de

(1) Wiseman, *Rapports entre la science et la religion révélée*. Tom. 1. pag. 267 et suiv. Waterkeyn, *Rapport entre la Géologie et les vérités révélées*. pag. 26.

(2) La science a déclaré d'une part « que le système de Dupuis (*l'Origine des Cultes*) ne reposait sur aucune espèce de base solide (Letronne, *Disc. d'ouverture au cours d'Archéologie* 1839), et de l'autre, que c'était de l'ellébore qu'il fallait lui donner. » (de Sacy, *Recherches sur les mystères du Paganisme*).

(3) V. *Annales de Philos. Chrét.* — *Le nouv. traité des sciences géologiques considérées dans leurs rapports avec la Religion*, par M. L. F. Jéhan.

(4) V. Bouvet, *Démonstration des fondements de la Foi*.

l'ancien Testament, *autres* que le *Pentateuque*, se prouvent par les mêmes raisons que celles sur lesquelles est appuyée l'autorité des livres de Moïse ; ces livres, en effet, reposent sur une tradition *constante, uniforme et générale*.

§ IV. Divinité des livres de l'ancien Testament.

Non-seulement tous les livres de l'ancien Testament sont incontestablement *authentiques, intègres et véridiques*, mais ils sont encore *divins*, c'est-à-dire, qu'ils ont été écrits par des hommes *divinement inspirés*.

On doit tenir pour certain, dit Bergier (1), 1° que Dieu a révélé aux auteurs sacrés les vérités qu'ils ne pouvaient pas connaître par la seule lumière naturelle ou par des moyens humains ; 2° que par une *inspiration* particulière de la grâce il les a portés à écrire et qu'il leur a suggéré le choix des choses qu'ils devaient mettre par écrit ; 3° que par une *assistance* spéciale de l'Esprit-Saint il a veillé sur eux et les a préservés de toute erreur sur les faits historiques, sur les dogmes et sur la morale. Ces trois choses sont nécessaire, mais suffisantes, pour que l'Écriture Sainte puisse fonder notre foi sans aucun danger d'erreur. Il n'est pas besoin que Dieu ait dicté à ces écrivains vénérables les termes et les expressions dont ils se sont servis.

Preuves de l'inspiration divine.

1° La *tradition de l'Église judaïque* ; 2° le *témoignage le plus positif de la part de Jésus-Christ et de ses Apôtres* ; 3° la *tradition* et 4° la *définition de l'Église Catholique* ;

(1) *Dict. de Théol.*

voilà les preuves sur lesquelles repose cette inspiration divine.

1° Au temps de Jésus-Christ et des Apôtres toute l'Eglise judaïque admettait cette inspiration. Josèphe et Philon, tous deux Juifs, et leurs contemporains, ne nous permettent aucun doute à cet égard. 2° Si cette croyance universelle des Juifs eût été fautive, Jésus-Christ, qui venait pour épurer leur religion des fausses traditions qui la défiguraient, se fût sans doute élevé contre une erreur aussi grossière. Or, nous lisons qu'il a fait tout le contraire. Il appelle expressément les livres de l'Ancien Testament *loi divine, écriture sainte, oracles de l'Esprit-Saint*. Les Apôtres, formés à l'école de Jésus-Christ, connaissaient le mieux ses véritables sentiments sur l'inspiration de l'Écriture-Sainte; or, loin de contredire la doctrine commune des Juifs sur ce point, ils l'ont toujours supposée dans leurs disputes contre les Juifs et les Gentils; et à l'exemple du Sauveur, ils donnent aux Écritures le titre de *saintes et d'oracles divins*. 3° La tradition de l'Eglise prouve encore d'une manière incontestable que l'Ancien Testament est divinement inspiré. 4° Enfin les décisions réitérées de l'Eglise catholique ne laissent aucun doute sur le dogme de l'inspiration divine des Saintes Écritures (1).

De là il faut conclure que tout homme raisonnable doit recevoir, avec une soumission parfaite, tout ce qui est rapporté dans les pages de ce testament, où Dieu a déposé ses volontés saintes.

(1) V. Manuel, les ouvrages qui prouvent l'Authenticité, l'intégrité, la véracité et l'inspiration des SS. Écritures. Ajoutez-y Glaire, Introduction à l'Écriture Sainte, T. 1. p. 23-32.

CHAPITRE VIII.

LA DIVINITÉ DE LA RÉVÉLATION MOSAÏQUE (1).

Moïse a été choisi de Dieu pour être le législateur , le prophète et le conducteur du peuple Juif. Sa *mission divine*, ou sa *révélation divine* est prouvée :

I. Par des miracles.

Nous avons prouvé l'*authenticité*, l'*intégrité*, la *vérité* et la *divinité des livres de Moïse* (2). Les preuves solides qui en établissent l'*autorité divine* imposent à tout homme sensé l'obligation de croire avec certitude au récit de Moïse : or , parmi les faits nombreux contenus dans le *livre de la loi*, il en est un grand nombre qui , surprenants et extraordinaires, sont évidemment au-dessus des forces de la nature et contraires aux lois qui régissent le monde : tels sont , par exemple , les prodiges par lesquels Moïse obligea Pharaon d'accorder aux Hébreux la liberté de passer au désert ; tel est le passage des Hébreux au milieu de la mer rouge , dont les eaux s'entr'ouvrirent à la parole de Moïse ; telle est encore l'action par laquelle dans un moment où les Hébreux manquaient d'eau , Moïse changea l'eau amère en eau douce , ou l'action par laquelle il fit jaillir une source abondante d'un rocher

(1) V. ci-dessus, les *Miracles* , p 205. — *La légation divine de Moïse démontrée* , par Warburton. Cet ouvrage acquit une grande célébrité à l'auteur. Voltaire l'attaqua , mais il fut victorieusement réfuté dans une nouvelle édition. — (2) V. 223-231.

qu'il frappa avec sa baguette, et cent autres prodiges qu'il fit dans le désert ou qui étaient opérés selon sa volonté à l'heure et au jour qu'il avait indiqués aux Hébreux. Ces miracles sont évidemment divins, et Moïse les opéra au nom de Dieu et pour prouver au peuple hébreu qu'il était envoyé de Dieu pour être son prophète, son conducteur et son législateur : c'est ce qu'on peut lire en plusieurs endroits du Pentateuque et en particulier au chapitre XVI, verset 28 du livre des Nombres (1).

II. Par des prophéties (2).

Les prophéties véritables, ne pouvant être faites que par Dieu, qui seul connaît et prédit d'avance les choses futures, dont la connaissance actuelle ne peut être puisée dans aucune cause présente et naturelle, sont une marque certaine et infaillible de la divinité de la révélation, en faveur de laquelle elles ont été faites : nous l'avons démontré (3). Or, le Pentateuque contient un grand nombre de prophéties vraies et divines.

1^o Les unes annoncent des événements qui se sont accomplis par le ministère de Moïse lui-même : telle est celle qu'on lit au chapitre XV de la Genèse, où Dieu annonce à Abraham que sa postérité deviendra nombreuse comme les étoiles du ciel, et où il lui prédit la servitude de ses descendants et leur délivrance.

2^o D'autres ont été faites par Moïse lui-même qui, en même temps, a été l'instrument de leur accomplissement ; c'est ainsi qu'il annonça d'avance plusieurs des

(1) Sur les miracles de Moïse, V. Duvoisin, *Autorité des livres de Moïse*, c. 2. et 3. et *Dict. Théol.* de Bergier, art. Moïse.

(2) V. ci-dessus, les *Prophéties*, p. 212. — (3) *Ibid.*

plaies d'Égypte , le passage à travers la mer rouge et la chute de la manne dans le désert , et qu'il prédit que la mesure qu'il ordonnait serait suffisante pour chacun ; et que celui qui en ramasserait plus que la mesure n'en serait pas plus riche. Il prédit aux Juifs que jamais le secours de Dieu ne leur manquerait , tant qu'ils seraient fidèles à observer sa loi ; mais que les plus grands malheurs viendraient tomber sur eux et qu'ils seraient réduits en servitude , s'ils venaient à transgresser les commandements. C'est ce qu'on peut lire au chapitre XVII du Lévitique , et au XXVIII du Deutéronome. Mais entre toutes les prédictions de Moïse , la plus remarquable est celle qui se lit au chapitre XVIII du Deutéronome , où il annonce que *le Seigneur fera sortir de la nation , au milieu des Juifs , un prophète comme lui , et plus grand que lui.*

3° Enfin , dans le Pentateuque , il y a des prophéties relatives à la loi même de Moïse , et qui en font partie. Ainsi au chapitre XXV du Lévitique , il est ordonné de laisser les terres se reposer sans culture chaque septième année ; en même temps Moïse annonce que Dieu multipliera tellement les récoltes de la sixième année , qu'elle portera autant de fruits que trois autres.

Toutes ces prédictions ont pour objet Moïse lui-même , ou le projet qu'il avait de délivrer son peuple de la servitude , ou de prouver que la loi qu'il lui imposait , devait être scrupuleusement observée , parce qu'elle venait de Dieu ; et comme elles sont évidemment des prophéties véritables qui ont eu leur entier accomplissement , *elles montrent que Moïse était envoyé de Dieu pour annoncer aux Hébreux sa parole , et prouvent la divinité de sa révélation.*

III. Par l'histoire du peuple Juif.

Aux preuves précédentes on peut en ajouter une autre, bien propre aussi à porter la conviction dans un cœur droit et un esprit sain; c'est celle que présente l'histoire du peuple Juif, en montrant une suite d'événements dans lesquels le doigt de Dieu est visible, et où sa justice et sa bonté sont aussi évidentes que paraît inconstant le peuple qu'il s'est choisi pour être le peuple saint, le peuple dépositaire de son divin enseignement et des promesses primitivement faites à l'homme après son péché.

IV. Enfin par son caractère intrinsèque (1).

Si on examine la révélation de Moïse en *elle-même* dans ce qu'elle *enseigne* comme dans ce qu'elle *prescrit*, on sera convaincu de sa divinité. Faisons remarquer que dans la révélation de Moïse il y a deux parties, qu'il est essentiel de ne pas confondre; d'une part, elle renferme la *révélation primitive*, le dogme et la morale, et les promesses d'un Sauveur; et de l'autre, les lois d'après lesquelles les Israélites devaient se gouverner, et les cérémonies réglant le culte extérieur qu'ils devaient rendre à Dieu.

Nous parlons ici particulièrement de la 1^{re} partie.

1^o *Tout y est digne et très-digne de Dieu*, tant dans la *partie dogmatique* que dans la *partie morale*. Les pages du Pentateuque célèbrent avec une simplicité sublime l'unité de Dieu, Créateur et Souverain Seigneur de toutes choses; son éternité, sa bonté, sa sagesse, en un mot, son infinie perfection. Partout Moïse déteste l'idolâtrie et déclare la guerre à la supers-

(1) V. Frayssinous, *Confér. Moïse Législateur*.

tition ; partout il s'applique à inspirer la crainte de Dieu , la confiance dans sa providence , la reconnaissance pour les bienfaits reçus , en un mot , toutes les pieuses et saintes affections qui conviennent si bien à l'homme et qui sont si légitimement dues à la Majesté suprême de Dieu.

Les *préceptes moraux* que donne Moïse ne sont pas moins admirables que les dogmes qu'il propose. Le *Décatalogue*, modèle de tous les codes de législation , contient l'abrégé des devoirs que l'homme doit remplir à l'égard de Dieu d'abord , et du prochain ensuite. Il ne défend pas seulement les actions mauvaises , mais encore les désirs et les affections dérégées. L'amour de Dieu et du prochain , voilà la base qu'il donne à la morale. Il menace les méchants et donne des espérances aux observateurs consciencieux de la loi qu'il propose.

2° Si l'on fait attention que c'est au sein de l'Égypte païenne , dans un temps où tous les peuples étaient abîmés dans leurs superstitions les plus absurdes , qu'un Juif , élevé au milieu des Egyptiens , a donné , sans mélange d'erreur , un enseignement si sublime , et proposé une morale si supérieure aux préceptes de tous les philosophes les plus célèbres de l'antiquité , loi qui a toute sa perfection dès son origine , on conviendra que cette révélation est divine.

3° La révélation de Moïse renferme des dogmes et des *mystères* qu'il n'est pas donné à l'homme d'inventer ou de comprendre , comme la création et la chute de l'homme. En effet , un homme qui ne se croirait pas envoyé de Dieu ne proposerait jamais de croire des choses humainement parlant *incroyables*.

4° Dans ce qui y est dit on ne trouve aucune contra-

diction, ni rien qui soit en opposition avec une révélation antérieure.

Objections contre la révélation de Moïse.

Les incrédules prétendent que la révélation de Moïse n'admet pas *l'existence d'une vie à venir*; or, les Juifs ont toujours cru à *l'immortalité de l'âme*. Les livres de Moïse sont pleins de foi à l'existence d'une autre vie; cette vérité s'y lit presque à chaque page (1). Le dogme de l'immortalité n'est-il pas clairement exprimé dans ces paroles de Dieu au Patriarche Abraham : *je serai ta récompense très-grande*? Jacob ne salue-t-il pas d'avance cette vie future, quand après avoir béni son fils, il dit en fermant les yeux à la vie : *Seigneur, je vais attendre le salut qui doit me venir de vous*? Les Patriarches ne confessent-ils pas bien clairement leur foi à une vie meilleure, quand ils se disent des *exilés* et des *pèlerins* sur la terre, ou quand on les entend s'écrier : *Je vais aller rejoindre mes pères*, quoique leurs restes ne dussent pas être déposés dans le même tombeau?

On accuse encore la révélation Mosaïque :

1° D'être **intolérante** et d'ordonner la haine et la mort des nations étrangères.

2° De commander des **Sacrifices humains**.

1° Toute doctrine, qui se croit vraie, est nécessairement intolérante, comme l'était la loi de Moïse (2). Toute religion, qui a foi en elle-même, cherche à faire

(1) *Lettres de quelques Juifs*, 2 part. lett. 3.

(2) *Lettres de quelques Juifs*, 2 part. — V. *Manuel de l'Apolo-
giste*, 3^e partie : *Intolérance dogmatique*.

des prosélytes et hait les doctrines qui s'opposent à sa propagation ; mais les personnes qui les professent , elle les plaint et ne les hait pas ; et si les Juifs jugèrent nécessaire d'exterminer les Chananéens , c'est qu'ils en avaient reçu un ordre spécial de Dieu (1).

2° Ceux qui prétendent que la loi de Moïse (2) ordonne des *sacrifices humains* , ne connaissent pas bien la loi du peuple saint : car dans aucun endroit les sacrifices humains ne sont commandés ni même permis ; au contraire , la coutume des Gentils d'offrir à Dieu ces sortes de sacrifices humains est appelée , dans la loi des Juifs , *abominable et criminelle*.

CHAPITRE IX.

LE NOUVEAU TESTAMENT (3).

§ I. Authenticité des Evangiles (4).

Pour prouver l'autorité des Evangiles j'entreprends ici le même examen que j'ai fait pour établir l'autorité

(1) *Lettres de quelques Juifs* , 2 part. — (2) Ibid.

(3) Le Nouveau Testament contient les quatre Evangiles , les Actes des Apôtres , les Epîtres de S. Paul , de S. Pierre , de S. Jacques , de S. Jean , de S. Jude et l'Apocalypse de S. Jean.

(4) *L'autorité du Nouveau Testament établie et défendue contre les incrédules* , par Duvoisin. — *L'Authenticité du Nouveau Testament* , par De la Luzerne. — *La démonstration évangélique* , par Duvoisin , livre qui rappelle la célèbre *démonstration évangélique* d'Eusèbe et du savant évêque d'Avranches. (Leibnitz regarde l'ouvrage d'Huet comme un chef-d'œuvre.) *La Religion chrétienne autorisée par les témoignages des anciens auteurs païens* , par le P. Colonia. — *Témoignages des anciens Juifs et des païens*

des livres de Moïse. Je demande donc d'abord si ces livres, qui renferment la vie et la doctrine de J.-C., ont véritablement pour auteurs ceux dont ils portent le nom, et si réellement ils existent depuis le commencement du Christianisme.

Une tradition constante m'assure de ces faits, et la faiblesse de ceux qui les contredisent me les confirme.

L'authenticité des Evangiles prouvée :

1° Par les premiers chrétiens.

William Paley dans l'*aperçu des preuves qui établissent l'authenticité du Christianisme*, montre que depuis le temps des Apôtres jusqu'à nous, les écrivains du Christianisme se citent réciproquement et sans interruption sur ce point, de manière à imprimer aux évangiles une incontestable authenticité.

Saint Justin, qui a écrit cinquante ou soixante ans après Saint Jean, atteste, comme existant dès l'origine, l'usage de lire des Evangiles dans les réunions religieuses; et, au troisième siècle, Tertullien dépose de la fidélité des églises, fondées par les Apôtres, à conserver les écrits qu'elles en avaient reçus. C'est par leur témoignage qu'il prouve l'authenticité de tous les livres du Nouveau Testament. Avant Tertullien, saint Irénée avait fait la même chose, et les pères apostoliques, qui ont vécu avec les Apôtres ou immédiatement après, tels que saint Barnabé, saint Clément de

en faveur de la Religion chrétienne, par Lardner. — *L'histoire de l'établissement du Christianisme tirée des seuls auteurs juifs et païens*, par Bullet. — *Introduction à l'Écriture Sainte*, par l'abbé Glaire, 6 vol. in-42. — Wiseman, *Confér. sur l'Eglise Cath.* Bouvet, *Démonstration des fondements de la Foi.*

Rome , saint Ignace et saint Polycarpe , ont cité dans leurs écrits un grand nombre de passages tirés des Evangiles ; et c'est même sur ces citations , jointes à la tradition des églises , que les conciles , entre autres ceux de Nicée , de Carthage et de Laodicée , se sont fondés pour discerner les livres *authentiques* d'avec les livres *apocryphes*. Donc la tradition la plus certaine atteste que les Evangiles sont bien du temps auquel on les rapporte , et des auteurs auxquels on les attribue.

2° Par les hérétiques.

Les premiers *hérétiques* ont reconnu l'existence de tous les livres du Nouveau Testament , tantôt en les admettant et en les citant , tantôt en les défigurant et y ajoutant (1). Il est vrai que Marcion et Manès dirent que trois évangiles étaient supposés , et que celui de S. Luc était falsifié , mais ils ne le prouvèrent par aucun fait positif , et les rejetèrent seulement parce qu'ils étaient contraires à leurs opinions ; ils avouaient donc par là que les quatre Evangiles existaient au second siècle , où ils écrivaient leurs livres , et qu'ils avaient pour auteurs les apôtres de J.-C. (2).

3° Par les Païens.

Les *païens* eux-mêmes , comme Celse , Porphyre (3), Julien l'apostat (4) et beaucoup d'autres , qui écrivirent dans les premiers siècles contre le Christianisme naissant , n'ont jamais douté , ni que les Evangiles fussent du temps auquel on les rapporte , ni des hommes auxquels on les attribue ; bien qu'il fût de leur intérêt de prendre tous les moyens d'en diminuer l'autorité ; au contraire , ils vont même jusqu'à nommer les Evangélistes par leurs noms propres.

(1) Hier. *Contr. Vigil.* — (2) Muzzarelli , *Relig. Chrét.*

(3) Orig. *Contr. Cels.* — (4) Cyr. I. 10. *Contr. Jul.*

4° La manière , dont parlent les Evangélistes , fait connaître certainement le temps dans lequel ils écrivaient ; des témoins oculaires ou des hommes , immédiatement instruits par les témoins eux-mêmes , peuvent seuls écrire , dans un aussi grand détail , les actions et les discours de Jésus-Christ , rendre sa doctrine d'une manière aussi fidèle et aussi conforme à ce qui est rapporté dans les lettres de saint Pierre , de saint Paul et de saint Jean.

5° L'authenticité des Evangiles et en général de tous les livres du Nouveau Testament devient plus évidente encore , si l'on considère qu'il est absolument **impossible qu'ils aient jamais été supposés**. En effet , il est certain , par les témoignages non-seulement des *Catholiques* , mais encore des *Hérétiques* et des *Païens* , que ces livres existaient au deuxième et même au premier siècle , et qu'alors ils étaient généralement reconnus pour authentiques. Or , il est impossible qu'avant ce temps ils aient été composés par des imposteurs et attribués aux Apôtres. Car cette imposture aurait eu lieu , ou *du vivant* des Apôtres ou *après leur mort*. De *leur vivant* , cette fraude et cette imposture n'auraient point passé sans être aperçues. Attentifs à conserver la foi dans toute sa pureté , au milieu des églises qu'ils avaient fondées , les Apôtres n'auraient pas permis qu'on eût abusé de leur autorité pour tromper les fidèles. *Après leur mort* , il n'eût pas été plus facile de tromper les fidèles sur ce point. Jamais , en effet , les Chrétiens n'auraient pu être amenés à croire qu'ils avaient reçu les saints Evangiles des Apôtres eux-mêmes ; jamais les païens et les hérétiques n'auraient pu en venir à se persuader que ces livres avaient été composés par les témoins

des actions et de la vie de Jésus-Christ; surtout les églises de Rome, de Corinthe, etc., n'auraient pas cru posséder les autographes des Évangiles ou des Épîtres de saint Paul, qu'elles conservaient si religieusement et que chacun, soit en particulier, soit dans les réunions publiques, lisait avec tant de respect. Donc, l'authenticité des Évangiles et de tout le Nouveau Testament est aussi certaine que l'authenticité d'aucun livre. Je suis même plus certain que ces livres très-anciens et primitifs sont des auteurs cités, que je ne suis certain des guerres de César; or, ces livres, malgré les innombrables contradictions des premiers ennemis du Christianisme, ont toujours conservé, même du consentement de la plupart d'entr'eux, les noms des auteurs par lesquels ils ont été écrits. S'ils avaient été faits par d'autres que ceux qu'on nous indique, comment aurait-il été possible qu'on les attribuât à eux seuls d'un commun consentement, et qu'un grand nombre de personnes ne démentît pas cette assertion ?

§ II. Intégrité des Évangiles.

Il faut examiner maintenant si les Évangiles et les autres écrits des Apôtres que nous avons entre les mains, sont vraiment les mêmes qui existaient alors, ou si on leur en a substitué d'autres, et si les copies qui en ont été faites sont réellement exactes, ou si elles sont interpolées, altérées, corrompues.

1° Une *substitution*, une *altération*, une *interpolation* ou une corruption si hardie ne pouvait avoir lieu sans qu'il en restât un souvenir irréfragable; et cependant nulle part on n'en trouve le moindre indice.

D'ailleurs à quelle époque eût pu se faire cette altération , cette substitution , ou cette corruption ?

Du temps même des Apôtres , elle était impossible. Qui pourrait se persuader que les Apôtres eussent impunément , sans réclamer , sans faire connaître l'imposture , laissé vicier les écrits , sous leurs propres yeux ? Immédiatement *après la mort des Apôtres* , la mémoire de leur enseignement était trop récente pour que l'altération fût soufferte ou ignorée par leurs disciples ou les simples fidèles , qui conservaient avec soin , dans les Eglises , les autographes des Saintes Ecritures. *Plus tard* , l'impossibilité de l'altération devenait plus grande ; car alors la Religion Chrétienne était déjà répandue , les exemplaires des livres sacrés se multipliaient au loin ; dès lors il était impossible qu'un imposteur pût vicier tous les exemplaires , ne pouvant se les procurer. Or , s'il n'en eût vicié qu'un seul , l'altération eût été nulle et découverte immédiatement par la lecture des différentes versions et des autres exemplaires. En effet , quand les disciples de Marcion , de Valentin et de Lucien employèrent ce stratagème , Origène le découvrit aussitôt (1). Les premiers Pères , dont la critique était sévère , ouvrirent aussitôt les yeux sur les hérétiques et les accusèrent d'imposture et de fraude (2).

2^o Si à cela nous ajoutons que , pour vicier les saintes lettres du Nouveau Testament , il eût fallu non-seulement en altérer le texte , mais encore la *tradition orale* tout entière , et les *écrits des Pères de l'Eglise* , qui ren-

(1) L. 2. contr. *Cels.*

(2) Tert. contr. *Marc.* l. 4. c. 5. l. 5. c. 47. — Iren. I. 4. c. 49. V. Muzarelli , *De la Relig. Chrét.* — De la Luzerne. *Dissert. sur les Evangiles.*

ferment presque en entier les livres des Évangiles et les épîtres des Apôtres, il sera démontré, et en dehors de toute contestation, que les Évangiles et les autres écrits du Nouveau Testament sont non-seulement parfaitement intègres, mais encore qu'il est impossible qu'ils ne le soient pas. Cette vérité a frappé l'esprit même des impies; il en est peu, en effet, qui aient osé prétexter l'altération du Testament de la nouvelle loi.

3° L'intégrité des Évangiles et des autres livres du Nouveau Testament se prouve encore par l'accord de toutes les versions qui offrent la plus parfaite concordance. Entre les plus anciens manuscrits et les anciennes versions ou traductions dans diverses langues, telle que la Vulgate, on n'observe, quant à la substance, aucune différence. A la vérité, en comparant un très-grand nombre de manuscrits, des savants ont découvert quelques variantes; mais elles ne servent qu'à confirmer l'intégrité de ces livres, car toutes se réduisent à des fautes de grammaire ou d'orthographe, ou à des mots remplacés par leurs synonymes. Aussi le fait de l'intégrité parfaite du Nouveau Testament n'est pas douteux.

§ III. Véracité des Évangiles.

Peut-on raisonnablement douter de la vérité des écrivains Apostoliques? Les Apôtres et les Évangélistes sont-ils dignes de foi, ou ont-ils voulu nous tromper? Rien de semblable à ce dernier fait ne peut être prouvé contre eux (1).

La **première preuve** de la vérité des livres de l'Évangile, c'est que, nés, pour ainsi dire, avec le

(1) Muzzarelli, *Religion Chrét.* n° 45, 46, 47.

Christianisme, *ils ont toujours été regardés comme très-fidèles par tous les premiers Chrétiens*, qui, dès le commencement, les eurent entre les mains. Jamais ils n'ont cessé de voir en eux la vérité la plus parfaite; l'histoire en fait foi.

La **seconde preuve**, c'est que les *Juifs*, qui ont rejeté Jésus-Christ, et qui avaient tout intérêt à nier la vérité de ces livres, dont chaque page dévoile aux yeux de l'univers entier leur cruauté, leur injustice et leur mauvaise foi, et par conséquent couvre d'opprobre leur nation tout entière, *n'ont jamais osé contester qu'un seul fait contenu dans l'Évangile*, savoir, la Résurrection de Jésus-Christ; et la manière même, dont ils ont nié ce fait important, en démontre la vérité avec la plus grande évidence (1).

La **troisième preuve** de la vérité des Évangiles, c'est que *deux de ces livres ont été écrits par deux Apôtres* de Jésus-Christ, qui avaient vu ce qu'ils racontaient et avaient pris part au plus grand nombre des événements qui font l'objet de leur récit (2). Les deux autres Évangiles, celui de saint Marc et celui de saint Luc, *ont été écrits par deux disciples de deux Apôtres*. Leur témoignage n'est donc pas moins véridique que celui des deux premiers. Tous ont publié leur histoire au nom, ou de l'aveu de toute la société des Chrétiens. Avant de l'écrire ils avaient annoncé publiquement à Jérusalem et dans toute la Judée les faits dont elle se compose. Toutes ces circonstances réunies ne font-elles pas une démonstration complète de la

(1) V. *Preuves de la Résurrection de J.-C.*, par Chandler.

(2) Témoins oculaires, ils racontent des faits publics. On ne peut donc pas les accuser d'ignorance.

vérité du Nouveau Testament ? « Disons-nous que l'histoire de l'Évangile est inventée à plaisir ? Ce n'est pas ainsi qu'on invente... l'Évangile a des caractères de vérité si frappants, si parfaitement inimitables que l'inventeur en serait plus étonnant que le héros (1). »

La **quatrième preuve** de la vérité des Évangiles, *c'est que les Évangélistes ont publié leur histoire, c'est-à-dire, des faits publics, peu de temps ou presque immédiatement après la mort de Jésus-Christ ; c'est-à-dire, dans un temps où les événements qu'ils racontaient étaient généralement reconnus pour vrais ; par conséquent, dans un temps que d'habiles imposteurs n'auraient pas choisi pour débiter ces fables, et où tout le monde eût nécessairement crié à l'imposture, si les événements eussent été faux ou controuvés : cependant personne n'a contredit leur récit. Donc.*

La **cinquième preuve** de la vérité de l'Évangile, *c'est qu'il est impossible que les Évangélistes se soient concertés ensemble pour composer les quatre histoires de Jésus-Christ, et en même temps, il est impossible que chacun d'eux ait inventé celle qui porte son nom. Si, en effet, chaque Évangéliste avait inventé l'histoire qui lui est attribuée, elles n'auraient pu être aussi ressemblantes qu'elles le sont quant à la doctrine et aux faits. Si les quatre Évangélistes avaient composé de concert les histoires qui leur sont attribuées, elles n'auraient pas été aussi différentes qu'elles le sont dans la manière de raconter, dans l'ordre et dans l'omission des faits, etc.*

Une **sixième preuve** de la vérité des faits rapportés dans le Nouveau Testament, *c'est que les Apôtres, les Évangélistes, et avec eux les premiers Chré-*

(1) J. J. Rousseau.

tiens sont morts , ou se sont montrés prêts à mourir en témoignage des faits rapportés dans l'Évangile. Car les Chrétiens et les Apôtres , en allant au martyre , publiaient hautement et de vive voix les mêmes faits qu'ont tracés dans leurs histoires les Évangélistes Matthieu , Marc , Luc et Jean et les auteurs des divers livres qui composent le Nouveau Testament. Or , qui ne croirait des témoins nombreux , différents d'âge , de condition , d'humeur , de caractère et de passions , et scellant de leur sang la vérité de leur témoignage ?

Une **septième preuve** de la vérité des Évangiles , *c'est la candeur, la bonne foi et le ton de confiance avec lesquels les Évangélistes commencent, continuent et terminent leurs histoires.* On ne voit dans leur récit aucune affectation , aucune exagération , aucun de ces tours adroits , propres à capter la bienveillance du lecteur , et à surprendre la foi des simples , ni aucune précaution pour préparer les esprits à croire les choses étonnantes et inouïes qu'ils vont raconter. Ils disent naïvement et avec la même ingénuité les ignominies , la mort honteuse , les miracles et la Résurrection de Jésus-Christ. Ils confessent leur légèreté , leurs jalousies , leurs erreurs , leurs fautes , avec autant de candeur que leur attachement pour Jésus , leur constance et leurs vertus. Jamais la flatterie n'est sur leurs lèvres ; leurs paroles ne renferment ni l'injure ni la vengeance. Ils n'omettent aucune des circonstances propres à faire découvrir leur imposture , si les faits qu'ils rapportent sont inventés. Ils mettent les dates à la tête de leurs livres et indiquent les lieux , la ville ou la bourgade dans lesquels les choses se sont passées , les personnes qui en ont été témoins oculaires , l'année , le jour de chaque événement ; circonstances qui

devaient nécessairement faire découvrir l'imposture et la fraude, si leur langage eût été mensonger.

En résumé, aucun fait, aucune histoire n'a des marques plus nombreuses et plus certaines de vérité; aucun historien ne présente des marques de sincérité plus évidentes.

Jamais l'impiété qui a fait tous ses efforts pour tâcher de mettre les livres saints en défaut, n'a pu réussir à faire voir une seule contradiction. Elle a seulement trouvé, comme il en existe en effet, des différences dans le style, dans la manière de raconter, dans l'ordre des faits; des circonstances omises par un Evangéliste, et qu'un autre décrit avec soin; un fait que l'un rapporte, et dont un autre ne juge pas nécessaire de parler; toutes choses qui doivent nécessairement se trouver dans le récit de deux hommes qui, ayant été témoins des mêmes faits, écrivent chacun de leur côté l'histoire de ce qu'ils ont vu.

D'ailleurs, ces contradictions apparentes ne semblent telles, que parce que, éloignés des temps, nous ne connaissons pas parfaitement tous les lieux, les divers noms des personnages, les usages ni les coutumes d'alors.

Toutes ces contradictions apparentes sont l'objet de l'étude et de la critique des savants, que l'on peut consulter sur ces points.

§ IV. **Inspiration divine des Evangiles et des autres écrits du Nouveau Testament** (1).

Nous parlerons aujourd'hui de l'inspiration divine

(1) V. *Conférences sur l'Eglise Catholique*, par Wiseman, T. 1, p. 75. — *Introduction à l'Ecriture Sainte*, par Glaire, T. 1, p. 32.

des Evangiles. Cette matière est de la plus grande importance, car de nos jours les incrédules et la plupart des savants protestants, tous rationalistes, déclarent une guerre ouverte à l'*inspiration des Evangiles*. Ne soyons pas étonnés de ces égarements prodigieux. La faiblesse et la corruption de l'homme expliquent ce mystère. La chute de Lucifer est bien plus étonnante! d'ailleurs souvenons-nous de l'oracle : *erit signum cui contradicetur* (1).

L'inspiration divine des Evangiles et des autres livres du Nouveau Testament est prouvée de la manière la plus incontestable :

- 1° *Par la tradition constante de l'Eglise ;*
- 2° *Par le consentement des hérétiques eux-mêmes ;*
- 3° *Par les caractères intrinsèques d'inspiration divine.*

I. La tradition constante de l'Eglise en faveur de l'inspiration divine des Evangiles et des autres livres du Nouveau Testament devient une preuve invincible, dès qu'on démontre que telle a toujours été sa doctrine et que c'est des Apôtres mêmes qu'elle la tient. Or, il est impossible de conserver le plus léger doute sur la foi de l'Eglise par rapport à l'inspiration du Nouveau Testament; il est également incontestable que cette doctrine vient des Apôtres. Ecoutons les saints Pères, qui sont des témoins irrécusables de la foi de l'Eglise. Saint Clément appelle les Saintes Ecritures *les oracles du Saint-Esprit*. Or, les Evangiles ont été toujours regardés comme faisant partie des Saintes Ecritures. Saint Justin, qui vivait au II^e siècle, dit, dans sa *seconde Apologie*, « qu'il ne faut pas attribuer aux prophètes ce qu'ils disent; mais au *Verbe de Dieu* qui les inspire. » Saint Irénée, au commencement du

(1) Luc. II, 34.

III^e siècle, soutient qu'on doit croire à l'Écriture Sainte, parce qu'elle est parfaite, étant dictée par le *Verbe de Dieu* et par son esprit (1). » Athénagore, Clément d'Alexandrie, Tertullien, Origène, tous parlent comme saint Cyprien, qui dit en deux mots, que c'est le Saint-Esprit qui parle dans les Écritures. *Loquitur in Scripturis divinis Spiritus Sanctus* (2). Les Pères des siècles suivants ne sont ni moins formels ni moins explicites. On peut voir sur cette question le savant cardinal Bellarmin dans *ses controverses*. Saint Augustin en particulier dit « que le Médiateur a parlé d'abord par les prophètes : ensuite par lui-même et enfin par les Apôtres (3). » L'Écriture Sainte est encore, d'après lui, une lettre envoyée du Ciel.

Si nous parcourions le cours des siècles suivants, toujours nous trouverions les saints Docteurs, les écrivains ecclésiastiques et les Théologiens professant la même foi sur l'inspiration des Saintes Écritures, et par conséquent du Nouveau Testament, dont ils parlent très-souvent d'une manière particulière.

Il est incontestable que cette doctrine vient des Apôtres, car : 1^o il est impossible que cette doctrine, sur laquelle repose tout l'édifice de la religion chrétienne, se soit trouvée, dès les premiers temps, répandue dans toutes les Églises, fondées et instruites par les Apôtres, sans avoir tiré d'eux seuls sa source et son origine. 2^o Les Pères supposent constamment cette vérité, sans même songer qu'on puisse en douter.

II. L'accord unanime des hérétiques ajoute une nouvelle force aux preuves que nous venons de donner. Dans cette foule innombrable de sectes an-

(1) *Adv. hæres.* I. 4. c. 46.

(2) *De opere et elemos.* — (3) *De civ. Dei.* I. XI, c. 23.

ciennes et modernes, qui se sont séparées de l'Eglise fondée par Jésus-Christ, et qui toutes se sont plus ou moins acharnées contre elle, il n'en est pas une seule qui lui ait jamais reproché d'avoir introduit de son chef l'inspiration divine des Evangiles. Il était réservé au Protestantisme mourant, à l'incrédulité moderne, de nier cette inspiration divine.

III. Les caractères intrinsèques d'inspiration divine se trouvent dans l'Evangile et dans les autres livres du Nouveau Testament.

On peut lire sur ce sujet un excellent traité de Jenyns, intitulé : *Examen de l'évidence intrinsèque du Christianisme*. Jean-Jacques Rousseau lui-même a dit : « L'Evangile, ce divin livre, le seul nécessaire à un chrétien, et le plus utile de tous à quiconque ne le serait pas, n'a besoin que d'être médité pour porter dans l'âme l'amour de son auteur et la volonté d'accomplir ses préceptes... Voyez les livres des philosophes avec toute leur pompe; qu'ils sont petits auprès de celui-là. Se peut-il qu'un livre à la fois si sublime et si sage soit l'ouvrage des hommes? Se peut-il que celui dont il fait l'histoire ne soit qu'un homme lui-même (1)? »

Ces sortes de témoignages rendus tantôt à la vérité, à l'inspiration divine de l'Evangile, tantôt à la sainteté de sa morale par des hommes non suspects, sont en si grand nombre qu'ils rempliraient des volumes. On pourrait rassembler tout ce qu'ont écrit les philosophes des premiers siècles, qui ont quitté l'idolâtrie et renoncé à toutes les sciences pour professer la science de J.-C., rechercher ensuite tout ce que les *incrédules de tous les temps* ont pensé et dit de l'Evangile dans des mo-

(1) *Emile*, T. 3, p. 479. *Rep. à l'Archer*. p. 108.

ments de calme et de sagesse (1), et ajouter enfin les jugements que des politiques et des littérateurs de toutes les nations du monde ont portés de la doctrine renfermée dans l'Évangile (2).

Pour la **solution des difficultés** qu'on objecte, faisons les remarques suivantes :

1° Ce serait une chose insensée de vouloir comparer la totalité de l'Évangile avec quelques maximes païennes. — Ces maximes étaient des *flambeaux épars* jetant çà et là quelques éclats d'une lumière éphémère, qui ne faisait que sillonner les ténèbres, sans pouvoir produire une clarté *universelle et permanente*.

2° Les préceptes de l'Évangile étant très-conformes à la raison et à la justice, il n'est pas possible que les sages de tous les siècles, en dissertant sur les devoirs de l'homme, n'en aient pas enseigné *quelques-uns*.

3° Ceux-là même qui ont le mieux connu les vérités métaphysiques ou pratiques *y ont mêlé d'étranges erreurs*, leur ont associé des doctrines contradictoires et n'en ont tiré aucun secours pour le règlement de leur conduite, *les tenant captives dans l'injustice*. (Rom., 1, 18) (3).

(1) V. les Apologistes involontaires.

(2) V. Feller, *Catéch. phil.* T. 2, p. 66.

(3) Le P. Morgues, dans le *Parallèle de la morale chrétienne avec celle des anciens philosophes*, démontre la grande supériorité de la morale évangélique sur celle des philosophes. — Feller, *Catéch. philos.* Tom. 2, p. 69.

CHAPITRE X.

LA TRADITION, SECONDE SOURCE DE LA RÉVÉLATION DIVINE (1).

Nous avons déjà fait observer qu'outre l'Écriture, qui est la première source de la révélation divine, il y a une seconde source, la **Tradition**, c'est-à-dire, **la Parole de Dieu non écrite**. Cette seconde source est aussi respectable et aussi certaine que la première, elle est, conjointement avec la première, notre *règle de foi*. C'est ici le point capital qui distingue les catholiques d'avec les sectes hétérodoxes et en particulier d'avec les protestants. Il est donc de la plus grande importance de bien établir ce dogme catholique.

Disons d'abord *ce que c'est que la Tradition* dans le sens que nous lui donnons ici, et prouvons ensuite son *autorité*.

§ 1^{er} **La Tradition**; *ce qu'elle est*.

Jésus-Christ, le vrai Messie, envoya ses Apôtres par toute la terre « *instruire et baptiser toutes les nations, leur faisant observer ce qu'il leur avait commandé* (2). » Il ne leur donna rien par écrit, mais il leur confia tout *verbalement*, leur promettant son *assistance divine tous les jours jusqu'à la consommation des siècles, avec l'Esprit-Saint qui leur enseignerait toute vérité* (3).

(1) V. *Manuel de l'Apologiste*, 3^e partie. — *Étude de la doctrine Catholique dans le Concile de Trente*. Vol. 1, chap. IV : *De la Tradition*.

(2) Matth. XXVIII, 19, 20. — (3) Matth. *ibid.* Joan. XVI, 13.

En effet, les Apôtres ayant reçu l'Esprit-Saint, propagèrent l'Évangile par la **Prédication**, le Seigneur agissant avec eux et confirmant sa doctrine par les miracles qui l'accompagnaient (1). Ce ne fut que plus tard, et par occasion, que quelques-uns d'entr'eux écrivirent sous l'inspiration du Saint-Esprit. Comme ils n'eurent aucunement en vue de donner un corps de doctrine complet, tout ne fut pas écrit. Ce sont ces choses *non-écrites*, quoique réellement révélées, qui, transmises comme de main en main et de siècle en siècle, sont appelées *traditions*. Ces traditions se transmettent par l'enseignement constant et perpétuel de l'Église universelle, c'est-à-dire, par l'enseignement uniforme des Pères, des Evêques et des Docteurs, par les décisions des conciles, par les prières et les cérémonies de la Liturgie, par les pratiques du culte public, enfin par tous les monuments et par tous les documents de la Sainte Église Catholique.

§ II. Autorité de la Tradition.

Le Saint Concile de Trente, considérant que toutes les vérités appartenant aux dogmes se trouvent renfermées dans les *Livres Saints* et dans les *Traditions*, reçues par les Apôtres de la bouche même de Jésus-Christ ou établies par eux, d'après l'inspiration du Saint-Esprit, et parvenues jusqu'à nous sans interruption, a déclaré « qu'il recevait et qu'il vénérât avec le même respect et la même piété tous les livres du Nouveau et de l'Ancien Testament, ainsi que toutes les **Traditions** données par Jésus-Christ, ou inspirées

(1) Marc. XVI, 20.

par l'Esprit-Saint, et conservées dans l'Eglise Catholique par une succession non interrompue (1). »

Ainsi la Tradition a la même autorité que l'Ecriture Sainte.

1^{re} preuve. Pendant deux mille quatre cents ans Dieu a conservé la religion des patriarches par la *Tradition* seule, et pendant quinze cents ans celle des Juifs autant par la *Tradition* que par l'Ecriture (2). Moïse près de mourir dit aux Juifs (3) : *Souvenez-vous des anciens temps, considérez toutes les générations, interrogez votre père et il vous enseignera, vos aïeux et ils vous instruiront.* Il ne dit pas : Lisez mes livres Ils le devaient sans doute, mais sans le secours de la *Tradition* de leurs pères ils n'auraient pas pu entendre parfaitement ces livres. D'ailleurs Moïse avait établi des monuments, des rites commémoratifs des prodiges que le Seigneur avait opérés en faveur de son peuple ; pour en rappeler le souvenir, il avait ordonné aux Juifs d'en expliquer le sens à leurs enfants, afin de les leur graver dans la mémoire (4). Enfin nous ne voyons point de lectures publiques établies chez les Juifs avant le retour de la captivité. Moïse ni aucun des prophètes n'a ordonné aux Juifs d'apprendre à lire. Donc.

2^e preuve. Dieu a établi le Christianisme principalement par la *prédication*, par des instructions de vive voix et non par la lecture des livres saints. *Fides ex auditu, auditus autem per verbum Christi* (5).

3^e preuve. Si Jésus-Christ et les Apôtres avaient

(1) *Conc. Trid. Sess.*

(2) Wiseman, *Disc. de contro.* Lect. III. p. 52. éd. Bruxelles.

(3) Deut. XXXII, 7.

(4) Deut. VI. — Ps. LXXVII. — (5) Rom. X, 17

voulu que la doctrine chrétienne fût répandue et conservée par l'Écriture *seule*, il n'aurait pas été besoin d'établir une succession de pasteurs et de docteurs pour en perpétuer l'enseignement. Les Apôtres se seraient contentés de mettre l'Écriture entre les mains des fidèles et de leur en recommander la lecture assidue. Ils ont fait tout le contraire. Saint Paul dit, que *c'est Jésus-Christ qui a donné des Pasteurs et des Docteurs aussi bien que des Apôtres et des Prophètes (1)*; que *personne ne doit prêcher sans mission (2)*; que cette mission se donne *par l'imposition des mains (3)*. Il recommande la lecture de l'Écriture Sainte à un pasteur (4). Saint Pierre nous avertit qu'il n'appartient pas à tous de l'interpréter (5).

4° preuve. L'Écriture Sainte elle-même parle ouvertement de l'autorité divine des Traditions apostoliques. Saint Paul dit : *Demeurez fermes, Mes Frères, et gardez les traditions que vous avez apprises, soit par mes discours, soit par ma lettre (6)*. *O Timothée, gardez le dépôt. Ayez une formule des vérités que vous avez entendues de ma bouche... Gardez ce bon dépôt par le Saint-Esprit; ce que vous avez appris de moi devant une multitude de témoins, confiez-le à des hommes fidèles, qui seront capables d'enseigner les autres (7)*. S'il n'avait voulu parler que de vérités écrites, il aurait dit : faites un recueil de mes lettres, gardez-les, et faites-en des copies...

5° preuve. L'Écriture seule n'est pas un moyen suffisant pour répandre et pour conserver infailliblement la doctrine de J.-C., s'il n'y a pas un ministère,

(1) Ephes. IV, 11. — (2) Rom. X, 15. — (3) I Tim. IV, 14.

(4) II Tim. IV. — (5) II Petr. I, 21.

(6) II Thess. II, 14. — (7) II Tim. I, 13, 14.

une mission , un enseignement public pour attester infailliblement aux fidèles l'authenticité , l'intégrité , la divinité des livres saints , pour les leur expliquer et leur en donner le véritable sens. Ajoutez que , dans les premiers siècles , peu de personnes avaient l'usage des lettres. — L'ignorance devint plus complète après l'inondation des Barbares. — Avant l'imprimerie une bible était un livre très-cher et les exemplaires n'en étaient pas communs. Il est évident que pendant 1400 ans les sept huitièmes des chrétiens étaient réduits aux seules instructions des pasteurs. Nous ne croyons pas que le salut ait été pour cela beaucoup plus difficile qu'à nous. Dieu ne l'a jamais attaché à des moyens rares , dispendieux , presque impraticables. Ensuite le très-grand nombre des vérités de foi sont des mystères incompréhensibles ; de quelque manière qu'ils soient couchés par écrit , il nous restera toujours des doutes sur le sens des termes , parce que le langage humain ne peut nous en fournir d'assez clairs. — L'oubli des langues originales , la variété des versions , l'équivoque des mots , le changement des mœurs et des usages , la bizarrerie des esprits , les sophismes des hérétiques , etc. laisseront toujours des inquiétudes au commun des lecteurs. — Il faut donc quelqu'un , qui ait caractère , mission et autorité *divine* pour arrêter ces doutes et pour faire disparaître ces inquiétudes. — Sans l'autorité de la Tradition quelle chaîne d'erreurs ne fait pas naître la méthode des protestants ? Est-ce que les codes des lois humaines s'expliquent par eux-mêmes , sans l'autorité des tribunaux , sans la tradition ?

6° preuve. Personne n'a pu mieux savoir de quelle manière il faut acquérir la foi et la conserver , que ceux qui ont été chargés par les Apôtres de l'enseigner. Or ,

ils recommandent l'attachement à la Tradition et non l'étude de l'Écriture Sainte; donc.

Nous ne citerons pas ici les témoignages des Pères et des Conciles, qui, dès les temps apostoliques, en ont appelé à la *Tradition* pour confondre les hérétiques (1). On les trouve dans toutes les théologies.

7° preuve. Toutes les sectes chrétiennes orientales ont des recueils de canons des premiers Conciles; elles admettent donc la Tradition.

8° preuve. Les Protestants eux-mêmes sont souvent forcés de recourir à la Tradition, par exemple, quand ils sont aux prises avec les Sociniens.

Tout nous démontre donc l'autorité de la Tradition divine ou apostolique. — Elle est une *règle de foi irréfragable* : 1° parce qu'il y a des vérités, qui n'ont été connues de l'Église que par ce moyen, comme celle de la virginité de la Mère de Dieu contre Helvidius, l'efficacité du baptême des enfants contre les Anabaptistes, etc. 2° Parce qu'elle nous apprend *infailliblement*, quels sont les livres véritablement sacrés. Origène dit : *C'est par la Tradition que je connais les quatre Évangiles* (2). 3° Parce qu'elle est l'*interprète* le plus certain des Saintes Écritures, et le moyen infaillible d'en connaître le sens.

Objections réfutées.

A ceux qui disent que les *traditions ont pu s'altérer*, nous n'avons qu'un mot à répondre : l'enfer *ne prévaut point contre l'Église* : en écoutant l'Église, c'est Jésus-Christ lui-même que nous écoutons, et Jésus-

(1) V. Bergier, *Dic. de Théol.* art. *Tradition*.

(2) *Ap. Euseb. hist.* l. 6. c. 48.

Christ ne saurait enseigner l'erreur. *L'Eglise est la colonne et le fondement de la vérité* (1). Elle est le royaume immuable de Jésus-Christ sur la terre ; la cité qu'il a fondée et sur laquelle il veillera jusqu'à la consommation des siècles. L'ennemi pourra bien rôder autour de ses remparts , mais jamais pénétrer dans son enceinte ; celui qui a fondé l'Eglise , l'a assurée de sa protection ; il lui a promis *d'être avec elle jusqu'à la fin des temps* (2) ; dix-huit siècles d'une existence miraculeuse sont pour l'avenir une excellente garantie.

Pour lutter avec avantage contre l'Eglise catholique, il faudrait que les Protestants apportassent des preuves aussi claires que les nôtres ; qu'ils pussent citer en faveur de leur système des passages aussi formels que ceux que nous avons cités en faveur de la doctrine catholique ; il faudrait qu'ils pussent nous montrer quelque part dans l'Evangile , que Jésus-Christ a dit à ses Apôtres : « Allez, apprenez à lire aux peuples, répandez en tous lieux la Bible, apprenez aux fidèles à régler leur foi sur les enseignements qu'elle contient, à n'admettre que ce qu'ils croient conforme, et à rejeter tout ce qui leur paraîtra contraire à l'Écriture. »

Tout ce qu'ils peuvent trouver pour appuyer leur système, se réduit à deux ou trois passages équivoques. Jésus-Christ, disent-ils, renvoie les Juifs à l'Écriture : *somdez les Écritures.*

Pour avoir le véritable sens des paroles du Sauveur, il faut se rappeler en quelles circonstances elles furent prononcées. Jésus-Christ s'adresse ici à ceux des Juifs qui lui contestaient la qualité de Messie. La preuve qu'il invoque d'abord, ce sont les merveilles qu'il a opérées. *Mes œuvres, dit-il, voilà les témoins qui déposent en ma*

(1) II Tim. III , 15. — (2) Matth. XXVIII , 20.

faveur (1). S'il dit ensuite aux Juifs : *lisez les Ecritures*, c'est uniquement pour les convaincre par leurs propres sentiments. *Puisque vous croyez*, leur dit-il, *trouver la vie éternelle dans les Ecritures, lisez-les et vous verrez qu'elles rendent témoignage de moi* (2). Il se sert de leur confiance dans les Ecritures pour appuyer sa mission par leur témoignage ; mais il ne suppose pas que ce témoignage doive l'emporter sur celui de ses miracles, qu'il venait d'indiquer. Jésus-Christ parle ici, non dans son sens, mais dans celui des Juifs, et il faut être étrangement préoccupé du désir de faire prévaloir un système, pour voir dans ces paroles un ordre et un commandement exprès de régler sa foi d'après le témoignage seul des Ecritures.

2° Le Saint-Esprit, disent-ils encore, loue les Béréens de ce qu'ils examinent chaque jour les Ecritures, pour savoir si les choses que leur annonçait saint Paul y étaient conformes (3).

Les habitants de Bérée n'étaient point des fidèles, mais des Juifs que saint Paul voulait amener au Christianisme ; et comme les Juifs avaient grande confiance dans les prophéties, l'apôtre saint Paul employait volontiers, dans ces occasions, les preuves tirées de l'accomplissement des prophéties. Alors les Juifs de Bérée comparaient les paroles de saint Paul avec les livres des prophètes, pour s'assurer si ce que leur disait saint Paul, concernant le Messie, y était conforme. Voilà en quel sens l'Esprit-Saint loue les habitants de Bérée, mais cette conduite, qui était louable dans les Juifs non convertis, serait impie dans des fidèles.

3° Les protestants citent encore le passage de saint Paul : *toute Ecriture, qui est inspirée de Dieu, est utile*

(1) Joan. V, 36. — (2) Joan. V, 39. — (3) — Act. XVII, 44.

pour instruire, pour reprendre, pour corriger et pour conduire à la piété et à la justice (4).

Mais n'est-ce pas là ce que nous disons? ce que l'Eglise Catholique enseigne? Oui, sans doute, l'Écriture est utile, elle est d'un grand secours pour corriger et pour instruire. Aussi nous la citons dans tous nos discours, nous appuyons par son témoignage toutes les vérités que nous annonçons au peuple; mais de ce qu'elle est bonne et utile, vous concluez qu'elle est *seule* nécessaire, qu'elle est *seule* la règle de la foi. Voilà ce que saint Paul n'a pas dit, et ce que nous ne saurions admettre. Saint Paul écrit ici à Timothée évêque, et il lui dit que pour un Pasteur l'Écriture est utile pour instruire, etc.

Que les protestants sachent donc bien qu'il ne s'agit pas de nous prouver que la Bible doit nous être chère; elle nous est autant et plus sacrée qu'aux protestants. Il ne suffit pas de nous montrer qu'elle doit être notre règle; nous le savons aussi bien qu'eux, et avant eux; mais ils devraient nous prouver qu'elle est, qu'elle doit être notre *unique règle*. C'est ce qu'ils n'ont pas fait, c'est ce qu'ils ne feront jamais.

Etrange prétention qu'a l'école réformée, dit Fichte, protestant lui-même, de vouloir fermer le Ciel à tous ceux qui ne savent pas lire! Pauvres gens, ajoute Lessing, nés sur une terre, où la Bible n'a pas encore été traduite, que je vous plains! et vous, insulaires, qui n'avez jamais appris à lire et qui êtes chrétiens, puisque vous avez reçu le baptême, que votre sort est malheureux! car mes frères voudraient me faire croire que pour être sauvé, il est aussi nécessaire de savoir lire que d'avoir reçu le baptême.

(4) II Tim. III, 16.

Jurieu avouait qu'il n'y avait pas un caractère de divinité dans toute l'Écriture qui ne pût être éludé par les profanes, pas un qui pût faire une preuve; et considérés ensemble, ils ne sauraient faire une démonstration (1); mais alors l'Écriture ne peut être une règle de foi.

CHAPITRE XI.

JÉSUS-CHRIST EST LE VRAI MESSIE (2).

Nous avons prouvé dans nos dernières conférences que la révélation divine est *possible*, qu'elle est *nécessaire*, qu'elle a des *marques distinctives de sa vérité* et qu'elle *existe*. Nous l'avons trouvée consignée dans les *Saintes Écritures* et dans la *Tradition*. Aujourd'hui nous traiterons de l'objet principal de cette révélation, le **Messie**.

Un Messie, un libérateur, fut promis au monde dès la chute du premier homme. Cette promesse solennelle fut renouvelée d'âge en âge. Son accomplissement devint *l'attente des nations*. Tout l'Ancien Testament ne fut qu'une préparation à ce grand événement. Le Nouveau en montre l'accomplissement, et l'histoire des peuples n'en est que le développement. « Être attendu, dit Bossuet, venir, être reconnu par une postérité qui dure autant que le monde, c'est le caractère du Messie en qui nous croyons. »

Mais quel est ce Messie ?

(1) Saurin, *Examen de la Théologie de Jurieu*.

(2) V. Bouvet, *La démonstration des fondements de la Foi*.

Jésus-Christ.

Jésus-Christ est incontestablement le Messie promis, si toutes les prophéties se sont accomplies dans sa personne. — Il faudrait un livre pour citer toutes ces prophéties. Bornons-nous donc aux plus caractéristiques, à quelques-unes de celles qui parlent de son *origine*, de sa *nativité*, de sa *personne*, de sa *doctrine*, de ses *miracles*, de sa *passion*, de sa *résurrection*, de la *propagation de l'Évangile* parmi toutes les nations de la terre, de la *destruction de la ville et du temple de Jérusalem*, et de la *dispersion complète du peuple Juif*.

1° L'Origine du Messie.

1° Selon tous les prophètes, *le Messie devait être de la tribu de Juda*, et, dans cette tribu, *de la famille de David*. Les Juifs l'ont toujours cru et le croient encore aujourd'hui. C'était là une des plus constantes traditions de ce peuple. Appuyés sur les textes les plus clairs des Saintes Ecritures, ils appelaient le Messie, *le fils de David*.

Voici ce qu'on lit dans les Évangélistes : Jésus-Christ descendait du patriarche Juda par David (1); et saint Paul, dans l'épître aux Hébreux, dit qu'il était notoire que Jésus-Christ était de la tribu de Juda (2). Jésus-Christ est partout appelé *le fils de David* : *Jesu filii David* (3).

2° La Naissance du Messie.

Jacob, en mourant, marque le temps de la *naissance*

(1) Matth. I. Rom. I, 3. — (2) Hebr. VII, 44. — (3) Marc. X, 47.

du Messie par ces paroles : « *le sceptre ne sera pas ôté de Juda jusqu'à ce que vienne Celui qui faisait l'attente des nations* (1). » Le prophète Michée dit : « *qu'il naîtra à Bethléem* (2) : » c'était la foi des Juifs , puisque les princes des prêtres et les docteurs de la loi, assemblés par Hérode , qu'étaient venus interroger les mages , déclarèrent à ce prince que le Messie devait naître à Bethléem (3). David et Isaïe décrivent l'adoration des mages (4); il devait, selon le prophète Malachie, *paraître dans le temple de Jérusalem* (5).

L'Évangile rapporte qu'il naquit à Bethléem (6), lorsqu'un prince étranger régnait sur la tribu de Juda ; l'on sait que Jésus-Christ fut adoré des mages (7), et porté au temple , quarante jours après sa naissance pour y être présenté au Seigneur, selon la loi (8). Plusieurs fois il y parut encore pour enseigner le peuple.

Aucune prophétie n'est plus incontestable que celle qui est contenue au neuvième chapitre de Daniel, dans laquelle il annonce la venue du Messie , et la *fixe à soixante-dix semaines d'années, ou à 490 ans* : or, en supputant les années depuis l'ordonnance donnée par Artaxerxès-à-la-Longue-Main , pour la reconstruction de Jérusalem et du temple , on voit que Jésus-Christ naquit vers la soixante-cinquième de ces années, et qu'il mourut vers la soixante-dixième.

Dans ce temps les Juifs ne doutaient nullement que le Messie ne fût près de paraître ; ils l'attendaient avec impatience , et l'on peut dire qu'ils étaient comme en observation pour le voir arriver : *Le Messie va venir* , disait à Jésus-Christ la Samaritaine, *et il nous appren-*

(1) Gen. XLIX, 10. — (2) Mich. V, 2. — (3) Matth. II.

(4) Ps. LXXI. Is. LX. — (5) Malach. III, 1.

(6) Matth. II. — (7) Ibid. — (8) Luc. II.

dra tout (1). » Les Juifs étaient tellement imbus de cette opinion, qu'à chaque fois qu'un homme d'un caractère éminent paraissait au milieu d'eux, ils s'arrêtaient à penser s'il n'était point le Messie. Nous en avons la preuve dans l'Évangile de saint Jean. En effet, nous y voyons les Juifs, frappés de la sainteté extraordinaire de saint Jean-Baptiste, lui envoyer une députation solennelle de prêtres et de lévites pour lui demander s'il était le Messie (2).

3^e La Personne du Messie.

Les prophètes avaient annoncé quelle serait sa *condition temporelle* et dépeint son *caractère personnel*. Isaïe avait dit que le Messie naîtrait d'une Vierge (3). Zacharie avait prédit qu'il serait *pauvre*, et les prophètes en général, et surtout Isaïe, avaient dit qu'il serait distingué de tous les autres hommes, par ses vertus personnelles, et surtout par sa *patience* et sa *douceur* (4). Or, tous ceux qui ont lu l'Évangile savent que Jésus-Christ est né d'une Vierge par la seule opération du Saint-Esprit (5). Jésus-Christ fut pauvre; non-seulement il naquit dans une étable, mais il vécut de son travail pendant les trente premières années de sa vie, ne subsista que d'aumônes pendant les trois dernières années qu'il passa sur la terre. Il fut tellement pauvre qu'il a pu dire avec vérité : *les renards ont des tanières, les oiseaux du ciel ont des nids, mais le fils de l'homme n'a pas où reposer sa tête* (6). Enfin l'Évangile ne présente-t-il pas toutes les vertus réu-

(1) Joan. IV, 25. — (2) Matth. XI, 3. — (3) Is. VII, 14.

(4) Is. XLII, 3. — Au x. ch. il l'appelle *l'agneau dominateur*.

(5) Matth. I. Luc. I. — (6) Matth. VIII, 20.

nies en Jésus-Christ; et la douceur, la patience et la bonté ne forment-elles pas le caractère de l'auteur de notre foi (1), *l'agneau de Dieu qui ôte le péché du monde* (2)?

4° La Doctrine et les Miracles du Messie.

Les prophéties contenaient que le Messie prêcherait la doctrine du salut (3). Il devait faire des miracles(4). Il devait enfin essuyer des contradictions de la part des Juifs, qui rejetteraient sa doctrine et le persécuteraient avec acharnement, ce qui devait causer leur malheur (5).

Or, tout l'Évangile fait foi que Jésus-Christ passa les trois dernières années de sa vie dans les travaux de la prédication. L'Évangile, à chaque page, montre Jésus-Christ opérant des prodiges incontestables pour prouver sa mission, et personne n'ignore la haine que lui portèrent les prêtres, les pharisiens et les anciens du peuple, qui lui furent toujours opposés, et le persécutèrent si cruellement.

5° La Passion du Messie.

Au chapitre LIII d'Isaïe, qui mérite d'être lu et médité, on voit toute la Passion; on voit que le Messie se livrerait lui-même à la mort pour les péchés des hommes; qu'il se tairait au milieu des opprobres et des tourments; qu'il souffrirait pour les hommes, et que les hommes seraient guéris par ses blessures, et que

(1) V. la divinité de Jésus-Christ — le caractère de Jésus-Christ.

(2) Joan. 1, 29

(3) Is. VI. — (4) Is. XXXV. — (5) Is. VIII.

ses souffrances et sa mort le rendraient père d'une multitude de prédestinés.

Or, dans les Evangiles nous voyons Jésus-Christ déclarer plusieurs fois avant sa mort qu'il mourrait, parce qu'il voudrait bien mourir; nous lisons qu'il déclara donner sa vie pour la rédemption des hommes (1); il ne refusa aucun affront, aucun tourment, et se tint en présence de ses accusateurs.

Enfin elle s'est accomplie en Jésus-Christ cette parole du prophète : *« Je lui donnerai pour partage, en récompense de ses souffrances et de sa mort, une multitude de personnes (2); »* car en mourant, J.-C. a acquis l'Eglise et tous les justes, qui en sont les membres; peu de jours après sa mort, un grand nombre de Juifs le reconnurent pour le Messie, et son Evangile a été prêché dans tout l'univers et reçu de toutes les nations.

Le prophète David, plusieurs siècles avant que J.-C. parût dans la Judée et mourût du supplice ignominieux de la croix, décrit les circonstances de sa douloureuse passion avec autant d'exactitude qu'il eût pu le faire, s'il eût suivi pas à pas Jésus (3).

Il a entendu d'avance Jésus s'écrier vers la neuvième heure : *Mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné ?* il le voit comme *un ver de terre, comme l'opprobre des hommes et le rebut du peuple*; il voit ceux qui passent, *l'insulter en remuant la tête*, et en disant : *il a espéré dans le Seigneur, que le Seigneur le délivre maintenant; il a vu ses pieds et ses mains percés de clous; il a compté ses os*; il a considéré les princes des prêtres et les scribes arrêtés au pied du Calvaire pour insulter leur victime et jouir de ses tourments, et tout le peuple de Jérusalem assemblé autour de la croix pour repaître

(1) Joan. X, 45. — (2) Is. LIII, 10. Ps. II, 8. — (3) Ps. XXII.

ses yeux de ce sanglant spectacle ; *il a vu diviser ses vêtements et jeter le sort sur sa robe.*

6° La **Résurrection du Messie.**

Les prophètes avaient annoncé que le Messie, qui devait être mis à mort, *ressusciterait*. Isaïe avait dit que « *son sépulcre serait glorieux* (1), » et David, que « *Dieu ne souffrirait pas qu'il éprouvât les atteintes de la corruption* (2) ; » or, tous les Evangélistes rapportent que Jésus-Christ, après avoir annoncé plusieurs fois qu'il reprendrait la vie, le troisième jour après sa mort, *ressuscita en effet selon sa parole* (3).

7° La **Propagation de l'Evangile. — La Vocation des Gentils.**

D'après les prophètes, les nations idolâtres devaient être appelées à la foi par le Messie. Dieu avait promis aux patriarches Abraham, Isaac et Jacob, que *toutes les nations de la terre seraient bénies dans leur postérité* (4), et Jacob en mourant avait dit, que le Messie serait *l'attente des nations* (5). Cette vocation des Gentils à la foi est marquée en termes clairs, pompeux et magnifiques par le plus sublime des prophètes (6).

Toutes les nations idolâtres doivent entrer dans la *nouvelle alliance* ; elles formeront le nouveau peuple de Dieu. Cette Eglise nouvelle étendra ses conquêtes de toutes parts ; elle occupera la surface de la terre, et elle sera semblable à un temple magnifique, *bâti sur le*

(1) Is. XI, 10. — (2) Ps. XV, 10.

(3) V. ci-après *la Résurrection de Jésus-Christ.*

(4) Gen. XXII, XXVI, XXVIII. — (5) Gen. XLIX, 10.

(6) Is. XLIX, 6. LII, 14. LIX, 19. LXVI, 19, LIV, 1

sommet d'une montagne, qui est assise sur le sommet d'autres montagnes et que l'on voit des extrémités même de la terre (1).

Les Actes des Apôtres et les monuments historiques de toutes les nations de la terre attestent l'accomplissement de ces prophéties dans l'Eglise de J.-C.

Les prophètes, en prédisant la vocation des Gentils à la foi, annoncent qu'ils seront appelés à la place des Juifs, réprouvés pour leur infidélité. Moïse dans le sublime et terrible cantique qu'on prononça la veille de sa mort, fait ainsi parler le Seigneur : *Ils ont provoqué ma jalousie en adorant ceux qui n'étaient point Dieu, etc. Moi à mon tour je piquerai leur jalousie, en choisissant pour mon peuple celui qui ne l'était pas auparavant, et en m'attachant à une nation insensée* (2). Le même châtiment est annoncé aux Juifs, et la même bonne nouvelle est promise aux nations par Malachie : « Mon affection n'est point en vous, dit le Seigneur aux Juifs ; je ne recevrai point des présents de votre main, car depuis le lever du soleil jusqu'au couchant, mon nom est grand parmi les nations, et en tous lieux on offre à mon nom une oblation pure » (3).

8° La destruction de la ville et du temple de Jérusalem et la dispersion du peuple Juif.

Daniel annonce la destruction de la ville et du temple de Jérusalem et dit : « *La ville et le temple de Jérusalem seront détruits, le peuple qui l'aura renoncé ne sera plus son peuple ; il sera exterminé de son pays, et*

(1) Is. II.

(2) Deut II. — (3) Malach. I, 10.

la désolation durera jusqu'à la fin des siècles (1). • Jésus-Christ lui-même répète cette terrible prophétie (2).

Or, il est constant par l'Évangile, et les histoires profanes elles-mêmes, que les Juifs renoncèrent Jésus-Christ, en corps de nation ; qu'ils le firent mourir, parce qu'il se disait le Messie ; et pendant que durait encore la génération qui avait vu le Messie, les Romains assiégèrent Jérusalem, la ruinèrent de fond en comble et le temple avec elle, et les Juifs furent dispersés dans tout l'univers, où nous les voyons encore partout haïs et méprisés (3).

Il est donc évident qu'en Jésus-Christ se sont accomplies toutes les prophéties, qui avaient trait au Messie promis à l'homme coupable dès le commencement des siècles, et nul autre que Jésus-Christ n'a eu tous les caractères du Messie dépeint par les prophètes (4).

Mais Jésus-Christ, le vrai Messie, est véritablement Dieu, en tout égal à Dieu son Père ; c'est la grande vérité que nous considérerons prochainement.

(1) Dan. IX, 26.

(2) Matth. XXIV.

(3) La destruction miraculeuse du temple de Jérusalem est confirmée par l'entreprise impie et vaine de Julien l'Apostat. — V. Warburton, *Dissertation sur le projet de l'empereur Julien l'Apostat concernant le temple de Jérusalem.* — V. *Vie de l'empereur*, par de la Bletterie.

(4) *Les caractères du Messie vérifiés en Jésus de Nazareth*, 2 vol.

CHAPITRE XII.

LA DIVINITÉ DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST (1).

Mon Seigneur et mon Dieu (2).

La Divinité de N.-S Jésus-Christ, base du Christianisme, dogme principal de notre sainte Religion, a été attaquée, au premier et au second siècle, par les *Cérinthiens* et les *Ebionites* ; au iv^e, par les *Ariens* ; au xvi^e, par les *Sociniens* ; au xviii^e, par les prétendus *Philosophes* ; elle est attaquée, de nos jours, avec plus d'astuce que jamais, par les *Rationalistes* et par les *Panthéistes*. La célèbre prophétie de Siméon s'accomplit donc à la lettre : *il sera en butte à la contradiction* (3).

(1) La divinité de J.-C. a été prouvée, non-seulement par les défenseurs de la religion catholique, mais aussi par un grand nombre de savants écrivains protestants. Nous n'en citerons que deux. Bull. de la défense de la Foi de Nicée, et la Tradition Apostolique et primitive. « Je ne connais parmi les protestants de plus éclairé que Bullus. défenseur invincible de la Divinité de J.-C. et de la Foi de Nicée contre les Sociniens, » (Boss. 2^e instr. Past. sur les Promesses, T. II). Ce profond théologien défendit la Divinité de J.-C. par les écrits des Pères qui ont vécu avant le Concile de Nicée. Il fit voir contre les Ariens et les Sociniens que, depuis la naissance du Christianisme jusqu'alors, il n'y avait eu dans l'Eglise qu'une même foi, un même langage. — Abbadie, *Traité de la Divinité de J.-C.* — *Etude de la Doctrine Catholique dans le Concile de Trente*, vol. I, c. VII. *De la divinité de Jésus-Christ*. De nos jours, la plupart des Docteurs et des Ministres protestants rejettent la Divinité de Notre-Seigneur. V. *Manuel de l'Apologiste*, 3^e partie : *L'Unité manque aux sectes*.

(2) Joan. XX, 28. — (3) Luc. II, 33.

Repoussons ces attaques réitérées des ennemis de Dieu et de son Christ, et prouvons que *Jésus-Christ est véritablement Dieu, en tout égal à Dieu son Père*. Ces preuves nous affermiront de plus en plus dans la foi du Fils de Dieu vivant; elles nous porteront à l'attachement le plus inébranlable à sa divine personne surtout dans un temps où tout semble conspirer contre le divin Rédempteur.

Nous posons *les preuves de la Divinité de J.-C.* — 1° dans son **caractère**, dans sa **doctrine**, et dans la **manière dont il révèle cette doctrine**. — II° Dans les **Saintes Ecritures**. — III° Dans la **Tradition**.

§ I.

La Divinité de Jésus-Christ prouvée par son caractère (1).

« 1° Le *Christianisme* est le plus grand des faits, et ce fait a pour centre la personne de Jésus-Christ, tel que l'Évangile nous l'a représenté (2). » — Le *Christianisme* n'est rien sans lui; c'est Jésus-Christ lui-même se communiquant aux hommes sans interruption depuis 1800 ans.

Or, la physionomie de J.-C. n'est pas une conception imaginaire des Évangélistes. « L'inventeur en serait plus étonnant que le héros (3). » *La perfection de*

(1) V. *Etudes philosophiques sur le Christianisme*, par A. Nicolas. — *Examen de l'évidence intrinsèque du Christianisme*, par Jenyns.

(2) Schelling, *Disc. d'ouverture*. Berlin 1842. Le *Christianisme* est dans le cœur des choses; il est l'âme de la civilisation, des mœurs, des lois, des coutumes, des institutions; nous sommes son expression, son produit. Le nier, c'est nous nier.

(3) J. J. Rousseau, *Emile*. I, IV.

son caractère est telle qu'il n'est pas possible que l'homme l'ait conçu, et encore moins que quatre écrivains obscurs se soient rencontrés pour le peindre d'une manière aussi conforme à lui-même, malgré la diversité des détails. C'est une *perfection achevée*, elle éclipse tout. « Si la vie et la mort de Socrate sont d'un sage, la vie et la mort de Jésus sont d'un Dieu (1). »

« Quand je viens à considérer sa vie, ses œuvres, sa doctrine, ce mélange si merveilleux de grandeur et de simplicité, de douceur et de force, cette incompréhensible perfection qui ne se dément pas un moment ni dans l'intime familiarité de la confiance, ni dans la solennité des instructions qu'il adressait au peuple entier; ni dans l'allégresse du festin de Cana, ni dans les angoisses de Gethsémani; ni dans la gloire de son triomphe, ni dans l'ignominie de son supplice: ni sur le Thabor, au sein de la splendeur qui l'entourne, ni sur le Calvaire, où il expire abandonné des siens, délaissé de son Père, dans d'inexprimables souffrances, au milieu des cris de fureur et des railleries de ses ennemis: quand je contemple ce grand prodige que le monde n'a vu qu'une fois et qui a renouvelé le monde, je ne demande pas si le Christ était Dieu, je serais tenté plutôt de me demander s'il était homme (2). »

2° Tous les grands hommes sont plus ou moins l'expression de leur temps, le résumé et la fleur de leur siècle; ils ont eu des devanciers qu'ils ont pu imiter; mais J.-C. de qui procède-t-il? qu'a-t-il imité? de quelle société est-il l'expression? *La sagesse de J.-C. ne relève que d'elle-même.*

3° J.-C. est le seul qui ait fait des imitateurs, et avec

(1) J. J. Rousseau.

(2) *Essai sur l'indifférence*. T. IV.

une telle puissance, que toute la race humaine s'en ressent. « Tous les autres sages n'ont pas influé sur la rue qu'ils habitaient (1) ; » *J.-C. a influé sur le monde entier.*

4° *Seul il est resté au-dessus des imitateurs.* Le disciple n'a pas fait oublier le maître. J.-C. seul domine, à tout jamais, son ouvrage. De lui partent des traits de perfection, qui brillent du plus vif éclat dans mille caractères héroïques.

5° *Le caractère de Jésus-Christ est essentiellement vrai.* La nature humaine s'y laisse voir dans toute la naïveté de ses émotions légitimes, et la nature divine dans toute la sublimité de ses perfections. En J.-C. l'homme ne disparaît jamais, et la nature jouit de tous ses droits ; mais en même temps les vertus s'y montrent sans faiblesse et d'autant plus divines qu'elles ménagent tous les sentiments de la nature humaine. J.-C. est vertueux en *homme-Dieu*. Ce qui convainc de la Divinité de J.-C., c'est la sainteté dans notre sensibilité ; il paraît d'autant plus Dieu qu'il est plus homme. Patient jusqu'à l'héroïsme, modeste et tranquille dans les opprobres et les souffrances, il les supporte sans faiblesse et sans ostentation. Il ne cherche point à braver ses ennemis, mais à les toucher, à les convertir (2). En lui la bonté est sans faiblesse, la fermeté sans roideur, l'humilité sans bassesse, la patience sans fierté. •

Tout y est ménagé pour édifier, pour instruire, et pour distribuer autour de lui la part exacte de vérité qui revient à chaque circonstance sans qu'on puisse rien trouver à surprendre, je ne dis pas en défaut, mais en excès même de perfection. — *Le propre du caractère de J.-C., c'est la vérité, le naturel même de la vertu.*

(1) Voltaire. — (2) Bergier. *Dict. théol.* Art. *Jésus-Christ*.

6° Admettez que J.-C. est Dieu , et ses disciples , inspirés par lui dans le tableau qu'ils ont fait de sa personne , et *tout s'explique, la sagesse comme la folie de leur conduite.*

La *Sagesse*. Qu'y a-t-il d'étonnant que J.-C. se soit conduit en Dieu , et que les Evangélistes l'aient peint comme tel? J.-C. n'a eu besoin que d'être lui-même , et les Evangélistes de le copier.

La *folie*. — La force divine étant admise, la folie de la croix devient sagesse , parce qu'il est d'un Dieu de manifester son action par l'exclusion de tous les moyens humains , et de faire éclater sa force dans notre infirmité.

La divinité de J.-C. prouvée par sa doctrine.

1° Considérons la *doctrine de J.-C. en elle-même.*

Jamais parole n'a été plus livrée à la discussion et à l'application que la parole de J.-C. jetée aux quatre vents du ciel , transmise de siècle en siècle. Partout, toujours elle a porté des fruits de vérité , de perfectionnement , de civilisation ; nulle part elle n'a reçu un démenti. — N'est-il qu'un homme celui qui , du sein des ténèbres les plus épaisses , a justement dit de lui : *Je suis la lumière du monde.*

Tout est ténèbres autour de J.-C. — Seul il porte dans son sein cette lumière qui doit remplir un jour le monde. Il parle de cette parole divine, dont chaque mot va devenir la sagesse des nations et qui de ses lèvres va passer jusqu'aux confins du monde, jusqu'aux confins des siècles , et tout changer , tout renouveler sur son passage (1).

(1) La doctrine de J.-C. est *dogme* et *morale* : La morale est au dogme ce que l'effet est à la cause, ce que la volonté est aux motifs; c'est le dogme en action, ou la foi pratique. Il faut juger l'arbre par

2° Considérons *la doctrine de J.-C. par rapport à son Père*. J.-C. ne cesse de se dire égal à son Père; partout il se compare au Dieu souverain. Il confirme cette doctrine par des miracles. Si J.-C. est un pur homme, il n'est venu que pour séduire les nations en se faisant adorer après sa mort. Mais puisque J.-C. est saint, il ne peut être un blasphémateur et un impie; il est donc Dieu.

3° Considérons *la doctrine de J.-C. par rapport aux hommes*. — Tout y est digne de la raison et de la plus saine philosophie; tout y est proportionné à la misère et à l'excellence de l'homme.

4° Considérons *la doctrine par rapport à lui-même*.

Il nous ordonne de l'aimer souverainement, de chercher en lui notre bonheur, de lui rapporter et nous-mêmes et nos actions. Il veut que nous lui sacrifions tout, même notre vie. Mais s'il n'est pas Dieu, quel droit a-t-il d'exiger tout cela? Il usurpe la place de Dieu même dans nos cœurs (1).

La Divinité de Jésus-Christ prouvée par la manière dont Jésus-Christ révèle sa doctrine.

Quand l'homme instruit l'homme, il lui laisse voir la trace des efforts par lesquels il s'est instruit lui-même. Il le conduit par la voie du raisonnement, il y repasse avec son disciple et se confirme dans sa science

ses fruits. Toute la morale se réduit au renoncement : *si quelqu'un veut venir après moi, qu'il renonce à lui-même* : Aimer Dieu par-dessus toutes choses et le prochain pour Dieu, c'est renoncer à tout amour qui voudrait l'emporter sur cet amour suprême; c'est renoncer à soi-même. — Le renoncement met tout à sa place, rétablit tout. Dieu seul a pu enseigner cette doctrine.

(1) V. le beau sermon de Massillon *sur la Divinité de J.-C.*, le jour de la Circoncision de N.-S.

en l'enseignant. Que s'il parle par inspiration, il en est le premier ému, transporté, surpris, et sa parole déborde en images impuissantes pour peindre la vérité qu'il découvre comme un spectacle qui ne lui serait pas familier.

Il n'en est pas ainsi de J.-C. On ne voit pas les traces de sa science. Elle ne paraît être ni apprise de l'homme, ni saisie par inspiration, mais on sent qu'elle est le fruit naturel de sa pensée, sa pensée même dans son union avec son Père. Plein des mystères d'en haut, il n'en est pas ému comme les autres mortels, à qui Dieu se communique par accident. Il en parle sans effort; la vérité lui est familière; il est visiblement né dans le secret qu'il révèle. Il parle des plus grandes choses si simplement qu'il semble qu'il n'y a pas pensé, et si nettement néanmoins qu'on voit bien ce qu'il en pense. Et cette clarté, jointe à cette naïveté, est admirable (1). Comme un roi, ou l'héritier d'un roi né et vivant au sein des grandeurs, en parle sans emphase, comme d'une chose pour lui ordinaire et naturelle, ainsi J.-C. parle du royaume du Ciel, de Dieu son Père, de ses Anges, etc. (2). Il n'argumente point, il ne dispute point comme les philosophes, il ordonne de croire sur sa parole parce qu'il est Dieu. « Il ne convenait point, dit Lactance, que Dieu, parlant aux hommes, employât des raisonnements pour confirmer ses oracles, comme si l'on pouvait douter de ce qu'il dit; mais il a enseigné comme il appartient au souverain arbitre de toutes choses, auquel il ne convient point d'argumenter, mais de dire la vérité (3). »

(1) Pascal.

(2) *Etudes philosophiques sur le Christianisme*, par A. Nicolas.

(3) *Lact. div. instit.* l. 3, c. 2. — Bergier, *Dict. théol.*

§ II.

*La Divinité de J.-C. prouvée par les SS. Ecritures (1).***I. L'Ancien Testament.**

Abrégeons ici les preuves pour ne pas faire un volume. 1° Nous ne dirons rien des endroits de l'Ancien Testament, où Dieu promet un Rédempteur à Adam, à Abraham, à Isaac et à Jacob. Des savants ont prouvé, par une foule de textes, et par la tradition de la synagogue, que ce Rédempteur, ce Messie promis, est Dieu, et que ce Messie ne peut être que J.-C. (2).

Nous passons également les livres *des Proverbes*, de la *Sagesse* et de l'*Ecclésiastique*, où il est fait souvent mention du *Fils de Dieu*, comme *Sagesse éternelle*.

2° Venons aux Prophètes.

Il convenait à la bonté et à la sagesse de Dieu de préparer longtemps à l'avance les hommes au grand mystère de J.-C. et de fournir à tous les siècles par les *prophéties* des preuves évidentes de vérité (3).

(1) L'Authenticité, la véracité et l'inspiration divine des Saintes Ecritures ont été prouvées par les plus célèbres controversistes. — La sainte Bible est le livre le plus authentique du monde, l'existence de nations entières y est intimement et essentiellement liée.

(2) D. Clémence, *Les Caractères du Messie vérifiés en Jésus de Nazareth*. Ouvrage d'une grande érudition. — Drach, *Lettres d'un rabbin converti*.

(3) Les Prophètes n'ont pu connaître le Mystère du divin libérateur que par la révélation divine. Sans cette lumière de l'Esprit-Saint comment auraient-ils réuni dans une même personne la Divinité avec les humiliations de l'enfance, la Toute-Puissance avec la faiblesse d'une chair mortelle; comment auraient-ils pu prédire

Le titre de Dieu et les perfections divines sont attribuées au Fils de Dieu, au Messie, par le prophète royal. *Votre trône, ô Dieu, est de toute éternité... c'est pour cela, ô Dieu, que votre Dieu vous a donné l'onction qui vous distingue* (1). *Les cieux ont été affermis par la parole, ou le verbe du Seigneur, et toute l'armée des Cieux par le souffle de sa bouche* (2). Les docteurs juifs les plus anciens sont ici d'accord avec les écrivains du Nouveau Testament, et avec les Pères pour appliquer ces paroles au Messie.

Isaïe le nomme *Emmanuel, Dieu avec nous, le Dieu fort, le Père du siècle futur* (3). *J'ai vu, dit-il, le Seigneur assis sur un trône, des séraphins criaient l'un à l'autre : Saint, Saint, Saint est le Seigneur (Jéhovah) le Dieu des armées, toute la terre est remplie de sa gloire* (4). D'après saint Jean, le prophète parle ici de J.-C. (5). Le même Evangéliste (6) applique à J.-C. ces paroles de Zacharie (7) : *ils tourneront leurs regards vers moi qu'ils ont percé ; or, celui qui parle dans Zacharie est Jéhovah. Donc.*

3° Suivant l'opinion commune des anciens Juifs, et suivant le sentiment unanime des premiers Pères de l'Eglise, c'est le Fils de Dieu, ou le Verbe, qui a apparu et qui a parlé aux Patriarches, à Moïse et aux Prophètes. C'est donc lui qui a dit à Moïse : *Je suis Jéhovah.* Toute l'énergie de ce mot est attribuée à J.-C. dans l'Apocalypse (8), où il est appelé, *celui qui est, qui était, qui sera, ou qui viendra.*

toutes les circonstances de la vie, de la mort, et de la gloire de Jésus-Christ? V. De la Luzerne, *Dissert. sur les prophéties.* T. I, art. 4.

(1) Ps. XLIV, 7, 8. — (2) Ps. XXXII, 6. — (3) Is. VII, 44 ; IX, 6. — (4) Is. VI, 4, 3. — (5) Joan. XII, 41. — (6) Joan. XIX, 37. — (7) Zach. XII, 10. — (8) Apoc., 4, 4.

4° Jésus-Christ a été *prédit et promis* aux hommes depuis la naissance du monde. Dans la suite des siècles Dieu ne paraît, ce semble, occupé qu'à préparer les hommes à son arrivée. Il est prédit par tout un peuple, annoncé pendant quatre mille ans par une longue suite de prophètes, figuré par toutes les cérémonies de la loi, attendu par tous les justes (1), montré de loin dans tous les âges pour être la ressource du monde condamné, le législateur des peuples, la lumière des nations, le salut d'Israël. Quel piège pour la religion de tous les siècles, quelle occasion inévitable d'idolâtrie, si des préparatifs si magnifiques n'annoncent qu'une simple créature ! Il n'en peut être ainsi ; donc.

II. Le Nouveau Testament.

J.-C. a enseigné sa Divinité, et il l'a prouvée par des miracles et par des prophéties. Ses Apôtres ont enseigné cette même vérité et ils l'ont prouvée comme lui.

I. Jésus-Christ a enseigné sa Divinité.

1° Les Evangélistes nous font observer l'*autorité suprême* avec laquelle leur maître publiait la *Nouvelle Alliance* (2). C'est qu'il parlait en Dieu, et comme auteur de la loi éternelle. Il menace de condamner au feu éternel ceux qui violent ses préceptes, et il promet de récompenser éternellement ceux qui les observent (3).

2° Il s'appelle la *Sagesse*, la *Lumière* du monde, et la *Vérité*. *La Sagesse a dit : Je vous enverrai des pro-*

(1) Les justes de la loi, ces hommes si miraculeux, n'étaient que les ébauches du Messie à venir. Otez à Jésus-Christ sa Divinité, la vérité n'a plus rien au-dessus de la figure.

(2) Matth. VII, 29. Luc. IV, 32.

(3) Matth. V, 9. Joan. VIII, 42.

phètes et des apôtres (1). Je suis la lumière du monde (2). Je suis la voie, la vérité et la vie (3).

3° Il marque son *Eternité* et son *Immortalité* en disant : *en vérité, en vérité, je vous le dis, je suis avant qu'Abraham fût au monde (4).*

4° Il se déclare *égal* à son Père : *mon Père et moi, nous sommes une même chose ; le Père est en moi, et moi dans le Père (5).*

5° Le Père éternel révèle à saint Pierre la Divinité de son Fils, et le Fils parle en Dieu à saint Pierre : *Vous êtes Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise... Je vous donnerai les clefs du royaume des cieux, etc. (6).*

6° C'est encore en Dieu qu'il *envoie ses Apôtres* par toute la terre en disant : *comme mon Père m'a envoyé, je vous envoie de même... Toute puissance m'a été donnée dans le Ciel et sur la terre. Allez par toute la terre, prêcher l'Evangile à toute créature (7). Enseignez toutes les nations ; (remarquez bien les paroles suivantes) baptisez-les au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit (8).* Cette formule du baptême renverse de fond en comble tout ce que l'hérésie peut imaginer contre le mystère de la Très-Sainte Trinité et contre la Divinité de Jésus-Christ.

7° J.-C. prouve sa Divinité par *la puissance qu'il a de pardonner les péchés (9).* Enfin la Divinité de J.-C., c'est là le fond de toutes ses paroles, de toute sa conduite. Or, il dit vrai, ou il dit faux. S'il dit vrai, il est Dieu ; s'il dit faux, il est un imposteur ou un fou. J.-C. un imposteur, un fou, lui qui a sauvé le monde, et qui le sauve encore tous les jours !

(1) Luc. XI, 49. — (2) Joan. VIII, 12, — (3) Joan. VIII, 58. — (4) Joan. X, 30 ; XIV, XVII. — (5) Joan. XIV, 6. — (6) Matth. XVI, 17. — (7) Marc. XVI, 15. — (8) Matth. XXVIII, 29. — (9) Matth. IX, 2, 6.

II. Jésus-Christ a prouvé sa Divinité par des Miracles.

1° Interrogé par les Disciples de saint Jean-Baptiste s'il est le Messie, J.-C. leur fait voir sa toute-puissance par les miracles qu'il fait en leur présence, accomplissant ainsi la prophétie d'Isaïe qui dit : *Dieu lui-même viendra, et il vous sauvera : alors les aveugles verront*, etc. (1), et leur dit : *allez dire ce que vous avez vu* (2). Faisons remarquer que dans les siècles qui avaient précédé J.-C., il avait paru sur la terre des hommes miraculeux ; mais, dans leur puissance même, ces hommes extraordinaires portaient toujours des caractères de dépendance et de faiblesse ; J.-C., au contraire, opère les plus grands prodiges avec une facilité toute-puissante et une souveraine indépendance.

2° En faisant des miracles, il exige de ceux qu'il guérit, qu'ils reconnaissent sa puissance, et il déclare que cette puissance est la même que celle de son Père : *comme mon Père ressuscite les morts et leur donne la vie, de même le Fils donne la vie à qui il lui plaît* (3). *Tout ce que le Père fait, le Fils le fait comme lui, parce que le Père aime le Fils, et il lui montre ce qu'il fait* (4). Il soutient qu'il a le droit de guérir un homme le jour du sabbat, *puisque depuis la création du monde il n'a cessé d'opérer avec son Père, même le jour du sabbat* (5). L'égalité entre le Père et le Fils est marquée clairement par ces termes ; aussi les Juifs le sentirent bien, puisqu'ils conçurent une nouvelle haine contre lui.

(1) Is. XXXV, 4. — (2) Matth, XI, 5. — (3) Joan. V, 21.

(4) Joan. V, 49. — (5) Joan. V, 17.

3° Dans une autre circonstance le Sauveur assure qu'il donne la vie éternelle à ses brebis, que nul ne peut lui ravir ; et la raison qu'il en donne, c'est qu'on ne peut les ravir de la main du Père et que le Père et le Fils sont une même chose (1). Les Juifs ayant entendu ce discours prirent des pierres pour le lapider, parce qu'étant homme il se faisait Dieu (2). J.-C. les confondit par les Ecritures (3), et en appela ensuite à ses miracles : *si je ne fais pas les œuvres de mon Père, dit-il, ne me croyez point ; mais si je les fais, quand vous ne voudriez pas me croire sur ma parole, qui est la vérité même, croyez au moins à mes œuvres, afin que vous connaissiez et que vous croyiez que le Père est en moi, et moi dans le Père* (4).

4° Le grand miracle de J.-C., c'est sa **Résurrection** ; or, il donne ce miracle comme la preuve la plus convaincante, et le signe le plus éclatant de sa Divinité (5). Les Apôtres parlent dans le même sens (6).

Les Prophètes avaient prédit que le Messie ressusciterait après sa mort (7). J.-C. lui-même avait répété plus d'une fois à ses Apôtres que trois jours après sa mort il sortirait du tombeau. Il en appelait à sa Résurrection future pour prouver sa Mission et sa Divinité. Après la Résurrection de J.-C., les Apôtres appuyèrent leur mission et leur doctrine sur cette même vérité fondamentale, et ils la confirmèrent par des miracles. Elle est donc incontestable.

La Résurrection de J.-C. est encore confirmée par la persuasion de huit mille hommes convertis, cinquante jours après, par deux prédications de saint Pierre.

(1) Joan. X, 28. — (2) Joan. X, 33. — (3) Ps. LXXXI. — (4) Joan. X, 38. — (5) Matth. XII, 39, 40. — (6) Act. II, 34 ; IV, 2, 23, I. Cor. XV. — (7) Is. XI, 40.

Ils pouvaient s'assurer de ce fait ; de sorte que l'Eglise de Jérusalem , qui y a subsisté pendant plusieurs siècles , a été composée d'abord par des témoins oculaires de tous les faits qui concouraient à prouver la Résurrection de Jésus-Christ.

Enfin les Juifs eux-mêmes rendent témoignage à la Résurrection de Jésus-Christ (1).

Si l'on veut voir les preuves de la Résurrection de J.-C. plus développées, et toutes les objections contre ce fait résolues, il faut lire les ouvrages suivants : *la Religion Chrétienne démontrée par la Résurrection de J.-C.*, par Ditton. — *Les témoins de la Résurrection de J.-C. examinés et jugés selon les règles du barreau*, par Sherlok. — *Observations de Gilbert West sur l'histoire et sur les preuves de la Résurrection de J.-C.* — *Preuves de la Résurrection de J.-C.*, par Chandler.

III. Jésus-Christ a prouvé sa Divinité par des Prophéties.

J.-C. promet aux hommes *l'Esprit consolateur, l'Esprit de son Père, Esprit de vérité*, de force, d'intelligence, etc. Quel droit a J.-C. sur l'esprit de Dieu pour en disposer à son gré, si ce n'est par son esprit propre ? Or, la promesse s'est accomplie.

J.-C. promet à ses Apôtres *le don des miracles*, il leur promet *la conversion de l'univers*, le triomphe de la croix, la docilité de tous les peuples de la terre; peut-il répondre de tout cela s'il n'est pas Dieu, s'il n'a pas les cœurs des hommes dans ses mains ? Tout cela s'est réalisé.

(1) V. *Histoire de l'établissement du Christianisme tirée des seuls auteurs juifs et païens*, par Bullet. V. le témoignage positif de Josèphe, historien juif. Bergier, *Dict. Théol.* art. *Josèphe*.

Si J.-C. n'est pas Dieu, il n'est pas même *Prophète*, puisqu'il ne prévoit pas que les hommes vont retomber, en l'adorant, dans l'idolâtrie.

IV. *Les Apôtres ont enseigné la Divinité de J.-C.*

Les Apôtres savaient bien que les Juifs avaient voulu plus d'une fois mettre Jésus à mort, parce qu'il nommait Dieu son Père, et qu'il se faisait égal à Dieu (1). Ils savaient qu'il avait été condamné à mort comme blasphémateur, parce qu'il avait avoué qu'il était le Christ et le Fils de Dieu (2). Bien loin d'expliquer sa doctrine dans un sens moins décisif, ils ne font que la confirmer. — Saint Pierre, comme chef, annonce le premier aux Juifs, que celui qu'ils avaient crucifié est ressuscité, et que c'est à lui que Dieu dit dans le 109^e Psaume : *asseyez-vous à ma droite. — Que du haut du Ciel il a répandu cet Esprit-Saint qu'ils voyaient...* Il leur reproche d'avoir fait mourir l'auteur de la vie (3). Il soutient qu'il n'y a point de salut pour aucun autre, et que nul autre nom sous le Ciel n'a été donné aux hommes par lequel nous devons être sauvés (4).

Les Apôtres, en annonçant la Résurrection et la Divinité de J.-C., en appelaient aux *Prophéties*. Ils les expliquaient dans le sens naturel, dans le sens dont on convenait alors dans la nation juive, et que personne n'avait encore tenté d'éluder. Les subtilités des rabbins et des hérétiques sont venues après coup.

Saint Jean a écrit son *Evangile* contre Cérinthe et Ebion, qui niaient la Divinité de J.-C. — Il l'a écrit, à la prière des Evêques d'Asie, pour détruire cette hérésie (5).

(1) Joan. V, 18. — (2) Matth. XXVI, 63.

(3) Act. III, 13, 15, 26. — (4) Act. IV, 12.

(5) S. Hier. de script. Eccl. S. Iren. I, 3, *adv. hæres.*

Rien de plus magnifique et de plus explicite sur la Divinité de J.-C. que l'exorde : *Au commencement était le Verbe, et le Verbe était avec Dieu, et le Verbe était Dieu. Toutes choses ont été faites par lui, et rien de ce qui a été fait, n'a été fait sans lui. En lui était la vie, et la vie était la lumière des hommes... et le Verbe a été fait chair, et il a habité parmi nous, et nous avons vu sa gloire, la gloire du Fils unique du Père, plein de grâce et de vérité* (1).

Dans sa première Epître, l'Apôtre bien-aimé condamne une autre espèce d'hérétiques, qui, tout en admettant la Divinité de J.-C., niaient sa chair, parce qu'ils la trouvaient indigne d'un si grand Dieu. Pour réfuter cette erreur, l'Apôtre emploie le témoignage que le Père, le Fils et le Saint-Esprit ont rendu au mystère de l'incarnation, et dit ces mémorables paroles, qui expriment si clairement l'adorable mystère de la Très-Sainte Trinité et la Divinité du Fils : *il y en a trois qui rendent témoignage dans le Ciel : le Père, le Verbe et le Saint-Esprit, et ces trois ne font qu'un* (2). Dans l'Apocalypse, le même Apôtre appelle J.-C. *le Verbe de Dieu, le Principe de la création de Dieu* (celui par qui tout a été fait) *l'Alpha et l'Oméga, le Commencement et la Fin* (3), *le Roi des rois, et le Seigneur des seigneurs* (4). Il entend des millions de millions d'Ange qui disent à haute voix : *l'Agneau qui a été immolé est digne de recevoir la vertu, la Divinité, la sagesse, la force, l'honneur, la gloire, la bénédiction.*

(1) Joan. I, 1-4, 44.

(2) Joan. V, 7. L'authenticité de ce célèbre verset a été victorieusement démontrée par une foule de Théologiens et d'interprètes de la sainte Ecriture.

(3) Apoc. I, 87. — (4) Apoc. XIX, 46.

Vous êtes mon Seigneur et mon Dieu, s'écria saint Thomas quand Jésus lui apparut après sa résurrection.

Saint Paul, dont la conversion elle-même est une preuve touchante de la Divinité de Jésus-Christ (1), est tout pénétré de la Divinité de celui, dont il est la trompette, selon l'expression de saint Chrysostôme. Otez ce mystère, et toutes ses Epîtres n'ont plus de sens. Contentons-nous d'en citer quelques passages. *Jésus-Christ, qui est sorti des Juifs selon la chair, est Dieu élevé au-dessus de tout et béni dans tous les siècles* (2). *Nous prêchons Jésus-Christ crucifié, qui est un scandale pour les Juifs et une folie pour les Gentils, mais qui est la force de Dieu et la sagesse de Dieu pour ceux qui sont appelés* (3). *Il est l'image du Dieu invisible et né avant toutes les créatures. C'est par lui que tout a été créé dans le ciel et sur la terre, les choses visibles comme les choses invisibles; les trônes, les dominations, les principautés, les puissances, tout a été créé par lui et pour lui. Il est avant tout, et toutes choses subsistent par lui; il est le chef du corps de l'Eglise, le principe, le premier né d'entre les morts, afin qu'il ait la primauté en toutes choses* (4). **Toute la plénitude de la divinité habite en lui corporellement** (5). *Soyez dans le même sentiment où a été Jésus-Christ, qui ayant la forme (et la nature) de Dieu, n'a point cru que ce fût pour lui une usurpation d'être égal à Dieu, mais il s'est anéanti lui-même en prenant la forme (et la nature) de serviteur, etc.* (6), Jésus-Christ est

(1) *La Religion chrétienne prouvée par la Conversion et l'Apostolat de S. Paul*, par Lyttleton

(2) Rom. IX, 5, I. Tim. III, 6. — (3) I Cor. 4, 23, 24. —

(4) Col. I, 15, 17, 48. — (5) Col. II, 9. — (6) Phil. II, 3, 6, 7.

le Seigneur de la gloire (1), le grand Dieu (2), le Dieu Sauveur (3), la splendeur de la gloire et la figure de la substance du Père, que tous les Anges adorent (4). Jésus-Christ était hier, il est aujourd'hui, et il sera dans tous les siècles (5). Peut-on parler plus clairement de la Divinité de Jésus-Christ ?

Toutes les **objections** contre la Divinité de Jésus-Christ tirées des Evangiles ou des Epîtres des Apôtres se réduisent à quelques textes, qui parlent de Jésus-Christ selon sa nature humaine, textes que les ennemis du Sauveur font valoir contre sa Divinité; c'est ainsi qu'ils abusent de cette parole de Jésus-Christ : *mon Père est plus grand que moi.*

V. Les Apôtres ont prouvé la Divinité de Jésus-Christ par des Miracles.

Les Apôtres confirmèrent leur doctrine par des *Miracles* (6), et ils déclarèrent en même temps que c'était Jésus qui, par leur ministère, faisait ces merveilles. *Levez-vous au nom de Jésus de Nazareth, dit saint Pierre à un boiteux, et marchez. C'est la puissance de Jésus qui par la foi en son nom a raffermi les pieds de cet homme (7). Il dit à un paralytique : Enée, le Seigneur Jésus-Christ vous guérit, levez-vous et faites votre lit (8).*

§ III.

La Divinité de J.-C. prouvée par la Tradition.

On démontre la Tradition sur un dogme catholique

(1) I Cor. II, 8. — (2) Tit. II, 13. — (3) Tit. III, 4.

(4) Hebr. I, 3, 6. — (5) Hebr. XIII, 8. — (6) Joan. XIV, 28.

(7) Luc. XVI, 20. — (8) Act, III, 6.

par le témoignage des Pères, par le *Culte extérieur* (les *rits* et les *prières*), par les *Symboles*, ou *Professions de foi*, par le témoignage des *Martyrs*, et par tous les monuments historiques. Or, les Pères, le *Culte extérieur*, les *Symboles* et les *Martyrs* de l'*Eglise primitive* n'ont qu'une voix sur la Divinité de N.-S. Jésus-Christ.

Nous parlons de la *Tradition de l'Eglise des trois premiers siècles*, car pour les siècles suivants il n'y a pas de controverse. Nos adversaires prétendent que ce dogme a été introduit dans l'Eglise, au *iv^e siècle*; mais il est impossible de soupçonner le moindre changement à une époque quelconque. Ce changement de doctrine sur un point aussi important eût causé des troubles et des guerres intestines dont l'histoire ne nous a conservé aucun vestige.

1^o Les Pères des trois premiers siècles ont défendu la Divinité de J.-C. contre les Cérinthiens et contre d'autres sectaires (1). Au concile de Nicée, en 325, la doctrine d'Arius fut condamnée, non-seulement comme fausse et contraire à l'Écriture-Sainte, mais encore comme *nouvelle* et inouïe dans l'Eglise (2).

Pour affaiblir les témoignages clairs et unanimes des Pères Apostoliques, d'Hermès, de saint Clément, de saint Ignace, martyr, de saint Polycarpe, de saint Justin (3),

(1) Les Gnostiques, les Montanistes, les Novatiens et les Donatistes étaient d'accord avec les Catholiques sur les mystères de la sainte Trinité et de l'Incarnation.

(2) Voyez la belle *Vie de saint Athanase et de son temps*, par Mœhler, excellente apologie de la Divinité de Jésus-Christ. Il est à regretter que le traducteur français n'ait pas toujours bien saisi, ou rendu le sens de l'auteur.

(3) Tout le *Dialogue de saint Justin avec Tryphon* est rempli de

de saint Irénée, d'Origène et de Tertullien, nos adversaires citent quelques textes obscurs. Bullus, dans sa *défense de la Foi de Nicée*, et Bossuet dans son *sixième avertissement aux protestants*, ont solidement répondu à toutes ces objections (4).

Observons qu'avant les blasphèmes et les subtilités d'Arius, les Pères écrivaient avec plus d'abandon sur ce mystère. Ils s'expliquaient quelquefois d'une manière un peu obscure sur le mode de la Génération éternelle du Verbe. La situation du Christianisme vis-à-vis de l'idolâtrie prescrivait des règles de prudence et de réserve; mais alors, comme de nos jours, on était tellement d'accord sur le fond de la doctrine, qu'à l'apparition de l'Arianisme un cri d'horreur et d'anathème s'éleva par toute l'Eglise contre cette détestable hérésie. Ce ne fut qu'à force de subtilités, de ruses, d'équivoques, d'intrigues de cour, et de violence qu'elle sut se propager.

2° On prouvait alors le dogme catholique, non-seulement par le *témoignage des Pères*, à remonter jusqu'aux Apôtres, mais encore par le **culte extérieur** du Christianisme, dont le modèle se trouve dans l'Apocalypse (vi. v.). En effet on y voit le *Trisagion* (*Saint, Saint, Saint*), que l'Eglise chante encore dans la liturgie en l'honneur des trois personnes divines; on y voit les mêmes *adorations* adressées à Dieu, qui a

témoignages en faveur de la Divinité de Jésus-Christ, et Tryphon est obligé d'avouer que Justin a prouvé la Divinité du Verbe par un grand nombre de preuves convaincantes.

(4) On voit par les objections de Celse dans Origène, et par les œuvres de saint Justin (Dial. n. 48), que le mystère d'un Dieu incarné était connu des Juifs et des païens, dès le premier et le second siècle de l'Eglise.

créé toutes choses, et à l'Agneau, qui nous a rachetés par son sang (1).

On prouvait la Divinité de J.-C. par la **forme du Baptême** administré au nom des trois personnes divines, et par une *triple immersion*. On la prouvait par la *doxologie*, ou glorification, qui leur est adressée à la fin des Psaumes, etc. Eusèbe lui-même, quoique disposé à favoriser les Ariens, convient que les Cantiques chantés par les fidèles, dès le commencement, attribuaient la divinité à J.-C. (2). Les Chrétiens, que Pline avait interrogés, lui avaient avoué qu'ils s'assembleraient le dimanche pour chanter les hymnes à J.-C., *comme à un Dieu* (3).

3° Dans les **inscriptions** comme dans les *peintures* et les *sculptures* des Catacombes, la Divinité de J.-C. est exprimée de mille manières différentes. Tantôt c'est le monogramme de N.-S. simple, comme dans l'inscription suivante : « à J.-C., Dieu saint, unique lumière, paix avec toi. » Tantôt c'est le même signe entouré d'une couronne pour marquer qu'au Dieu Rédempteur appartient l'honneur exclusif de distribuer les palmes de la victoire. D'autres fois, c'est le nom adorable précédé et suivi de l'Alpha et de l'Oméga, symbole du Principe et de la Fin de toutes choses. Partout c'est le repos et la vie éternelle dans le sein du Dieu fait homme pour nous associer à sa félicité : *Regina, vis dans le Seigneur Jésus* (4) !

4° Rien de plus solennel dans l'Eglise que les **symboles**, ou **professions de foi**. Or, dans tous

(1) Apoc. V, 9, 12, 13.

(2) *Hist. Eccl.* I. V. c. 28. — (3) Plin. I. 40. Ep. 97.

(4) *Les trois Rome*, par l'abbé Gaume. T. IV *Histoire des Catacombes*, p. 260.

les Symboles , qui étaient en usage en Orient , la Génération du Fils de Dieu avant tous les siècles est expressément marquée. Je vous renvoie à celui de saint Cyrille de Jérusalem dans son *Catéchisme* , au symbole de saint Grégoire le Thaumaturge , dans *sa Vie écrite par saint Grégoire de Nysse* , et au Symbole des Apôtres , la plus ancienne profession de foi qui ait été en usage dans l'Eglise.

5° Mais ce qu'il y a de plus touchant en faveur de la Divinité de J.-C. , c'est **le sang des martyrs**. Pendant trois cents ans , des personnes de tout âge , de tout rang , de toute condition , soutiennent publiquement , au milieu des plus affreux tourments , que J.-C. est Dieu , qu'il est le Créateur et le Rédempteur des hommes. Les Actes authentiques des martyrs sont remplis de cette profession de foi en J.-C. — Saint Ignace, martyr , s'appelle , devant Trajan , *celui qui porte Dieu , parce qu'il porte J.-C. dans le cœur* (1). — Si je suis brûlé pour mon Dieu, J.-C., dit saint Symphorose à l'empereur Adrien , *je brûlerai encore plus vivement vos démons* (2). *Tous ceux qui ne confessent pas que J.-C. est le vrai Dieu , dit Martial , le dernier des enfants de sainte Félicité, seront jetés dans le feu éternel* (3). *Je confesse que Jésus-Christ est Dieu avec le Père et le Saint-Esprit* , dit saint Episode de Lyon , *la bouche tout ensanglantée , il est juste que je remette mon âme entre ses mains, puisqu'il est mon Créateur et mon Rédempteur*.

Ces professions de foi , si claires , si énergiques , prouvent , d'une manière évidente , ce qu'on voit par

(1) Ruinart. *Act. sinc. Mart.* p. 45.

(2) *Alc. sinc. Mart.* p. 27. — (3) *Act. sinc, Mart.* p. 83.

les œuvres de saint Irénée, d'Origène (1), et de Justin (2), que les ministres de l'Eglise avaient un grand zèle pour instruire le peuple des mystères de la Sainte Trinité et de l'Incarnation, et que les fidèles avaient beaucoup d'ardeur pour la défense de ces mystères.

Ces témoignages incorruptibles des martyrs furent souvent confirmés par des *miracles*. Les Actes authentiques des martyrs renferment un grand nombre de faits miraculeux. Des Vandales arrachent la langue à des Chrétiens qui soutiennent la Divinité de J.-C. contre l'erreur des Ariens, et, par un prodige inouï, ces Chrétiens martyrs parlent et continuent à confesser la foi en Jésus-Christ. Ce fait est attesté par tous les historiens contemporains (3).

Enfin, quand nous n'aurions plus ni le caractère, ni la doctrine de J.-C., ni l'Ecriture, ni la Tradition, il est un argument auquel nos adversaires ne répondront jamais; le voici : **Si Jésus-Christ n'est pas Dieu, le Christianisme est une religion aussi fautive et aussi injurieuse à la Majesté Divine que le paganisme.** Dieu a bouleversé le monde et multiplié les prodiges pour établir une nouvelle idolâtrie à la place de l'ancienne, un polythéisme plus subtil, mais non moins absurde que celui des Grecs et des Romains (l'adoration d'un homme); or, qui ne voit l'absurdité de cette assertion ? **Jésus-Christ est donc Dieu (4).**

(1) I. 3. n. 44. — (2) *Apol.* I. n. 609.

(3) Lyttleton, *La vérité de la religion démontrée par le miracle des martyrs, à qui les Vandales avaient coupé la langue*, ou, *La Religion prouvée par un seul fait. V. Miracles * Manuel de l'Apologiste*, 3^e partie. — (4) Bergier, *Dict. Théol.* art. *Fils de Dieu*. S. Chrysost. hom. *quod Christus sit Deus*.

Oui, l'Agneau, qui a été mis à mort, est digne de recevoir puissance, **Divinité**, sagesse, force, honneur, gloire et bénédiction. — Et j'entendis toutes les créatures qui sont dans le ciel, sur la terre, sous la terre, dans la mer et dans toute son étendue, qui disaient : A celui qui est assis sur le trône, et à l'Agneau, bénédiction, honneur, gloire et puissance dans les siècles (1).

CHAPITRE XIII.

LA DIVINITÉ DE LA MISSION OU DE LA RÉVÉLATION DE JÉSUS-CHRIST (2).

Nous avons prouvé que *Jésus-Christ est le vrai Messie, et qu'il est véritablement Dieu*. De là nous pouvons conclure que sa *Mission* ou sa *révélation est divine*. Cette conséquence est évidente et sans réplique. Cette preuve suffit à tout esprit droit et sincère. Ajoutons cependant, par surcroît, que J.-C. a démontré la *divinité de sa Mission ou de sa révélation par des miracles et des prophéties*.

I. J.-C. a démontré la divinité de sa Mission ou de sa Révélation par des Miracles.

Nous avons prouvé la vérité du livre des Evangiles. Or, parmi tous les faits indubitables, rapportés dans ce livre si admirable, un grand nombre surpassent

(1) Apoc., V, 12.

(2) *Démonstration des fondements de la Foi*, par Bouvet.

évidemment les forces de la nature , et sont , par conséquent , de vrais miracles. L'eau changée en vin ; la vue rendue à l'aveugle de naissance , sans aucun moyen extérieur ; la multiplication de quelques pains et de quelques poissons pour nourrir plusieurs milliers de personnes ; la résurrection des morts , et un grand nombre de guérisons opérées par la seule volonté de Jésus-Christ , sont assurément des faits que la puissance divine peut seule opérer.

Ces miracles nombreux ont été faits par Jésus-Christ pour prouver sa mission et son enseignement ; il le dit lui-même : *mes œuvres rendent témoignage de moi , et prouvent que mon Père m'a envoyé* (1). *Croyez à mes œuvres , si vous ne voulez pas croire à mes paroles* (2).

Il est inutile d'en dire davantage sur ce point si clair par lui-même (3).

Les Apôtres eux-mêmes ont fait des miracles véritables et en grand nombre. Ils sont rapportés au livre historique du Nouveau Testament , au livre des Actes des Apôtres. Ils firent ces miracles , au nom de Jésus-Christ et par le pouvoir qu'ils en avaient reçu. La conversion de saint Paul doit encore être comptée parmi les miracles de Jésus-Christ (4).

La Résurrection de Jésus-Christ (5).

Entre tous les miracles , qui prouvent la divinité de

(1) Jean , V , 36. — (2) Joan , X , 38.

(3) « Il faut avoir un front d'airain pour nier les miracles de l'Evangile. » Bayle.

(4) V. Lyttleton , *Observations sur la conversion et l'Apostolat de saint Paul* ; ou , *la Religion Chrétienne démontrée par la conversion et l'Apostolat de saint Paul*.

(5) V. *Preuve de la Résurrection de Jésus-Christ*, par Chandler.

la Mission ou de la révélation de Jésus-Christ , sa **résurrection** mérite une attention particulière.

En établissant la certitude des faits racontés dans l'Évangile , nous avons , par là même , établi la résurrection de Jésus-Christ. Cependant , comme elle est un fait principal , sur lequel repose la divinité de sa mission , nous en parlerons d'une manière particulière.

Où Jésus-Christ est résuscité par une puissance qui lui est propre , ou il a été rappelé à la vie par la puissance de Dieu. S'il s'est rappelé lui-même à la vie , sa divinité n'est plus contestable. Si la résurrection d'un mort est , en effet , de l'aveu universel , un miracle incontestablement divin , pourrait-on ne pas voir dans l'action de se ressusciter soi-même le plus grand des miracles possibles , et dans celui qui l'opère , par un pouvoir qui lui est propre , les caractères et le pouvoir de la divinité?

Si Jésus-Christ a été rappelé à la vie par la puissance de Dieu , au moins est-il assuré qu'il est l'envoyé de Dieu même , et la divinité de sa mission ne peut plus être révoquée en doute. Il est impossible, en effet, que Dieu , dont la sainteté , la bonté et la sagesse sont infinies , puisse marquer du sceau de la vérité la plus incontestable , la parole d'un imposteur.

Si donc Jésus-Christ est ressuscité , sa mission ou sa révélation est divine. Or , aucun fait n'est plus incontestable que la résurrection de l'auteur de notre foi.

Tout le monde admet qu'un fait est de la plus entière certitude ; 1° quand les témoins qui le racontent, n'ont

— *Résurrection de Jésus-Christ examinée selon les règles du Barreau*, par Sherlock. — *La Religion chrétienne démontrée par la résurrection de Jésus-Christ*, par Ditton, traduite par Chapelle. — *De la résurrection de Jésus-Christ*, par Wiston.

pas pu être trompés ; 2° quand ils n'ont pas voulu tromper ; et 3° quand il est évident qu'ils n'auraient pu tromper , lors même qu'ils en auraient formé le dessein. Or , ce sont là les caractères des témoins du fait éminemment important et fondamental de la résurrection du Sauveur.

1° Il est certain que les témoins de la résurrection de Jésus-Christ , **n'ont pas pu être trompés.** La nature du fait , sa continuité , la multiplicité et la variété des apparitions qui le constataient , ne permettent pas de croire , que les témoins aient pu être trompés. Ce n'est pas une seule fois , que Jésus-Christ, après sa mort , se montre à ses disciples ; c'est pendant quarante jours consécutifs et dans toute l'intimité du commerce le plus familier (Act. chap. 4). Ce n'est point dans les ténèbres qu'il se fait voir , mais au grand jour ; ce n'est pas à un ou deux disciples qu'il apparaît , mais à plus de cinq cents (1. Cor. XV.). Il paraît en divers lieux , s'approche d'eux , converse et mange avec eux ; et pour ôter toute incertitude de leur esprit , il leur donne son corps à toucher.

Dira-t-on que les Apôtres étaient préparés par leurs préventions et leur incrédulité à prendre pour réels des faits et des discours qui n'existaient que dans leur imagination ?

Mais rien ne paraît plus éloigné de l'esprit des disciples que la prévention et la crédulité à l'égard de la résurrection de leur maître. Ils traitent d'extravagance le premier rapport qu'on leur en fait (saint Luc , ch. XXIV). Ils se sont assurés que le corps n'est plus dans le sépulcre , et ils ne sont pas encore persuadés. Il faut que Jésus-Christ leur apparaisse , et qu'il leur montre les cicatrices de ses plaies.

Thomas , qui n'était pas présent lors de cette première apparition , refuse d'en croire ses collègues , et il ne se rend qu'après avoir vu et touché les traces récentes des clous et de la lance.

Il est donc évident que les témoins de la résurrection de Jésus-Christ n'ont pu être trompés.

2° Les témoins de la résurrection de Jésus-Christ **n'ont pas voulu tromper.**

Où les Apôtres s'attendaient à voir leur maître ressusciter , comme il l'avait annoncé si expressément , ou ils ne s'y attendaient pas.

Dans la première supposition , ils ont dû se reposer sur lui-même du soin de vérifier sa prédiction ; et si leur attente était trompée , il ne leur restait qu'à abandonner la cause et la mémoire d'un homme qui les avait si grossièrement abusés.

Dans la seconde supposition , c'est-à-dire , s'ils ne s'attendaient pas à voir leur maître ressusciter , pouvaient-ils concevoir l'espérance de tirer quelques avantages de leur imposture ? évidemment aucun. Du côté du monde , ils avaient à craindre le mépris et les tortures. Du côté du Ciel , ils ne pouvaient attendre que les châtimens réservés au mensonge , au blasphème , à l'impiété.

Tout devait les détourner de ce projet criminel s'ils eussent pu en concevoir l'idée. Trop d'obstacles propres à les décourager s'opposaient à l'exécution d'une pareille entreprise. Obstacles pris de la nature même du projet , — obstacles de la part des complices , qui se trouvaient en grand nombre , — obstacles de la part des prêtres , des magistrats et de la nation entière.

La précaution qu'eurent les Juifs de placer une force militaire près du sépulcre , prouve indubitablement

qu'ils savaient que Jésus-Christ avait publiquement annoncé qu'il ressusciterait.

Le bruit de l'enlèvement du cadavre que les Juifs répandirent parmi le peuple , prouve démonstrativement que le tombeau s'était trouvé vide après le troisième jour.

Ces circonstances et beaucoup d'autres que nous ne pouvons alléguer , mais qu'on peut lire dans le récit évangélique , démontrent que les *Juifs eux-mêmes rendent témoignage à la résurrection de Jésus-Christ* (1).

3° Les témoins de la résurrection de Jésus-Christ **n'auraient pu tromper** , lors même qu'ils en eussent formé le dessein.

Pour tromper , les Apôtres avaient deux choses à faire : 1° *il leur fallait enlever le corps de Jésus-Christ*; 2° *persuader aux hommes qu'il était revenu à la vie*; et ces deux choses étaient également impossibles.

1.

Pour *enlever le corps de Jésus-Christ* , les Apôtres ne pouvaient employer que la *violence*, ou la *séduction*, ou la *ruse*.

1° La *violence* ; mais dans toutes les circonstances , ils ont été timides et craintifs : Comment tout à coup seraient-ils devenus assez audacieux pour en venir aux mains avec les satellites, commis à la garde du sépulcre pour en défendre l'accès? En employant la violence ,

(1) V. *Histoire de l'établissement du Christianisme tirée des seuls auteurs juifs et païens* , par Bullet. — V. encore le témoignage positif de Josèphe , historien Juif. — Bergier , *Dict. Théol.* art *Josèphe*.

ne donnaient-ils pas aux Juifs tous les moyens de les convaincre d'imposture ? ne se jetaient-ils pas volontairement sous les coups sévères de la loi , dont les Juifs pouvaient les frapper ? On ne peut le nier ; il était de l'intérêt de la synagogue de les convaincre d'avoir violé la loi et enlevé le corps de Jésus. N'avait-elle pas en main toute espèce de conviction et tous les moyens de répression , si les Apôtres avaient forcé le sépulcre ? Cependant l'histoire atteste que les Apôtres ne furent pas punis.

2° Dira-t-on que les gardes du sépulcre ont été séduits par les disciples des Apôtres ? Mais croira-t-on , que des hommes pauvres et sans crédit aucun , aient pu parvenir à corrompre les gardes qui , sous les peines les plus graves , étaient constitués dépositaires et gardiens du corps de Jésus , en répondaient contre tous les efforts des disciples , et ne pouvaient d'ailleurs espérer en se laissant corrompre , que de partager le mépris et les persécutions suscitées contre les partisans de Jésus ? Les gardes , au troisième jour , où ils devaient présenter le dépôt confié à leurs soins , ne devaient-ils pas s'attendre à subir la rigueur des lois ? et cependant l'histoire fait foi qu'aucun châtement ne fut infligé aux gardiens du sépulcre.

Les Apôtres auraient-ils pu enlever le corps de celui qu'ils pleuraient , sans que parmi le nombre des complices , il se trouvât un traître qui , en dévoilant la fraude , les immolât tous à la risée et à la vengeance des lois ? Tout portait à la trahison ; cependant nulle voix légitime n'est venue s'opposer aux Apôtres , et la synagogue n'a pas fait d'enquête.

3° Dira-t-on enfin que les disciples ont enlevé le corps de Jésus , pendant que les gardes dormaient tous à la

fois (1). Mais ce fait est évidemment absurde pour quiconque ne perd pas de vue toutes les circonstances du lieu , du temps et des personnes qui se trouvaient au sépulcre , savoir : les disciples lâches et timides , et les soldats ennemis et intéressés à garder fidèlement le dépôt.

Tandis que les prêtres et les pharisiens s'efforçaient de démentir la prédiction de Jésus-Christ , les Apôtres au milieu de Jérusalem , se portaient hautement pour témoins de son accomplissement. Le contraste de leur assurance et de leur intrépidité avec la mollesse et la timidité de la synagogue ne fait-il pas assez voir de quel côté se trouvent la bonne foi et la vérité ?

II.

Quand même les Apôtres auraient enlevé le corps de Jésus , auraient-ils été plus avancés ? Ne leur fallait-il pas encore *persuader aux hommes qu'il était revenu de la mort à la vie* ? Croit-on ce fait possible ? On suppose donc , sans doute , que parmi tous les complices , nul n'aurait dévoilé l'imposture ?

Admettons que la fraude fut restée secrète : *comment auraient-ils pu en imposer au monde entier* ? il ne suffisait pas de venir dire que Jésus-Christ était ressuscité. Les Juifs , les Grecs , les Romains , les philosophes n'auraient pas adopté , sur la parole de quelques inconnus , sans crédit et sans science , le fait le plus surprenant , le plus au-dessus des forces naturelles , et le plus en opposition avec leurs passions , leurs pré-

(1) En vérité , ne peut-on pas dire , selon la pensée de saint Augustin , que les soldats ne furent pas les seuls à dormir dans cette affaire : Les Juifs ne dormaient-ils pas aussi au moment où ils concertaient une telle accusation ?

jugés et leurs intérêts (1). Les Apôtres devaient prouver la vérité de leurs paroles, par des *miracles* et des miracles indubitables. Et si leur témoignage eût été faux, croit-on que Dieu eût secondé leur imposture et favorisé leur criminelle entreprise ? C'en est assez ; aucun fait n'est plus attesté que la résurrection de Jésus-Christ ; ceux qui la rapportent n'ont été ni trompés, ni trompeurs, et leur témoignage est la vérité.

II. Jésus-Christ a démontré la divinité de sa Mission ou de sa Révélation par des Prophéties (2).

Le livre des Evangiles contient un grand nombre de prophéties. Nous n'entendons pas par des *prophéties de l'ancien Testament*, qui y sont rapportées, pour prouver qu'elles ont leur entier accomplissement dans le fils de Marie ; mais seulement des *prophéties faites par Jésus-Christ lui-même*.

Le Sauveur prédit : 1^o les divers traitements infâmes qu'il devait éprouver de la part des Juifs, son *crucifement*, sa *mort* et sa *résurrection*. Ce n'est pas une fois, ni en paroles obscures, ou en paraboles qu'il annonce ces évènements ; mais plusieurs fois, et le plus clairement possible, il fit connaître à ses Apôtres ce qui devait lui arriver. On peut lire les détails qu'il donne aux chapitres XVII, 18 ; XX, 26 de saint Matthieu ;

(1) La Résurrection de Jésus-Christ est confirmée par la persuasion de 8 000 hommes convertis, 50 jours après, par deux prédications de saint Pierre.

(2) V. le P. Baltus, *la Religion Chrétienne prouvée par l'accomplissement des prophéties*. — Le Franc-de-Pompignan, *L'incrédulité convaincue par les prophéties*. — De la Luzerne, *Dissertations sur les prophéties*.

de saint Marc , chap. X ; de saint Luc , chap. XVIII. Les Juifs eux-mêmes n'ignoraient pas ces prophéties faites par Jésus-Christ ; nous lisons , en effet , que les princes des prêtres et les pharisiens , le lendemain de sa mort , firent dirent à Pilate : « Nous nous souvenons que ce séducteur , pendant qu'il vivait , a dit : *Je ressusciterai après trois jours.* »

2° Jésus-Christ prédit la *trahison de Judas* (Matth. VI.) , le *reniement de saint Pierre* , la *descente du Saint-Esprit sur les disciples* , et les effets admirables qui devaient en résulter , etc.

3° Il prédit l'*endurcissement des Juifs* et leurs *malheurs* : il le fait en paraboles , au chap. XXI de saint Matthieu ; mais au chap. XXIII , depuis le verset 29 , son discours n'est plus parabolique ; il est clair et précis.

4° Il prédit enfin la *prédication de l'Evangile par toute la terre* , même avant la ruine de Jérusalem.

Toutes ces prophéties ne peuvent être révoquées en doute et se sont accomplies à la lettre ; l'histoire est là pour l'attester.

III. La divinité de la Révélation de Jésus-Christ est prouvée par son caractère intrinsèque.

Rappelons-nous ici ce que nous avons dit de la Doctrine de Jésus-Christ en prouvant par elle sa divinité.

A ces trois grandes preuves que nous venons de donner de la divinité de la Mission ou de la Révélation de Jésus-Christ , nous pouvons ajouter toutes celles qui démontrent la divinité du Christianisme ou de l'Eglise Catholique.

APPENDICE.

I. APOLOGISTES ANCIENS ET MODERNES.

Parmi les **Apologistes anciens** on ne lira jamais assez Tertullien, saint Cyprien, Origène, saint Augustin, saint Vincent de Lérins, dans les ouvrages suivants :

Tertullien, *Apologétique*. Tous les fidèles chrétiens se sont accordés à mettre cet ouvrage au premier rang des chefs-d'œuvre que l'antiquité chrétienne nous a transmis. Saint Augustin et saint Jérôme ont vanté la prodigieuse érudition de l'auteur, son éloquence mâle et généreuse, tout en raisonnement, en images, en mouvements pathétiques. Sa plume est la foudre : elle brille, elle tourne, elle renverse et ne laisse dans les lieux qu'elle frappe que des ruines. Saint Vincent de Lérins assure que les écrits de Tertullien renferment autant de sentences que de paroles, et que ces paroles sont autant de victoires.

Livre des Prescriptions contre les hérétiques. L'auteur écarte à la fois et convainc d'erreur toutes les sectes ennemies de l'Eglise, sans s'embarrasser d'aucun de leurs arguments. A tous les corrupteurs de l'Évangile il oppose l'argument invincible de la Prescription : *que la seule véritable religion est celle qui, enseignée par Jésus-Christ, nous a été transmise par ses disciples*. Tous les novateurs ne sont venus qu'après. « Vous êtes d'hier, vous venez de naître. Avant hier on ne vous connaissait pas. » Devant cet argument viennent échouer toutes les hérésies postérieures ou contemporaines.

A ces deux chefs-d'œuvre de Tertullien ajoutez le beau et célèbre traité de **saint Cyprien**, de *l'Unité de l'Eglise Catholique*.

Origène, *Traité contre Celse*. Apologie du Christianisme que Bossuet appelle le plus exact et le plus savant de tous ses ouvrages (1).

Sous quelque aspect que l'on considère ce grand homme, partout il s'élève au premier rang, tant pour l'universalité de son savoir et la vigueur de sa dialectique, que pour la force de son génie et la fécondité de son imagination. Mais c'est plus particulièrement encore dans celui-ci qu'il fait preuve de ces rares qualités. Eusèbe renvoie à ce livre tous ceux qui, aimant la vérité, voudront connaître ce que c'est que le Christianisme, et affirme, que non-seulement toutes les difficultés proposées avant lui contre la vérité, mais que toutes celles, qui pourront s'élever dans la suite, s'y trouvent à l'avance combattues et réfutées victorieusement (2).

Saint Vincent de Lérins, *Commonitoire*. « Pour tromper plus facilement les simples, les hérétiques cherchent à accréditer leurs erreurs par l'autorité de l'Écriture Sainte qui les condamne. » C'était pour prémunir les fidèles contre cette ruse que saint Vincent de Lérins écrivit, avec autant de précision que de force et d'éloquence, un livre qu'il intitula : *Commonitoire* ou *Avertissement contre les hérétiques*. Il les réfute par des principes généraux et lumineux, qui s'appliqueront à tous ceux qui oseront dogmatiser jusqu'à la fin du monde. A cet avantage se trouvent

(1) *Défense de la Tradition et des Pères*, l. XII. chap. 27.

(2) Euseb. *adv. hierocl.* p. 433. *Bibl. choisie des Pères*, par Guillon, T.

réunis ceux du style , de l'érudition et du génie. Dans cet ouvrage il établit cette règle fondamentale , adoptée par tous les anciens Pères , *qu'on doit regarder comme dogme Catholique , ce qui a été cru dans tous les lieux , dans tous les temps , et par tous les fidèles : Quod ubique , quod semper , quod ab omnibus creditum est : hoc est etenim vere proprièque Catholicum.* Comm. c. 3.

Saint Augustin, de l'utilité de la Foi. — De la véritable religion. — De la Doctrine Chrétienne. — De la Cité de Dieu. Saint Augustin est un des plus beaux génies et des hommes les plus extraordinaires qui jamais aient été donnés au monde ; c'est le plus éclairé et le plus profond de tous les Pères (1).

Quelles richesses immenses dans ce peu d'ouvrages !

Quand on lit ces Anciens Apologues , on éprouve un profond regret d'avoir sacrifié tant d'heures à la lecture d'une foule d'écrivains modernes , qui souvent ne font que répéter longuement et bien faiblement ce qui a été dit avant eux avec tant de précision et de force.

Parmi les nombreux **Apologues modernes** nous distinguons (2) :

Bellarmin. Ce savant Cardinal a enrichi l'Eglise de plusieurs ouvrages. Le plus répandu est son *Corps de Controverse* en latin. C'est l'arsenal , où les théologiens Catholiques ont puisé leurs armes contre les hérétiques. De tous les controversistes , il n'en est point qui ait fait autant de peine aux protestants.

Du Perron. Les livres de controverse de ce célè-

(1) Bossuet, T. VII , de la coll. génér. , p. 601.

(2) V. *Biographie universelle* de Feller. — *Biographie universelle* de Michaud. Cette dernière Biographie renferme bien des articles qui auraient besoin d'être corrigés par une main impartiale et Catholique.

bre Cardinal offrent une vaste érudition. Il a surpassé tous les controversistes dans l'art de pousser les preuves fondées sur des faits ou des textes, et de former des conclusions fermes et précises.

Stapleton. Les hérétiques qu'il confondit dans ses écrits, ont rendu hommage à son savoir, et le Cardinal Du Perron le met à la tête de tous les controversistes. Il faut avouer cependant que Bellarmin le surpasse dans la science de l'Écriture, dans la lecture des Pères, et dans les connaissances historiques, et que Du Perron les surpasse tous deux dans l'exactitude à discerner ce qui est de foi d'avec ce qui n'est que d'opinion.

Bossuet. Son *discours sur l'histoire Universelle* est tracé sur le plan de la *Cité de Dieu* de saint Augustin. La seconde partie de ce discours est une apologie courte et sublime de la religion. — *Sermon sur l'unité*, première partie. Quelle force! quelle érudition! — *Première instruction Pastorale sur les promesses de l'Église*. Il s'y montre le digne commentateur de Tertullien des *Prescriptions*, et de saint Cyprien, de *l'unité de l'Église Catholique*. — *Histoire des variations des Églises protestantes*, autre chef-d'œuvre de controverse, surtout le livre xv°, qui traite de la *visibilité perpétuelle*, de l'*infaillibilité* et de la *constante uniformité de l'Église Catholique Romaine*. — *Exposition de la doctrine de l'Église Catholique sur les matières de controverse*. Ce livre a détrompé bien des protestants.

Fénelon. *Démonstrations de l'existence de Dieu par les preuves de la nature*. — *Entretiens sur la vérité de la religion*. — *Lettres sur l'autorité de l'Église*. Ces lettres sont courtes, mais substantielles.

D. Clémence s'est fait connaître par des ouvrages savants et solides, où le Christianisme est défendu avec

dignité et avec force. *Défense des livres de l'Ancien Testament contre la philosophie de l'histoire de Voltaire. — L'authenticité des livres tant du Nouveau que de l'Ancien Testament démontrée et leur véridicité défendue en réfutation de la Bible enfin expliquée de Voltaire. — Caractères du Messie vérifiés en Jésus de Nazareth.*

Le Franc-de-Pompignan. *Questions diverses sur l'incrédulité.* Ouvrage très-bien écrit, quoique d'une manière un peu prolix. Il y examine s'il y a beaucoup de véritables incrédules; quelle est l'origine de l'incrédulité; si les incrédules sont des esprits-forts; si l'incrédulité est compatible avec la probité; si elle est pernicieuse à l'Etat. Toutes ces questions sont traitées avec autant de profondeur que de sagesse. — *L'incrédulité convaincue par les prophéties — La religion vengée de l'incrédulité par l'incrédulité elle-même.* Il a l'avantage d'y combattre des ennemis qui se détruisent eux-mêmes par les contradictions et les absurdités que renferment leurs systèmes comparés les uns avec les autres. — *La dévotion réconciliée avec l'esprit.* Il y prouve contre les détracteurs de la dévotion qu'elle s'allie très-bien avec l'esprit des belles-lettres, des sciences, du gouvernement, des affaires et de la société. — *Le véritable usage de l'autorité séculière dans les matières qui concernent la religion.* On y trouve la même solidité qui caractérise les ouvrages du savant évêque du Puy.

Nonnotte. *Erreurs de Voltaire.* C'est un examen exact de l'*Essai sur l'esprit et les mœurs des nations de Voltaire.* L'abbé Nonnotte y relève non-seulement les principes irréguliers, mais les fausses citations et les faits apocryphes de l'auteur. — *Les philosophes des trois premiers siècles de l'Eglise, ou Portrait historique des*

philosophes païens, qui, ayant embrassé le christianisme, en sont devenus les défenseurs par leurs écrits. Cet ouvrage peut servir de tableau comparatif entre les philosophes anciens et les philosophes modernes.

Bullet. *Histoire de l'établissement du Christianisme, tirée des seuls auteurs juifs et païens.* Cet ouvrage se distingue par la méthode, la critique et l'érudition. Le P. Colonia l'avait devancé dans cette recherche, qui a aussi occupé Lardner. — *L'existence de Dieu démontrée par la nature. — Réponses aux difficultés des incrédules contre divers endroits des Livres Saints (1).* Ces deux écrits sont très-estimés. — Dans le dernier il fait disparaître bien de prétendues contradictions que les esprits forts avaient voulu trouver dans l'Écriture. Voyez l'ouvrage suivant.

Duclos. *La sainte Bible vengée des attaques de l'incrédulité et justifiée de tout reproche de contradiction avec la raison, etc.* Nouvelle édition. Il réunit les preuves et les faits qui peuvent détruire les objections tant anciennes que modernes des incrédules. Il s'est surtout attaché à combattre Voltaire. Il indique ses erreurs, ses contradictions, sa mauvaise foi, ses chicanes, ses puérilités. Il lui manque quelque chose relativement aux découvertes et aux sciences physiques récentes. On doit consulter sous ce rapport les écrits de Desdoutits, de Glaire, et de Sionnet.

Guénéé. *Lettres de quelques Juifs portugais, allemands et polonais.* L'auteur y déploie beaucoup d'érudition; ses preuves sont solides et faciles, et sa critique très-fine. Voltaire vaincu dans un genre d'escrime, où il n'avait pas encore trouvé d'égal, ne put s'empêcher

(1) Nouvelle édition revue. 1830.

de rendre justice au talent et au mérite de son adversaire. « Le secrétaire juif , écrivait-il à d'Alembert , est malin comme un singe , il mord jusqu'au sang en faisant semblant de baiser la main. »

On doit encore à ce savant écrivain : *la Religion chrétienne démontrée par la Conversion et l'Apostolat de saint Paul* , traduit de l'anglais de Lord Lyttleton. — *Observations sur l'histoire et sur les preuves de la Résurrection de Jésus-Christ* , traduites de l'anglais du chev. West. — Une édition de Sherlock : *les Témoins de la Résurrection de Jésus-Christ , examinés suivant les règles du barreau.*

Bergier. *Le Déisme réfuté par lui-même.* Il y attaque particulièrement J.-J. Rousseau. Il l'attaque avec ses propres armes et ne lui oppose pour l'ordinaire que ses propres sentiments établis dans quelques autres endroits de ses ouvrages. C'est là qu'il prouve la nécessité et l'existence de la révélation , qu'il combat la tolérance , qu'il démontre l'inutilité et les faux principes du nouveau plan d'éducation tracé dans *l'Emile* , etc. — *La certitude des preuves du Christianisme.* L'abbé Bergier y dévoile la passion et la mauvaise foi de Fréret dans *l'Examen critique des Apologistes de la religion chrétienne.* — *Apologie de la religion chrétienne.* L'auteur y combat le baron d'Holbach , auteur du *Christianisme dévoilé.* La suite de cette Apologie , ou la réfutation des principaux articles du *Dictionnaire philosophique* , présente une précision , une énergie , un laconisme admirables. — *Le système de la nature* faisait beaucoup de ravages . Bergier lui opposa son *Examen du Matérialisme.* — *Traité historique et dogmatique de la vraie religion* , ouvrage plein de choses , riche en observations de tous les genres.

Histoire, physique, géographie, politique, morale, philosophie, érudition sacrée, tout se réunit sous la plume du savant, éloquent et judicieux auteur. — *Dictionnaire théologique*. On y retrouve en général la vaste érudition, la logique rigoureuse, le style coulant, rapide, aisé de ses autres productions, mais çà et là, ainsi que dans l'ouvrage précédent, un peu trop d'indulgence, une espèce d'égard pour des erreurs accréditées et de composition avec quelques préjugés dominants, par exemple, relativement à l'*Inquisition*, etc.

Barruel. *Les Helviennes*, ou *Lettres provinciales philosophiques*, qu'il écrivit pour montrer la bizarrerie des systèmes des philosophes du jour, l'incohérence de leurs idées, et les contradictions de leurs doctrines. — *Mémoires pour servir à l'histoire du Jacobinisme* (4 vol. in-8°) réduites à 2 vol. sous le titre d'*Abrégé des mémoires du Jacobinisme*. Il y dévoile la triste conspiration de l'incrédulité, du républicanisme, et de la franc-maçonnerie contre le Christianisme (1).

Feller a vigoureusement défendu l'Eglise dans son *Catéchisme philosophique*, dans son *Dictionnaire*, et dans son *Journal*.

Duvoisin. *Dissertation critique sur la vision de Constantin*. — *L'autorité des livres du Nouveau Testament contre les incrédules*. — *L'autorité des livres de Moïse établie et défendue contre les incrédules*. — *Démonstration évangélique*. L'édition de 1805 est augmentée d'un *traité sur la tolérance*.

Gordil. Ce savant cardinal est auteur d'un grand

(1) On trouve beaucoup de renseignements curieux et importants sur la *Franc-Maçonnerie* actuelle dans l'*histoire du Sonderbund*, par Créteineau-Joly.

nombre d'ouvrages apologétiques. Quelques-uns ont été traduits de l'italien en français. — *Introduction à l'étude de la religion, avec la réfutation des philosophes anciens et modernes touchant l'Être suprême, l'éternité, etc.*, ouvrage auquel applaudirent, non-seulement les savants catholiques, mais encore plusieurs protestants de l'académie de Berlin. — *Exposition des caractères de la vraie religion*, traduite de l'italien en français par le père Livoy, Barnabite. — *Traité de l'immatérialité de l'âme contre Locke*. Burke a fait l'éloge de cet ouvrage. — *Discours sur la divinité de la vraie religion*. — *Réflexions sur la théorie et la pratique de l'éducation, contre les principes de J.-J. Rousseau, ou Anti-Emile*. Rousseau lui-même ne put s'empêcher de reconnaître le mérite de cet écrit et de dire que de tous ceux qu'on avait publiés contre lui, c'était le seul qu'il eût trouvé digne d'être médité. — *Considération sur l'empereur Julien*. C'est dans les auteurs païens que Gerdil puise ses motifs pour apprécier le caractère de ce prince, que quelques philosophes modernes ont exalté, sans doute à cause de sa haine contre le Christianisme. La collection des œuvres du cardinal Gerdil prouve l'immense variété de ses connaissances, la fécondité de son génie et son infatigable amour pour les travaux utiles. (Mort en 1802).

De La Luzerne. *Dissertations sur la loi naturelle*. — *Sur la spiritualité de l'âme, et sur la liberté de l'homme* — *Sur les Eglises Catholique et protestante*. — *Sur l'existence et les attributs de Dieu*. — *Sur la vérité de la religion*. — *Sur les prophéties*. Le cardinal de La Luzerne est auteur de beaucoup d'autres ouvrages. — Prélat attaché à ses devoirs, écrivain laborieux et érudit, défenseur zélé des principes de la religion et

des droits de l'Eglise, il remplit avec honneur une longue carrière. (Mort en 1820).

Muzzarelli. *Du bon usage de la logique en matière de la religion.* 10 vol. Ce recueil est composé d'un grand nombre d'opuscules différents. On y trouve des dissertations sur le *Domaine temporel du Pape*. — *Sur la confession auriculaire*. — *Sur la tolérance*. — *Sur les richesses du Clergé*. — *Sur le péché originel*. — *Sur la discipline Ecclésiastique*. — *Sur l'infaillibilité du Pape*. — *Sur les indulgences*. — *Sur Grégoire VII*. — *Sur l'inquisition*. — *Sur les miracles*. — *Sur l'histoire Ecclésiastique de Fleury*. — Tous ces opuscules et d'autres encore ont été traduits en français, — La société Nationale de Bruxelles en a donné une édition en 6 vol. in-42.

Muzzarelli montre partout une grande vigueur de logique et une vaste érudition.

De Trévern s'est fait un nom par sa *Discussion amicale*; **Milner** par la *fin de la Controverse* et par ses *Lettres à un prébendaire*; **Wiseman** par ses *Conférences* et par ses *Lectures*.

II. L'ANCIEN ET LE NOUVEAU TESTAMENT (4).

L'Ancien Testament est le livre dans lequel est écrite l'alliance que Dieu commença avec Abraham, en lui prescrivant la circoncision, et qu'il confirma ensuite à sa postérité, c'est-à-dire, au peuple d'Israël, lorsque, sur le mont Sinaï, il lui donna sa loi, en lui promettant toutes sortes de biens, s'il gardait ses commandements avec fidélité, le menaçant au contraire de divers châtimens, s'il les transgressait.

(4) Bouvet, *Démonstrations des fondemens de la Foi*.

Les livres de l'Ancien Testament sont de quatre espèces : les premiers sont appelés *livres de la Loi*. Ces livres sont au nombre de cinq, savoir :

1° La *Génèse*, qui contient l'histoire de la création, de la formation du monde, et de l'admirable providence de Dieu sur son peuple jusqu'à la mort de Joseph, l'an du monde 2369.

2° L'*Exode*, ou livre de la sortie, qui contient l'histoire de la sortie d'Égypte, des dix plaies et des miracles que Dieu opéra en faveur de son peuple, et de la promulgation de la loi sur le mont Sinaï, c'est-à-dire, l'histoire du peuple Juif, depuis la sortie d'Égypte, jusqu'à l'érection du tabernacle, l'an 2515.

3° Le *Lévitique*, ainsi appelé parce qu'il contient les lois et les ordonnances qui concernent les fonctions des lévites et des prêtres.

4° Le *livre des Nombres*, contenant le dénombrement du peuple de Dieu, que firent Moïse et Aaron au sortir de l'Égypte. Ce livre renferme l'espace qui s'écoula depuis la première jusqu'à la quarantième année de la sortie d'Égypte.

5° Enfin le *Deutéronome*, ou la seconde loi, contient la seconde promulgation de la loi donnée sur le mont Sinaï, promulgation que Dieu fit devant les fils de ceux qui avaient péri dans le désert, après la première.

Ce livre de la loi, qui contient les cinq livres que nous venons de nommer, est appelé *Pentateuque*. Moïse en est l'auteur : il finit à la mort de ce prophète, conducteur du peuple de Dieu, vers l'an du monde 2553.

Après les livres de la loi viennent les *livres historiques*, les *livres moraux*, ou *sapientiaux* ; puis enfin les *livres prophétiques*.

Les livres historiques sont : *Josué*, *les Juges*, *Ruth*,

les quatre livres des Rois , les deux livres des Paralipomènes , les deux livres d'Esdras , Tobie , Judith , Esther et les deux livres des Machabées.

Les livres moraux sont : *Job , les Psaumes de David , les Proverbes , l'Ecclésiaste , le Cantique des Cantiques , le livre de la Sagesse et l'Ecclésiastique.*

Les livres prophétiques sont :

1° Les quatre grands prophètes , *Isaïe , Jérémie et Baruch , Ezéchiel , Daniel.*

2° Les douze petits prophètes , *Ozée , Joël , Amos , Abdias , Jonas , Michée , Nahum , Habacuc , Sophonie , Aggée , Zacharie et Malachie.*

Ainsi l'Ancien Testament comprend quarante-cinq livres ; mais les Juifs ne les ont pas tous inscrits dans le canon ou catalogue des livres sacrés , qu'ils dressèrent après la captivité de Babylone , parce qu'ils n'avaient point l'original de plusieurs. Ceux même qu'on trouve inscrits sur leur catalogue , ne sont pas divisés comme on le fait ordinairement. De là vient qu'ils ne comptent que vingt-deux livres dans l'Écriture.

Les livres que les Juifs n'admettent pas comme livres authentiques , sont au nombre de sept , savoir : *Baruch , Tobie , Judith , l'Ecclésiastique , la Sagesse et les deux livres des Machabées.* On les nomme *deutéro-canoniques* , parce que l'Église ne les a admis que plus tard et successivement , au nombre des livres divinement inspirés. Cependant ces livres ont toujours été regardés par les Juifs mêmes comme des livres très-utiles (1).

On appelle **Nouveau Testament** , l'alliance qu'il a plu à Dieu de contracter avec les hommes par la médiation de Jésus-Christ , son fils , ou le livre qui contient l'expression de cette nouvelle alliance. Le

(1) *Analogia BECANI* , c. 4. Quæst. 4.

Nouveau Testament est aussi appelé *l'Évangile*, ou *l'heureuse Nouvelle*: il contient la vie, les actions et la sublime doctrine de Jésus-Christ.

Les livres du Nouveau Testament, comme ceux de l'Ancien, sont de quatre espèces, savoir : les livres de la Loi, les livres moraux, le livre historique et le livre prophétique.

Les livres de la Loi, ainsi appelés parce qu'ils contiennent la doctrine et le sublime enseignement du Sauveur du monde, sont les Évangiles de saint Matthieu, de saint Jean, de saint Marc et de saint Luc.

Saint Matthieu et saint Jean ont écrit ce qu'ils avaient vu et entendu eux-mêmes; saint Marc et saint Luc, au contraire, ont écrit exactement et par ordre ce qu'ils avaient entendu de ceux mêmes qui furent, dès le commencement, témoins des actions de Jésus-Christ et de ses Apôtres. Saint Matthieu, aussi appelé Lévi, écrivit le premier, à Jérusalem, vers l'an 40, pour l'instruction et l'édification des Juifs qui avaient embrassé la foi de Jésus-Christ : c'est pourquoi il écrivit en hébreu; c'était alors la langue des Juifs de la Palestine. Dans son Évangile, saint Matthieu semble se proposer spécialement de prouver aux Juifs que Jésus est le Messie promis, et qu'en lui sont accomplies les prophéties de l'Ancien Testament.

Saint Marc, disciple et interprète de saint Pierre, écrivit son Évangile à la demande de ses frères de Rome, qui le savaient disciple du Prince des Apôtres. Plus concis et plus bref que celui de saint Matthieu, son Évangile n'est cependant pas l'Abrégé de l'Évangile du premier, il suit plus exactement l'ordre chronologique, décrit plus au long certaines circonstances qu'il tenait de saint Pierre, et semble s'être proposé de démontrer

que Jésus-Christ est le souverain Roi et Seigneur de toutes choses. Plus probablement, il a écrit en grec, vers l'an 44.

Saint Luc, compagnon de saint Paul, composa son Evangile de tout ce qu'il tenait des Apôtres. Il se plaît surtout à rapporter des circonstances qui ne se trouvent ni dans saint Matthieu, ni dans saint Marc. Il écrivit en grec, vers l'an 53, plus spécialement pour les Gentils, se proposant de leur montrer que Jésus-Christ est vraiment le Sauveur du monde.

Enfin, saint Jean écrivit le dernier, à la prière des évêques d'Asie, vers l'an 97. Communément on croit que dans son Evangile il se proposa de faire connaître des choses omises par les premiers Evangélistes, et de prouver contre quelques hérétiques que Jésus-Christ était véritablement le fils de Dieu.

Le livre historique du Nouveau Testament est le livre des Actes des Apôtres, fait par saint Luc, qui l'écrivit en grec. Ce livre contient les commencements de l'Eglise de Jésus-Christ, les prédications des Apôtres, surtout celles de saint Pierre et de saint Paul, c'est-à-dire, les événements accomplis depuis l'an 33, jusque vers l'an 63.

Les livres moraux du Nouveau Testament sont les Epîtres ou les lettres de saint Paul et de quelques autres disciples de Jésus-Christ aux diverses églises. Dans ces lettres, les Apôtres leur donnent des explications, des conseils et des avis.

Enfin, *le livre prophétique* du Nouveau Testament est l'Apocalypse de saint Jean, écrit dans l'île de Patmos, vers l'an 94, en langue grecque.

Tous ces livres ont été traduits en latin, vers l'an 360 et antérieurement. Cette traduction du texte hébreu ou

grec, en latin, est appelée la *vulgate*, c'est-à-dire, *divulguée*, parce que dans le grand nombre des traductions latines, c'était celle-là qui était la plus répandue. Saint Jérôme a revu cette traduction, et plus tard l'Eglise l'a approuvée dans le Concile de Trente (4).

(4) V. Bergier, *Dict. Théol.* art. *Canon*.

FIN DE LA DEUXIÈME PARTIE
ET DU PREMIER VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES.

Avis. 5

PREMIÈRE PARTIE.

PREMIÈRE ÉPOQUE.

La création.	10
Le péché originel. — L'origine du mal. — La liberté de l'homme.	12
Promesses d'un libérateur. — Le Messie.	15
Enfants d'Adam.	16

DEUXIÈME ÉPOQUE.

Corruption générale. — Le déluge.	17
La tradition conservée.	20
La tour de Babel et la corruption générale.	21

TROISIÈME ÉPOQUE.

La vocation d'Abraham. — Le commencement du peuple de Dieu.	23
La naissance d'Isaac. — Le sacrifice d'Abraham. — Promesse à Isaac.	24
La naissance de Jacob.	26
La célèbre prophétie de Jacob.	27
Joseph.	ib.
La naissance de Moïse.	28
La Pâque.	30
Nécessité d'une loi écrite.	31

QUATRIÈME ÉPOQUE.

La loi de Moïse.	32
Alliance avec Dieu.	ib.
Le sacerdoce.	33
Miracles opérés en faveur des Israélites.	35
Le cantique de Moïse. — Sa mort.	36
Le livre de Job.	37
Epreuves de Moïse.	38
Josué.	39
La fidélité et l'infidélité des Israélites. — Les juges.	40
David. — Famille royale.	41
Le Messie, fils de David.	42
Le temple de Jérusalem préparé par David est bâti par Salomon.	43

CINQUIÈME ÉPOQUE.

Dédicace du temple de Salomon.	44
Chute de Salomon.	<i>ib.</i>
Le schisme des douze tribus.	45
Le royaume d'Israël détruit	<i>ib.</i>
Les prophètes.	46
Juda protégé ou puni.	48
La captivité de Babylone	49
Le temple détruit.	<i>ib.</i>
Babylone punie.	50
Cyrus.	<i>ib.</i>

SIXIÈME ÉPOQUE.

La fin de la captivité de Babylone. — Le retour des captifs.	<i>ib.</i>
Dernières prophéties (538—516).	52
Le prophète Daniel.	<i>ib.</i>
Zacharie, Aggée et Malachie.	54
Il se fait un grand changement dans la manière de penser et d'agir des Juifs.	<i>ib.</i>
Paix profonde.	55
Alexandre-le-Grand.	56
La paix est troublée.	57
La persécution d'Antiochus. — Les Machabées.	58
Simon, Souverain Pontife et chef du peuple juif.	60
Juda subsiste toujours en corps d'état.	61
Dépravation générale des Gentils.	<i>ib.</i>
Superstition et sectes parmi les Juifs.	63
Hérode étranger.	64

HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE.

PREMIÈRE ÉPOQUE.

L'accomplissement des prophéties. — Jésus-Christ.	65
Vie, doctrine et miracles de Jésus-Christ.	68
Mort de Jésus-Christ	70
Résurrection et ascension de Jésus-Christ.	72
Descente du Saint-Esprit.	73
Prédication des Apôtres. — Propagation de l'Évangile.	74
Mœurs des premiers Chrétiens.	75
Dispersion des Apôtres. — Conversion des Gentils.	<i>ib.</i>
Première persécution. — Néron.	76
Martyrs.	<i>ib.</i>
Destruction de la Ville et du temple de Jérusalem.	77
Propagation de l'Évangile par toute la terre. — Vertus des Chrétiens.	80

DEUXIÈME ÉPOQUE.

Conversion des princes. — Constantin-le-Grand.	81
Arius et autres hérétiques.	83
Julien l'apostat.	86
Julien veut rebâtir le temple de Jérusalem.	<i>ib.</i>

MOYEN AGE.

Etablissements des peuples barbares sur les ruines de l'empire romain. (v ^e , vi ^e , vii ^e , viii ^e , ix ^e et x ^e siècles). — Première invasion des barbares.	88
---	----

TROISIÈME ÉPOQUE.

Conversion de Clovis. — Conversion des Barbares.	89
Empire d'Orient.	90

QUATRIÈME ÉPOQUE.

Mahomet.	91
----------	----

CINQUIÈME ÉPOQUE.

Empire d'Occident — l'Allemagne — Charlemagne.	92
Schisme des Grecs.	93
Seconde invasion des barbares. — Désordres. — La foi conservée. — Saints personnages.	94
Abus à Rome.	96
Schisme des Grecs fomenté par Michel Cérulaire.	97
Démêlés entre le sacerdoce et l'empire.	<i>ib.</i>

SIXIÈME ÉPOQUE.

Depuis la première croisade jusqu'à la huitième et dernière, et la mort de saint Louis. — Les croisades.	98
Ordres religieux militaires.	100
Nouveaux ordres religieux.	<i>ib.</i>

SEPTIÈME ÉPOQUE.

Pouvoir du pape.	104
Croisade contre les Albigeois.	<i>ib.</i>
Universités.	102
Temps de transition du moyen âge aux trois derniers siècles.	103
Schisme d'Occident.	<i>ib.</i>
Hérésie de Wiclef et de Hus.	104

HUITIÈME ÉPOQUE.

Depuis la fin du grand schisme d'Occident jusqu'à l'abjuration de Henri IV. — Réunion des Grecs aux latins. — Schisme complet.	105
--	-----

Apostasie des peuples. — La prétendue Réforme.	406
La réforme se répand dans les différents pays.	409
La réforme est sanguinaire.	410
L'Anglicanisme.	412
La Compagnie de Jésus.	413
Le concile de Trente.	414

NEUVIÈME ÉPOQUE.

La paix de Westphalie.	416
Le Jansénisme.	417
Ligue des Jansénistes avec les Philosophes modernes pour opprimer l'Eglise catholique.	419
L'incrédulité moderne.	421
La suppression de la Compagnie de Jésus.	ib.
Joseph II. — Innovations dans l'empire.	423
Innovations en Italie.	424
La Belgique s'oppose aux innovations.	ib.

DIXIÈME ÉPOQUE.

La révolution française	425
Bonaparte. — Concordat.	427
Articles organiques du concordat.	428
Chute de Napoléon.	429
Etat de l'Eglise catholique après la chute de Napoléon.	430
Coup d'œil sur l'état de l'Eglise catholique en Europe, depuis 1840 jusqu'à 1850.	432

DEUXIÈME PARTIE.

INTRODUCTION. — Nécessité de l'instruction religieuse.	439
L'indifférence en matière de religion.	441

CHAPITRE PREMIER.

L'existence de Dieu.	443
§ I ^{er} Le Polythéisme.	450
§ II. L'Athéisme.	454
§ III. Le Panthéisme.	455

CHAPITRE II.

Les perfections de Dieu.	457
La Providence de Dieu.	464

CHAPITRE III.

L'âme humaine.	469
§ I ^{er} La spiritualité de l'âme.	ib.
§ II. La liberté de l'âme.	473

§ III. L'immortalité de l'âme.	478
L'éternité des peines.	485

CHAPITRE IV.

Nécessité d'une religion ou d'un culte religieux.	486
§ I ^{er} . Culte intérieur.	487
§ II. Culte extérieur.	489
§ III. Culte public.	494
§ IV. Cérémonies religieuses. — Temples. — Prière.	492

CHAPITRE V.

La loi naturelle.	495
§ I ^{er} . Il existe un ordre moral.	496
§ II. Dieu auteur de l'ordre moral, prescrit le bien et défend le mal.	498
§ III. Sanction de la loi naturelle, ou de l'ordre moral.	499
§ IV. La promulgation de la loi naturelle ou de l'ordre moral.	ib.

CHAPITRE VI.

La révélation.	200
§ I ^{er} Possibilité de la révélation divine.	ib.
§ II. Nécessité de la révélation divine.	202
§ III. Les marques de la vérité de la révélation divine. — Les miracles. — Les prophéties.	205
§ IV. L'existence de la révélation divine.	224

CHAPITRE VII.

Les Livres Saints, première source de la Révélation. — L'Ancien Testament.	222
§ I ^{er} . Authenticité du Pentateuque.	223
§ II. Intégrité du Pentateuque.	225
§ III. Véracité du Pentateuque.	226
Autorité des autres livres de l'Ancien Testament.	229
§ IV. Divinité des livres de l'Ancien Testament.	230

CHAPITRE VIII.

La divinité de la révélation mosaïque prouvée.	232
§ I ^{er} . Par des miracles.	ib.
§ II. Par des prophéties.	233
§ III. Par l'histoire du peuple Juif.	235
Objections contre la révélation de Moïse.	237

CHAPITRE IX.

Le Nouveau Testament.	238
§ I ^{er} . Authenticité des Evangiles.	ib.
§ II. Intégrité des Evangiles.	242

§ III. Vérité des Evangiles.	246
§ IV. Inspiration divine des Evangiles et des autres écrits du Nouveau Testament.	248

CHAPITRE X.

La Tradition , seconde source de la révélation divine.	253
§ I ^{er} . La Tradition ; ce qu'elle est.	<i>ib.</i>
§ II. Autorité de la Tradition.	254
Objections réfutées.	258

CHAPITRE XI.

Jésus-Christ est le vrai Messie. — Prophéties relatives à sa Naissance ; — à sa Personne ; — à sa Doctrine ; — à ses Miracles ; — à sa Passion ; — à sa Résurrection ; — à la Propagation de l'Evangile ; — à la Vocation des Gentils ; à la Destruction de Jérusalem et de son Temple.	262
---	-----

CHAPITRE XII.

La Divinité de Jésus-Christ prouvée :	
§ I ^{er} . par son caractère, par sa doctrine , et par la manière dont cette doctrine a été révélée.	
§ II. par l'Ancien et le Nouveau Testament. — 1. Témoignages de l'Ancien Testament. 2. Témoignages des Prophètes. — Le Nouveau Testament. 4 ^o Jésus-Christ a enseigné sa Divinité ; 2 ^o Il l'a prouvée par des Miracles , par sa Résurrection ; 3 ^o Par des Prophéties ; 4 ^o Les Apôtres l'ont enseignée et 5 ^o prouvée par des Miracles.	
§ III. par la Tradition , c'est-à-dire : 4 ^o Par les Pères Apostoliques ; 2 ^o par le culte extérieur ; 3 ^o par les inscriptions ; 4 ^o par les Symboles ou professions de Foi ; 5 ^o Par les Martyrs.	274

CHAPITRE XIII.

La Divinité de la Mission , ou de la Révélation de Jésus-Christ prouvée :	
4 ^o par des Miracles , par la Résurrection de Jésus-Christ ; 2 ^o par des Prophéties ; 3 ^o par son caractère intrinsèque.	294

APPENDICE.

I Apologistes anciens et modernes.	304
II. L'Ancien et le Nouveau Testament.	343

FIN DE LA TABLE.

